

Expériences du squat

Stratégies de récupération et appropriations sous contraintes

Etude de la vie au bâtiment F de Cachan

Mémoire de M1
Sous la direction d'Olivier Schwartz
Université Paris V

Introduction

Avant-propos

Première partie : Questions de méthodologie

I/ Les conditions d'enquête	p.25
1) L'entrée sur le terrain	p.
2) Les incertitudes de la relation d'enquête	p.
a. De la journaliste à l'étudiante	p.
b. Du sexe de l'enquêteur	p.
c. Le procès de « la France »	
II/ Recueillir des matériaux	
1) « Toute personne sociale n'est pas interviewable »	
a. Les entretiens)	
b. L'entretien informel	
2) Peut-on tout transformer en matériau?	
3) Usages de la photographie	
a. la photographie comme outil de contact ou « lieu de rencontre anthropologique »	
b. la photographie comme outil de compréhension	
c. la photographie comme outil de démonstration	

Deuxième partie : Trouver sa place

I/ Parcours d'immigrés

- 1) Trajectoires résidentielles
 - a. L'hébergement : quand le système de don entre en crise
 - b. Vivre au foyer
 - c. De squat en squat
 - d. La rue
 - e. Parcours de femmes
- 2) Parcours de l'immigré
 - a. Un parcours type

- b. *Les papiers et le travail*
- c. *La compétition*

II/ Accepter et s'accepter

1) Le rapport à « la France »

- a. *Du rêve au cauchemar*
- b. *Le sentiment de dette*
- c. *La faute des compatriotes*

2) Un univers absurde

- a. *Une société « d'enfants gâtés »*
- b. *Une bureaucratie kafkaïenne*
- c. *Absurdité de sa condition*
- d. *Face à l'absurde: le recours à Dieu*

3) Se vivre comme squatter

- a. *Des représentations et des attitudes ambivalentes*
- b. *Gérer le stigmat face à autrui*
- c. *« Eux » et « nous »*

III/ « Ici on est pas chez nous » : l'impossible chez soi ?

1) L'immigré : un individu a topos ?

2) Appropriation

- a. *Un « espace à soi »*
- b. *Une appropriation sous contraintes*

3) Quelques exemples

Troisième partie : Faire société

I/ Vers une coexistence pacifique

1) Les relations de voisinages

- a. *Liens préexistants et « axes de similitude »*
- b. *Les fondements de la sociabilité au sein du bâtiment F*
- c. *Les forces centrifuges*

2) Le rôle des délégués

- a. *Rapprocher les habitants pour pacifier les rapports*
- b. *Qui sont les délégués ?*
- c. *L'action des délégués*

II/ Usages et gestion des parties communes

- 1) **Les espaces communs**
 - a. *Des espaces multifonctionnels*
 - b. *Des espaces « entre-deux »*
- 2) **La production de normes**
- 3) **Un cas concret de production normative : le propre et le sale**
 - a. *Les multiples enjeux liés à la propreté*
 - b. *Une difficile régulation*

III/ Les réseaux communautaires

- 1) **Peut-on parler d' « espace communautaire » ?**
 - a. *Autour de la notion de communauté*
 - b. *Reconstituer des modes de vie communautaires ?*
- 2) **Le bâtiment F : un espace de ressources ? L'exemple des petits métiers**

Quatrième partie: Mener l'action collective

I/ Les entrepreneurs de mobilisation

- 1) **Le comité de soutien**
 - a. *Qui constitue le comité de soutien ?*
 - b. *Le comité de soutien face aux incertitudes : quel type d'action mener ? Que revendiquer ?*
 - c. *L'organisation du comité de soutien*
- 2) **Les délégués, et leurs rapports avec le comité de soutien**
 - a. *Les délégués, entrepreneurs de mobilisation au sein du bâtiment*
 - b. *Les rapports avec le comité de soutien*
 - c. *L'évacuation du rez-de-chaussée : un épisode révélateur*
- 3) **Construire un collectif**

II/ Du côté des habitants

- 1) **Les facteurs de la mobilisation**
 - a. *Un engagement faible et variable*
 - b. *De fortes fluctuations*
- 2) **Questions de communication**

III/ Les actions entreprises

- 1) **L'apprentissage du politique**
 - a. *Le rôle du comité de soutien*
 - b. *L'acquisition progressive de nouveaux répertoires d'action*

2) Le rôle des médias

- a. Une médiatisation nécessaire*
- b. Mobiliser l'attention*
- c. Contrôler le sens*

3) Quels résultats ?

- a. Un rapide bilan*
- b. La structure des opportunités politiques*

Conclusion

Bibliographie

Annexes

Introduction

« C'est à deux pas des pavillons, de leurs jardinets et de leurs rosiers. En pleine verdure, dans un campus prestigieux, celui de l'Ecole Normale Supérieure de Cachan. Une institution où l'on transmet de biens belles valeurs de la République. On y trouve aussi un squat immense, de près de 1000 personnes, dont 150 enfants »¹ « Locaux impropres à l'habitation ». Sur la façade vétuste du bâtiment F, les affichettes rouge et blanc préviennent, sans dissuader vraiment. A chaque fenêtre pourtant, un rideau de fortune masque les carreaux cassés ou recollés. »² « Professeurs et lycéens du campus de Cachan étudient peut-être en cette rentrée des classes, Zola ou Les Misérables. Pour se faire une idée des univers décrits par ces grands auteurs, il leur suffit d'ouvrir les yeux, à une centaine de mètres seulement de leur univers privilégié, une cour des Miracles a pris racine. »³ « Saleté, puanteur, décrépitude explosent au grand jour : sol jonché d'ordures ménagères, façades suintants de grosses gouttes venues des toilettes, couloirs infestés par une odeur nauséabonde, murs rongés de tags.... »⁴ .« C'est sans doute le plus gros squat de France (...) C'est aussi un village planétaire, une trentaine de nationalités, en majorité d'Afrique, ainsi que des Français, des Indiens, des Chinois, des Turcs et des Russes »⁵ « Le bâtiment décrépît de cinq étage sert aujourd'hui de logement de fortune à quelques 685 habitants sans droit ni titre, dont 149 enfants (...) Ce pitoyable ensemble où les familles s'entassent à 4 ou 5 dans des chambres de 10m2 est voué à disparaître »⁶. « Certains étages sont de véritables villages africains. Les femmes échangent des pagnes colorés dans les couloirs pour se faire des robes en discutant sur un ton endiable »⁷ « Avec ses longs couloirs le bâtiment F fait un peu penser à un hôtel style «Shining», quand les enfants foncent dans les couloirs sur de petites voitures à roulettes comme le héros du film de Kubrick. Là aussi l'endroit fout la chair de poule. L'ambiance est conviviale, mais la détresse partout. Combien de miséreux ont embarqué dans cette arche de Noé en béton? 500, 700, 1 000... Personne ne le sait exactement. »⁸

¹ Le Canard Enchaîné « Un Sangatte clandestin aux portes de Paris », 4 août 2004

² Le Monde, « Evacuation en douceur des 800 squatters de l'ancienne résidence universitaire de Cachan », 11 août 2004,

³ Le Figaro , « Sur le campus, le squat », Habah Aït Hamadouche avec Muriel Fitoussi, 11 décembre 2003

⁴ Le Nouvel Observateur, décembre 2003, Muriel Fitoussi

⁵ Libération, , « à Cachan, un village sorti de nulle part », Tonino Serafini, mercredi 27 octobre 2004

⁶ Le Parisien, « Bientôt la fin du plus grand squat de France », Vincent Vèrier, 7 novembre 2004

⁷ Politis, « Les oubliés de Cachan », Violette Lazard 1^{er} juillet 2004

⁸ Le Nouvel Observateur, « Les naufragés du bâtiment F » 28 avril 2005

Une bonne dose de misérabilisme, un peu d'exotisme et une pointe de sensationnalisme : tels sont les ingrédients utilisés pour parler du « squat de Cachan » dans la presse française. Ces quelques extraits reflètent en effet la grande majorité des écrits sur le sujet.

Par son aspect hors du commun, par la multitudes d'histoires dramatiques ou émouvantes qu'il permet de raconter, le squat de Cachan est caractéristique de ce que P.Champagne⁹ appelle un « malaise pour journaliste », c'est-à-dire un malaise commercialement rentable. Champagne souligne que les malaises sociaux ne sont pas tous également « médiatiques » et que ceux qui le sont subissent inévitablement un certain nombre de transformation, dès lors qu'ils sont traités par les médias. De fait, l'image du bâtiment F et de ses habitants dans les médias est parfois extrêmement simplificatrice. Les journalistes tendent à accentuer les côtés les plus misérables, à déformer les faits afin de le rendre plus conforme aux attentes du champ journalistique. Cette déformation consiste le plus souvent à rabattre le réel sur une série de clichés, pour les rendre plus conforme aux « interprétations spontanées » (Champagne). Loin d'aider les habitants du squat, les médias contribuent ainsi le plus souvent à leur stigmatisation. La majorité des articles présente l'endroit comme sale, sinistre... très peu évoquent les causes de cette situation, la manière dont les habitants s'organisent au jour le jour, pour vivre, mais aussi pour revendiquer leurs droits.

Ce travail a pour objet de proposer une alternative aux représentations concernant le bâtiment F diffusés par les médias, de donner à voir ce qui s'y passe de l'intérieur, en donnant la parole à ceux qui y résident. Il s'agit de comprendre ce que signifie vivre dans ce lieu particulier, en termes de difficultés quotidiennes, mais aussi en termes de possibilités et de ressources. Car si le squat impose un certain nombre de contraintes, il peut sous certains aspects être pensé comme un support pour l'action et la mise en place de stratégies. Dépassant la vision qui consiste à considérer le bâtiment F que d'un point de vue extérieur, et à n'y voir qu'un « problème à résoudre », nous nous efforcerons de montrer qu'en termes d'expériences individuelles, la réalité s'avère plus complexe.

Travailler sur un sujet traité en parallèle par les médias n'est pas chose aisée. Outre les problèmes qu'une telle situation peut poser sur le terrain¹⁰, il importe de clarifier sa position face au champ médiatique. Il ne s'agit pas ici de dénigrer le travail journalistique, et nous nous sommes efforcé autant que possible d'éviter le « puritanisme sociologique »(R.Castel)¹¹, qui tend à surestimer l'incompétence ou la mauvaise foi des médias. Néanmoins, notre démarche implique une rupture avec l'approche médiatique. Le bâtiment F et ses habitants étant « sous les feux de la rampe », ils font l'objet de discours collectivement construit par les média. De fait, il s'agit de se détacher de ce type de discours et des représentations associées, de rompre avec les problématiques communes. A cette seule

⁹ CHAMPAGNE Patrick, « La vision médiatique », in Bourdieu Pierre (sd), *La Misère du Monde*, Seuil, 1993

¹⁰ Confusion avec les journaistes, cf chap1

¹¹ CASTEL Robert, in LAHIRE Bernard (sd) *A quoi sert la sociologie ?*, La Découverte, 2002

condition il apparaît possible de transformer un problème social, traité par les médias, en question sociologique.

Le sujet d'étude, le squat de Cachan, doit ainsi être construit en tant qu'objet scientifique. A priori, le bâtiment F, la vie de ses habitants, peut apparaître comme un objet donné immédiatement à l'observation. Il y aurait une sorte d'évidence dans ses frontières, et dans sa définition. Or dès que l'on considère de plus près la chose, les doutes surgissent. Qualifier le bâtiment F de squat ne nous indique rien sur ses spécificités, sur le type de population qu'il abrite.

Le terme « squat » renvoie en premier lieu à une détermination juridique : le bâtiment, voué à la destruction, est occupé illégalement, et ce à plusieurs titres. Les habitants n'ont pas acquis juridiquement le droit de vivre en ces lieux, ils ne sont ni propriétaires, ni locataire. Leur présence n'est pas légitime. Mais depuis le 14 avril 2004, leur présence va même à l'encontre d'un jugement du Tribunal Administratif, celui-ci ayant émis un arrêté d'expulsion à leur égard. Les forces policières peuvent donc intervenir à tout instant pour procéder à l'évacuation du bâtiment. Cette dimension d'illégalité suscite de fait chez la plupart des habitants un sentiment du provisoire, de précarité

Mais avant d'être une entité juridique, le squat de Cachan est une réalité matérielle, géographiquement située. Une des spécificités majeure de ce squat est qu'il est situé au cœur d'un campus universitaire, abritant deux lycées, un IUT, et l'Ecole Normale Supérieure de Cachan (cf fig.1). Cette localisation particulière, si elle a de toute évidence favorisé sa visibilité n'a pas nuit à sa pérennité, puisque ce squat existe depuis deux ans et demi. Surprenant par sa localisation, sa longévité, ce squat étonne aussi par son ampleur. Il s'agit d'un bâtiment de cinq étages, construit à la fin des années 50. Chaque étage abritait initialement 66 chambres de 9m², chacune prévue pour accueillir un étudiant, deux cuisines communes, deux salles de douches et deux sanitaires (fig.2). Les contraintes matérielles qui s'imposent aux habitants sont faciles à imaginer lorsqu'on sait qu'ils sont près de 1000 à vivre dans ce lieu pensé pour 330 personnes... Ceux qui vivent seuls dans leur chambre sont rares, un nombre important d'habitants vivent en couple, souvent avec des enfants ou partagent leurs chambres avec des proches. L'espace est un bien rare dans le bâtiment : toutes les surfaces utilisables ou presque ont été utilisées pour le logement : les cuisines d'étages ont été transformées en chambre, ainsi que les anciens locaux administratifs situés au rez-de-chaussée. Quelques personnes occupent des cages d'escaliers. La disparition des cuisines a contraint les habitants à installer dans les chambres les plaques électriques, les réfrigérateurs... ce qui a nécessité la transformation du système électrique¹². En outre, les sanitaires et les douches sont dans un état de délabrement avancé. Les occupants doivent donc faire avec ces nombreuses contraintes matérielles.

¹² le voltage autorisé dans les chambres était en effet très faible. Ces transformations avaient déjà été réalisées pour certaines chambres par les étudiants eux-mêmes, les squatters n'ont eu qu'à suivre l'exemple...

Entité juridique, matérielle, le bâtiment F est en outre une configuration sociale tout à fait spécifique. Mille personnes s'y côtoient chaque jour, et des relations complexes se sont établies entre eux. Loin d'être une simple juxtaposition d'habitants, le bâtiment F abrite une véritable micro-société, un espace aux normes spécifiques. Par ailleurs, il faut souligner que la quasi-totalité de ces habitants sont des immigrés, dont un grand nombre est en situation irrégulière. Aux problèmes de logements, qui ont conduit ces personnes à squatter, s'ajoutent pour nombre d'entre elles les difficultés liées à la condition de sans papiers. Si il importe de distinguer ces deux types de difficultés, on sera parfois amené à les penser conjointement, tant elles peuvent se confondre dans les représentations des squatters. Nous avons d'ailleurs fait le choix d'accorder une place particulière au statut d' « immigré » de ces habitants, dans la mesure où ils lient eux-mêmes dans leurs discours ce statut à leurs conditions de logement, et aux autres difficultés qu'ils peuvent rencontrer. Ce choix n'est pas neutre, il a largement contribué à l'orientation de ce travail. Nous avons ainsi été amenés à chercher ce qui dans leur façon de s'approprier les lieux, de vivre ensemble, résultait de la condition d'immigré, dans quelle mesure celle-ci orientait leurs représentations et leurs aspirations. Nous aurions pu tout aussi bien privilégier le statut de sans-logis, mais il nous a semblé que celui-ci découle en partie de la condition d'étranger ou d'immigré¹³

. Une telle orientation comporte bien évidemment des limites, et le choix même du terme « immigré » peut prêter à controverse. Car au fond, qu'est ce qu'un immigré. Nous avons pris comme définition de base les définitions établies par l'INSEE. Or il s'agit de catégories statistiques, construites à des fins de mesures, dont rien ne justifie a priori l'usage comme catégorie pertinente dans notre étude. Au contraire, elle semble aller à l'encontre de notre objectif : alors que l'on souhaite montrer la complexité et la variété des expériences individuelles au sein du bâtiment, pourquoi rassembler sous un même terme tous les habitants ? Plusieurs raisons justifient ce choix. D'une part, malgré la variété des situations juridiques, des trajectoires sociales, professionnelles, les habitants ont tous fait – à quelques exceptions près – l'expérience d'arriver dans un pays étranger, ont du se confronter à un système de lois, de normes qui n'étaient pas le leur, et tous vivent sous certains aspects en marge de cette société d'accueil. L'expérience de la migration est une expérience partagée par tous. D'autre part, ils se définissent comme tels, se représentent comme tels. Cette catégorie a un sens pour les occupants du bâtiment, et dans la mesure où nous nous intéressons à leurs représentations, à ce qui oriente leur rapport aux autres et au monde, nous devons en prendre compte.

Nous aurions pu choisir un autre terme, celui de migrant ou à l'instar de Sayad celui d'immigré-émigré, pour marquer la rupture avec le sens commun, qui tend à se représenter l'immigration comme *immigration homogène indifférenciée, soumise aux mêmes mécanismes* ¹⁴. Mais le choix d'utiliser ce

¹³ On prend comme point de départ les définitions fournies par l'INSEE « Immigré » : personnes résidants en France et nées étrangères à l'étranger, qu'elles aient ou non acquises la nationalité française. « Etranger » est un terme qui désigne les personnes de nationalités étrangères. Toutes ne sont pas pourtant des immigrés.

¹⁴ SAYAD Abdelmalek, *La double absence, des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Seuil, 1999. Sayad souligne que l'immigré est aussi un émigré, et qu'aux variables d'aboutissement (statut juridique et

terme malgré tout résulte d'un parti pris. Utilisé à tort et à travers par les médias, devenu une catégorie pratique souvent non réfléchies, il est à l'œuvre dans de nombreux discours misérabilistes, abordant la question de l'immigration en terme de handicaps, de manque (les immigrés ne connaissent pas la langue, ni la culture du pays d'arrivée...). Mais il est aussi au centre de discours très critiques, assimilants immigration et délinquance, immigration et chômage... Il nous est apparu important de donner un sens à ce mot qui ne soit pas celui de la société d'accueil, mais celui que les « immigrés » eux-mêmes lui confèrent. Que signifie pour eux leur émigration ? Comment font-ils face aux difficultés qu'ils rencontrent ? Changer de focale amène de fait à renverser les opinions traditionnellement admises : ce ne sont plus les immigrés qui sont source de problèmes, mais la société française qui leur en crée.

Bâtiment illégalement occupé par des illégaux, symbole de pauvreté qui côtoie des institutions prestigieuses...le bâtiment F fait l'objet de nombreuses réactions de rejet, et par là peut aussi être analysé comme un ensemble de représentations sociales. La prise en compte de ces représentations est fondamentale pour comprendre le rapport qu'entretiennent les habitants avec le bâtiment. Majoritairement négatives, elles tendent à stigmatiser ses habitants et à produire des réactions de rejet, de honte. Le stigmate accolé au bâtiment est une contrainte supplémentaire avec laquelle les habitants doivent vivre.

Quelque soit l'angle d'approche retenu – entité matérielle, juridique, sociale – le squat de Cachan semble se caractériser par tout un ensemble de contraintes qu'il exerce sur ses occupants. Pourtant, on peut aussi le penser comme ressource, support pour la mise en place de stratégies de récupération et d'appropriation. En premier lieu, il est ressource d'espace par la récupération d'un lieu voué à la destruction, pour des personnes qui n'avaient souvent plus d'autre solution de logement. Cet espace est en outre un espace que l'individu peut dans certains cas s'approprier, aménager, construisant ainsi un espace propre. Le bâtiment F est alors lieu de récupération d'une certaine autonomie, d'une intimité jusque là perdue.

Ressource d'espace, le bâtiment peut également apparaître comme ressource sociale, support de liens d'entraide, de solidarité. Enfin, il apparaît comme support pour l'action collective.

Par ces multiples aspect, il permet à l'individu de se (re)approprier son vécu, de refuser d'accepter passivement les jeux des forces sociales. En ce sens il peut être pensé comme lieu de résistance¹⁵.

emploi dans le pays d'accueil) qui le caractérisent, il s'agit d'ajouter les variables d'origines (pays d'origine, niveau d'étude, raison du départ...

¹⁵ à propos du squat comme lieu de résistance, voir BOUILLON Florence, « Des migrants et des squats : précarités et résistances aux marges de la ville », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol.19, n°2, sept.2003, pp.23-46

L'enjeu de cette étude est donc de mettre en évidence les possibilités de jeu et de stratégies dont disposent individuellement et collectivement les squatters du bâtiment F. Que permet la vie dans ce bâtiment ? A quelles conditions ?

On analysera ainsi les multiples expériences des squatters en privilégiant les stratégies de récupérations et d'appropriations mises en œuvres, au regard des multiples contraintes qui s'imposent à eux.

Cette étude implique de prendre en compte les pratiques quotidiennes des habitants, dans une perspective « micro-sociologique » qui justifie le choix d'une approche interactionniste.

En outre, cette approche permet de saisir la question de l'identité et du moi non comme problème philosophique ou psychologique, mais comme une question typiquement sociologique¹⁶. L'identité n'est pas substantielle, mais par essence relationnelle, ce que je suis résulte de ce qu'autrui m'accorde. On pourra ainsi s'interroger sur les transformations qu'induit au niveau identitaire l'expérience du squat.

Néanmoins, mettre l'accent sur les expériences individuelles, les relations au quotidien ne signifie pas sous-estimer la réalité des rapports sociaux et des logiques d'ensembles. On a déjà évoqué l'influence des représentations sociales du lieu sur ses habitants. En outre, la manière dont ils perçoivent leur situation, se vivent comme squatter est étroitement dépendante de leur situation dans d'autres domaines (marché du travail, situation familiale)

Partant, il est apparu difficile d'isoler de notre étude la question du travail des habitants, de leurs rapports à la communauté d'origine, mais aussi les enjeux politiques et médiatiques qui se nouent autour d'eux...

Le choix d'une approche qui se réduirait à prendre pour unique objet d'étude des comportements dans un cadre défini peut ainsi limiter la compréhension des phénomènes locaux, dans la mesure où le sens que leurs attribuent les individus dépend de facteurs extérieurs. De plus, on prend le risque d'« attribuer à ce domaine une autonomie largement fictive et de renforcer ainsi la représentation d'un monde social s'émiettant en une pluralité de micro sociétés »¹⁷. Il s'agit d'un risque épistémologique mais aussi politique, étant donné la population que nous avons choisi d'étudier est une population sujette à discrimination et à des processus de marginalisation : G. Althabe montre qu'en mettant en scène un univers social singulier, et en étudiant son mode de fonctionnement, ses particularités locales, on risque de renforcer l'idée d'une différence, d'altérité radicale¹⁸. Or les squatters participent d'autres univers sociaux, ils sont aussi pour la plupart des travailleurs, inscrits dans des réseaux amicaux et familiaux...

¹⁶ STRAUSS Anselm, Miroirs et masques, une introduction à l'interactionnisme, Métailié, 1992 (1989)

¹⁷ ALTHABE, Gérard, « Le quotidien en procès », *Dialectiques*, n°21, 1977

¹⁸ « Les gens participent d'une pluralité d'appartenance et l'approche ethnologique entraîne leur enfermement dans un univers particulier, un univers social avec des identités particulières », Althabe, op.cit.

Nous avons donc suivi une approche que l'on peut approximativement qualifier d' « interactionnisme élargi », refusant le « découpage du social »¹⁹Le terme d'interactionnisme « élargi » souligne la volonté de mettre en rapport les expériences des individu au sein du bâtiment avec leur situation sociale, les comportements avec des représentations qui dépassent le cadre du squat. Il permet en outre de rendre compte de l'étude du comité de soutien, des médias, et représentants politiques, qui entrent en interaction avec certains habitants.

Après avoir brièvement présenté le bâtiment et ses habitants (*Avant propos*) et la manière dont s'est déroulé l'enquête (*Première partie*), on s'attachera à étudier ce que signifie vivre dans ce bâtiment sous trois angles particuliers :

- il s'agira de voir comment l'expérience du squat influence l'image d'eux-mêmes que se font les individus, et dans quelle mesure il est possible de lutter contre le stigmaté associé au bâtiment. En outre, on s'intéressera à la manière dont ces représentations individuelles conditionnent en partie l'appropriation de l'espace par les habitants. (*Deuxième partie*)
- On considèrera ensuite le squat comme « expérience collective », la manière dont les occupants du bâtiment F parviennent ou non à produire des règles et des normes concernant l'usage et la gestion des espaces communs. (*Troisième partie*)
- Enfin, on analysera la mise en place d'un mouvement de revendication par les résidents, le sens qu'ils y attribuent, et sa portée effective, afin de mesurer dans quelle mesure, et pourquoi le bâtiment F peut être pensé comme support à l'action collective. (*Quatrième partie*)

¹⁹ SCHWARTZ Olivier, « L'empirisme irréductible », postface à Niels Anderson, *Le Hobo*, Nathan, 1993

Avant propos :

Quelques précisions sur le bâtiment

I/ Une population hétérogène

Il est très difficile d'évaluer exactement combien de personnes habitent le bâtiment, et de se faire une idée sur la structure de cette population.

Néanmoins, on peut se faire une idée très générale du type de personnes qui occupent le bâtiment F grâce aux fiches individuelles de recensement qui ont été établies par la préfecture au cours du mois d'août 2004. L'individu devait indiquer la chambre qu'il occupe, le nombre d'occupant de la chambre, son sexe, son âge, sa nationalité, sa date d'arrivée en France, son précédent lieu de domicile, sa situation juridique (choix entre trois items : régulière, irrégulière, en cours de régularisation), sa situation familiale (choix entre marié avec enfant, marié sans enfant et célibataire), son état de santé (choix entre bon, mauvais, état grave nécessitant des soins). Il pouvait s'il le souhaitait écrire un petit « résumé de l'histoire personnelle ».

Près de 400 fiches ont été remises à la préfecture, j'ai pu avoir accès à 331 d'entre elles, et je voudrais ici donner quelques chiffres.

Nationalités	Ivoirienne	Maliennne	Autre pays d'Afrique noire	Algérienne	Française	Autres pays	Sans réponse	Total
	183 (39,7%)	173 (37,5%)	32 (7%)	30 ²⁰ (6,5%)	32 (7%)	6 (1,8%)	5 (1%)	461 ²¹

Situation	Irrégulière	En cours de régularisation	Régulière	Non réponse	Total
	165 ²² (49,9%)	68 ²³ (20,5%)	96 (29%)	2 (0,6%)	331

Malgré leur fort degré d'imprécision, ces chiffres permettent néanmoins de mettre en avant la majorité de personnes en situation irrégulière. Cette situation peut résulter de parcours variés : arrivée clandestine en France, expiration du visa d'entrée, personne déboutée du droit d'asile²⁴...

²⁰ Les Algériens ont très peu participé au recensement. Ce chiffre est donc clairement sous-évalué. Je pense qu'il doit tourner autour de 100

²¹ Pour ce tableau : prise en compte d'une fiche par chambre, considérant que tous les habitants déclarés sont de la même nationalité que celui qui a rempli : a fiche (je ne connais que deux exception à cette « règle »). Permet de passer de 331 fiches à 461 personnes.

²² Ce chiffre est vraisemblablement bien plus élevé, les non-recensés étant des personnes en situation irrégulières

²³ Dont 32 ivoiriens : probablement demandeurs d'asile

En ce qui concerne les personnes en situations régulières, il faut rappeler que ce statut est souvent provisoire. Certains bénéficient de nationalité française, acquise ou de naissance, d'autres du statut de réfugié, mais la plupart n'ont qu'un titre provisoire de séjour.

Enfin, le nombre relativement élevé de personnes « en cours de régularisation », dont la plupart sont vraisemblablement des demandeurs d'asile invite à s'attarder un peu sur la situation de ces derniers. Les demandeurs d'asile représentent la majorité des nouveaux entrants « officiels » en France, et incarnent donc une nouvelle figure de l'immigration, alors que l'immigration de main-d'oeuvre est officiellement arrêté depuis 1974. Etre demandeur d'asile ne garantit le droit de rester sur le sol français que si le statut de réfugié est accordé par l'OFPRA²⁵ ou en recours par la CRR²⁶. L'ensemble de la procédure de demande d'asile conventionnel dure en moyenne 21 mois et peut aller jusqu'à trois ou quatre ans, en cas de recours. Il s'agit d'une véritable période de « non-droits », durant laquelle la personne n'est pas expulsable, mais ne peut travailler. Les demandeurs d'asile conventionnel ont droit à un hébergement en centre spécialisé, les CADA, ainsi qu'à des allocations financières censées compenser l'absence de ressources. Ils n'ont droit par contre ni aux prestations familiales, ni aux minima sociaux.

II/ Une brève histoire du bâtiment F, ou comment un squat a-t-il pu voir le jour au cœur d'un campus

Si la littérature sur le logement des immigrés²⁷ est relativement vaste, on en sait beaucoup moins sur ceux qui justement n'ont pas de logement. Ceci est en particulier vrai de ceux qui n'entrent pas dans les statistiques, c'est-à-dire les sans papiers. Et pourtant ils sont là, parfois chez des proches, en foyer, dans des squats et souvent dans la rue

Quelques chiffres permettent d'appréhender l'ampleur du phénomène. En Ile-de-France, on recense entre 1800 et 2000 logements dans des squats collectifs, ce qui représente une population de l'ordre de 6700 à 7500 personnes. L'ensemble de la région est concerné, mais plus particulièrement Paris avec 800 squat et la Seine Saint Denis (400 squats). Les familles originaires d'Afrique noire y sont les plus nombreuses²⁸. Autre exemple, sur 2000 personnes accueillies quotidiennement par Emmaüs France,

²⁴ En appliquant une moyenne des taux de rejet de demande depuis 1998 et en utilisant l'estimation selon laquelle 75% des déboutés demeurent en France, certaines études que plus de 100 000 personnes « sans papiers » en France sont issues de la demande d'asile.

²⁵ office Français de Protection des Réfugiés et Apatride

²⁶ Commission de Recours des Réfugiés

²⁷ En particulier tout ce qui concerne la discrimination spatiale, les phénomènes de discriminations, de relégation...

²⁸ Source : - 8^e rapport du haut comité pour le logement des personnes défavorisées, *Vers un droit au logement opposable*, octobre 2002

1000 dans les accueil de jour, 1000 dans les accueils de nuit, parmi les premier on recense 80% d'étranger, et 60% parmi les seconds.²⁹

le « 115 », numéro d'appel gratuit qui a pour mission de recevoir toute demande au titre de l'urgence. Les demandeurs d'asile absorbent 50% de l'activité du service.

Autre exemple : la sollicitation d'Emmaus France, 2000 personnes par jour, 1000 dans les accueils de jour et 1000 dans les accueils de nuit. Parmi les premiers, 80% d'étrangers, et 60% parmi les seconds.

Cependant, la naissance d'un squat résulte d'une rencontre entre une demande de logement et un bâtiment vide. Les difficultés de logement nous éclairent sur la demande, mais comment ce bâtiment de 5 étage situé en plein campus universitaire a-t-il pu être squatté ?

Il s'agit d'une histoire assez complexe, dans laquelle différents facteurs, politiques, économiques entrent en jeu. Nous n'en présentons ici que les grandes lignes.

Le campus de Cachan a été crée à la fin des années 1950. L'Ecole Normale Supérieure, alors nommée ENSET (Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique) s'y installe en 1956. C'est à ce moment que sont construits les bâtiments F (pour les filles) et G (pour les garçons).

Ces bâtiments, propriétés de l'ENS, sont vendus au CROUS au début des années 1990. Celui-ci souhaite augmenter la capacité d'hébergement de la résidence universitaire, qui compte alors 950 logements, répartis dans trois bâtiments (F,G et M). Peu de temps après la transaction, des plafonds s'écroulent dans le bâtiment G. Celui-ci est donc partiellement rénové. De même, le bâtiment M sera entièrement réhabilité. En revanche, afin d'éviter d'avoir à entreprendre d'autres travaux de rénovation, le CROUS décide de détruire le bâtiment F. La restructuration du site est arrêté en 1996. Après concertation avec la municipalité de Cachan, le CROUS fixe le nombre de chambres à 1348, qui seront répartis dans les deux bâtiments rénovés et six nouveaux bâtiments (A,B,C,H,I,J).

Les travaux sont menés conjointement par la SCIC³⁰ (maître d'ouvrage) et le CROUS (gestionnaire), avec les subventions de la région et la garantie des emprunts par la ville de Cachan. La livraison du premier des nouveaux bâtiments étant prévu pour début 2003, le CROUS et l'administration de l'ENS entreprennent de vider le bâtiment F. Les étudiants seront relogés dans le nouveaux bâtiment ou dans le bâtiment G.

Si le « transfert » de la plupart des habitants se fait sans difficultés, le cas d'une quarantaine d'étudiants en situation précaire pose problème. A ceux qui, entrés régulièrement, se trouvent en situation d'endettement vis-à-vis du CROUS s'ajoutent les « irréguliers », étudiants non-déclarés dans les fichiers du CROUS, qui squattent les chambres libres.

²⁹ Source : MAUREL Elisabeth, « Immigration et sans abris » Rapport pour l'observatoire européen sur les sans-abri, novembre 2002.

³⁰ Créée en 1954 après l'hiver terrible et l'appel de l'Abbé Pierre pour donner un logement à ceux qui n'en n'ont pas, la SCIC s'est fixé deux orientations : la construction de logements nouveaux propriétés pour les ménages à revenus moyens et la croissance externe par l'achat de Sociétés Anonymes d'HLM et leur développement. Avec 126 156 logements au 1er janvier 2004, SCIC Habitat et ses 14 SA d'HLM constituent le 2^{ème} bailleur social de France.

Il semble ces « étudiants-squatters » n'aient pas élus domicile dans le seul bâtiment F. Plusieurs témoignages d'élèves indiquent que certaines chambres des bâtiments G et M sont alors occupées illégalement. Le CROUS tente de faire partir les résidents du bâtiment F, d'abord par le discours, comme en témoigne cet extrait du compte rendu Conseil de résidence du CROUS, datant du 22 janvier 2003 : « le CROUS a demandé de l'aide à la mairie pour la prise en charge et le relogement des résidents irréguliers du F. La réponse a été négative. Par contre, les contact avec les foyer de jeunes travailleurs permettront sans doute de reloger ceux qui sont salariés dans les foyers des communes voisines (...) Le CROUS souhaite que les résidents cherchent une solution de relogement, ils ont été avertis de la destruction prochaine du bâtiment (...) indique que si nécessaire un processus juridique sera engagé ».

En février 2003, afin d'éviter que le nombre de squatter n'augmente, et d'inciter les occupants à partir, le Conseil de Résidence décide de durcir son action : « on avait décidé que quand les locataires s'en allaient on enlevait les portes, mais comme y'avait un chantier juste à coté, ils ont piqué les portes ailleurs (...) quand on a vu qu'ils remettaient les portes, ils ont fait enlever les portes, le bidet, le lavabo, les fenêtres, l'électricité (ampoules et coupé fils) et muré les portes.³¹ » Mais les résidents entrés au F légalement et qui ne le quittent pas pour des raisons financières³², bénéficient de la trêve hivernale. Par conséquent, le CROUS ne peut procéder à leur évacuation, pas plus qu'il n'est autorisé à couper l'eau, l'électricité et le chauffage. Pour les mêmes raisons, le projet de démolir deux accès est abandonné, la loi imposant de conserver les issues de secours.

Le CROUS entreprend alors d'évacuer la totalité du 5^e étage, et d'en bloquer l'accès, il obtient des résidents qu'ils s'installent dans les autres étages. Outre le fait que le 5^e étage est considéré comme dangereux (problèmes d'infiltrations d'eaux, effondrement d'un plafond), l'idée est de fermer progressivement le bâtiment, étage par étage. Le Cours parvient à obtenir des squatters qu'ils n'occupent pas le rez-de-chaussée où certains services administratifs sont encore situés.

Le nombre de squatters augmente brutalement au printemps 2003. Cet afflux entraîne une diversification considérable de la population du bâtiment : ce ne sont plus seulement des étudiants, mais des travailleurs, des femmes et des enfants qui vivent désormais au bâtiment F.

Le squat étant devenu plus visible, du fait de cette nouvelle population, les rumeurs sur le campus vont bon train. On parle de mafias, de réseaux de prostitutions et de marchands de sommeil. Il est difficile de démêler le vrai et le faux dans ces propos, et il ne nous appartient pas de produire une vérité à ce sujet.

Néanmoins, de nombreux témoignages corroborent le fait que l'accès aux chambres ait été contrôlé. Il semble qu'une poignée d'individus se soient approprié les chambres vides et les aient loués ou revendus aux arrivants. Le procédé s'est transmis, puisqu'il est arrivé que ceux qui quittent leur

³¹ Extrait d'entretien avec un ancien élève de l'ENS Cachan, membre du conseil de résidence durant l'année 2002-2003.

³² La plupart sont endettés vis-à-vis du CROUS, ils doivent donc attendre d'avoir un rendez-vous, de trouver des solutions pour échelonner leurs dettes...

chambre par la suite la revendent. Ces pratiques d'achat méritent d'être soulignées dans la mesure où elles témoignent de ce que F.Bouillon appelle les « inégalités de l'illégalité », et renforcent la conviction de certains de leur droit à rester dans le bâtiment.

Au cours de l'été 2003, la population continue d'augmenter, notamment suite à l'évacuation d'un squat à Saint-Denis. La pression démographique étant trop forte, les habitants décident d'ouvrir le 5^e étage. Peu de temps après, les cuisines d'étages sont aménagés en chambres.

Au printemps 2004, des élèves de l'ENS Cachan adressent une lettre ouverte au Ministre de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche. Dénonçant les conditions de vie sur le campus³³, ils consacrent tout un paragraphe à la description de ce squat³⁴ qui contribuerait à faire des lieux un « *authentique bidonville moderne* ». Trois semaines plus tard, le directeur du CROUS de Créteil est démis de ses fonctions et remplacé.

Le nouveau directeur entend sortir de l'immobilisme qui a contribué à faire « pourrir » la situation. Jusqu'à présent, le CROUS, la SCIC et l'ENS Cachan n'avaient de cesse de se renvoyer la responsabilité. A ces conflits d'institutions s'ajoutaient des conflits de personnes, entre le précédent directeur et le secrétaire général du CROUS. Enfin, comme le souligne cet élève de l'ENS : « *ils ne viraient pas les squatters du F, ne les gens qui squattaient dans les autres bâtiments ? Mais qui ça dérange ? C'est pas au bord de la route, c'est pas au milieu de Paris, tout le monde a laissé pourrir le truc* ». Or les médias, alertés par des élèves commencent à s'intéresser à la question. Tous ces éléments contribuent à une mobilisation des autorités.

Début avril, le maire de Cachan saisit les services préfectoraux d'un rapport de constat d'insalubrité. Le CROUS obtient ainsi une décision d'expulsion du tribunal administratif de Melun, et demande à l'Etat de lui assurer le concours de la force publique pour son exécution.

Le 6 mai 2004, le jugement est affiché sur les murs du bâtiment. Aussitôt les habitants et des associations se mobilisent, pour donner naissance le 15 mai à un comité de soutien et au « Collectif des 1000 » (collectifs des résidents).

Entre temps, le CROUS a terminé de déplacer ses services du rez-de-chaussée du F vers les nouveaux bâtiment. L'espace libéré est immédiatement occupé par de nouveaux arrivants.

Au cours des mois de juin et juillet, le comité de soutien et le collectif des 1000 rencontrent le chef de cabinet du préfet du Val-de-Marne ainsi que le maire de Cachan. La décision est prise d'effectuer un recensement des résidents du bâtiment F, afin de traiter au cas par cas les dossiers. Une cellule associant les travailleurs sociaux et la préfecture est mise en place par le CROUS dans le bâtiment G. Le recensement débute en août 2004 pour s'achever en septembre.

³³ « Lorsqu'on arrive dans cette prestigieuse école, tout nouvellement admis, après un concours difficile, on déchant particulièrement vite quand à la qualité de vie sur ce campus »

³⁴ « sur ce campus se cotoient le quart-monde et les élèves d'une prestigieuse école. (le bâtiment F) est aujourd'hui le théâtre de la plus triste misère. »

Questions de méthodologie

Ce travail repose sur une enquête de terrain réalisée entre septembre 2004 et mars 2005. Il ne s'agit pas d'une enquête par entretiens ni à proprement parler d'une enquête ethnographique, si l'on définit celle-ci comme « *une investigation approfondie qui repose sur une insertion de longue durée du chercheur dans un monde social où tout le monde se connaît, même indirectement* »³⁵. En effet, ma présence sur le terrain était relativement discontinue. De plus, la période d'enquête est trop limitée pour parler de longue durée. J'ai malgré tout tenté d'appliquer les principes de l'enquête ethnographique. Au cours de ces 6 mois, j'ai tenu un journal de terrain où je notais, dans la mesure du possible le soir même, les événements de la journée, les conversations, mes observations, mais aussi hypothèses et états d'âme.

Adopter la posture ethnographique en termes de production de sources implique de conserver la même posture lorsqu'il s'agit d'analyser les matériaux recueillis et de produire des résultats. Or la dimension irréductiblement empirique³⁶ de la pratique ethnographique nécessite de tenir compte de contraintes méthodologiques particulières : il s'agit de critiquer, d'évaluer constamment ses résultats, tout en acceptant une part de « bricolage » et d'incertitudes. La posture critique vis-à-vis des matériaux produits passe d'abord par une analyse de leurs conditions de production, c'est-à-dire de la situation d'enquête (I). Ce terme désigne à la fois le type de terrain, la durée de l'enquête, les conditions matérielles mais aussi les relations établies entre enquêteurs et enquêtés³⁷. Il s'agit de prendre en compte à la fois le comportement des enquêtés, les effets induits par la présence de l'enquêteur, mais aussi le comportement de l'enquêteur, c'est-à-dire « *ses angoisses, ses manœuvres, ses défenses, ses stratégies de recherches* »³⁸.

Une fois les conditions de production explicitées, on peut s'interroger sur la production elle-même (II). Quels matériaux ont été recueillis ? Pourquoi ? Comment ?

³⁵Florence WEBER, *Le travail à-côté. Etude d'ethnographie ouvrière*, INRA, Editions EHESS, 1989

³⁶ J'emprunte beaucoup dans le développement qui suit au texte d'Olivier Schwartz, qui utilise le terme « empirisme » au sens d'une « image non sublime du savoir », Olivier SCHWARTZ, « L'empirisme irréductible », postface à Niels Anderson, *Le Hobo*, Nathan, 1993

³⁷ « *Parce que la présentation de soi de l'enquêté dépend de la représentation qu'il se fait de l'enquêteur et de la situation d'enquête, l'analyse de la situation d'enquête est une condition nécessaire à l'intelligibilité des matériaux recueillis* », Gérard MAUGER, « Enquêter en milieu populaire », *Genèses* 6, décembre 1991

³⁸ George DEVEREUX, *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*, Flammarion, 1980 (1967)

I/ Les conditions d'enquête

J'ai effectué mon travail de terrain proprement dit de septembre 2004 à mars 2005. J'ai ensuite continué à me rendre de façon régulière au bâtiment F, puisque j'avais commencé à y donner des cours d'alphabétisation. Durant les premiers mois d'enquête, je me rendais sur place de façon quasi quotidienne, pour des « visites » qui duraient de 3 à 6 heures. Puis ces visites se sont espacées, jusqu'à devenir simplement hebdomadaires au cours des deux derniers mois. Bien qu'essayant de varier les heures et jours de présence sur le terrain, dans la limite d'un emploi du temps d'étudiant, j'ai été majoritairement présente les après-midi de semaine, peu en soirée, rarement le matin, et seulement deux fois le week-end. Ceci constitue une limite³⁹ évidente à l'exhaustivité de mes observations, limite que j'ai tenté de garder à l'esprit en développant mes analyses. Il n'y a donc pas eu à proprement parler d'insertion durable sur le terrain. Néanmoins, j'ai réussi à nouer des contacts plus ou moins approfondis avec une quarantaine d'habitants et à être acceptée dans des petits groupes d'interconnaissance.

1) L'entrée sur le terrain

J'avais initialement choisi de travailler sur le comité de soutien qui encadre les habitants du squat dans toutes les actions menées pour régulariser leur situation (manifestations, dialogue avec la préfecture, pétitions...). Si de nombreuses associations se sont déclarées membres de ce comité, celui-ci regroupe au quotidien à peine une dizaine de personnes, qui se réunissent tous les lundis soirs dans le bâtiment F. Il s'agit pour la plupart de professeurs, se consacrant à l'action militante et politique parallèlement à leurs occupations professionnelles. Etant moi-même originaire de Cachan⁴⁰, il m'a été facile de nouer des contacts avec eux et de participer en tant qu'« apprentie sociologue » à leurs réunions hebdomadaires. Néanmoins, j'ai très rapidement décidé de changer de focalisation et de m'intéresser aux habitants du bâtiment F plutôt qu'aux membres du comité. J'avais en effet à ma disposition une configuration sociale assez inhabituelle et le temps nécessaire pour mener une étude, puisque l'évacuation initialement prévue pour début octobre avait été repoussée à une date indéterminée.

³⁹ La vie au squat est rythmée de façon assez spécifique. Selon les heures, les personnes présentes au squat ne sont pas les mêmes, les ambiances varient – les couloirs s'emplissent d'enfants après 17h, les gens sortent plus souvent dans le couloir pour discuter en début de soirée...

⁴⁰ C'est d'ailleurs par un réseau de connaissances locales que j'ai appris l'existence de ce squat. Depuis le printemps 2003, j'étais informée par mail de la situation sur place.

Mais choisir un terrain n'est pas tout, encore faut-il pouvoir y entrer ... J'avais dès le départ mis en place une double stratégie : passer par le comité de soutien en bénéficiant de son éventuel « capital sympathie » auprès des habitants, et tenter parallèlement de nouer des contacts par moi-même. J'ai vite constaté que l'étiquette « comité de soutien » non seulement ne m'aidait guère, mais de plus m'était parfois défavorable. Dans les premiers temps de mon enquête, le comité n'avait que très peu d'impact sur les habitants, la communication passait mal et il n'y avait pas plus d'une dizaine de résidents aux réunions du lundi. En outre, certains s'en méfiaient, suite à une série de malentendus⁴¹. J'ai donc décidé à ce point de l'enquête de prendre clairement mes distances. Néanmoins, à partir de fin novembre, les relations entre les habitants et le comité se sont nettement améliorées, les réunions du lundi soir attiraient de plus en plus de monde et, alors, ma présence à ces réunions et aux différentes manifestations a joué en ma faveur. C'est ainsi que j'ai gagné la confiance de Konaté, le principal représentant du bâtiment. Celui-ci s'était toujours montré très méfiant à mon égard, fuyait les contacts, et je désespérais de pouvoir un jour l'approcher. Mais fin novembre, j'ai participé à une manifestation des squatters à laquelle aucun des membres du comité de soutien n'avait pu venir. J'étais donc en quelque sorte le seul « soutien extérieur ». Konaté m'a confié plus tard avoir été très touché de voir que je m'étais déplacée, et c'est à ce moment qu'il a vu que j'étais « de leur côté ». A dater de ce jour, nos relations se sont développées, toujours en liaison avec les actions du comité de soutien. J'ai, par exemple, pu passer une soirée chez Konaté à peindre des banderoles pour une manifestation.

Consciente des limites d'une entrée par le seul comité de soutien, j'avais d'autre part décidé de me rendre au bâtiment plusieurs fois par semaine, à divers moments de la journée, dans le but d'y rencontrer des habitants du squat. Toute occasion était bonne à saisir : aider des gens à monter leurs courses, s'introduire dans des petits groupes informels de conversation devant l'entrée, errer dans les couloirs jusqu'à ce que quelqu'un m'adresse la parole... J'ai ainsi réussi à nouer plusieurs contacts qui me servaient de « point d'appui » dans les premiers temps. Quand je me rendais au bâtiment F, j'avais toujours une ou deux personnes chez qui frapper, avec qui boire un café, discuter, ou même dîner.

Ces deux « stratégies » élaborées de manière consciente, véritables « plans de bataille » fonctionnaient de manière très satisfaisante, mais avaient un défaut majeur : je ne rencontrais que des hommes. Lors des réunions du comité ou des manifestations, les femmes n'étaient pas toujours présentes, et lorsqu'elles venaient, elles restaient entre elles, parlant leur dialecte, ne me prêtant pas la moindre attention. Les tentatives de contacts lors de mes visites solitaires au bâtiment furent encore plus désastreuses : les femmes qui ne travaillent pas, c'est-à-dire susceptibles d'être présentes en journée, ne sortaient pas discuter devant le bâtiment comme les hommes, mais restaient en général dans leur chambre. Le salut vint par hasard, à la fin du mois d'octobre. J'errai dans le couloir du 5^e étage, en

⁴¹ Ces points concernant les rapports entre le comité de soutien et les résidents sont développés dans la partie IV.

attendant qu'arrive un Malien avec qui je devais faire un entretien. Voyant une femme balayer devant la porte en face, je lui ai demandé si elle le connaissait et quand il rentrait. N'ayant visiblement pas compris un seul mot de ce que je lui demandais, elle appela son mari. Je répétais ma question, il me répondit qu'il le connaissait très bien, il leur avait confié ses clés avant de sortir, qu'il n'allait pas tarder à rentrer et que je n'avais qu'à attendre chez eux son retour. C'est ainsi que je fis la connaissance d'Assitan et de son mari. A peine installée chez eux, Assitan me demanda, toujours par l'intermédiaire de son mari, si je pouvais lui donner des cours d'alphabétisation et de français. J'ai évidemment accepté tout de suite, trop heureuse d'avoir enfin une entrée vers les femmes. Je ne crois pas qu'elle m'aurait adressé cette demande si elle n'avait pas vu que je connaissais leur voisin. Les cours commencèrent le lundi suivant. Au début fin des semaines, la nouvelle se répandit au sein des femmes de l'étage, puis du bâtiment, qu'une étudiante donnait des cours. D'une « élève » au départ, les effectifs sont montés à six, et j'ai acquis ma place au sein du groupe des femmes maliennes, qui se mirent à me saluer lorsque je les croisais dans le couloir. J'ai pu passer chaque lundi après-midi, deux à trois heures, parfois plus, dans la chambre d'Assitan ou d'une de ses amies, à lire, écrire, mais aussi à discuter. A partir de décembre, j'ai même régulièrement partagé leur repas. Ces moments m'ont permis de mieux connaître la situation de ces femmes, mais aussi d'apprendre beaucoup sur les relations de voisinage, puisque je pouvais relever le va-et-vient incessant de voisins, cousins ou amis dans la chambre, venus demander un service, raconter une nouvelle, regarder la télé ou utiliser le micro-ondes...

2) Les incertitudes de la relation d'enquête

Pour étudier un groupe social il faut l'observer, mais l'observer c'est le perturber : on peut résumer ainsi le bien connu « paradoxe de l'observateur ». La « neutralité » de l'enquêteur, la « transparence » des situations de communications au cours de l'enquête sont illusoire, aussi faut-il en prendre son parti. S'il semble impossible de neutraliser la présence de l'enquêteur, on peut du moins tenter d'en maîtriser les effets. D'une part en prenant comme objet même d'analyse la « situation sociale particulière qu'est la situation d'enquête »⁴², d'autre part en tentant de « manipuler » la manière dont l'enquêté la perçoit, afin par exemple de limiter les effets de violence symbolique. Mais dans quelle mesure l'enquêteur peut-il maîtriser l'image qu'il donne aux enquêtés ? Ce qui finit par normaliser la présence de l'enquêteur, c'est que les enquêtés finissent par lui attribuer une case, transférable dans leur univers cognitif, leur permettant de se représenter ce qu'il fait, ce qu'il faut lui dire ou lui montrer. Cette catégorisation est fonction de la présentation que fera l'enquêteur de lui-même et de son travail, mais aussi de tout ce qu'il laissera voir et qu'il ne peut maîtriser : sexe,

⁴² G. MAUGER, *op.cit.* Dans l'analyse des propos tenus par les enquêtés, il m'a fallu tenir compte du fait que leur production a été pour une partie influencée par la représentation qu'ils se faisaient de ma personne.

âge, couleur, manière de parler, *hexis* corporelle... Pour trouver sa place sur le terrain, l'enquêteur doit faire avec ce qu'il est, toute la difficulté étant de se faire accepter dans un rôle qu'il juge acceptable.

a) *De la journaliste à l'étudiante*

Mon travail de « présentation de soi » sur le terrain a d'abord été un travail de négation d'identités. Il s'agissait de montrer que « je n'étais pas » ceci ou cela. La première figure repoussoir était celle du journaliste à laquelle les résidents m'identifiaient spontanément. Par son aspect peu conventionnel, le squat attirait en effet régulièrement des journalistes de toutes sortes, qui étaient ainsi devenus une catégorie d'individus connue pour les résidents. De ce fait, il était facile de me considérer comme l'un des leurs, me voyant poser des questions, prendre des notes aux réunions, déambuler dans les couloirs avec mon éternel cahier à la main. Echapper à cette catégorisation fut pour moi aussi difficile que nécessaire. Nécessaire, parce qu'il m'importait d'être perçue pour ce que j'étais – une étudiante – mais aussi parce que la plupart des résidents avaient une image relativement mauvaise des journalistes par peur de la médiatisation ou suite à des expériences négatives (propos déformés, images volées...). Difficile, parce que les individus ont tendance à rabattre l'inconnu sur le connu. Pour des gens qui avaient à peine entendu parler de l'université, encore moins d'un mémoire de maîtrise et pas du tout de sociologie, il était difficile de comprendre ce que je venais faire là. Ils avaient, de fait, tendance à me classer dans la catégorie qui, parmi celles qu'ils avaient à leur disposition, semblait me convenir le mieux, c'est-à-dire journaliste. J'ai également dû lutter, dans une moindre mesure, contre l'étiquette « assistante sociale », que l'on m'assignait souvent du fait de ma couleur et mon sexe. Mais cette catégorie disparut vite du fait de ma participation aux manifestations.

Finalement les résidents m'acceptèrent comme « étudiante », ce statut assez flou permettant de limiter certains effets induits par ma présence en tant qu'observatrice, puisque souvent je n'étais pas perçue comme telle. Parfois j'apparaissais comme seul membre du comité de soutien, lorsque j'assistais aux manifestations par exemple, ou comme seule étudiante, lorsque je donnais les cours de français. Bien qu'ils sussent que j'effectuais un travail de recherche sur le bâtiment, les habitants oubliaient souvent que c'était là la cause première de ma présence ici. Ils me questionnaient parfois sur « mes études », au sens large, comme ils m'interrogeaient sur ma santé (« *et les études, ça va ? et la santé ?* »). Seuls quelques-uns me questionnaient de temps à autre de manière plus précise, me demandant où en était « mon livre », sorte de terme-compromis sous lequel ils avaient fini par classer mon travail⁴³.

⁴³ Konaté m'appela un jour au téléphone : « *J'ai entendu dire que tu écrivais un roman. J'ai beaucoup de choses à dire pour ton livre, il faut que l'on se rencontre* ». C'est ainsi que j'ai pu obtenir un entretien enregistré avec lui... (je lui ai néanmoins ré-expliqué précisément les tenants et les aboutissants de mon travail avant d'effectuer l'entretien)

b) Du sexe de l'enquêteur

Malgré ces quelques avantages liés au flou du statut, je n'ai jamais cherché à en jouer, tendant au contraire à toujours affirmer le plus nettement possible ma position de chercheur afin de lutter au maximum contre les effets négatifs de l'indétermination. Comme l'a souligné Pierre Fournier⁴⁴, la relation d'enquête ethnographique à découvert se forme autour d'un « contrat incomplet » entre enquêteur et enquêté. Il existe toujours une indétermination, même après formulation du contrat. L'enquêté va alors tenter de compléter la relation incomplète à partir de ce que l'enquêté laisse voir immédiatement. Dans certains cas, ce que peut dire l'enquêteur ne vient qu'après, en complément ou peut même être quasiment oblitéré. Dans ma situation, bien que je me sois maintes fois présentée comme « étudiante en sociologie rédigeant un mémoire », il semble que certains enquêtés – en particulier des hommes – soient restés sourds à cette présentation, préférant me classer selon ma couleur, mon sexe et mon âge. Toutes ces caractéristiques faisaient potentiellement de moi la fiancée idéale : jeune et qui plus est, blanche, donc moyen éventuel de progression sociale et d'accession à la nationalité française pour les hommes en situation irrégulière. A tout ceci s'ajoutait un double « effet de rareté » : non seulement j'étais la seule jeune femme blanche à fréquenter le bâtiment, mais en plus j'étais une femme non-mariée dans un univers où la proportion d'hommes célibataires ou « célibatairisés » était élevée.

Certes, cela a pu jouer en ma faveur dans les premiers temps, beaucoup d'hommes venaient me parler spontanément et les contacts étaient faciles à nouer. Mais très vite cependant, cet état de fait s'est avéré difficile à supporter, et je me suis trouvée, malgré moi, confrontée à des situations extrêmement délicates. A de nombreuses reprises, le fait de voir régulièrement un enquêté, d'effectuer des entretiens avec lui ont entraîné des quiproquos terribles. Oubliant que si je m'intéressais à eux, c'était pour mon étude, ceux-ci interprétaient mon attitude comme le signe d'un intérêt manifeste et n'hésitaient pas à me déclarer leur flamme ou à me demander en mariage. J'ai dû à plusieurs reprises interrompre brutalement tout contact avec des enquêtés, bien incapable de gérer autrement ce type de problème. Certains n'attendaient même pas d'avoir « fait connaissance » et me guettaient à la fin des réunions du comité de soutien pour me demander mon numéro, un rendez-vous, ou me proposer le mariage... La situation se répétant malgré mes multiples précautions⁴⁵, j'ai été tentée d'abandonner le terrain, me sentant trop mal-à-l'aise.

⁴⁴ Tout le développement qui suit s'appuie sur l'intervention de Pierre FOURNIER « Le sexe et l'âge de l'ethnologue, éclairant pour l'enquêté, contraignant pour l'enquêteur », le 17 septembre 2004, lors du colloque « Ethnografeast II- la fabrique de l'ethnographie », à l'ENS Paris.

⁴⁵ Insister sur ma présence « à titre professionnel », déclamer haut et fort que j'allais me fiancer, efforts vestimentaires pour rester au minimum de mon potentiel de séduction...

Bien que les effets du sexe dans la relation d'enquête aient été maintes fois soulignés, il me semble que les enjeux liés aux rapports hommes/femmes ont été insuffisamment mis en avant, en particulier lorsque l'enquêteur est une enquêtrice. La relation d'enquête est certes une relation sociale à part, extraordinaire, mais dont les rapports sociaux de domination ne sont pas exclus. Un enquêté, issu d'un milieu défavorisé, doté d'un capital culturel et économique plus faible que l'enquêteur, a de grandes chances de se trouver intimidé par cette relation très inégale⁴⁶. Certains enquêtés peuvent alors développer des stratégies de compensation de la domination : insistance sur l'âge ou la maturité si l'enquêteur est jeune, imposition de la force physique comme critère d'évaluation de la « valeur » de chacun... Tout ceci est bien connu et a été parfaitement explicité par plusieurs chercheurs.

Dans le cas des rapports de genre, les choses sont peut-être plus complexes. Vouloir quitter le registre de l'entretien pour celui de la séduction peut évidemment s'interpréter comme une tentative de retournement de la domination sociale. En insistant sur la différence des sexes, l'homme tente de recouvrer sa position socialement dominante face à la femme, et donc d'annuler, ou tout du moins réduire, l'écart social qui existe entre eux. De ce point de vue, il ne s'agirait que d'une stratégie parmi d'autres pour rendre la situation d'enquête acceptable. Mais concernant les enquêtes en milieu défavorisé, ce « détournement » de la relation d'enquête peut prendre un autre sens. L'enquêtrice devient petite amie, épouse ou fiancée potentielle, c'est-à-dire un moyen parmi d'autres de « s'en sortir ». « *Dans l'univers de la survie, toute ressource est bonne à prendre et les offres matrimoniales représentent une perche parmi d'autres pour « recommencer une vie normale »* »⁴⁷. Dans un cas comme dans l'autre, il y a négation de la relation d'enquête, l'enquêté ne voit, ou ne veut voir, que la femme et pas l'enquêteur. Dans cette annihilation même de son statut, l'enquêtrice subit une certaine violence. Elle se voit brutalement renvoyée à sa condition de femme, considérée ici comme seul mode valide de présentation de soi, au détriment de ses acquis professionnels. Cette situation est non seulement subjectivement difficile à vivre pour l'enquêtrice, mais elle influence aussi sur un plan objectif la recherche. L'entretien peut s'en trouver dénaturé et l'intérêt des propos recueillis est souvent bien faible (l'enquêté se vante, élude les questions...). Dans certains cas, l'enquêtrice n'a d'autre choix que de renoncer à effectuer des entretiens. Dans *Le travail-à-côté*, Florence Weber évoque la façon dont elle fait « *le difficile apprentissage d'être une jeune femme célibataire (...) dans un milieu ouvrier* ». Son statut de femme et les confusions dans la relation d'enquête qu'il induit lui « interdisent » d'effectuer des entretiens dans le cadre du comité de quartier dont elle était devenue membre⁴⁸. Bien que l'existence de barrières plus ou moins institutionnalisées entre les sexes, limitant

⁴⁶ « *L'expérience de terrain montre que (...) aucun des enquêtés n'échappe réellement à la domination* », (G. MAUGER, op.cit.)

⁴⁷ Patrick BRUNETEAU et Corinne LANZARINI, « Les entretiens informels », *Sociétés Contemporaines* (1998), n°30

⁴⁸ « *Il me devint tout à fait impossible de faire un entretien avec les gens que je rencontrais dans ce cadre (« mais tu dragues ! »). Tant que je restais dans ce quartier, j'en fus réduite à des notes sur ce que je faisais, sur*

le champ d'investigation de l'enquêteur, ne soit plus à démontrer et qu'elle vaille pour toutes les sociétés⁴⁹, j'ai tenu à rappeler la violence qu'elle peut induire.

Cependant, être une femme peut aussi bien constituer un atout qu'un inconvénient. Dans le cadre de mon terrain, j'ai ainsi pu accéder à un degré d'intimité avec les femmes africaines qu'aucun homme n'aurait pu atteindre. Elles se changeaient devant moi, me montraient leurs toilettes, parlaient d'hommes, de mariage... toutes sortes de pratiques et de discussions qui ne se font « qu'entre femmes ». Néanmoins, la barrière se trouve parfois là où on ne l'attend pas. Lorsque l'enquêtrice doit réorienter sa recherche, lasse d'être prise pour ce qu'elle n'est pas, elle se heurte à une barrière d'autant plus douloureusement qu'elle ne la voyait pas.

c) *Le procès de « la France »*

Parmi mes autres caractéristiques, ma couleur joua un rôle très important. Non qu'elle fût un handicap, mais elle eut des effets significatifs sur le contenu des entretiens et des discussions que je menais avec les résidents. En tant que blanche, « française » de souche, je suscitais malgré moi des phénomènes de transfert⁵⁰ d'un genre particulier. Ce type de phénomènes apparaît en général lorsque certains traits de l'enquêteur évoquent pour l'enquêté une personne de son entourage. L'enquêté ne s'adresse alors plus à l'enquêteur, mais à cette personne⁵¹. Or j'ai incarné pour nombre de mes interlocuteurs un personnage d'un type un peu particulier, puisque je représentais « la France ». Il importe ici de souligner la complexité de ce terme et la richesse des significations qu'il recouvre. La France désigne le pays en tant que tel, mais aussi tous les espoirs qui y ont été investis avant le départ par les candidats à l'émigration (« *pour moi la France c'était un paradis* »), espoirs à la hauteur de la déception qu'ils ont le plus souvent ressentie à leur arrivée. La France enchantée, prospère et bienveillante s'est alors transformée en prédateur, monstre ingrat qui après avoir profité de leur pays (« *c'est la France qui nous a colonisés* »), de leurs pères (« *mon père était ancien combattant, il s'est battu avec la France pendant la seconde guerre mondiale et moi j'ai pas de papiers* »), continue de les exploiter (« *on est obligé de travailler au noir* »). « La France » sert alors à décrire les conditions d'existence des immigrés (« *la France, c'est la galère* »), mais aussi, par un processus de

les relations des gens entre eux et sur ma progressive intégration à l'une des parentèles qui étaient liées au comité. » (F. WEBER, op.cit.)

⁴⁹ G. Devereux écrit à ce propos : « *le sexe de l'ethnologue est pris en compte pour déterminer ce qu'il lui sera permis de voir. Un homme peut se heurter à l'interdiction d'assister à une naissance ou à un rite secret féminin, une femme à l'interdiction d'assister à un rite secret d'initiation masculine* », (DEVEREUX, op.cit.)

⁵⁰ G. Devereux définit, d'après S. Freud, le phénomène de transfert dans le cadre de la relation psychanalytique comme la situation où « *l'analysé ayant développé des réactions caractéristiques à l'égard d'une personne important pour lui, tend à réagir envers l'analyste comme s'il était cette personne* »

⁵¹ P. Fournier évoque le cas d'un entretien où l'enquêté adressait des reproches à sa sœur par l'intermédiaire de l'enquêteur, celui-ci ayant en commun avec elle d'avoir plus de titres scolaires que l'enquêté. (P. FOURNIER, op.cit.)

« personnification du collectif »⁵² l'attitude de l'ensemble des institutions et des Français (« *pourquoi la France ne veut pas nous donner de logement ?* »). Ce simple terme, « la France », résume les sentiments ambivalents de l'émigré-immigré vis-à-vis de son parcours et de sa situation actuelle ; dans sa polysémie même, l'on retrouve les contradictions inhérentes au statut d'immigré⁵³.

Représentant aux yeux des enquêtés « la France », je devenais ainsi le réceptacle de toutes sortes de plaintes (« *Pourquoi la France ne nous donne pas de maison ?* » « *où est-ce qu'on va aller si on nous chasse ?* »), me trouvant parfois prise à partie sans savoir comment réagir... Ces plaintes étaient parfois agressives⁵⁴, accusations violentes ou provocations, mais bien souvent elles se présentaient sous forme d'une longue litanie, dans laquelle l'ensemble des problèmes étaient présentés. Il y avait sans doute une fonction « thérapeutique » à ce flot de paroles, les résidents ne parlant que très peu entre eux de leurs problèmes. Mais peut-être aussi peut-on y distinguer ce que Patrick Bruneteau et Corinne Lanzarini appellent un « effet de halo », engendré par les histoires stéréotypées issues de rencontres avec les travailleurs sociaux. « *Le suivi par les professionnels du social « commande » une mise en récit des malheurs vécus, ce qui légitime l'administration de l'aide sociale* »⁵⁵. Cet effet fut sans doute renforcé par ma proximité avec le comité de soutien, et par les services que je rendais de temps à autre aux résidents.

Ces effets de transferts suscitérent un second type de discours, relevant d'un besoin de se justifier, de prouver son innocence. Relisant mes notes de terrain, je fus saisie par la récurrence de cette phrase « *je n'ai jamais triché dans le métro* », sorte de leitmotiv que l'on retrouve dans un grand nombre de discussions, tel quel ou sous une forme dérivée (« *je n'ai jamais volé* », « *nous, on n'est pas des bandits* »...). Représentant la France, je représentais donc l'ordre, la loi. La situation d'enquête devenait alors « quasi-procès »⁵⁶, où les enquêtés s'empressaient d'afficher au juge que j'étais devenue, le caractère irréprochable de leur conduite. Conscients du caractère illégal du squat et du stigmate qui y est attaché, ils tentaient de se démarquer de la figure du délinquant, du hors-la-loi. Plus

⁵² P. BOURDIEU, *Le Sens pratique*, ed. de Minuit, 1980.

⁵³ voir à ce sujet A. SAYAD, *La double absence, des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Seuil, 1999, chapitre I « la faute originelle et le mensonge collectif »

⁵⁴ Vers le mois de février, lorsque je me rendais au 5^e étage du bâtiment le lundi pour donner les cours d'alphabétisation aux femmes, je me suis faite plusieurs fois héler par un Algérien « *mais tu passes ta vie au squat !* » « *t'es encore là* ». Au bout de plusieurs semaines, il s'approcha et me dit assez violemment en me montrant sa chambre: « *voilà ! c'est comme ça que la France accueille les étrangers, les Arabes, les Algériens : dans un squat !!!* »

⁵⁵ Patrick BRUNETEAU et Corinne LANZARINI, op.cit.

⁵⁶ G. Mauger écrit à ce sujet : « *dans la situation d'imposition de légitimité qui crée la situation d'enquête comme « quasi-examen » (en tant qu'intellectuel, l'enquêteur est, aux yeux des enquêtés, dépositaire de la légitimité culturelle) et (ou) « quasi-procès » (en tant que membre des classes dominantes, l'enquêteur est, du point de vue des enquêtés, plus ou moins dépositaire de la légitimité sociale), tout se passe comme si les enquêtés choisissaient de mettre en avant ce qui, dans les ressources dont ils disposent, leur paraît le plus susceptible de susciter l'estime ou l'étonnement de l'enquêteur et (ou) le plus conforme à la définition légitime* », G. MAUGER, op.cit.

que jamais la relation d'enquête engageait ici l'estime de soi des enquêtés, et la tension autour de la présentation de soi y était très forte.

On observe dans les discours que le registre de la plainte et celui de la justification sont souvent liés, sans doute parce qu'ils tendent à produire un même effet, la mise à distance du stigmaté. La logique à l'œuvre dans ces discours peut, semble-t-il, être résumée ainsi : le seul « délit » des enquêtés, c'est de squatter ; ils se conduisent par ailleurs de manière irréprochable. Or ils n'ont pas choisi le squat, c'est « la France » qui le leur a imposé, c'est « la France » qui a fait d'eux des délinquants. Comment peut-on dès lors les juger coupables, leur apposer une étiquette négative qui ne renverrait à aucun de leur acte ? Si déviance il y a, il s'agit d'une déviance hétéronome, due à des forces extérieures et non à leur volonté propre. Les enquêtés effectuent ainsi une double préservation : préservation de leur identité sociale⁵⁷, entachée par le stigmaté du squat, mais aussi préservation de l'identité pour soi⁵⁸, la possibilité qu'un juge approuve leur plaidoirie donnera un appui supplémentaire à leur sentiment d'être honnête malgré tout.

⁵⁷ L'identité sociale est ici comprise au sens de Goffman dans *Stigmaté*, c'est-à-dire une identité qui recouvre à la fois le statut social et des attributs tels que l'honnêteté, GOFFMAN Erving, *Stigmaté, les usages sociaux des handicaps*, Ed de Minuit, 2001.

⁵⁸ Reprenant les travaux d'Erikson, Goffman définit l'identité pour soi comme « *sentiment subjectif de sa situation et de la continuité de son personnage (...). L'identité pour soi est avant tout une réalité subjective, réflexive, ressentie par l'individu.* », E. GOFFMAN, op.cit.

II/ Recueillir des matériaux

L'enquête de terrain repose principalement sur deux types de matériaux : l'entretien et l'observation. Cette apparente simplicité des mots dissimule cependant une réalité plus complexe. Outre l'entretien approfondi, à valeur quasi-idéal-typique, l'enquêteur peut avoir recours à diverses techniques qui s'en rapprochent plus ou moins : entretiens non enregistrés, entretiens informels, conversations orientées, simples conversations... La frontière entre ces différents modes de recueil d'informations n'est pas toujours clairement définie ; de plus, la valeur heuristique et le mode d'usage n'ont, dans le cas de certaines de ces techniques, jamais été véritablement explicités⁵⁹. Le terme « entretien » recouvre donc une variété de situations, qui relèvent parfois du bricolage, vis-à-vis desquelles l'enquêteur n'effectue pas toujours de retour critique.

Cette question épistémologique se double d'un problème déontologique : à la différence de l'entretien « classique » où une sorte de contrat se noue tacitement entre l'enquêteur et l'enquêté, dans toutes les situations plus « informelles », l'enquêté n'a pas nécessairement conscience du fait que ses propos seront retranscrits par l'enquêteur. La question se pose également à propos de l'observation. L'enquêteur peut-il s'approprier tout ce qu'il voit ? A moins de rappeler sans cesse aux enquêtés que tout ce qu'ils disent est susceptible d'être utilisé par l'enquêteur, et de toujours les informer de ce qu'il note, l'enquêteur « prend » toujours plus aux enquêtés qu'ils ne le croient et peut-être, ne le désirent. C'est ce que souligne O. Schwartz dans *Le Monde privé des ouvriers* : « se sachant observés, savaient-ils à quel point ils l'étaient ? »⁶⁰. Cette situation suscite chez l'enquêteur un certain malaise, le sentiment de voler les enquêtés en violant leur intimité et dérochant leur vie privée. Le problème se pose avec d'autant plus d'acuité que l'enquêteur n'est pas toujours perçu comme tel. Ainsi dans le cadre de mon terrain, on me voyait parfois *d'abord* comme membre du comité de soutien ou comme « professeur »⁶¹.

Outre ces questions épistémologiques et déontologiques sur lesquelles nous reviendrons, recueillir des matériaux soulève des questions pratiques. Quel type de matériau recueillir ? Que faut-il observer et qui faut-il interroger ? Ces questions plus « classiques » ont déjà été largement abordées dans la littérature sociologique, sans toutefois être résolues puisque chaque terrain demande une réponse particulière. Dans le cadre de mon étude, la dernière de ces questions est vite devenue pour moi un

⁵⁹ Je pense en particulier à l'usage des conversations « saisies au vol », à laquelle l'enquêteur ne participe pas nécessairement.

⁶⁰ SCHWARTZ Olivier, *Le monde privé des ouvriers, hommes et femmes du Nord*, PUF, 1990

⁶¹ Dans le cadre des cours d'alphabétisation

véritable problème, et à mesure que je tentais d'y répondre, je me suis aperçue qu'elle n'allait pas sans son corollaire : comment interroger ?

1) « Toute personne sociale n'est pas interviewable » (S. Beaud)

Désireuse d'appliquer les préceptes de l'enquête de terrain, je pensais pouvoir recueillir un corpus d'entretiens réalisés selon les règles du genre. Néanmoins, réaliser des entretiens s'est avéré beaucoup plus difficile que je ne le pensais. Outre le long travail pour gagner la confiance des résidents, démontrer et re-démontrer que je n'étais pas journaliste, expliquer et ré-expliquer le but de mon travail, j'ai appris à mes dépens que non seulement « *toute personne sociale n'est pas interviewable* »⁶² mais aussi que certains types de relation ne permettent pas d'effectuer d'entretiens. Ces différents constats m'ont amenée à privilégier d'autres méthodes d'enquêtes, notamment l'entretien informel. L'avantage de ce type d'entretien est qu'il permet d'obtenir des informations auprès de ceux qui a priori ne seraient pas interviewables. Il est évident que celui-ci n'est pas un équivalent de l'entretien formel, mais cela ne signifie pas qu'il soit moins riche. Il me paraît vain de vouloir évaluer les apports réciproques de chaque méthode puisqu'elles ne s'utilisent pas dans un même contexte et apportent chacune des éléments de nature différente.

a) Quelques entretiens relativement réussis....

Il est difficile d'isoler dans mes matériaux ce qui relève de l'entretien formel, la frontière avec la conversation étant parfois floue⁶³. Je considère avoir à ma disposition une douzaine d'entretiens de ce type⁶⁴, mais seuls quatre ou cinq d'entre eux peuvent être véritablement qualifiés d'entretiens « approfondis ».

La première limite à la qualité ou, du moins, à l'approfondissement des entretiens fut le problème de la langue. Les enquêtés « devaient » s'exprimer en français, qui n'est pour aucun d'entre eux leur langue maternelle. Outre le fait que certains maîtrisaient mal la langue et que j'avais parfois des difficultés à les comprendre, parler une langue étrangère amène à penser dans un autre cadre, à utiliser des termes que l'on n'utilise pas pour soi, et peut réduire la possibilité de produire une parole personnelle.

⁶² BEAUD Stéphane, « L'usage de l'entretien en sciences sociales . Plaidoyer pour l'entretien ethnographique », *Politix*, 35, septembre 1996

⁶³ Il m'est arrivé de laisser tourner le magnéto lors d'une conversation ou de participer à une conversation tout en prenant des notes.

⁶⁴ Il s'agit des entretiens « exploitables ». Toutes mes tentatives de réaliser un entretien ne se sont pas soldées par un succès... Sur ces douze entretiens, 8 sont enregistrés.

La seconde limite est liée au sujet même de mon enquête. Si j'effectuais des entretiens avec ces personnes, c'est parce qu'elles vivaient dans un squat. Elles savaient que j'effectuais une étude autour de ce sujet et que c'est à ce titre que je les rencontrais. Bien que les réticences à parler du « squat » furent en général plus faibles que ce que j'avais pu craindre, les enquêtés restèrent néanmoins très laconiques sur le sujet. Les questions portant sur la vie quotidienne suscitaient dans la plupart des cas des réponses brèves, peu détaillées. Mes relances ont pu alors susciter l'étonnement lorsque l'enquêté considérait qu'il n'y avait « rien à dire » à ce sujet. Il est vrai qu'ils avaient souvent peu de raisons de s'enthousiasmer pour un sujet qui n'avait rien de valorisant. Les propos étaient d'autant plus laconiques que l'individu n'avait rien à faire valoir (pas de travail, pas de femme, pas de logement...)⁶⁵. Se refusant à parler de lui-même, l'enquêté s'en tenait alors à des considérations générales. A moins qu'il ne profite de mon statut particulier pour me faire part de ses problèmes, me confier ce qu'il n'aurait jamais dit à ses proches⁶⁶. La gêne et le silence pouvaient également survenir lorsque nous abordions la question de pratiques en marge de la légalité. Par crainte d'éveiller toutes sortes de soupçons, je n'ai jamais cherché à approfondir tout ce qui s'en rapprochait de près ou de loin, perdant ainsi sans doute de précieuses informations.

De fait, la situation d'entretien peut recéler une certaine violence. De manière générale, elle incite l'enquêté à effectuer un retour sur soi inhabituel, l'obligeant à expliciter tout ce qui dans les propos ordinaires relève de l'implicite. En outre, lorsque les réponses données sont très brèves, comme ce fut le cas avec certains enquêtés, l'entretien peut se transformer en une série de questions et la violence est alors directement issue de cette concentration de questionnement.

c) L'entretien informel

L'usage de l'entretien informel a été théorisé par P. Bruneteau et C. Lanzarini dans un article intitulé « Les entretiens informels », publié en 1998 dans *Sociétés Contemporaines*. Ils définissent de la façon suivante cette technique : « *il s'agit de s'appuyer sur les formes ordinaires des échanges sociaux pour donner l'apparence d'une conversation à un entretien qui supprime son statut formel (entrée et sortie)* ». Les deux auteurs distinguent différents types d'entretiens informels, allant de la conversation en seul à seul, à l'échange sur le vif, en passant par la discussion « ouverte », où chacun peut entrer et sortir librement. Pour résumer, dans l'entretien informel, tous les aspects formalisés (prise de contact, définition d'un cadre temporel précis, relation de face à face produite à la demande du chercheur, enregistrement) de l'entretien disparaissent. L'entretien n'est alors perçu comme tel que par les

⁶⁵ À l'inverse, mes « meilleurs » entretiens sont ceux réalisés avec des personnes ayant une situation relativement stable.

⁶⁶ Entre les immigrés d'une même communauté, le sens de l'honneur est très fort. De fait, on ne se plaint pas de sa situation auprès de ses proches. A ceci s'ajoutait le phénomène de critique de la France que j'ai évoqué plus haut, le tout contribuant à faire basculer le discours dans le registre de la plainte.

enquêteurs, ce qui pose différents types de problèmes. En premier lieu, cela implique de ne pas prendre de notes ou d'utiliser de magnétophone. Les retranscriptions se font une fois la conversation terminée, sans support préalable, ce qui nécessite un effort de mémoire considérable. Il faut au cours de la conversation retenir les informations données, l'ordre dans lequel elles sont données, ainsi que les expressions utilisées, tout en pratiquant un travail de guidage « classique » (relances, etc...). La mémoire étant ce qu'elle est, il est évident que l'enquêteur perd une grande partie des informations, retenant plus facilement ce qui confirme ses hypothèses, les aspects pittoresques et les faits spectaculaires. A la perte d'informations s'ajoute le danger de faire un contresens, de transformer les propos. Il s'agit donc d'un matériau moins « sûr », moins « pur » que celui que l'on peut recueillir au moyens d'entretiens formels. Ceci n'empêche cependant pas d'en faire usage, à condition de garder à l'esprit ses conditions de production.

Toujours dans le domaine des problèmes pratiques, il apparaît que guider un entretien informel n'est pas chose facile. Les discussions sont rarement continues, puisque la plupart du temps enquêteur et enquêté ne sont pas en situation de face-à-face dans un lieu isolé. D'autres personnes peuvent intervenir, l'interlocuteur de départ peut à tout moment délaissier la conversation, puisque aucun cadre formel n'a été défini. A ces nombreuses interruptions s'ajoute le problème de la légitimité des questions. Autant l'enquêteur est justifié à poser certaines questions⁶⁷ dans un cadre formel, autant celles-ci peuvent paraître absurdes, déplacées voire dérangeantes dans une conversation « banale ». Enfin, il faut tenir compte du fait que l'enquêteur est amené à s'impliquer davantage. Il ne peut se contenter des « hum hum » et autres « vraiment ?! » de celui qui mène un entretien formel, et il n'est plus le seul à pouvoir poser des questions. Comment quitter une position d'observateur sans pour autant « être soi » (si tant est que cela signifie quelque chose), ne pas se confier, ne pas exprimer d'opinions trop tranchées, tenter de paraître ouvert tout en restant neutre.... ?

A ces questions pratiques s'ajoutent des questions d'ordre déontologique. Dans la mesure où l'on n'a pas établi de « contrat » avec les enquêtés, peut-on retranscrire et se réapproprier tous leurs propos ? Cette question concernant également l'observation (peut-on tout noter et réutiliser ?), nous allons la traiter dans le point suivant.

2) Peut-on tout transformer en matériau ?

A la différence d'une enquête par entretiens où le type de matériau à recueillir est relativement prédéfini (l'entretien en lui-même, les conditions d'obtention, rapport avec l'enquêté, le cadre...) et

⁶⁷ Il peut s'agir de questions totalement anodines, comme demander l'âge

limité dans le temps et l'espace, la pratique du terrain amène à se poser la question de ce qu'il faut relever. Cette question a une valeur à la fois « scientifique » (« qu'est-ce qui sera utile ? ») et éthique. En effet, qu'il s'agisse de noter des observations ou de retranscrire des propos, il y a toujours vol dans la mesure où ce que l'on observe et ce que l'on écoute n'était pas destiné à notre enquête et qu'une fois introduit dans le terrain, on ne reformule pas sans cesse la demande de prendre des notes. L'enquêteur détourne, se réapproprie des pans entiers de la vie des enquêtés sans que ceux-ci en soient véritablement conscients. Peut-être refuseraient-ils la présence de l'enquêteur s'ils savaient tout ce qu'il « prend ». Ce qu'O. Scwhartz appelle le « vol » de l'ethnologue est un vol invisible, qui se fait à l'insu des victimes. Il n'y a donc « techniquement » aucune limite à l'appropriation du vécu d'autrui⁶⁸. Existe-t-il cependant des limites déontologiques ? Cette question s'est imposée à moi de manière très nette à deux reprises, dans des cas de figures que je voudrais ici développer.

Observer la souffrance

La question m'est apparue pour la première fois en octobre, à l'occasion d'une manifestation organisée par les résidents du rez-de-chaussée⁶⁹. J'ai fait la rencontre d'un couple d'Algériens qui vivaient dans la cage d'escalier, complètement isolés des autres habitants et de l'extérieur. Ils avaient fui leur pays suite à des attaques de terroristes islamistes contre eux et leur famille. L'homme, âgé d'une quarantaine d'années, s'est mis à pleurer en racontant son histoire. La femme, beaucoup plus jeune, était visiblement traumatisée. Elle ne parlait presque plus depuis son arrivée en France. Elle n'avait d'ailleurs pour tout interlocuteur que son mari, puisque ce dernier parlait kabyle, seule langue qu'elle maîtrisait. Lors de cette rencontre, je n'étais pas seule. J'étais accompagnée d'Ariane, membre du comité de soutien. C'est donc plutôt à ce titre qu'ils se sont adressés à nous, même si aucune demande ne fut formulée au cours de ce récit. L'homme n'a demandé aucune aide, ni médicale, ni financière. Ariane est néanmoins restée avec eux pour tenter de voir si la jeune femme ne pouvait pas être suivie par un psychologue. Je n'ai personnellement pas pu écouter le récit de l'homme jusqu'au bout et j'ai quitté la pièce pour ne pas fondre en larmes devant eux. Voir cet homme pleurer m'a terriblement bouleversée et j'ai mis plusieurs semaines à me remettre de ce choc. Je n'étais pas préparée à une confrontation si violente avec la souffrance. Je relate ces événements de mémoire car je me suis refusée à noter ne serait-ce qu'une ligne à ce propos. Je ne voulais pas « utiliser » la souffrance à mon profit, encore moins à l'insu des personnes concernées. Je ne pouvais accepter de « transformer » ce vécu en matériau d'enquête

La question de savoir s'il était possible de tout utiliser s'est à nouveau imposée à moi environ un mois plus tard. J'avais fait la connaissance de Célestin, un Togolais qui vivait dans une chambre au 3^e étage

⁶⁸ Dans le cadre que nous avons défini, c'est-à-dire la pratique d'entretiens informels ou d'observations dans un milieu où l'enquêteur est connu comme tel par les enquêtés. Il ne s'agit absolument pas de pratiques comme l'enregistrement clandestin, l'espionnage etc...

⁶⁹ sur cette manifestation, voir la IV^e partie et la chronologie en Annexe

avec deux autres hommes : Ibrahim, un Ivoirien et Medhi, un Nigérien. J'avais déjà passé deux ou trois après-midi dans la chambre à discuter avec Ibrahim et Célestin et quelques-unes de leurs connaissances de passage. Lors de ces conversations, je gardais à la main mon cahier et prenait des notes au fur et à mesure, chose qu'ils considéraient comme « normale » puisque c'était « mon travail »⁷⁰. Chacun prenait part à ces conversations animées, seul Medhi restait silencieux dans un coin de la pièce. Or un jour, je me retrouvais seule avec lui, les deux autres étant respectivement au travail et allé faire des courses. A ma grande surprise, il commença à me parler de lui, à donner son avis sur le squat, sans que je ne lui pose vraiment de questions. Par réflexe, je continuais à transcrire ses propos. Au bout d'un moment, il s'interrompit : il voulait continuer à parler, mais à la condition que je ne note plus et que je ne répète pas ce qu'il allait me dire. Ses réticences étaient dues à une honte profonde et la peur que ses proches découvrent qu'il vivait dans un squat. Jugeant son rapport au stigmaté, son repli extrêmement intéressant, je me décidais pourtant, après quelques hésitations, à retranscrire ses propos dès que j'eus quitté la pièce. Quelques semaines plus tard, je me suis à nouveau retrouvée seule avec lui. Il m'a de nouveau beaucoup parlé de lui et de son rapport au squat. Je n'ai pas pris de notes en sa présence, mais à nouveau, je notais de mémoire ses propos dès que j'en eus l'occasion.

La manière dont j'ai décidé de traiter ces deux cas révèle finalement que mes considérations éthiques n'étaient jamais exemptes de considérations « pratiques ». Le premier cas était extrêmement choquant, et l'utiliser dans mon étude représentait à mes yeux un « coût » moral bien trop grand au regard de son intérêt pour l'analyse⁷¹. Dans le second cas, je n'ai pas tenu compte du refus explicite de l'enquêté d'être « étudié ». Ses propos étaient d'un trop grand intérêt. En outre, l'opposition ne venait pas de moi, et je jugeais que l'anonymisation était une garantie suffisante, qui me permettait d'utiliser sans mauvaise conscience ces ressources. Pourtant, si j'ai utilisé ces matériaux dans la rédaction de mon mémoire, je ne me suis jamais senti très à l'aise en le faisant. Mes justifications pour le faire ne me satisfaisant de fait pas entièrement, du fait de leur dimension avant tout pratique, et non éthique.

3) Usages de la photographie

J'ai fait le choix dans ce travail d'accorder une place importante à la photographie, comprise au sens large, c'est-à-dire non seulement l'objet « photo », mais aussi l'acte de photographier et celui de montrer les clichés obtenus.

⁷⁰ Lors de ma première rencontre avec eux, j'ai néanmoins dû passer un « test » pour prouver que je n'étais pas journaliste mais étudiante. A partir de là, ils m'ont fait totalement confiance.

⁷¹ Et pourtant, en écrivant ces lignes, j'utilise finalement cet exemple...

Comme le souligne Sylvain Maresca⁷² si « *l'image fait l'objet d'un intérêt croissant de la part des sciences sociales* », le questionnement s'articule surtout autour de l'usage des films par les ethnologues et secondairement les sociologues. « *La photographie est moins utilisée et encore peu étudiée, particulièrement en Europe. Alors même qu'un nombre croissant d'étudiants – véritables enfants de l'image- poussent à inclure la pratique photographique dans leur démarche de recherche, depuis le stade des observations jusqu'à l'élaboration des schèmes d'analyse* ». Etant moi-même une de ces « enfants de l'image », il m'a paru évident, lorsque je partais sur le terrain, de mettre dès le départ dans mon sac mon appareil photo, aux côtés de mon journal et de mon magnétophone. Maresca souligne le risque d'inclure spontanément la photographie dans la démarche de recherche : on peut en effet lui attribuer des valeurs heuristiques qu'elle n'a pas forcément, ou qu'elle n'est pas la seule à avoir. La photographie est attractive parce qu'elle est facile à mettre en oeuvre et, face à l'analyse écrite, elle peut séduire par une apparente évidence, une « simplicité » de la preuve. Gardant à l'esprit ces limites et ces risques, on peut néanmoins considérer la photographie comme un outil de recherche très fécond, et ce sur plusieurs plans.

a) *La photographie comme outil de contact ou « lieu de rencontre anthropologique »*
(L.Antoniadis⁷³)

La pratique de la photographie sur mon terrain s'est avérée être un moyen très efficace de rencontrer et de gagner la confiance de certaines personnes. N'osant pas au départ prendre directement des photographies à l'intérieur du bâtiment, toujours par crainte d'être confondue avec une journaliste, j'ai commencé mes prises lors des manifestations. J'étais assez hésitante, ne sachant pas vraiment comment les gens réagiraient mais j'ai été extrêmement surprise de voir que la plupart appréciait le fait d'être pris en photo. J'avais un appareil numérique et le fait qu'ils puissent voir immédiatement le résultat les amusait, mais surtout ils me demandaient de leur donner un exemplaire des photos lorsque je les aurai développées. Ce que j'ai fait, gagnant ainsi la confiance de nombre d'entre eux. J'ai ainsi pu nouer des contacts avec quelques personnes, allant personnellement leur remettre les photos et entamant à cette occasion le dialogue. Lors des manifestations suivantes ou lorsque des habitants me voyaient dans le bâtiment avec mon appareil, certains sont venus me demander de réaliser des portraits, des photos des enfants, pour envoyer à leur famille. Les photos n'étaient pas prises pour eux-mêmes, pour « immortaliser » un moment, une fête, mais presque toujours à l'attention de leurs proches restés en Afrique. Les « refus » d'être photographiés furent également éclairants. Qui refusait ? Pourquoi ? Un homme m'expliqua que sa mère, cardiaque, vivait en France. Il craignait que si, d'une manière ou d'une autre, une photo de lui au milieu des squatters lui parvenait, elle ne meurt

⁷² MARESCA Sylvain, introduction au numéro 80-81 sur le thème « question d'optique. Aperçu sur les relations entre la photographie et les sciences sociales » du *Journal des anthropologues*, mai 2000

⁷³ ANTONIADIS Leonardo, « Chronique visuelle d'une migration tsigane, une expérience de la photographie : outil de recherche et/ou lieu de rencontre et d'interrogation », *Journal des anthropologues*, n°80-81, mai 2000

sur le coup. Le refus était en fait toujours pensé en référence aux proches, non plus ceux restés « au pays », mais vivant en France.

Ces différents éléments m'ont éclairée sur l'ambiguïté des relations qu'ils entretenaient avec les autres immigrés en France, mais aussi sur le lien très fort qui les liait à leur pays d'attache, vers lequel la plupart de leurs pensées se dirigeaient, et qui rendait possible la « double absence » dont parle Sayad. De fait, la photographie m'est apparue comme un outil de compréhension, d'interprétation et d'analyse fondamental.

b) La photographie comme outil de compréhension

Les réactions face à l'appareil, les usages des clichés furent des matériaux extrêmement riches. Mais la photographie me fut également utile sur d'autres plans. Les clichés furent pour moi un moyen indirect d'appréhender les liens qu'entretenaient entre eux les occupants du bâtiment. Ainsi, montrant un jour les clichés d'une manifestation à Assitan, elle se mit à nommer la plupart des gens ou à indiquer l'étage où ils vivaient. Sur une trentaine de personnes, seules deux ou trois lui étaient inconnues. J'ai alors pris conscience du fait qu'elle sortait bien plus de sa chambre que je ne le pensais et qu'elle avait des contacts avec des habitants d'autres étages. D'autre part, les photographies prises lors d'un événement (fête, manifestation, réunion) peuvent permettre de remarquer des éléments qui sur le coup m'avaient échappé. L. Antoniadis⁷⁴ souligne le rôle de support de la mémoire que représentent les photos : « Grâce aux prises de vue, je conservais toujours une trace des moments dont le sens n'avait pas été saisi sur le champ. »

Une simple photographie peut jouer le même rôle déclencheur dans la formation d'hypothèses qu'un extrait de conversation ou des notes d'observation que l'on relit « à froid ». En regardant une photo que Bineta, une jeune Malienne vivant au 5^e étage, avait prise de moi, je me suis aperçue que je posais devant une porte condamnée. Lorsque je la revis quelques jours plus tard, je l'interrogeais sur cette porte. Elle m'a alors expliqué que cette porte donnait sur le balcon – partagé par plusieurs chambres – mais qu'en raison des vols, son mari l'avait bloquée. J'ai du alors modifier mes hypothèses sur le sentiment de sécurité au squat : revendiqué par certains, il n'était pas une réalité pour tous.

Enfin, l'analyse des photographies permet de mieux comprendre son rapport à l'objet étudié. Antoniadis explicite très bien cette fonction révélatrice des prises de vues : « La photographie me permettait de fixer mon point de vue. La prise de photo est en partie réalisée de manière intuitive et devient ainsi une donnée de mes critères de sélection du matériel documentaire comme des situations.

⁷⁴ Leonardo Antoniadis, op.cit.

Les photographies peuvent renvoyer l'image de mes propres préjugés. ». Je me suis donc interrogée sur mes propres pratiques : qu'ai-je pris en photo et pourquoi ?

L'exemple le plus explicite de ce caractère révélateur du choix des prises de vue est sans doute celui des intérieurs. La première fois que je pénétrai dans la chambre d'un squatter, j'avais été invitée à prendre un café par son « propriétaire », un Turc vivant là avec un ami. Je fus d'abord choquée par l'odeur de la chambre, à laquelle il me fallut quelques minutes pour m'habituer, mais curieusement pas par l'aspect des lieux. Les murs étaient sales, la peinture partait en lambeau, il n'y avait aucune décoration, pas de meubles, juste un matelas posé par terre à même le sol... Avec du recul, je m'aperçois que tout ceci correspondait parfaitement à la représentation que je m'étais faite d'un squat : un lieu délabré, vide.... Le contraire m'aurait étonné. Et le contraire m'étonna : lorsque quelques semaines plus tard je fus invitée à prendre le petit déjeuner chez un Ivoirien, Francis, je fus tellement surprise de l'aménagement de sa chambre que je lui ai demandé l'autorisation de prendre des photos. Il y avait sur les murs du papier peint, des posters, sur les meubles, recouverts de photos, de nombreux objets décoratifs et sur une table, trônait un matériel hi-fi de pointe. J'ai voulu prendre une photo, pensant que ce qui me surprenait surprendrait aussi les autres, dans une volonté de faire partager ma surprise. Puis, dans la suite de mon enquête, constatant la variété des formes d'aménagement et d'appropriation des lieux j'ai décidé d'en faire un objet d'analyse, et ai donc entrepris de photographier – lorsque c'était possible – les chambres des habitants.

Prendre une photo n'est jamais neutre, l'acte relève d'un choix entre ce qui est photographié et ce qui ne l'est pas. Comme le souligne M. Pinçon⁷⁵, selon les lieux que l'on sélectionne et la manière dont on les photographie, on peut donner « *une image valorisante ou au contraire apocalyptique* ». Lorsque j'ai débuté mon terrain, j'étais extrêmement réticente à prendre en photos des parties sales ou dégradées du bâtiment. Mon désir de prendre mes distances par rapport aux discours et images diffusés dans les médias était si fort que je m'interdisais tout acte qui aurait pu selon moi nuire aux habitants. Je suis petit à petit parvenue à vaincre cette réticence, à prendre des photos des lieux qui n'étaient pas « parfaits » à mon sens, mais j'ai préféré ne pas mettre les clichés les plus « sales » dans mon mémoire. Les mots suffisent pour décrire certains états de fait.

c) la photographie comme outil de démonstration

Jusqu'à présent on a considéré les avantages de la photographie sur le terrain et dans le cadre de l'analyse des matériaux. Cela ne justifie donc pas la présence d'images dans ce mémoire, si ce n'est

⁷⁵ PINCON, Michel, *Cohabiter. Groupes sociaux et modes de vie dans une cité HLM*, Plan construction en architecture, 1982

comme simples illustrations. Pourtant, j'ai fait le choix – que je vais ici tenter de défendre – d'appuyer mes analyses, mes démonstrations sur des photographies.

A l'origine, il y avait la volonté de faire partager la surprise, le caractère étonnant de cet immense bâtiment situé au cœur d'un campus. Il m'est arrivé d'évoquer à plusieurs reprises mon sujet de recherche à d'autres étudiants, à des amis, mais ce n'est souvent que lorsque je montrais quelques clichés que certains parvenaient à concevoir de quoi il s'agissait vraiment. Peu de gens savent à quoi ressemble un squat, et j'avais le désir non seulement de mettre des images sur mes mots, de donner un cadre aux « histoires » que je racontais, mais aussi de donner à voir la richesse de ce lieu, la variété des aménagements...

Il y a un certain « danger » à appuyer sa démonstration sur des photographies, celui de voir tout ce que l'on veut transmettre réduit à ces quelques clichés. De fait, le regard du lecteur se tourne plus spontanément vers les images que vers le texte, or les images ne donnent qu'une vision appauvrie. La réalité ne saurait se réduire au visible, une photo du bâtiment F ne dira jamais ce que sont les rapports entre ses habitants, la manière dont ils vivent la situation. Derrière ce qui est immédiatement visible, un bâtiment, une chambre, il y a tout un monde de significations, de vécus individuels qui ne peuvent être appréhendés que par des mots. Il s'agit donc d'accorder une attention particulière à la place des photos dans le texte et à leur statut (simples illustrations, « preuves », éléments de réflexion...) « *Comment favoriser la transmission d'un sens avec les photographies ?* » demande Antoniadis. A cette question, je ne suis pas sûre d'avoir trouvé de réponse. Consciente des choix qui m'ont incitée à insérer tel ou tel cliché dans mon mémoire, je ne suis pas sûre de la manière dont il seront lus et interprétés.

Consacrant une partie de mon étude au rapport que les individus entretiennent avec l'espace « privé », il m'a paru essentiel, si ce n'est indispensable, de compléter mes descriptions et mes analyses par des photos, qui dépassant alors le simple statut d'illustration deviennent des éléments à part entière de l'analyse. Quant aux photos des lieux, si elles ne « disent » rien, elles permettent néanmoins au lecteur de mieux se représenter le cadre de vie des individus. Mon projet initial était de chercher à « comprendre » ce que signifie vivre dans ce squat pour ses occupants. Donner à voir ce lieu, les espaces qui le composent, s'inscrit donc logiquement dans ma démarche.

Enfin, j'ai utilisé les photos dans le cadre de la partie consacrée à la lutte contre l'expulsion et pour la régularisation des sans-papiers, dans le but de souligner la participation massive des femmes et des enfants, le caractère festif, les incertitudes et le degré de maîtrise des « registres » de contestation. L'image est alors redondante avec le texte, mais il s'agit d'un choix assumé. Les photos montrent et disent la même chose, mais autrement.

Deuxième partie : Trouver sa place

« Le défaut de capital intensifie l'expérience de la finitude : il enchaîne à un lieu »

Pierre BOURDIEU,
« Effets de lieu », *La Misère du Monde*

Le bâtiment F du campus de Cachan est occupé par des individus qui, à quelques exceptions près, ne sont pas nés en France, et qui vivent depuis quelques années seulement⁷⁶ dans ce pays. Pour eux, l'arrivée en France a souvent été le début d'une lutte pour « trouver sa place », aussi bien au sens figuré – trouver un statut social, notamment par l'intermédiaire d'un emploi, un statut juridique... - qu'au sens propre, c'est-à-dire trouver une place où s'installer, une maison, un toit.

L'étude de quelques parcours individuels montre en effet que l'arrivée au bâtiment F se présente comme une étape dans des trajectoires sociales et résidentielles heurtées. Pourtant, si ces trajectoires ont en commun une certaine marginalité, elles recouvrent une pluralité de situations. Les occupants du squat de Cachan ne forment pas un groupe homogène, ne serait qu'au niveau du statut juridique ou de la position sur le marché du travail. Une seule caractéristique les rassemble a priori : l'occupation sans titre d'un logement, dans le même lieu. A certains égards, cette caractéristique suffit à les constituer comme « déviants », à les situer en marge de la légalité. Pour comprendre ce que signifie, eu égard à leurs trajectoires, vivre dans ce squat pour les habitants, il s'agit donc d'analyser le sens qu'ils attribuent à cette « illégalité » du lieu : quelle place attribuer à cette caractéristique et à la « déviance » qui en découle, dans la perception que les individus ont d'eux-mêmes ? Comment les intègrent-ils et les gèrent-ils face à autrui ?

La perception de cette illégalité et du squat en général est indissociables de la manière dont ils se vivent comme étranger ou immigré en France. Le bâtiment F apparaît pour certains comme une matérialisation de leur condition sociale. Parler de ce lieu, c'est alors parler de soi, de ses espoirs et de ses souffrances.

Plus généralement, il apparaît que le rapport à l'espace met en jeu bien plus que des questions de confort matériel. Ce qui s'y joue, c'est l'estime, l'image que l'on a de soi, médiatisée notamment à travers les catégories de l'intime, de la maîtrise de l'espace et de l'autonomie. La prise en compte de ces catégories permet de voir que l'arrivée dans le bâtiment F, n'est pas nécessairement vécue comme un déclassement résidentiel. Certes elle signifie le passage à une forme d'illégalité, mais un grand

⁷⁶ D'après les chiffres du recensement, 76,7% des personnes sont arrivées en France après 1999 (soit 247 sur 322 réponses).

nombre d'habitants, sans-papiers, vivaient déjà en marge de la légalité. En outre, une appropriation du lieu, et donc une forme de réappropriation de son vécu y sont possible dans certains cas.

Dans un premier temps, nous analyserons des « parcours d'immigrés », parcours résidentiels et sociaux, afin de comprendre l' « arrière plan » à l'aune duquel les habitants jugent leur situation dans le bâtiment F.

Puis nous chercherons à appréhender les multiples façons dont les occupants tentent d'accepter leurs conditions de vie, et de s'accepter en tant que squatter.

Enfin, nous nous intéresserons à la façon dont ces différentes perceptions et attitudes se traduisent à travers les modes d'appropriations de l'espace. Outre les contraintes matérielles et budgétaire, il apparaît en effet que les représentations jouent un rôle non négligeable dans la production des « modes d'habiter ».

I/ Parcours d'immigrés

« Les façons de faire de l'arrivant se conjuguent avec les façons de recevoir de la société d'accueil »

Claire LEVY-VROELANT
Logements de passage, forme, normes, expérience

« Si tu as pas tes papiers, tu es toujours condamné à casser les portes »

Un habitant

Lorsque l'on évoque les parcours des immigrés venus d'Afrique sub-saharienne ou du Maghreb, on a souvent tendance à ne considérer que le trajet parcouru du pays d'origine au pays d'immigration. Pourtant ces parcours sont loin de se réduire au seul déplacement physique d'un pays à l'autre. Ils débutent souvent en amont par la recherche de fonds, l'obtention d'un visa ou l'entrée en contact avec des passeurs, et peuvent se poursuivre après l'arrivée en Europe, qui ne représente alors qu'une étape dans un parcours où les difficultés à affronter sont nombreuses. Une fois en Europe, la recherche d'un emploi, les problèmes de logements imposent à de nombreux immigrés une forte mobilité géographique, allant du changement de quartier au changement de pays. Cette migration « intra-européenne » se double d'un parcours social et identitaire. Les nouveaux arrivants doivent s'adapter à de nouvelles normes, un nouvel environnement, un nouveau statut, et, de fait, opérer un réajustement identitaire. Sans compter les éventuels déclassements, ils se voient en effet dotés de nouveaux attributs sociaux plus ou moins stigmatisants : étrangers, sans-papiers, travailleur non qualifié ... avec lesquels ils doivent composer.

Si l'on a préféré le terme « parcours » à celui de trajectoire, c'est qu'il intègre l'existence d'un but, se définissant comme déplacement déterminé, accompli ou à accomplir, d'un point à un autre. De fait, la décision d'immigrer est souvent prise en référence à un projet collectif – aider sa famille, son village... - ou du moins, collectivement défini. La forte prégnance du « rêve européen » dans le pays d'origine contribue à définir des normes de réussite, un « parcours idéal » auxquels la plupart des immigrés n'ont cessé de se référer.

Les habitants du squat de Cachan répondant pour la quasi-totalité à la définition d'immigré et/d'étranger⁷⁷, ont effectué – et effectuent encore – ces difficiles parcours, dont l'arrivée au bâtiment

⁷⁷ Selon L'INSEE, la notion d'**étranger** est fondée sur le critère de la nationalité : est étrangère toute personne qui n'a pas la nationalité française. La nationalité peut changer, certaines personnes acquièrent la nationalité française au cours de leur vie. On les appelle alors Français par acquisition, par opposition aux Français de naissance. La notion d'**immigré** est, pour sa part, liée à une caractéristique invariable : le lieu de naissance. L'immigré est une personne née étrangère, dans un pays étranger, mais qui vit en France. Après son entrée en

F est une étape. Afin de saisir quelle place occupe cette étape, dans la trajectoire résidentielle et dans le « parcours de l’immigré », sorte de modèle idéal d’une immigration réussie, on étudiera quelques parcours individuels, avant d’analyser les différentes composantes de ce « parcours de l’immigré ».

1) Trajectoires résidentielles

Le squat n’est pas la première résidence dans ce pays de la plupart des habitants du squat.

Résidence précédente	Sans	Pays	Val de Marne	Seine-Saint-Denis 93	91,92,95,77,78	Paris 18°,19°,20°	Autre Paris	Province	total
	5% (14)	12% (33)	14% (38)	19% (52)	6% (18)	24% (66)	18% (51)	2% (4)	100% 276

Sur les fiches de recensement, il était demandé d’indiquer la « résidence précédente ». A partir des 331 fiches, on a pu recueillir 276 réponses seulement, soit que la ligne soit restée vide, soit que l’adresse soit incomplète (nom de rue, nom d’une personne « chez Mr Untel »...). Ces réponses permettent néanmoins de mettre en évidence le fait que **seulement 17% des personnes ont déclaré le squat comme première résidence** (5% de « sans » et 12% qui indiquent leur pays d’origine comme adresse précédente).

Malgré la grande diversité des histoires individuelles, la majorité des résidents a connu une très forte mobilité résidentielle de l’arrivée en France jusqu’à l’installation au bâtiment F. Il s’agit en général d’une mobilité forcée, liée aux difficultés à pénétrer sur le marché immobilier du droit commun. Foyers, hébergement chez des proches, squats, hôtels de fortune... tels sont souvent les seuls choix qui s’offrent à ces exclus de l’immobilier. Ce sont de logements précaires, générateurs d’incertitude, dans lesquels on ne peut envisager une installation durable. De fait, pour les habitants du bâtiment F, les changements de logement ont été plus souvent subis que souhaités et résultaient en général d’une expérience violente (expulsion...).

Notre objectif est ici de montrer que dans ces trajectoires heurtées, marquées par l’instabilité et les ruptures successives, l’arrivée au squat de Cachan n’est pas nécessairement vécue comme un déclin. Non pas qu’il offre plus de garantie quant à l’avenir – le risque d’expulsion est bien présent – mais il offre certains avantages, en termes d’*intimité*, d’*autonomie* et de *maîtrise*. Ces trois notions apparaissent centrales pour comprendre les trajectoires résidentielles des habitants. Bien qu’elles n’aient été que très exceptionnellement employées par les individus eux-mêmes, elles nous permettent d’appréhender leur relation au logement.

L’intime se définit comme ce qui est à l’abris du regard extérieur, ce qui est relatif aux relations familiales, au couple voire à l’individu seul.

France, il peut soit devenir français, soit rester étranger, suivant les possibilités offertes par le Code de la nationalité française. Tout étranger n’est pas nécessairement un immigré et tout immigré n’est pas forcément un étranger.

L'autonomie est ici comprise au sens financier et comme le fait de pouvoir subvenir soi-même à ses besoins. Mais cette notion renvoie également à l'idée de libre usage de son temps, de l'espace autour de soi... On entendra donc autonomie dans un sens proche du sens littéral, « droit pour une personne de se régir d'après ses propres lois ».

Enfin la maîtrise est ici entendue comme maîtrise spatiale, possession d'un espace propre. Elle désigne la capacité d'action d'un individu sur l'environnement et les objets qui l'entourent.

Le désir d'intimité, d'autonomie et de maîtrise détermine fortement la perception qu'ont les habitants de leur logement et joue un rôle essentiel dans leurs choix – certes réduits – en matière de résidence.

A travers l'analyse de quelques cas particulier, il s'agira de montrer que le squat peut être perçu positivement *comparé* à d'autres types de logement, en matière d'intimité, d'autonomie et de maîtrise. Cette analyse permettra en outre d'éclairer les processus qui ont conduit ces personnes au squat de Cachan, de mettre en évidence les étapes et les ressources mises en œuvre.

Au-delà de la diversité des trajectoires, il apparaît que l'on peut dégager certaines similitudes, certaines expériences partagées : nombre de squatters sont en effet passés par des foyers, ont été hébergés par des proches, vécu dans d'autres squats ou connu les souffrances de la rue. On appuiera notre analyse sur ces quatre types d'expérience.

a) L'hébergement : quand le système du don entre en crise

De nombreux résidents du bâtiment F étaient auparavant hébergés par des proches, en général membres de leur famille. Dans la plupart des cas, il s'agissait de leur première résidence en France. Ils étaient en général en contact la personne les hébergeant depuis leur pays d'origine, cette personne les ayant parfois incités à venir, leur garantissant une aide à leur arrivée. La pratique de l'hébergement relève souvent du « tutorat » : un jeune célibataire est pris en charge à son arrivée en France par un « tuteur », dans la plupart des cas un membre de la famille, qui lui assure un toit et de quoi vivre en attendant que celui-ci puisse subvenir lui-même à des besoins. Francis, originaire de Côte d'Ivoire, a lui-même passé quelques jours « *chez un tuteur, un cousin à Aulnay-sous-Bois* » à son arrivée en France. Il m'explique que cette pratique est fréquente et que certains résidents du bâtiment F font office de tuteur :

Francis : *moi par exemple comme ça je gagne ma vie, mais il y a d'autres, ils ont un tuteur, ici, ils dorment dans le squat même et ils vivent chez d'autres personnes, ils n'ont pas de ressources et souvent on mange ensemble*

MB : *mais c'est quoi un tuteur ?*

Francis : *Un tuteur ? Supposons moi j'habite dans une chambre, je trouve quelqu'un qui est dans la merde, il a pas de logement, moi je sais c'est une personne qui n'est pas mauvaise, mais vu qu'il a été abandonné ou chassé d'une maison, il n'a pas de coin, avec l'hiver, tu vois par pitié, par humanisme tu peux lui dire : voilà viens voir mon toit si ça te conviens, je t'héberge ici en attendant que tu puisses trouver un coin. Donc tout est à ta portée, y compris la nourriture, les vêtements*

Ces pratiques d'entraide témoignent de l'importance des réseaux d'interconnaissance et des filières d'accueil. L'aide fournie par des compatriotes permet de compenser dans une certaine mesure les difficultés liées à l'absence de ressources et fournit aux nouveaux arrivants un point d'appui, une base pour trouver du travail, un logement... Cependant, ces pratiques ne sont pas purement altruistes. L'hébergé peut être amené à contribuer aux charges s'il en a les moyens. Lorsqu'il ne dispose d'aucun revenu, l'hébergement, ainsi que la nourriture, sont souvent fournis en échange de services, d'une participation aux travaux domestiques⁷⁸.

La cohabitation peut être à l'origine de tensions, parfois violentes, entre les personnes. Le manque d'espace est une première source de problèmes. L'hébergeur dispose rarement d'un logement spacieux et de fait, ne peut accorder à l'hébergé un espace propre. Celui-ci se voit contraint de dormir dans le salon ou dans une pièce occupée par plusieurs personnes. Constamment exposé au regard des autres, il n'a pas de prise sur son environnement et ne dispose d'aucune intimité. Il doit se soumettre aux règles fixées par son hôte. Mais la plus grande source d'inconfort est souvent le sentiment de dépendance, d'autant plus grand si l'hébergé est financièrement à la charge de son hôte. Des tensions peuvent apparaître, le donneur se sentant lésé et l'hébergé se trouvant humilié de ne pouvoir rendre ni l'argent dépensé pour lui, ni le service d'hébergement : le principe de don/contre-don est mis en crise. Le départ de l'hébergé est aussi souvent dû à l'hôte qu'au désir de l'hébergé de préserver son honneur, sa dignité. Jugeant sa position de « mineur » insupportable, il préfère retrouver son autonomie, au prix parfois du confort matériel. Les situations d'hébergement vécues par certains habitants du bâtiment F n'ont pas toujours été aussi tendues. Le départ a alors été motivé par un changement dans la configuration familiale: arrivée d'une femme, naissance d'un enfant... qui a rendu matériellement impossible la prolongation de la cohabitation.

Il apparaît ainsi que les situations d'hébergement peuvent être plus ou moins bien vécues, les variations dépendant du type d'habitat, des liens unissant les individus, des motivations des hôtes et des ressources dont dispose l'hébergé. Le cas suivant illustre bien la complexité de cette expérience et les souffrances qu'elle peut engendrer. Au regard de ces souffrances, l'arrivée au squat de Cachan est considérée comme une amélioration dans la trajectoire résidentielle, dans la mesure où elle permet de s'affranchir de la tutelle d'autrui.

« C'est difficile » : l'honneur bafoué

Fofana a 33 ans, il est originaire de Côte d'Ivoire. Lorsque j'ai fait sa rencontre, il occupait une chambre au 1^e étage qu'il partageait avec un jeune Ivoirien. Sa femme Rokia est venue le rejoindre

⁷⁸ En fonction du type de relation entre l'hébergeur et l'hébergé, ces services peuvent aller du simple coup de main à une situation proche de l'esclavage.

quelque temps après, puis est partie s'installer chez sa sœur, ne supportant pas de vivre dans un squat. Un autre jeune Ivoirien est alors venu habiter avec Fofana.

En Côte d'Ivoire, Fofana travaillait en tant que chauffeur de taxi, tailleur et commerçant à Abidjan. Ayant été agressé par l'armée en raison de ses origines ethniques – il est dioula - il décide en 2003 de fuir le pays pour aller en France. « *Mais je suis pas passé par la voie normale, je pouvais pas. A l'aéroport, y'a l'armée, et ça augmente le massacre si par malheur elle est pas de ton côté !!* ». Il gagne donc le Mali, où il travaille quelques mois en tant que tailleur, puis rejoint l'Algérie en camion. De là, il embarque clandestinement dans un bateau qui le conduit à Marseille. « *Ce sont des parcours difficiles, faut échapper aux contrôles !!!* ». Il ne connaît personne dans le Sud de la France, aussi s'empresse-t-il de rejoindre Paris en car. Là-bas il se rend chez « *un Monsieur* » dont il avait fait la connaissance en Côte d'Ivoire. Celui-ci accepte de l'héberger quelque temps. Mais la situation est difficile à vivre : « *tu peux rester un mois, mais au-delà c'est la catastrophe. Tu occupes le salon des gens (...). On peut pas occuper la maison de quelqu'un, toute chose a un propriétaire* ». Fofana juge sa situation en termes d'interdits sociaux. L'usage du verbe *pouvoir* exprime cette dimension normative, voire morale. Plus que l'inconfort physique – qu'il n'évoque jamais – c'est l'inconfort moral qui l'a affecté.

Ce sentiment de manquer à ses devoirs, d'enfreindre des normes se double d'une souffrance liée à l'absence d'autonomie. En tant qu'« hébergé », il doit obéir aux règles fixées par l'hébergeur, par exemple le respect des horaires : « *Et puis souvent quand il y a des visiteurs, tu es obligé d'attendre que le salon soit vide pour pouvoir te coucher* ». Au contrôle du temps s'ajoute le contrôle des émotions et du corps, la nécessité de se faire aussi discret que possible :

« *Mais tu sais habiter chez les gens c'est difficile hein !! C'est difficile parce que quand la personne n'est pas d'humeur, tu dois pas rire, et quand tu ris quand il n'est pas d'humeur, il dis que tu te moques de lui.... Tu ris quand lui rit, quand il est content, là tu en profites, parce que sinon... il te dit : « mais tu ris, alors qu'on est dans la merde ! y'a des gens qui sont ici, qui encombrent !! ». Tu vois ?.* »

L'hébergement est vécu comme une humiliation. Humiliation de dépendre d'autrui, d'aller à l'encontre de l'ordre des choses (« *on peut pas occuper la maison de quelqu'un* »), mais aussi humiliation d'être traité au quotidien comme un mineur, de se faire reprocher sa présence (« *y'a des gens qui encombrent* »). Ces reproches sont d'autant plus durs à supporter qu'ils ne font que confirmer ceux que se fait l'hébergé lui-même. En effet, étant père de famille – il a trois enfants – Fofana se considère comme « responsable », c'est-à-dire capable de subvenir seul à ses besoins et à ceux des siens. Incapable d'y parvenir, il éprouve un fort sentiment de honte, aggravé par cette situation de « procès permanent », où son hôte lui renvoie l'image de sa propre dépendance, de son incapacité à se prendre en charge. Fofana semble avoir alors sombré dans la dépression, passant ses journées à dormir.

C'est finalement la rencontre avec un tiers – un autre Ivoirien dont il fait la rencontre- qui va l'aider à sortir de cette situation. Celui-ci lui fait connaître le squat où il veut s'installer et incite Fofana à faire de même : « *Il me disait : tu es responsable, tu es grand, il faut quitter là-bas, on te gouverne, t'es plus habitué* ». Pour Fofana et son ami, être dépendant, obéir aux règles fixées par quelqu'un d'autre est une situation infantilisante, intolérable. En effet, s'ils considèrent comme normal que l'enfant « se soumette » à ses parents ou tuteur, cette soumission contribue en revanche à nier le statut d'homme de l'adulte.

« J'ai été élevé par un ancien combattant (...) à la mort de mon père j'ai été chez lui. Il était mon tuteur, mais c'était dur chez lui. Lui te parle pas deux fois hein ! Il a le fouet, donc tu parles, tu te fais coucher là ! (...) Les quatre ans que j'ai fait chez ce monsieur, ça m'a donné toute l'éducation »

Ici l'expérience d'obéissance à un tuteur est valorisée, perçue comme positive, car Fofana était un enfant. Ainsi, il apparaît que la soumission dont a dû faire preuve Fofana lorsqu'il était hébergé a engendré d'autant plus de souffrances qu'il a une vision extrêmement hiérarchisée des rapports sociaux : les femmes et les enfants doivent obéir aux hommes et les hommes jeunes doivent obéir à leurs aînés :

« Quand tu es plus petit, c'est toi qui doit tout faire. Chez nous l'égalité n'existe pas. Et les femmes sont soumises, une femme pour qu'elle te donne de l'eau, elle se met comme ça (il se met à genou). »

Lorsque j'évoque avec lui les menaces d'expulsion et que je lui demande ce qu'il compte faire après, il rejette immédiatement l'éventualité de l'hébergement :

« Je préfère dormir dans la rue plutôt que de retourner chez quelqu'un. Moi ça me trouble le sommeil, je n'ai aucune envie de retourner chez les gens (...) je ne sais pas où partir, je n'ai aucune envie de retourner chez les gens. Je ne travaille pas. Je vais devoir me promener dans le vide. »

Dans la mesure où le contre-don est impossible, la situation d'hébergement qui place alors l'individu en position de soumission, est perçue comme la pire des solutions par Fofana.

b) Vivre au foyer

La plupart des Maliens que j'ai rencontrés venaient de foyers Sonacotra⁷⁹ situés en région parisienne (Ile-de-France). Les Maliens – et particulièrement les Soninkés - sont sur-représentés dans ce type de logements qui est souvent leur première habitation en France. Conçus à l'origine comme lieux de résidence provisoires, ces foyers ont tendance à être utilisés comme logements de longue durée. Ils sont souvent surpeuplés, en raison de la présence de nombreux occupants « officieux », dans la plupart des cas sans papiers, qui ne sont pas enregistrés comme résidents. Ceux-ci versent une petite participation aux occupants officiels. Ces foyers n'accueillent en général que des hommes, mais sont un lieu de vie central pour l'ensemble de la communauté malienne de la région. Les familles s'y

⁷⁹ La Sonacotra, Société Nationale de Construction pour les Travailleurs a été créée en 1956

retrouvent souvent le week-end, et c'est l'occasion d'échanger des nouvelles, des informations sur le pays etc...

« Y'a pas de place »

Houdé est originaire du Mali et travaille dans la restauration. Il est arrivé en France en 1998. Alors qu'il était sans emploi, encore célibataire, sa famille l'a poussé à venir travailler en France : *« J'ai pas eu le choix dans le village, il a fallu que je parte (...). A Bamako, j'ai dû faire du trafic pour venir ici, c'est normal, c'est dur. Ça m'a coûté 2 millions de francs CFA, environ 9000€ »*. Une fois arrivé en France, il passe quelques nuits dans un hôtel Place d'Italie : *« on ne paye pas, c'est dans le prix du trafic »*. Puis il s'installe dans un foyer Sonacotra du 13^e arrondissement, où il passe deux ans. Entré clandestinement en France, il est sans-papiers et ne peut par conséquent pas bénéficier officiellement de l'hébergement en foyer. C'est donc à titre officieux qu'il s'y installe. Faute de place, il dort par terre, sur un petit espace qui lui est accordé durant la nuit. Houdé supporte difficilement cette absence d'espace propre, de « territoire » permanent : *« C'est la merde là-bas ! (...) y'a pas de place ! »*. Bien qu'il ne paye que 50€ par mois et qu'il y ait de nombreux proches, il décide avec un ami, dans la même situation, de trouver un autre logement. Tous les deux en situation irrégulière, ils n'ont d'autre choix que de chercher à louer au noir. Ils trouvent à Villeneuve-Saint-Georges un appartement, le locataire habituel étant retourné en Afrique pour 6 mois. Le loyer est de 450€ par mois, en liquide. Malgré les ennuis avec le propriétaire, *« il avait un double des clés, il nous a volés, il a volé Canal+ »*, Houdé est nostalgique de cette période : *« Il y avait une piscine, des magasins, un taxi-phone... J'étais très content. J'aimais bien là-bas »*, et il espère pouvoir un jour retrouver un logement dans cette ville. Le propriétaire finit par les chasser sans préavis. Houdé reste alors quelque temps chez sa mère, Porte de Choisy dans le 13^e arrondissement. Mais là encore il ne parvient pas à trouver sa place : *« Chez ma mère, y'a pas de place, il y a les frères et sœurs. J'y suis allé 5 mois, mais y'a pas beaucoup de place. Il y a 3 pièces. »*

Il finit par s'installer au bâtiment F avec son ami, en mars 2004 *« on est venu ici un soir, on a vu un Ivoirien qui partait, il nous a vendu la chambre pour 700€ »*. Néanmoins, il n'est pas satisfait de sa situation et, une fois de plus, le manque de place est mis en avant : *« Mais ici, c'est pas une bonne maison, il n'y a pas beaucoup de place. Et les toilettes, phhhhh, c'est pas bien propre. »*. Il semble que le manque de place renvoie avant tout au fait qu'il doive partager sa chambre. Ce qui le dérange, ce n'est pas l'absence de place en général, mais l'absence de place « à soi », que l'on est le seul à pouvoir s'approprier. Malgré ces inconvénients, il juge le bâtiment F préférable au foyer :

- **MB** : *mais ça te gêne d'être dans un squat, tu es gêné devant les autres ?*
- **Houdé** : *Non, c'est mieux qu'au foyer. Mais la France c'est dur hein !*

Houdé considère que le squat est « mieux » que le foyer et sans doute son entourage pense-t-il de la même façon, puisqu'il peut en parler sans gêne devant eux. Il ne saurait s'en satisfaire de manière

définitive, mais dans l'espace des possibles qui s'offre à lui (« *La France c'est dur!* »), il n'a pas choisi la pire des solutions.

La trajectoire résidentielle de Houdé est orientée par une recherche constante de « place ». Que ce soit au foyer ou chez sa mère, il souffre de ne pas avoir sa place, son espace. Le passage à Villeneuve-Saint-Georges apparaît comme une exception dans son parcours, devenant ainsi un point de référence, à l'aune duquel tout est comparé. Le bâtiment F apparaît comme un lieu de compromis : il se plaint du manque de place – il partage sa chambre avec un ami – mais néanmoins il a pu s'approprier un petit espace, un « territoire », pour reprendre les termes de Goffman⁸⁰, dans lequel il peut disposer ses objets personnels, qu'il peut décorer à sa façon. Quand j'évoque avec lui la possibilité du futur, Houdé rejette la possibilité de retourner au foyer ou chez sa mère. Il évoque l'hôtel, mais les prix lui semblent beaucoup trop élevés. Il est important de souligner que si le foyer représente une figure repoussoir en termes de logement, il n'en reste pas moins un lieu central dans la vie de Houdé, il s'y rend presque quotidiennement afin d'y rencontrer ses amis, des membres de sa famille et notamment son frère (qui n'y réside pas non plus).

Faire venir sa femme

Sakho est malien. Il est arrivé clandestinement en France en 2000. Il travaille comme laveur de carreaux : « *Je travaille chez des particuliers, je demande aux gens qui ont des cafés ou des petits magasins. Tu laves, ils paient* ». Depuis la date de son arrivée jusqu'en 2003, il a vécu dans un foyer Sonacotra situé dans le 11^e arrondissement. En juin 2003, sa femme parvient à obtenir un visa de tourisme et à le rejoindre en France. Ils s'installent alors quelque temps dans la famille de cette dernière à Paris. Mais l'appartement est trop petit pour accueillir le couple, en plus de la famille qui comporte 6 enfants. Sakho entend parler du squat à Cachan et ils viennent s'y installer peu de temps après. Faire venir sa femme en France implique un changement dans le mode de vie. L'« honneur » de l'homme fait qu'il ne peut faire vivre celle-ci dans les mêmes conditions que celles qu'il a jusqu'ici endurées. En outre, les rapports entre genres sont très codifiés et on ne peut faire cohabiter indifféremment hommes et femmes.

Ces deux exemples montrent que la vie en foyer permet indéniablement plus d'autonomie que la situation d'hébergement : les résidents ont à leur disposition des équipements collectifs qu'ils peuvent utiliser sans avoir à demander l'autorisation, ils peuvent aménager leurs horaires de manière plus souple...et ils ne sont redevables de personne, chacun payant le droit d'habiter le lieu. Néanmoins, ils restent soumis à des règles collectives, fixées par la Sonacotra ou par le groupe de pairs (comme par

⁸⁰ GOFFMAN Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne, t.2 Les relations en public*, Ed de Minuit, 1973. Dans le chapitre.2, « les territoires du moi », le territoire est défini par Goffman comme un champ d'objet, une réserve dont l'ayant droit surveille et défend habituellement les limites.

exemple celles qui gèrent la question des rapports hommes/femmes). D'autre part, les résidents de foyer maîtrisent relativement peu l'espace qui leur est attribué puisqu'ils peuvent être amenés à changer de chambre et partagent cet espace avec d'autres occupants. Dans le cas d'Houdé, cette maîtrise tend à être nulle alors qu'il n'a pas d'espace à lui de manière permanente. Le départ de Sakho et de Houdé traduisent également une aspiration à plus d'intimité, un désir de se constituer un espace à soi. C'est dans la mesure où elle a permis une maîtrise, une appropriation plus grande de l'espace, mais aussi plus d'intimité sans empiéter sur l'autonomie, que l'arrivée au bâtiment F peut être considérée comme une amélioration dans la trajectoire résidentielle.

c) De squat en squat

Si de nombreux résidents du bâtiment F considèrent le fait de squatter comme une simple étape sur leur trajectoire résidentielle - étape qu'ils espèrent vite dépasser -, certains n'ont jamais connu d'autres types de logement. De squat en squat, ils ont dû s'accoutumer à l'incertitude et à l'inconfort, tant physique que moral. Les déménagements successifs, souvent imprévus puisque consécutifs à une expulsion, ont contribué à la déstructuration du mode de vie de ces personnes, devant trouver dans l'urgence un nouveau logement, s'habituer à un nouveau lieu de vie.

Tchiki est ivoirien. Il est arrivé en France en 2000, avec un visa de tourisme, pour rejoindre sa femme. Ils se sont installés dans un squat à La Courneuve et, quand celui-ci a été évacué, ils ont trouvé, toujours par le « bouche à oreille », un autre squat à Saint-Denis. Il s'agissait d'un immeuble désaffecté, occupé seulement par une femme et ses deux enfants. Utilisant ses compétences d'électricien, il y a fait des travaux d'aménagement, a « installé » l'eau, etc... L'endroit était devenu relativement confortable, mais ils ont été à nouveau expulsés. Découragé, il s'apprêtait à aller vivre chez des membres de sa famille, quand un cousin lui a parlé du bâtiment F à Cachan. Il s'y est installé en mars 2003, au 4^e étage où il occupe une ancienne cuisine.

Le parcours de Sissoko est très proche de celui de Tchiki. Originaire de Côte d'Ivoire, il quitte le pays en 1998, pour des raisons essentiellement économiques. Arrivé en France, il rejoint des proches dans un squat collectif à Paris dans le 12^e arrondissement. Il y reste deux ans. Sa femme le rejoint en 2000 et tombe enceinte, ce qui le pousse à chercher un autre logement. Ils s'installent alors dans un F1 à Saint-Ouen qu'ils squattent pendant deux ans. Ils sont expulsés en 2003 « *Là-bas, j'étais le seul squatter, j'avais pas de papier, j'avais pas d'autres solutions que de squatter cet appartement, mais j'étais le seul squatter, on a dû partir* ». Il s'installe avec sa femme et sa fille, alors âgée de 3 ans, au bâtiment F en septembre 2003. Il occupe lui aussi une ancienne cuisine, au 5^e étage.

Ces parcours de squat en squat montrent qu'il ne s'agit pas toujours d'une simple étape dans la trajectoire résidentielle. Le squat étant préféré à l'hébergement en famille, il représente ce que ces personnes peuvent trouver de mieux, dans la mesure où elles restent exclues du marché du logement « légal ». « Ouvrir » un squat, l'aménager, essayer de ne pas se faire repérer... : autant de compétences que ces personnes ont acquises dans les squats. Mais elles ont aussi fait l'expérience de l'expulsion, de l'errance, de l'angoisse du lendemain. Le squat de Cachan, dans la mesure où il est « collectif », leur offre une stabilité nouvelle : il est connu de tous, donc nul besoin de se cacher ; les habitants sont bien trop nombreux pour qu'une expulsion « imprévue » ait lieu ; enfin, il peut servir de base à un mouvement collectif de revendication pour le droit au logement et pour des demandes de régularisations.

d) *La rue*

Parfois, lorsque la solidarité de la famille ou des compatriotes fait défaut, la seule solution qui reste au nouvel arrivant dénué de ressources est la rue. Certains résidents, en général de jeunes célibataires, ont connu cette situation. Profondément choqués par cette période de leur vie, ils l'évoquent avec difficulté, parfois seulement à demi-mot, d'autres fois avec violence. C'est le cas de Moussa qui ressent une profonde amertume vis-à-vis de la France et de la manière dont il a été accueilli en tant que demandeur d'asile, mais aussi vis-à-vis de ses compatriotes. Moussa a quitté la Côte d'Ivoire en mars 2003. En tant que dioula vivant à Abidjan, il demande à son arrivée l'asile politique. Il est retenu quinze jours à l'aéroport en Z.A.P.I⁸¹, puis passe devant le tribunal, mais sa demande est rejetée. Il décide alors de tenter sa chance en Italie, puis en Belgique, avant de revenir à Paris. Un ami l'héberge quelque temps. Puis il se retrouve à la rue pendant trois mois. Il évoque avec réticence cette période de sa vie qu'il résume de manière laconique : « *C'est très difficile* ». Il a pourtant de la famille en France, mais celle-ci n'a pas joué son rôle de « filet de sécurité » : « *Ils te disent : viens en France, on va t'accueillir, viens... et puis après, quand tu les appelles, c'est toujours le répondeur* ». Pour lui, ces réticences viennent du fait qu'il est en situation irrégulière : « *Ils ont peur, ils ont peur de la justice, nous on est sans-papiers...* ». Durant ces mois d'errance, il passe quelque temps dans un centre de la Croix-Rouge au Bourget, mais ne supporte pas cette situation : « *Là-bas, c'est l'horreur, il y a plein de drogués et de clochards (...) c'est sale..* ». De retour à Paris, il trouve refuge dans un foyer Sonacotra dans le 12^e arrondissement, « *je dormais par terre* ». C'est là qu'il se crée un « réseau » et, par un « ami malien », il apprend l'existence du squat de Cachan. « *J'ai rencontré un Malien très ouvert, il partait, alors je l'ai remplacé* ». Le ton avec lequel il retrace son parcours se fait parfois virulent, voire agressif, lorsqu'il évoque l'attitude de ses compatriotes ou celle de Français. Plusieurs fois il me prend à partie ou s'adresse à moi sur un ton de défi.

⁸¹ Zone d'Attente pour Personne en Instance. L'attente dans ces zones est une expérience particulièrement difficile.

C'est sur un ton calme, voire désabusé, que Sofiane m'a raconté son histoire. Originaire d'Algérie, il est venu en France en mars 2003, pour des raisons essentiellement politiques. Membre depuis 1993 du FFS (Front des Forces Socialistes), fortement intéressé par la politique, il suit cependant un parcours scolaire relativement « calme ». Après avoir obtenu son diplôme d'éducateur spécialisé, il se retrouve sans emploi et entreprend de monter une pièce de théâtre qu'il a lui-même écrite, sur l'histoire politique de l'Algérie, notamment l'assassinat en 1992 de M. Boudiaf. Il tourne dans toute l'Algérie avec cette pièce pendant un an, ce qui lui vaut quelques menaces de la part d'islamistes. Au printemps 2001, il prend part aux événements de Kabylie et devient un des représentants du mouvement kabyle de sa région. En parallèle, il organise des manifestations culturelles diverses et monte une entreprise spécialisée dans ce type d'événements. En décembre 2002, son frère est assassiné par des islamistes. Peu de temps après l'enterrement, Sofiane commence à recevoir des menaces et un matin, il trouve tout son matériel (stands, sono) brûlé devant chez lui : *« C'est à partir de là que j'ai commencé à faire des démarches pour venir ici en France, en Europe. Au début mon objectif, c'est d'y aller déjà retrouver une paix. C'était pas la France, c'était pas les papiers... je cherchais la paix, je cherchais un lieu où je pouvais m'exprimer librement, et pourquoi pas continuer mon travail en tant qu'artiste. »*. Par l'intermédiaire de son entreprise, il parvient à être invité au Salon mondial du Tourisme en France en mars 2003 et obtient grâce à cela un visa d'affaires. C'est ainsi qu'il parvient à gagner Paris. Mais il n'a aucun réseau sur place : *« Je ne connaissais personne. Quand je suis descendu à Charles de Gaulle, je n'avais personne, je n'avais même pas un numéro à appeler, je suis sorti avec ma valise, j'ai fait le RER, je me suis retrouvé à la Gard du Nord. C'est à partir de là que j'ai passé mes deux premières semaines dehors, c'était le mois de mars, heureusement c'était le printemps, c'était pas trop froid. Et voilà... »*. Il alterne alors les nuits dans la rue et l'hébergement chez des amis rencontrés çà et là.

Il finit par entendre parler du squat : *« C'était à Saint-Michel, à la gare, j'ai rencontré 3 jeunes qui parlaient kabyle devant moi, je les connaissais pas, et ils parlaient sur un squat, y'a des chambres, pourquoi tu pars pas... j'ai posé la question : c'est quoi ce squat, est-ce que vous pouvez m'expliquer plus et tout, et ils ont dit : viens avec nous et tu verras. Voilà je suis venu, et le monsieur qui m'a invité à venir avec lui, il avait une chambre. Il m'a proposé tout de suite une place avec lui »*. Sofiane s'installe donc au rez-de-chaussée du bâtiment jusqu'à son évacuation en octobre 2004. De là il tente de trouver un appartement où il pourra travailler à l'aise – il espère en effet intégrer une école d'éducateur en France- mais sans succès. Il finit par retourner au bâtiment F où il partage depuis une chambre avec quatre autres Algériens, au 5^e étage. L'expérience de la rue, l'instabilité permanente ont profondément affecté Sofiane et empêché de mettre à bien ses projets – devenir éducateur en France –. Devant passer des concours, il a constamment cherché un endroit calme où il pourrait travailler. Mais

de la rue au bâtiment F, il n'a pu trouver cette tranquillité. Pour lui le squat s'inscrit dans la continuité de la rue et il tente à tout prix d'y échapper.

La souffrance voire le traumatisme liés à l'expérience de la rue ont suscité une amertume extrêmement profonde chez ceux qui l'ont vécue. Le désenchantement brutal qui a été ressenti à l'arrivée en France, la honte aussi, sont tels que leurs effets perdurent même après l'installation au bâtiment F. Si le squat leur assure un abri au quotidien, il n'en est pas moins un symbole de leur précarité et des difficultés qu'ils rencontrent en France.

e) Parcours de femmes

Les différentes situations analysées jusqu'à présent ne concernent que des hommes. Pourtant, le bâtiment F abrite un nombre non négligeable de femmes⁸². Les trajectoires résidentielles féminines sont-elles comparables à celles des hommes? Peut-on dégager des spécificités ?

Il semble que l'on puisse distinguer trois grands types de parcours dans la population féminine.

Suivre le mari

Certaines femmes vivent en France avec leur mari depuis plusieurs années et ont donc suivi le même parcours que ces derniers. C'est le cas de la femme de Sissoko, qui a vécu avec lui de squat en squat. Pour ces femmes, l'arrivée au bâtiment a la même place dans la trajectoire résidentielle et donc en général, la même signification que pour leur mari.

Les choses sont différentes pour celles qui, tout juste arrivées en France, viennent rejoindre leur mari au bâtiment F. La découverte du squat représente souvent un choc violent, lié à la déception (elles ne s'attendaient pas à trouver cela en France) et à la dégradation de leur mode de vie par rapport à celui qu'elles avaient en Afrique. Bineta, femme de Bakhari est arrivée en France en août 2004, pour retrouver son mari qu'elle avait épousé « à distance » au Mali. Après avoir passé quelques jours chez ses grands-parents en banlieue parisienne, elle le rejoint à Cachan. Elle est très surprise en découvrant les conditions dans lesquelles celui-ci vit qu'elle doit se résoudre à accepter. Elle est très réticente à me parler de sa situation de squatteuse⁸³. Elle m'explique que ses grands-parents et son frère, qui vit également en France, n'acceptent pas de la voir dans cette situation et cherchent un autre logement. Elle-même éprouve une si grande honte qu'elle n'ose pas en parler à sa mère, restée au Mali, qu'elle appelle pourtant tous les jours. L'arrivée au bâtiment F représente une rupture dans sa trajectoire

⁸² D'après les fiches de recensement, sur 314 personnes qui indiquaient leur sexe, 100 (soit environ 32%) étaient des femmes. Il est évident que la proportion de femmes est en réalité plus faible, les personnes non recensées étant presque exclusivement des hommes.

⁸³ d'autant plus que les rapports sont ambigus

résidentielle et sociale. Issue d'un milieu relativement favorisé de Bamako, elle vivait dans une grande maison qu'elle insiste pour me montrer sur des photos. Ayant suivi des études jusqu'à sa venue en France, elle a eu tendance durant les premiers mois à éviter de fréquenter les autres femmes maliennes, analphabètes, venues de régions rurales, qu'elle avait tendance à mépriser. Le squat et ses habitants sont en quelque sorte un symbole de sa « chute » sociale, du passage de privilégiée à celui d'immigrée, sans-papiers et dénuée de droit.

La femme de Fofana a fait la même expérience de brusque déclassement social à son arrivée en France. En outre, à la différence de Bineta, elle a 3 enfants qu'elle n'a pu emmener avec elle. Lorsque naïvement je lui demande si elle est heureuse de venir en France, elle répond d'un ton extrêmement las qui me surprend :

- **Rokia** : *je suis venu pour mon mari, sinon je serais pas venu*
- **MB** : *c'était dur sans votre mari ?*
- **Rokia** : *c'est lui qui a voulu que je vienne, j'ai dû laisser mes enfants.*
- **MB** : *Mais ils vont venir ?*
- **Rokia** : *Non. Ils restent chez ma mère*

Ce bref échange a eu lieu un dimanche après-midi, alors que je rendais visite à Fofana pour un entretien. Je suis restée environ deux heures et, durant tout ce temps, la femme n'a pratiquement pas parlé. Lorsque je revins voir Fofana quelques jours après, sa femme avait quitté le bâtiment pour aller vivre chez sa sœur, « *elle aimait pas ici, elle préfère chez sa sœur* » m'a dit Fofana qui n'avait pas l'air gêné le moins du monde de son départ. Le manque de confort n'est sans doute pas le seul motif. Après le traumatisme d'avoir quitté ses enfants, Rokia a certainement dû trouver plus de réconfort chez sa sœur qu'auprès d'un mari relativement indifférent, alors qu'elle lui a tout sacrifié.

Quitter son compagnon

J'ai également rencontré certaines femmes qui étaient venues ici suite à une rupture conjugale, voulue ou non. C'est le cas de Bintou, une Malienne de 34 ans qui vit seule dans la cuisine du 5^e étage depuis qu'elle a quitté son mari qui la battait. En situation régulière, elle est en attente de relogement. Le squat a ici joué comme condition de possibilité de la rupture, lui permettant d'avoir un endroit où dormir, tout en restant autonome, en attendant d'obtenir un logement HLM.

Pour Awa, Ivoirienne en situation irrégulière, il n'y avait d'autre alternative que le squat ou la rue. Venue ici avec son fils d'un an, après que son mari l'ait quittée pour « une blanche », il semble qu'elle n'avait pas de famille proche en France et, du fait de son statut, elle n'a pu faire de demande de logement social ou accéder au marché locatif. Vivre au squat lui permet de se loger avec son fils gratuitement, tout en lui procurant certains avantages, comme le fait de pouvoir confier son enfant à des voisines lorsqu'elle va travailler.

Tenter sa chance en France

Le squat abrite également une poignée de femmes célibataires, venues seules pour travailler en France. Je n'ai eu que très peu de contacts avec elles, échangeant parfois quelques mots avec deux d'entre elles, mais sans plus. Il m'est donc très difficile d'estimer leur nombre et je n'ai pu obtenir aucune information sur leur trajectoire. Je ne peux donc ici que signaler leur existence, sans pouvoir approfondir.

* * *

Ces différents exemples montrent les difficultés auxquelles les habitants du bâtiment F ont dû faire face à leur arrivée en France. La migration, d'abord du pays d'origine vers la France, s'est poursuivie d'un logement à l'autre. Bien que singulières, les situations évoquées se caractérisent par des choix très restreints quant au type de logement. Le squat s'inscrit dans une trajectoire résidentielle heurtée et il apparaît a priori difficile de déterminer si cette trajectoire est ascendante ou non. Nous avons tenté de montrer que le squat n'est pas toujours un dernier recours et qu'il permet parfois de gagner un peu d'autonomie ou d'intimité, au détriment d'autres aspects⁸⁴. Néanmoins, il faut se garder d'interpréter l'installation au bâtiment F comme un choix positif : si choix il y a eu, c'était plutôt celui de quitter le logement précédent que celui de venir vivre dans un squat. Dans la plupart des cas, c'est une logique de fuite qui impulse les changements de résidence. On ne recherche pas le mieux, mais on fuit le pire. Dans ces trajectoires de fuite, les réseaux jouent un rôle primordial, qu'il s'agisse de réseaux reliant les membres d'une même famille, les individus issus d'un même pays ou d'une même région.

L'analyse des parcours résidentiels révèle que ces logements successivement occupés sont jugés à l'aune de couples d'oppositions qui relèvent plus de rapports sociaux que de caractéristiques objectives du logement : autonomie/dépendance, intimité/promiscuité, maîtrise/soumission... Le logement se doit de remplir la fonction élémentaire d'abri, mais il est également pensé comme un lieu qui permet aux individus de se soustraire du regard des autres, des normes imposées dans l'espace public. L'autonomie, réduite dans certains logements collectifs ou dans le cadre de l'hébergement, est à nouveau rendue possible au bâtiment F, du moins dans la sphère privée. De même, certains ont pu y retrouver une certaine intimité, qui apparaît comme une fonction primordiale du logement, liée à la maîtrise de l'espace, à la possession d'objets qui sont autant de reflets de l'être au monde de l'individu, de traces de son existence. Cette recherche de maîtrise, d'autonomie et d'intimité est

⁸⁴ « Le squat apparaît d'abord comme le dernier maillon de la chaîne de la galère, celui auquel on ne se résout qu'en dernière instance et en désespoir de cause (...). Pourtant, force est de constater que le vécu des squatters est foncièrement hétérogène, et que le squat est également synonyme d'action et de création » BOUILLON Florence, « Des migrants et des squats : précarités et résistances aux marges de la ville », Revue Européenne des Migrations Internationales, vol.19, n°2, sept.2003, pp.23-46

surtout le fait des hommes qui cherchent à s'émanciper de leur statut d'enfant et à se distancier de celui des femmes.

2) Parcours de l'immigré

Lors de l'arrivée en France, trouver un logement, un « abri », apparaît comme une priorité. Mais il ne s'agit que de l'une des nombreuses étapes qui jalonnent le « parcours de l'immigré ». La mobilité résidentielle se double en effet d'un parcours social. La façon dont les enquêtés se situent sur ce parcours détermine dans une large mesure leur rapport au bâtiment F. Il s'agit donc de comprendre quelles sont les étapes de ce parcours, et en fonction de quoi sont-elles définies. En parlant de « parcours d'immigré », entre guillemets et au singulier, on veut prendre en compte non pas la trajectoire sociale effective de l'individu, mais la manière dont celui se représente et juge sa propre trajectoire, à l'aune d'un modèle socialement construit, une sorte de « parcours idéal ». Ce modèle définit des normes de réussites, fixe des étapes à franchir, en terme de logement, mais aussi – entre autres - de travail, de situation juridique... Cette dimension collective des critères d'évaluation des parcours donne naissance à une certaine compétition entre les individus d'une même communauté⁸⁵.

a) *un parcours type*

Quel que soit le pays d'origine et les motifs de départ, les squatters de Cachan ont en commun d'être à la recherche d'un mieux-être pour eux-mêmes et leur famille. La migration est souvent individuelle, mais dans la plupart des cas engage l'ensemble de la communauté qui a permis, voire décidé le départ. Dans la mesure où cette migration revêt une dimension collective, les buts à atteindre sont fixés par le groupe d'appartenance de l'individu, de manière exogène. De fait, son parcours s'effectue en référence constante à un « parcours type », à des normes – explicites ou non – de réussite. Le collectif auquel se réfère l'immigré peut se décomposer en deux sous-groupes :

- les proches et la famille restés dans le pays d'origine. Pour eux, la réussite du migrant est fonction de l'argent qu'il parvient à envoyer, indifféremment de ses conditions de vie en France.
- les autres immigrés, compatriotes venus tenter leur chance en Europe, avec qui la comparaison s'effectue sur différents registres : l'argent gagné, mais aussi le type de logement, le statut juridique...

⁸⁵ Sur l'usage du mot communauté, voir Partie III, III/

Cette exigence de réussite repose essentiellement sur les hommes. Comme le souligne Moussa : « *Je suis né garçon et ça fait des responsabilités* ». Le statut d'homme crée des obligations, qui sont encore plus nombreuses après le mariage, l'époux devenant « responsable » de sa femme et de ses enfants. Nombreux sont ceux qui soulignent l'infortune de l'homme marié. Moussa affirme être heureux d'être célibataire, puisque, à ce titre, il n'a personne d'autre que lui à charge au quotidien et peu de personnes dépendent de lui en Afrique⁸⁶. De même, Abib s'estime soulagé d'avoir laissé sa femme au Niger : « *Je ne sais pas comment j'aurais géré cela si mes enfants étaient ici... parce que sauf si je suis contraint, je ne pourrais jamais vivre avec mon épouse ici dans ces conditions-là* ». Il apparaît plus facile d'être seul dans la mesure où l'individu accepte pour lui-même ce qu'il jugerait intolérable pour un autre. Être responsable de sa femme ou ses enfants, c'est pouvoir répondre devant eux des conditions de vie qui leur sont proposées. Un homme peut accepter de vivre dans un squat puisqu'il est investi de la responsabilité de ce logement, mais sa femme ou ses enfants se voient imposer celui-ci. Beaucoup d'hommes soulignent la douleur de manquer à leurs devoirs et de voir leurs proches en souffrir. En outre, il est plus facile de dissimuler à son entourage ses difficiles conditions de vie lorsque l'on vit seul. En termes de gestion de l'information, le célibat est donc un avantage.

b) Les papiers et le travail

Une fois logés, la principale préoccupation des migrants est de trouver du travail. Pour tous les habitants du squat que j'ai rencontrés, la question du logement étant considérée comme provisoirement réglée, celle du travail apparaissait comme un thème essentiel dans les entretiens.

Je n'ai eu affaire qu'à très peu de personnes en règle et au chômage. En règle générale, ceux qui n'ont pas de travail sont en situation irrégulière et justifient ainsi leur situation : « *Le vrai problème c'est les papiers ; quand tu n'as pas les papiers, tu ne peux pas travailler. (...) Au moins si j'ai les papiers, je pourrais trouver du travail, j'ai la force, j'ai le courage* » (Fofana). C'est également le cas d'Abib, d'origine nigérienne, actuellement sans emploi : « *Je ne serais pas au chômage si j'avais les papiers, parce que dans tous les cas je ne peux pas choisir un emploi, quel que soit, qui soit relativement bien payé (...) pour trouver un emploi au noir, c'est carrément impossible* ». Abib a auparavant travaillé trois mois au noir dans un hôtel d'Eurodisney, mais le travail était très éprouvant et le salaire si faible – à peine 300 euros par mois – qu'il couvrait à peine les dépenses de transports.

Certains sans-papiers établissent une différence entre ce qui dans leur situation dépend d'eux, sur lequel ils pensent pouvoir agir, et le reste. Leur situation juridique est considérée comme indépendante de leurs actions. De fait, ils ne se considèrent pas responsables de leur inactivité puisque, s'ils avaient

⁸⁶ au contraire de Fofana qui doit envoyer de l'argent à son groupe familial mais aussi aux parents de sa femme.

« des papiers », ils trouveraient du travail. Pour ceux qui malgré tout arrivent à travailler au noir, la question des papiers apparaît tout de même primordiale, puisque la régularisation de leur situation leur permettrait d'accéder au marché légal du travail et ainsi de bénéficier du droit des travailleurs. En outre, ils ne vivraient plus dans la crainte de l'expulsion (du squat ou du territoire...) et pourraient revendiquer un logement plus digne.

Trouver un logement, un travail et un titre de séjour : ces trois « étapes » du parcours apparaissent de fait étroitement liées : trouver un logement permet de chercher un travail, qui joue comme argument pour une régularisation, qui elle-même peut permettre à terme d'obtenir un meilleur logement, etc...

c) *La compétition*

L'inactivité, la pauvreté, la précarité sont d'autant plus difficiles à vivre qu'elles sont considérées par ceux qui les subissent et par leurs proches comme un échec, un raté dans le parcours qu'espèrent accomplir les individus. L'existence de buts fixés collectivement, de normes à atteindre impose une exigence de réussite aux individus, constamment sous le regard de « juges ». Les « juges » sont d'abord les autres immigrés, les compatriotes. Il existe une indéniable solidarité entre les membres d'une même communauté, mais celle-ci coexiste avec une très forte compétition entre les individus⁸⁷. Ils se comparent entre eux, n'hésitant pas à être durs avec ceux qui ne parviennent pas à franchir les étapes. Et ce d'autant plus que les problèmes de logement, les restrictions à l'emploi, la détérioration du climat politique et social ont rendu la migration de plus en plus complexe. « *Au sein de la communauté, s'affirmer irrégulier n'a rien de glorieux* »⁸⁸ L'individu se trouve placé en situation d'échec et stigmatisé comme tel. En outre, être chômeur et sans domicile place également l'individu dans une situation d'infériorité vis-à-vis de ses pairs.

Lorsque j'ai rencontré Moussa, il s'est présenté comme « *sans papiers, sans travail, sans maison* ». Se comparant à ses cousins, il se vit comme un perdant qui n'a « même pas la première étape » (un travail). « *Dès fois, je pense me suicider. Je n'ai rien* ». Il vit grâce à l'aide de ses cousins et de petits trafics. Cette situation de dépendance et d'infériorité suscite chez lui un sentiment de honte extrêmement profond. Il me raconte que la veille il a été au mariage d'un de ses cousins : « *Ils dansaient, ils s'amusait, parce qu'ils n'ont pas de problème. Mais moi, je me faisais pitié moi-même* ». A l'inverse, Francis qui a pour l'instant effectué un parcours très « correct » (titre de séjour, emploi bien rémunéré), tend à éviter ceux qui ont eu plus de difficultés :

⁸⁷ « *L'aventure migratoire est aussi une compétition entre compatriotes, entre parents, portés par le même désir de « réussir* » ». TIMERA Mahamet, *Sans-papiers africains face aux « communautés » d'origine*, in *Les lois de l'inhospitalité, les politiques de l'immigration à l'épreuve des sans-papiers*, s.d D.Fassin, A.Morice, C.Quiminal, La Découverte, 1997

⁸⁸ TIMERA Mahamet, op.cit.

« Château d'eau, je fréquente pas trop là-bas parce qu'il y a trop de noirs, parce que les noirs généralement ils sont gentils, mais attention, quand tu as un progrès, ils te voient mal. Quand vous êtes dans le même secteur, c'est-à-dire quand vous vous noyez ensemble, ils veulent ça, mais quand il y a un petit progrès, il y a un petit changement, ils deviennent aigris. (...) C'est toujours comme ça, y'a une petite jalousie »

Le parcours effectué par l'individu, les différents espaces franchis sont à prendre en compte pour comprendre les rapports différenciés au squat. Certains peuvent se permettre plus de distance, comme Francis qui sait qu'il a par ailleurs plutôt bien réussi, tandis que pour d'autres, ce logement est la manifestation physique de leurs échecs et révèle aux yeux de tous leurs difficultés.

Les individus sont également jugés par leurs proches restés en Afrique. *« Ceux qui sont restés dans le village d'origine constituent des spectateurs du devenir des migrants. Ils contribuent par leurs propos et commentaires à produire une certaine hiérarchie »*. Mais dans ce cas, mensonge et dissimulation sont possibles. La seule preuve tangible du succès, et ce à l'aune de quoi il sera mesuré, est l'argent qui est envoyé à toute la famille, au sens élargi du terme. Envoyer de l'argent est ressenti comme une obligation, comme le souligne Francis : *« Les gens en général ici ils travaillent. Vu la distance, ils travaillent. (...) Si tu n'es pas maudit, tu dois être motivé à travailler. (...) Et puis en plus, on a des charges chez-nous là-bas, il faut payer, il faut s'occuper des parents, des enfants.... »*. En cas d'échec, d'incapacité à envoyer régulièrement de l'argent, la seule parade face aux critiques reste le silence. Ainsi Fofana n'appelle presque plus sa famille car, à chaque appel, ils lui demandent de l'argent qu'il n'a pas.

Cette compétition entre les immigrés tend à individualiser les parcours et à faire reposer sur le seul individu la responsabilité de son échec, le cas échéant. Or les critères de réussite, le « parcours type » se fondent sur des modèles forgés dans les années 60/70 à partir des expériences des générations passées, en intégrant de manière imparfaite les modifications du contexte socio-économique. Le parcours de l'immigré est donc de plus en plus difficile à accomplir et l'exigence de réussite peut générer de profondes souffrances.

II/ Accepter et s'accepter

Le bâtiment F du campus de Cachan est souvent associé à des termes négatifs lorsqu'il est évoqué. Ainsi dans la presse, mais ce n'est qu'un exemple, peut-on trouver des expressions comme « pitoyable ensemble » dont « les abords sont peu sûrs la nuit », « odeurs incommodantes », « cohabitation difficile parfois sanglante », « murs dévastés par des tags vengeurs »... Si le terme « squat » qui qualifie le bâtiment peut évoquer la liberté, la provocation créatrice lorsqu'il s'agit de squats d'artistes, il est dans le cas du bâtiment F entendu dans son sens le plus défavorable : lieu illégal, peuplé d'illégaux, lieu de misère, de violence... Aux dégradations matérielles du lieu s'ajoute ainsi une dégradation symbolique.

Les habitants du bâtiment sont affectés par cette désignation qui les étiquette comme socialement inférieurs, ce qui n'est pas sans effet sur le plan identitaire. Accepter de vivre dans ce bâtiment nécessite de s'accepter en tant que squatter, de redéfinir une image de soi que l'on juge acceptable. Il s'agit dès lors de se demander quelles sont les stratégies – procédés de mise à distance, justifications – mis en œuvres par les résidents pour faire face au stigmat dont le lieu et ses habitants font l'objet. Il est important de souligner que le rapport que les habitants entretiennent avec leur condition de squatter est indissociable de celui qu'ils entretiennent avec leur condition d'immigré. Pour nombre d'entre eux, le bâtiment F reflète cette condition, et ils nourrissent à son égard des sentiments ambivalents. D'une part, en tant que matérialisation de leurs « échecs », le bâtiment est pour eux une source de honte. Mais il symbolise d'autre part l'accueil qui leur est fait par « la France », ce qui suscite chez eux un sentiment de révolte lorsqu'ils sont amenés à en parler.

On s'attachera ici à l'étude de ce rapport conflictuel à la France, avant de voir dans quelle mesure l'univers environnant peut apparaître absurde à certains résidents. Enfin, on cherchera à appréhender les différentes façons de « se vivre comme squatter ».

1) Le rapport à « la France »

Comme le souligne P. Bourdieu, « *la position d'un agent social dans l'espace social s'exprime dans le lieu de l'espace physique où il est situé* ». Les résidents du bâtiment F sont conscients du fait que le squat matérialise leur position dans la société. Mais dans ce constat il y a également un reproche qui s'adresse à la société française et à la façon dont elle les accueille. « *Tu as vu comment on vit ici ?* » : combien de fois n'ai-je pas entendu cette phrase qui exprime tout à la fois l'indignation, un sentiment d'injustice, mais aussi une profonde déception. Les résidents attendaient beaucoup de la France : terre d'accueil, terre d'asile, pays des droits de l'homme, pays riche... Et ces attentes déçues produisent une colère qu'ils ne savent contre qui retourner. Ils instituent alors en coupable de tous leurs maux un

étrange personnage, « la France ». Ce terme polysémique désigne à la fois le pays, au sens géopolitique du terme, mais aussi les espoirs qui ont pu y être investis, les déceptions, les difficultés auxquelles les immigrants se sont heurtés, l'ensemble des institutions et la population française⁸⁹. Etant moi-même perçue comme un des avatars de cette « France », j'ai été le réceptacle de reproches, critiques, d'expressions de colère ou d'incompréhension qui lui étaient adressés.

a) *Du rêve au cauchemar*

Vivre dans un squat... Jamais les habitants du bâtiment F n'auraient imaginé se retrouver dans cette situation. Pourtant ils n'étaient pas les premiers à tenter l'aventure de la migration, d'autres avant eux ont connu les mêmes souffrances, affronté les mêmes obstacles. Mais personne n'a parlé de ces difficultés. Ou plutôt personne n'a voulu en entendre parler. Dans le pays d'origine, on ne parle de « la France » qu'en termes positifs, construisant ainsi une image enchantée, paradisiaque du pays. Selon Sayad, ce « mensonge collectif » contribue à entretenir l'émigration, nécessaire à la survie du groupe. « *Les émigrés qui sélectionnent les informations qu'ils rapportent quand ils séjournent au pays, les anciens émigrés qui « enchantent » les souvenirs qu'ils ont gardés de la France, les candidats à l'émigration qui projettent sur la France leurs aspirations les plus irréalistes sont la médiation nécessaire à travers laquelle peut s'exercer la nécessité économique* »⁹⁰. L'existence d'une image fantasmée de la France dans les pays d'émigration est un fait connu, largement développé dans la littérature sociologique⁹¹. Elle seule permet de rendre l'idée de migration pensable, désirable.

Cette « illusion », ce mythe, présente la France comme un endroit où tout est possible, où l'accès à la consommation est aisé : chacun peut posséder une belle voiture, une grande maison... Les proches qui s'y sont installés envoient de l'argent et promettent d'accueillir les futurs arrivants. Mais pour ceux qui se sont laissés séduire, une fois en France, le mythe se détruit brutalement. La solidarité entre proches n'est pas aussi évidente que ce qui était annoncé, les rapports s'avérant parfois complexes. L'individu peut se retrouver brutalement seul pour affronter un monde qu'il ne connaît pas. Quant à l'argent, il est bien plus difficile de le gagner que le mythe ne le laisse croire. Certes le pays est riche, mais cette richesse n'est pas à portée de tous. Voir cette richesse sans pouvoir l'atteindre suscite une souffrance et un sentiment d'injustice encore plus profonds.

b) *Sentiment de dette*

⁸⁹ voir partie I

⁹⁰ SAYAD Abdelmalek, *La double absence, des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Seuil, 1999

⁹¹ « *Cette illusion semble être la caractéristique des immigrés la mieux partagée* ». SOUSSAN Judith, *Les SDF Africains en France, Représentations de soi et sentiment d'étrangeté*, CEAN-Karthala, 2002

La déception et le ressentiment sont d'autant plus grands que la plupart estimaient que « la France » avait une dette vis-à-vis d'eux, une « relation privilégiée ». C'est la France qui les a colonisés, qui a enrôlé leurs parents dans ses armées, et c'est encore elle qui à l'heure actuelle profite des richesses de leurs pays. Qu'ils viennent d'Afrique de l'Ouest, du Maroc ou d'Algérie, les résidents du bâtiment F se sentent trahis par ce pays qui renie son histoire et ses responsabilités, aussi bien passées qu'actuelles.

Les « dettes » de la France ont été plusieurs fois évoquées au cours des entretiens, mais jamais de manière aussi virulente que lors de cette conversation avec Célestin, un Togolais, Ibrahim et Mamadou, deux Ivoiriens. Je venais juste de faire la rencontre de Célestin, et après avoir discuté un peu avec lui au bas de l'immeuble, il m'a proposé de monter prendre un café dans sa chambre, qu'il partage avec trois autres personnes : Ibrahim, Mamadou et Medhi, un Nigérien, présent lors de la conversation, sans y participer. Ibrahim et Mamadou se sont d'abord montrés extrêmement méfiants à mon égard, me prenant pour une journaliste, puis un peu agressifs : « *Quand tu vois des gens qui vivent dans ces conditions, qu'est-ce que tu vas écrire ??* ». Finalement, nous avons eu une conversation de plusieurs heures, au cours de laquelle les plaintes et les reproches à l'encontre de la France étaient fréquentes : jamais je n'ai autant ressenti l'ambiguïté de ma position de Française face aux résidents. Le passé colonial de la France a été évoqué à plusieurs reprises, à la fois comme justification de leur venue dans ce pays (Ibrahim : « *La plupart des gens qui viennent ici, ils parlent français, ils choisissent un pays francophone parce que la France les a colonisés* ».), mais aussi comme fondement d'une dette historique à leur égard :

Mamadou : *Les Français ils n'ont qu'à respecter les pays qu'ils ont colonisés en Afrique. On quitte chez nous, on se dit que notre espoir c'est la France, c'est eux qui nous ont colonisés, et tu vois comment les Africains ils vivent en France !!! (...) Nous, si on va en Allemagne, tout ce que les Allemands vont nous faire, c'est normal.*

Célestin : *Mais en France... il y a des Arabes et des Noirs qui ont combattu pour la France*

Mamadou : *Les Allemands, ils ne connaissent rien à notre histoire, et même avec ça ils sont mieux que les Français*

Célestin évoque ceux qui « ont combattu pour la France » : cet épisode de l'histoire coloniale⁹², souvent abordé par d'autres résidents, revêt pour eux une importance cruciale. D'une part, il les touche souvent directement, puisque ce sont leurs pères, leurs oncles qui sont partis se battre et qui sont parfois morts pour la France⁹³. Mais cet épisode les touche aussi par sa valeur symbolique : on a fait de leurs aïeux des Français pour les envoyer sur le front, mais on refuse de les accueillir maintenant que l'on n'a plus besoin d'eux ; on a fait d'eux des soldats, dans un conflit qui ne les concernaient pas, la France leur en est redevable, mais semble l'oublier.

⁹² En réalité il s'agit d'un double épisode puisqu'ils évoquent à la fois la première et la seconde guerre mondiale.

⁹³ C'est le cas de Bouagué, fils d'un ancien combattant : « *Tu sais, ce qui me fait mal au cœur, moi mon père il a été militaire français en 39-45, c'est un ancien combattant. Mon père, il a combattu mais on a pas gardé les preuves. Je peux quand même être régularisé. J'ai parlé de mon père, mais ils en n'ont pas tenu compte.* »

Mamadou qui, des trois, est sans doute celui qui au cours de la conversation adressera le plus de reproches à la France⁹⁴, rappelle également le rôle des étrangers dans l'économie : « *La France oublie que c'est les étrangers qui ont construit ce pays* ». Cette conversation a eu lieu au moment des troubles en Côte d'Ivoire et du rapatriement des ressortissants français. Mes interlocuteurs ont fait un parallèle entre la présence de Français en Côte d'Ivoire et la présence d'Ivoiriens en France : en Côte d'Ivoire, les Français sont riches, bien accueillis, « *Regarde, ils pleurent quand ils doivent quitter le pays !* », mais il n'existe aucune réciprocité : « *Il faut voir la façon dont on reçoit les étrangers en Afrique, surtout les Français ! On reçoit bien les étrangers, ici c'est le contraire ! Quand tu es accueillant avec quelqu'un et qu'il te prend pour un petit couillon, ça te révolte !* » (Ibrahim)

Les propos de Mamadou, Ibrahim et Célestin, loin d'être à part, sont représentatifs des nombreuses plaintes et reproches que je me suis vue adresser en tant que Française, du moins au début de ma présence sur le terrain.⁹⁵

c) *La faute des compatriotes*

Si les résidents accusent la France de ne pas assumer ses responsabilités, elle n'est pas à leurs yeux la seule coupable. Ils s'en prennent aussi à leurs compatriotes qui ont contribué à entretenir le mythe, à produire une image enchantée mais trompeuse de ce pays.

Bamba est originaire du Mali. Il est issu d'une famille devenue aisée, grâce à son frère, marchand de diamants. Il travaille en France comme pompier, grâce à de faux papiers. Lors de l'entretien que j'ai effectué avec lui, il dénonce la duperie dont il estime avoir été victime :

« Dans le squat, il y a des gens du bled qui sont venus, parce que ce sont des aventuriers, mais je les connaissais au bled, je savais comment ils vivaient, s'ils avaient su, ils seraient pas venus au squat !! (...) Ils sont dans quoi, 10, 11m² à quatre et avec de la mauvaise nourriture, et ils travaillent, et on les paye pas car ils ont pas de titre de séjour... Si les premiers arrivants ils nous avaient dit la vérité quand ils rentraient, c'est sûr il n'y aurait personne. Ou il y en aurait moins. Mais quand ils viennent, ils nous font rêver, ils économisent, ils amènent 5000 € au Mali et comme ils ont pas beaucoup de vacances (...) ils sont là pour 30 jours, regarde quel genre de vie ils vont mener, là avec toujours de l'argent dans les poches. Et toi là-bas tu en as plus qu'eux, mais pendant 30 jours, ils nous influencent. »

Bamba fait reposer la faute sur ses prédécesseurs et n'entend pas reproduire le mécanisme :

« J'ai un livre dans ma tête, pour quand j'aurai plus de problèmes, que je serai installé. Je veux expliquer aux gens dans un livre, avec les médias, comment quand on vient ici c'est la galère. Il y en a qui restent 10 ans qui n'ont même pas les papiers... »

⁹⁴ Mamadou est alors atteint d'un cancer de la gorge auquel il succombera quelques mois plus tard. Ayant peu d'espoir de guérison, il sait que sa situation sociale ne pourra s'améliorer et qu'il n'aura connu en France que la honte et la misère. A plusieurs reprises, il m'interpelle : « *Regarde, je suis très malade, et je suis dans un squat... tu vois la France...* »

⁹⁵ Ces critiques étaient d'autant plus virulentes qu'avait lieu en ce moment la crise en Côte d'Ivoire, et l'évacuation des ressortissants français.

Pourtant, le mythe est solide. Bien qu'une partie des squatters contribue à le perpétuer en dissimulant leurs conditions de vie à leurs proches restés en Afrique, nombreux sont ceux qui s'efforcent de dresser un tableau moins idyllique de leur vie en France, non pas toujours par volonté de changer les choses, à l'image de Bamba, mais parfois simplement pour justifier le fait qu'ils ne peuvent envoyer d'argent. Mais ils se heurtent en général à l'incrédulité et à l'aveuglement de ceux qui ne voient ou ne veulent pas voir la réalité de la condition d'immigrés. Fofana n'ose plus appeler ses proches, qui ne comprennent pas pourquoi il ne travaille pas, pourquoi il ne peut leur envoyer l'argent demandé :

« Je dis à Paris c'est pas vraiment comme on entend hein ! C'est doux dans la bouche mais en fait c'est amer ! Tout ce qui brille n'est pas de l'or ! » Parce que pour d'autres, quand tu arrives ici, tu as tout déjà. Quand tu appelles, on te demande chaque fois de l'argent, des choses.... Ils pensent déjà que tu es riche que tu as tout, alors que c'est pas tout à fait ça... »

Abib, sans emploi depuis qu'il a quitté son travail à Eurodisney, ne parvient plus à subvenir aux besoins de sa femme et ses enfants restés au Niger. Il appelle sa femme dès qu'il a assez d'argent pour acheter une carte, lui raconte les difficultés qu'il rencontre, sa vie dans le squat... Mais il a l'impression que celle-ci ne le comprend pas :

« Il y a une chose que peu de personnes comprennent qui sont restés au pays... vous ne pouvez pas expliquer à quelqu'un... que vous êtes en France... en Europe généralement...vous lui expliquez que la situation est difficile et que parfois même n'avez pas le strict minimum pour vivre. La personne aura du mal à vous croire »

A la colère de se sentir trompé s'ajoute la souffrance de ne pas être compris par ses proches, de ne pouvoir partager ce que l'on vit. Si la concurrence entre les immigrés incite à la retenue et à ne pas se plaindre, l'illusion dans laquelle vivent ceux qui sont restés au pays ne permet pas de se confier à eux. Les résidents du bâtiment F se trouvent parfois contraints au silence

L'arrivée en France contribue ainsi à la destruction du mythe, la France n'est pas une terre d'accueil, le pays ne rembourse pas la dette à l'égard de ses anciennes colonies. Les résidents du bâtiment F en éprouvent de la colère, dirigée à la fois contre la société française et contre leurs compatriotes, qui les ont bercés d'illusions. Et pourtant, ils croient encore à ce mythe, bien que désormais la terre promise ne s'appelle plus France, mais Etats-Unis, Angleterre, Allemagne... Fofana m'affirme à plusieurs reprises que dès qu'il aura ses papiers, il partira à Londres. Sofiane, Algérien en France depuis huit mois lorsque je fais sa rencontre, en situation irrégulière, rêve de partir aux Etats-Unis : *« Là-bas c'est le capitalisme sauvage, mais c'est mieux. On peut faire deux boulots »*. Il pense qu'il est plus simple là-bas de trouver du travail au noir. Il est difficile de juger si effectivement la vie est plus facile pour les étrangers dans ces autres pays. Célestin qui a vécu plusieurs années en Allemagne affirme qu'il y a été mieux accueilli, Abib avait un travail aux Pays-Bas... Pourtant, ils sont venus en France. Mais qu'il s'agisse de Célestin, Fofana, Medhi, Abib... pour eux une chose est sûre : *« Il n'y a qu'en France qu'il y a des squats »*. Ce constat, sous une forme ou une autre (*« Avant de venir en France, j'avais jamais vu de squat »*, *« Même avant ici je connaissais pas les squats, on imagine pas que ça*

puisse exister »), est revenu comme un leitmotiv au cours de mes entretiens ou discussions avec les habitants. Le squat matérialise leur situation et apparaît comme symbole du mauvais accueil des immigrés en France.

* * *

Si l'existence de squats suscite colère, amertume et déception, à la mesure des rêves et des espérances qui avaient été forgés, elle suscite également l'incompréhension. Pourquoi existe-t-il des bâtiments vides alors que des milliers de personnes sont à la rue ? Pire, pourquoi veut-on les détruire ? Cet état de fait est pour de nombreux habitants l'illustration de l'absurdité du monde qui les entoure.

2) Un univers absurde

Le monde qui les entoure apparaît incompréhensible, dénué de sens, à de nombreux résidents du bâtiment F. Il s'agit d'un monde qu'ils ne maîtrisent pas, ou peu, et dont ils ne parviennent pas à saisir la logique et les mécanismes. La maîtrise de son environnement, la capacité à agir sur lui et le modifier en fonction de ses intérêts est un privilège très inégalement réparti au sein de la société. De la simple possibilité de jouir de son corps à la capacité de modifier son cadre de vie, le degré de maîtrise des individus sur le monde varie fortement et constitue un élément de différenciation sociale déterminant.

Selon P. Bourdieu, le capital symbolique, apanage des classes supérieures, leur fournit le bien le plus précieux : la légitimité à être. « *De toutes les distinctions, l'une des plus inégales et sans doute en tout cas la plus cruelle est la répartition du capital symbolique, c'est-à-dire de l'importance sociale et des raisons de vivre* ». Mais les autres capitaux jouent également un rôle fondamental, dans la mesure où ils permettent d'augmenter l'éventail de choix dont l'individu dispose. Un fils de bonne famille se verra offrir un large éventail de cursus scolaires, puis s'il est diplômé d'une grande école, il pourra choisir son emploi, son lieu de résidence.... Même s'il est en partie déterminé par son milieu social, les choix qui s'offrent à lui sont objectivement plus nombreux et surtout subjectivement perçus comme tel. Il aura le sentiment de maîtriser sa vie, de comprendre les règles du jeu social et de savoir y jouer à son avantage

Les habitants du bâtiment F appartiennent majoritairement à cette partie de la population à qui le monde échappe partiellement et qui subit plus qu'elle ne choisit: ils n'ont choisi ni leur logement, ni leur travail, leur statut juridique ne dépend pas d'eux. Pourtant, tous n'adoptent pas une attitude fataliste. Certains se révoltent, cherchent à s'en sortir. A la différence des « classes populaires traditionnelles », la plupart partagent une volonté d'ascension sociale très forte et tentent d'agir en

conséquence. Le fait d'être venu en France représente déjà une action extrêmement volontariste pour modifier leur destinée. Cependant, outre leur faible dotation en capitaux, ils n'ont pas toujours l'habitus adapté à la société française, où la grande majorité n'a pas été socialisée, ils en maîtrisent très peu les codes, les normes implicites, les mécanismes sous-jacents. Ce monde qu'ils ne comprennent pas toujours, beaucoup tendent à le considérer comme absurde. Cette absurdité du monde devient parfois absurdité de leur présence dans ce monde et conduit à de profondes remises en question de leur statut d'immigré.

a) *Une société « d'enfants gâtés »*

Le squat matérialise pour beaucoup de ses habitants l'absurdité du monde qui les entoure.

Pourquoi détruire des logements alors que des gens sont à la rue ?

Lors de ma première rencontre avec Houdia, une Sénégalaise de 45 ans, venue ici avec ses trois enfants de 20, 14 et 12 ans, nous parlions de l'aménagement de sa chambre quand elle s'est mise à aborder la question de la démolition. Pour elle, il apparaît totalement absurde de détruire un bâtiment en bon état, mettant ainsi des gens à la rue. Pendant près d'une vingtaine de minutes, elle a insisté sur ces idées :

« En France, je ne comprends pas pourquoi on détruit ce bâtiment solide. On n'en a même pas d'aussi solide en Afrique, on a pas les moyens de construire ça, alors pourquoi on le détruit ? On pourrait casser la cloison et faire des petits appartements pour des couples, avec la cuisine sur le balcon, nous on a la cuisine sur le balcon, et là faire une douche. Il y a un plombier ici, pour 15 euros il fait tout. Moi j'ai même pas l'eau. Moi la porte, je l'ai payée 40 euros parce que l'autre était pourrie, j'ai repeint les murs et mis ce tapis (du lino), voilà, c'est propre, on pourrait réaménager(...) J'ai vu l'autre fois à la télé un étudiant qui vivait dans une tente. Ils peuvent même pas loger les étudiants, pourquoi ils détruisent ? C'est des enfants gâtés ici... »

Deux thèmes sont revenus de manière récurrente dans les propos de Houdia :

- l'idée de la solidité du bâtiment, le fait que l'on pourrait le réaménager. La précision avec laquelle Houdia décrit spontanément les transformations possibles montre qu'elle a déjà dû beaucoup réfléchir à la question. Plus fondamentalement, on retrouve l'idée d'un gâchis. La société française est une société « d'enfants gâtés », bien plus riche que les sociétés africaines, où l'on ne sait pas profiter de la qualité des biens qui y sont produits.
- Le fait que les occupants du bâtiment F ne sont pas les seuls à rencontrer des difficultés. Houdia évoque dans cet extrait les étudiants, mais elle a également parlé des autres Africains, des SDF...

Ce dernier point a souvent été souligné par d'autres habitants. Ainsi Ibrahim se déclarait déçu de la France car : *« On voit même des Français qui dorment dans la rue et dans le métro. C'est pas la grande France qu'on connaît et qu'on attendait depuis l'Afrique (...) Il faut donner des maisons aux gens, surtout en Europe il fait froid. Le gouvernement il fait quoi avec les sous ? A chaque fois on en*

voit en France qui dorment dans la rue !! » Etudiants et surtout Français, c'est-à-dire l'Autre : ces références peuvent se comprendre de deux façons. D'une part comme protection : ce phénomène ne touche pas seulement les étrangers, les immigrés, mais l'ensemble de la population. Il n'y a donc rien de spécifique chez eux qui justifierait ces conditions de vie. D'autre part, il s'agit une remise en question du fonctionnement de la société : société d'enfants gâtés, qui ne dépense pas l'argent comme elle le devrait, société riche, mais profondément inégalitaire... Les besoins fondamentaux des plus démunis, tels que le logement, ne sont pas pris en compte, et l'on satisfait ceux des plus favorisés : l'idée qu'un parking va remplacer le bâtiment F apparaît pour ses habitants comme une ineptie si flagrante qu'elle ne peut être justifiée, encore moins imaginée : « *Est-ce que tu t'imagines : une maison, les gens dorment dedans, et ils vont casser tout ça pour faire un parking !! ils vont jeter toutes ces personnes dans la rue !!* » (Ibrahim)

Des lois absurdes

Si la destruction est absurde, le caractère illégal du squat l'est aussi. Pourquoi interdire aux gens de s'installer dans des locaux inoccupés ? Lors de ma dernière entrevue avec Fofana, à une époque de l'année où l'évacuation semblait proche, celui-ci m'explique que s'il quitte le bâtiment F, il ira dans un autre squat. Il semble qu'il en ait déjà discuté avec d'autres personnes, puisqu'il apparaît bien plus informé que lors des premiers entretiens.

« Tous les Africains c'est comme ça. Si tu as pas de papiers, tu es toujours condamné à casser les portes ! et ce que je comprends pas, les maisons-là, fermées, sont pas habitées et pourrissent ; et dès que tu les touches, tu mets la main dessus, tu vois la police partout ! Je te jure !! tu touches à une porte seulement, tu vas les voir ! Les portes des maisons sont condamnées, les gens n'ont pas de logement, pas de maison alors que la chaleur humaine c'est bon pour les murs. Quand une maison n'est pas habitée, les murs cassent, se détruisent, ça pourrait. Donc au lieu de nous donner des maisons pour habiter, ils font ça. »

Son argumentation est simple : non seulement les squatters ne gênent personne, mais en plus ils rendent service puisqu'ils contribuent à l'entretien des bâtiments. Face à la limpidité de ce raisonnement, rien ne paraît expliquer l'acharnement dont fait preuve la police. Acharnement d'autant plus inutile que de toute façon les sans-logis sont « condamnés » à squatter, quelles qu'en soient les conséquences. Aux yeux de Fofana, le monde est gouverné de manière illogique, par des individus anonymes (« ils ») qui n'ont pas conscience des réalités.

Un lieu dénué de sens

Détruire des bâtiments occupés, expulser les gens de maisons vides peut paraître incompréhensible aux habitants du bâtiment F, mais plus fondamentalement le principe même du « squat » leur paraît dénué de sens. Qu'il existe des milliers de bâtiments vides alors que des gens sont à la rue et, pire, que l'on condamne l'accès à ces bâtiments ne leur paraît pas justifiable ; qu'on laisse les gens vivre dans ces conditions ne leur paraît acceptable.

Nombreux sont ceux qui évoquent leur surprise quand ils ont découvert l'existence de squats (qu'il s'agisse de celui de Cachan ou d'un autre) et certains insistent sur le fait qu'il ne doit en exister dans aucun autre pays (Houdia : « *y'a qu'en France que y'a des squats, en Espagne où j'étais j'avais jamais entendu parler* », Ibrahim (qui vient d'un autre squat) : « *moi avant la France, le squat j'avais jamais vu ça, casser une porte pour entrer dans une maison !* »). Mais la surprise la plus grande fut sans doute celle de la découverte du bâtiment F et des conditions de vie de ses habitants. Francis, pourtant satisfait de son logement, a hésité avant de venir s'installer à Cachan, l'endroit lui paraissait « bizarre » :

MB : *Et, ici tu as connu comment exactement ?*

Francis : (...) *y'a un jeune qui me fréquentait beaucoup, qui aimait trop mon affaire, et lui il a eu ce coin, il est venu, il m'a appelé, je suis venu voir, en fait c'était ... le coin il n'était pas habité, il n'était pas habité en ces temps, il n'était pas habité, il n'y avait pas de portes, y'avait des gens que au premier et au deuxième étages. Et puis le 3^e y'avait pas quelqu'un, 4^e y'avait pas quelqu'un, ni au 5^e. Le 5^e même c'était fermé totalement. Maintenant il est venu, il a dit non, il est venu trouver une maison parce qu'en France ici, quand tu cueilles un toit, il faut réserver parce qu'on sait jamais comment ça va se terminer. Donc je suis venu, j'ai dit ça m'intéresse pas, les chambres sont petites, y'a pas de portes, tu vois, j'ai trouvé bizarre les maisons quoi. J'ai trouvé comme des petits magasins... J'ai trouvé un peu bizarre quoi. Donc il m'a obligé... mais j'ai vu qu'il avait un peu raison... et puis là j'ai trouvé une chambre, j'ai vu que y'avait du monde qui venait un peu (...)*

Francis se montre méfiant – le fait qu'il n'y ait pas d'habitants l'étonne - , mais surtout peu satisfait des caractéristiques « physiques » du bâtiment : pas de portes, chambres petites... C'est son ami, plus conscient des difficultés de logement et de l'opportunité à saisir qui le pousse à s'installer. L'usage du terme « bizarre » souligne le caractère inhabituel de ce type de logement pour Francis, quelque chose qu'il a du mal à s'expliquer, mais qu'il finit par accepter.

Medhi lui n'a jamais vraiment accepté le fait de vivre dans un squat et à son arrivée au bâtiment, ce n'est pas à des « petits magasins » qu'il le compare, mais à une prison :

« Le premier jour que j'ai vu ici, je croyais que c'était une prison ! (...) Maintenant, c'est mieux, y'a des ampoules, de la peinture... Mais c'est pas joli... (...) mon ami m'a dit « rentre »... je voyais des Arabes, que des étrangers... j'ai jamais vu quelque chose comme ça de ma vie ! En France les gens souffrent ! »

Autant que les lieux, c'est le type de population qui choque Medhi. Les murs comme ceux qui l'abritent lui renvoient une image de lui-même qu'il a du mal à accepter.

Lorsqu'ils soulignent leur surprise, leur étonnement ou leur incompréhension face au squat, les habitants critiquent de fait la manière dont la société est gouvernée. L'absurdité du squat n'est qu'une conséquence des logiques qui président aux décisions sociales.

b) Une bureaucratie kafkaïenne

On a précédemment souligné le caractère primordial de la connaissance des règles et des lois en vigueur dans la société française. Connaître les lois, c'est connaître ses devoirs, mais aussi ses droits, en particulier en matière de santé, de travail et de régularisation. Or de la connaissance au bénéfice, le parcours est long car il nécessite la difficile acquisition d'une compétence « administrative ». J'ai passé des après-midi entiers à remplir des feuilles de remboursement de Sécurité Sociale, des demandes d'AME⁹⁶, des dossiers d'assurances maladies, à lire des lettres des Assedic, à expliquer les procédures des recours. Car même pour la petite minorité des habitants qui savent lire et écrire, les procédures et le langage administratifs sont loin d'être simples.

La majorité des habitants se trouvait en fait dans une situation d'incompréhension totale face aux diverses démarches qu'ils avaient à accomplir, certains me montraient des lettres qu'ils avaient reçues sans même savoir de quoi il s'agissait. Pour « s'en sortir » ils s'adressaient en fait à un petit nombre de « personnes-ressources », maîtrisant non seulement le français, la lecture et l'écriture, mais aussi les arcanes des formalités. Je fus bien vite identifiée comme l'une de ces personnes-ressources, mais je n'étais pas la seule du bâtiment : certains étudiants ou encore des personnes ayant un niveau d'études élevé étaient également souvent sollicités. Pour les enquêtés, ne pas comprendre le sens de ces papiers, des démarches à accomplir contribue à complexifier, voire obscurcir le monde qui les entoure, et diminue la maîtrise qu'ils peuvent avoir de leur vie. Cela les rend également plus vulnérables car il est difficile de se défendre dans un univers que l'on ne comprend pas.

c) Absurdité de sa condition

L'absence de maîtrise sur le monde environnant, le fait d'effectuer des démarches souvent infructueuses, de vivre dans un squat... conduisent certains des résidents à interroger leur propre condition d'immigrés. En France, ils sont dévalorisés, situés tout en bas de l'échelle sociale, et ceux qui sont en situation irrégulières sont dénués de droits. Le cas des réfugiés mis à part, travailler, envoyer de l'argent à leur famille reste le seul moyen de fournir un sens à leur situation. Sinon, au nom de quoi pourraient-ils endurer tout cela ?

L'absence de travail révèle parfois violemment aux individus l'absurdité de leur condition. Comme le souligne A. Sayad, le choc est parfois si grand qu'il peut attenter à l'intégrité physique des plus vulnérables. Il y a un mal – maladie et mal-être – « *qui ronge l'immigré quand il se trouve dans l'incapacité de donner un sens crédible à son immigration, ou, plus que cela, se trouve porté à la dénoncer* ». Parmi les enquêtés, Abib et Fofana sont sans doute ceux qui souffrent le plus de ce mal.

⁹⁶ Aide Médicale d'Etat

Sans-papiers, sans emploi, Abib n'aspire qu'à rentrer chez lui et regrette même d'avoir quitté son pays :

MB : *Et vous avant d'aller en Europe vous imaginiez que ce serait aussi dur.*

Abib : *C'est sûr que..... je savais que ça n'allait pas être simple, mais pas à ce point quand même. C'est clair que si c'était à refaire, c'est sûr que je ne ferais pas le même choix. (silence)*

MB : *Mais en même temps vous envisagez de retourner là-bas ?*

Abib : *C'est... mon plus grand espoir. Le plus tôt serait le mieux d'ailleurs. Mais actuellement je ne peux pas retourner parce que... J'ai dû quand même m'endetter pour venir, et je n'ai pas fini de rembourser et donc je ne peux pas (inaudible) peut être envisagé de rentrer avec un peu d'économie.*

Cette situation, l'impression d'être condamné à rester, est source d'un profond découragement. Abib ne cherche plus vraiment de travail, il a renoncé à s'impliquer dans la vie du squat, à participer aux réunions du comité de soutien. Il passe la grande partie de son temps allongé sur son lit, devant la télé, lisant quelquefois les quotidiens gratuits que ses amis lui amènent. Il m'évoque à plusieurs reprises une « fatigue », une « mauvaise fatigue » puisqu'elle n'est pas due à un effort physique. Il s'agit plutôt d'une fatigue de l'esprit, d'une lassitude.

Dans le cas de Fofana, le découragement se traduit directement dans son corps. Il se plaint de douleurs auxquelles le médecin ne trouve pas d'origine, ce que Sayad appelle « sinistrose⁹⁷ de l'immigré ». L'immigré serait porté à attendre de l'institution médicale et de la guérison qu'elles lui restituent comme magiquement son identité d'immigré – perdue à cause du chômage – et un équilibre disparu.

- **Fofana** : *je sais pas ce qui me rend malade. Je sais pas. Souvent je vais voir le docteur, il me dit que non j'ai rien, que c'est la fatigue, ou bien c'est parce que je fais rien que je me sens mal. Mais souvent, je sais pas, je ressens une douleur au niveau d'ici. (...) mais le docteur, je ne sais pas s'il n'est pas fort ou quoi, mais....phhhhh... en tout cas je sens toujours le mal, et il me dit que j'ai rien. Souvent je lui dis : tu dis que j'ai rien, mais pourquoi je sens toujours le mal ? il fait radios, prises de sang... je sais pas...*

(je regarde ses médicaments)

- **Fofana** : *Oui, je prends ça, je sais même pas à quoi ça sert, j'ai oublié (rires), je prends comme ça quand ça me prend, mais je ne sais pas ce que ça soigne parce que... souvent on m'a donné des comprimés de stress, parce que j'ai tous mes nerfs, je dors pas, j'ai trop de soucis.*
- **MB** : *: et ça marche ?*
- **Fofana** : *ça ne peut pas marcher »*

Les propos de Fofana illustrent une certaine incompréhension entre médecins et immigrants, ces derniers restant « méfiants à l'égard du verdict médical, à leurs yeux toujours trop pressé, superficiel »⁹⁸. Le médecin considère que Fofana est guéri, celui-ci estime qu'il n'a pas obtenu une juste réparation des dommages subis, puisque si l'on suit Sayad, il attend une restauration symbolique de son statut.⁹⁹

⁹⁷ La sinistrose s'installe chez une personne qui, ayant été victime d'un accident, nourrit l'obsession névrotique d'une atteinte corporelle.

⁹⁸ SAYAD, op.cit.

⁹⁹ Il faut cependant souligner la spécificité du cas de Fofana : il estime s'être beaucoup affaibli depuis sa venue en France, être plus souvent malade, mais l'origine de ses douleurs remonte aux coups que lui ont infligés des militaires ivoiriens à Abidjan.

Si le travail peut contribuer à donner un sens à la présence de l'individu en France, il ne permet pas toutefois de leur donner un statut valorisé ou de compenser le manque d'estime qui leur est témoignée. Comme le souligne Célestin, ils ne sont parfois même pas traités en véritables êtres humains :

« Souvent nous on travaille avec les chiens, et les chiens ils ont des papiers, et toi tu as même pas de papiers ! un chien il est plus considéré qu'un homme ! »

Faute de maîtrise, la plupart des squatters entretiennent ainsi rapports difficiles avec les institutions, avec leur lieu de vie, rapports qui peuvent influencer la manière dont ils perçoivent leur condition, dont ils se perçoivent eux-mêmes et perçoivent leur propre corps. Face à ce monde qui leur échappe, face à ces événements qu'ils doivent subir sans comprendre, une façon de résister, de réintroduire du sens est le recours à Dieu.

d) Face l'absurde : le recours à Dieu.

Sur l'ensemble des personnes que j'ai rencontré, une seule s'est présentée comme non croyante. Il semble que la religion fasse partie intégrante de la vie de la grande majorité des habitants, et ce depuis leur enfance. Face au sentiment d'incompréhension que certains peuvent éprouver, elle apparaît alors comme ressource, Dieu est invoqué comme élément d'explication, de justification. La référence à la religion permet de donner un sens à ce qui n'en avait pas. Si les individus ont peu de maîtrise sur leur vie, si par de nombreux aspects leur existence semble leur échapper, c'est que celle-ci dépend de Dieu. Face à celui qui sait tout, l'ignorance de l'homme est naturelle. Ne pas comprendre ne signifie pas qu'il n'y ait pas d'intelligibilité : Dieu met un sens dans tout ce qu'il fait.

Konaté, Ivoirien de religion chrétienne, principal représentant du bâtiment, évoque l'action de Dieu en ces termes :

« J'ai beaucoup voyagé, donc actuellement je préfère me stabiliser ici, si possible, pourquoi pas, si on ne nous embête pas avec les histoires qu'ils sont en train de faire... c'est Dieu, c'est le destin qui conduit l'homme... donc Dieu sait, tu peux naître quelque part, mais il va t'envoyer quelque part d'autre »

On retrouve cette évocation du destin dans les propos de Omar, marocain musulman, très pratiquant :

« Toujours l'homme marche avec la volonté de Dieu. Chaque être humain ne connaît ni son destin, ni le jour de sa mort. Dieu nous a créés, c'est lui qui nous guide. »

La notion de destin implique qu'il existe un sens à la vie de l'homme puisque celle-ci se déploie selon une direction fixée par Dieu. Dieu seul connaît le destin des hommes, par conséquent il est le seul sur lequel on peut compter. Francis explique ainsi le fait qu'il ait cessé de participer aux réunions du comité de soutien et de s'impliquer dans la lutte : *« Tout le temps y'a des fausses rumeurs aussi...je veux pas me faire... tu vois moi, je me confie à Dieu et puis c'est bon quoi !! »*

Ainsi, il apparaît que la façon dont les occupants du bâtiment F perçoivent leur lieu de vie est à penser dans le cadre plus général d'une certaine incompréhension face au monde. Il s'agit maintenant de voir comment ces perceptions influencent les représentations que les individus ont d'eux-mêmes.

3) Se vivre comme squatter

Vivre dans le squat de Cachan, c'est vivre dans un lieu socialement stigmatisé. C'est aussi vivre dans l'illégalité, dans la déviance et donc être soi-même considéré comme déviant. Le stigmatisme du lieu devient stigmatisme de l'individu. Comprendre ce que signifie vivre dans un squat, c'est tenter de saisir le sens que les individus donnent à cette expérience, la manière dont ils gèrent le stigmatisme qui y est associé, et ses effets sur le plan identitaire.

a) Des représentations et des attitudes ambivalentes

Le rapport au squat des habitants est lié aux représentations qu'ils s'en font. Si des attitudes de rejet catégorique ou d'indifférence existent, le squat suscite chez la plupart des sentiments ambivalents

Le rejet

Medhi a une histoire particulière : fils d'un chef important dans son pays, il a hérité d'une partie de sa fortune lorsque ce dernier est mort, assassiné. Suite à la mort de sa sœur, il décide de partir en Europe pour se lancer dans le commerce de voitures, mais il fait faillite et perd la quasi totalité de son capital. Ne pouvant accepter cet échec, ou plutôt l'idée d'être considéré comme un « raté », il n'ose pas rentrer chez lui, de peur d'affronter les moqueries. Après avoir vécu quelques temps aux Pays-Bas, il arrive au bâtiment F par l'intermédiaire d'un proche. Il est donc dans une situation de déclassement extrême, situation qu'il rejette violemment. Il refuse tout contact avec les autres habitants (« *Je parle pas aux gens, ça m'intéresse pas* »), se limitant à échanger quelques mots avec deux autres Nigériens et ceux qui partagent sa chambre, ou plutôt la chambre, puisqu'il refuse toute forme d'appropriation de l'endroit. Il quitte très peu la pièce, passant presque tout son temps sur le lit à écouter son discman, ce qui lui permet de s'isoler et d'éviter de participer aux conversations quand les autres sont là. Il n'a pas besoin de travailler, puisque sa mère lui envoie de l'argent, et donc rien ne l'incite à quitter le bâtiment dans la journée. Il aimerait pouvoir le faire, s'éloigner un peu de cet endroit qu'il déteste ; sa honte de squatter est telle qu'il s'imagine que tout le monde le sait et il redoute leur regard « *Dans le bus, je crois que tout le monde me regarde. Ou derrière mon dos dans la rue. Et quand je descends à l'arrêt du bus avec les autres, j'aime pas ça ; quand tu descends là et que t'es noir, c'est que tu es un squatter* ».

Medhi considère le squat comme un lieu habité par des gens qui n'ont rien à voir avec lui (« *au début quand j'habitais ici, j'osais même pas rentrer, j'avais peur des drogués etc...* »), un lieu marginal pour marginaux, avec lequel il veut avoir le moins de rapports possible. Il se représente ce qu'il vit comme une parenthèse, sans rapport aucun avec sa « véritable » vie. Le fait qu'il se soit confié à moi de la sorte, à plusieurs reprises et toujours quand nous étions seuls, prouve qu'il m'a considérée comme un interlocuteur valable, digne de lui, à la différence de ceux avec qui il vit, qui ne savent presque rien de lui. De fait, il ne peut qu'abhorrer ce lieu et souhaite ne plus jamais vivre une telle expérience (« *il y a des gens ici, ils vont de squat en squat, un homme du 4^e, une femme ici... moi je préfère me tuer* »). Lors de mes dernières visites au bâtiment, il attendait que sa mère lui envoie l'argent pour un billet de retour, la honte de revenir ruiné au pays lui paraissant plus supportable que sa vie dans le squat.

L'attitude de rejet du squat associée à l'isolement dans lequel Medhi s'enferme est un cas extrême. Il montre néanmoins que le rejet n'est pas tant lié aux caractéristiques physiques du bâtiment qu'à la valeur négative qui lui est socialement conférée. Medhi ne se plaint pas d'inconfort, mais de la honte qu'il éprouve. Du fait de sa trajectoire sociale, il se trouve dans l'incapacité à gérer le stigmate lié au statut de squatter. Plutôt que de tenter de « faire avec » ce stigmate, il refuse toute situation sociale où il risquerait d'être discrédité, de perdre la face.

Le fatalisme

Ce qu'on appelle ici, de manière plutôt imprécise, « fatalisme », recouvre en fait l'ensemble des attitudes qui peuvent se résumer sous cette expression « on n'a pas le choix ». De fait, les individus refusent de porter un jugement sur leur lieu de vie, puisque peu importe ce qu'ils en pensent, ils n'ont actuellement pas d'autres solutions que celle d'y rester. On peut en fait distinguer deux types de fatalisme : l'un plutôt « optimiste » et l'autre relevant plus du découragement.

Cissé, le mari de Kadiatou, est venu avec trois amis en France en 2001 dans le but d'entamer une carrière de footballeur. Ses amis ont depuis intégré des équipes professionnelles et semi-professionnelles, en Angleterre et en Belgique, mais il ne les a pas suivis là-bas car, ayant fait à Paris la connaissance de Kadiatou, il a souhaité rester en France. Il joue au foot tous les dimanches et participe parfois à des petits matchs semi-professionnels ou d'entreprises qui lui permettent de gagner un peu d'argent. Quand je lui demande s'il est gêné de vivre dans un squat, il me répond que non, puisque « *de toute façon, on a pas le choix. Mais dès que j'ai des papiers, je paye un logement (...) ici ça nous a bien dépanné, je suis reconnaissant* ». Cissé pense gagner de l'argent, pouvoir vivre du football quand il sera régularisé, il considère donc le squat comme transitoire. Pour l'instant il est là, faute d'argent, il accepte patiemment sa situation. Néanmoins il se montre très critique vis-à-vis de ceux qui auraient – selon lui – les moyens de partir, donc d'autres choix, et qui restent ici : « *Ici, c'est*

un logement pour les fainéants. Il y en a, ils ont leurs papiers et ils restent là ». De fait, il garde ses distances avec les autres habitants, « *Moi, je reste avec ma petite famille, ma femme, mon enfant* », ce qui ne signifie pas qu'il est coupé de toute vie sociale ; il oppose son effacement au squat à sa situation sur le terrain de football : « *Dans mon équipe, je suis capitaine, je donne des ordres et on m'écoute* ». Cette position valorisante sur la scène sportive lui fournit un contrepois au statut dévalorisant de squatter, ce qui lui permet d'accepter plutôt sereinement la situation.

Cissé envisage l'avenir de manière relativement optimiste et accepte ce qui lui apparaît comme temporaire. A l'inverse, Abib est totalement découragé et son seul espoir est de rentrer au Niger. Il ne pense pas que sa situation en France puisse réellement s'améliorer, même s'il tente de se rassurer : « *Je me dis que la situation ne peut pas être pire que ce qu'elle est* ». Lorsque, en discutant de la question de l'eau et de l'électricité dans le bâtiment, je lui demande « *Et ici, vous vous sentez comment ?* », il me répond, dépité : « *La question ne se pose pas en ces termes-là. On a pas le choix, il ne s'agit pas de faire la fine bouche. C'est clair que si j'avais le choix, je vais pas vivre ici* ».

L'attitude de Cissé relève plus de la patience, celle d'Abib de la résignation, voire même de la capitulation. Il ne s'interroge plus sur ses conditions de vie puisqu'il n'essaie même plus de les améliorer.

L'ambivalence

Si le rejet ou l'acceptation sont relativement dénués d'ambiguïté, la majeure partie des habitants ont une attitude bien plus nuancée et conçoivent le squat de manière ambivalente. Le bâtiment est critiqué pour sa saleté, pour le manque de place... mais par ailleurs, comme on l'a vu précédemment, il représente pour beaucoup un mieux dans la trajectoire résidentielle, notamment en matière d'intimité, d'autonomie et de maîtrise (de l'espace, de son temps, de son corps). En outre, il est souvent préféré aux solutions alternatives que certains se sont vus proposer : hébergement en CADA¹⁰⁰, à l'hôtel, en foyer.

Ainsi Houdia a longtemps hésité avant d'accepter d'être relogée dans un foyer dans le sud du Val-de-Marne. Elle vit dans le bâtiment depuis deux ans, avec son fils et avec ses deux filles adolescentes qui sont scolarisées au collège d'Arcueil. Peu de temps après la proposition de relogement de la Préfecture, je la rencontre à une réunion et elle me fait part de ses angoisses : « *J'ai vu où j'allais être relogée, à Villeneuve-Saint-Georges, tout au bout, il faut prendre plusieurs bus. Une femme là-bas m'a dit qu'il y avait des jeunes, de la bagarre, de la drogue. C'est un foyer avec des jeunes drogués... Moi, j'ai mes enfants, je reste tard à travailler, je finis à 21h, le temps que je rentre... mes enfants... Ici c'est calme, les gens sont responsables. Il faut que j'en parle à l'assistante sociale.* » .Houdia ne

¹⁰⁰ Centre d'Accueil pour Demandeur d'Asile

s'inquiète pas du confort physique, mais bien de l'environnement « humain ». Bien que le bâtiment F soit vieux, délabré en certains endroits, que les pièces soient petites, au moins on y connaît les gens, on s'y sent en confiance.

C'est ce même type d'arguments qui conduit certains demandeurs d'asile à refuser le relogement en CADA. Lors d'une réunion (15 novembre), Konaté expose ces craintes aux membres du comité de soutien : « *Il faut des solutions dignes et décentes. Ceux qui ont demandé l'asile, on leur propose le CADA, ils vont cohabiter avec des ivrognes et des clochards ! Au bâtiment F il n'y a pas de clochards !* ». Les « jeunes drogués », les « ivrognes » et les « clochards » constituent aux yeux de certains habitants une double menace : menace physique (peur des agressions, peur pour les enfants) mais aussi menace statutaire, peur d'y être assimilé. Le bâtiment F de par la relative homogénéité de ses habitants est alors perçu comme une barrière protectrice :

(extrait de la réunion du 15 novembre)

Konaté : *Ce bâtiment n'appartient pas au Crous, mais à SCIC Habitat, ils ont plein de logement vides, il faut qu'on nous les donne !*

MJ : *Mais tu dis n'importe quoi Konaté, la SCIC c'est un bailleur de HLM et il y a 500 000 demandes.*

Touti : *Mais alors il faut nous laisser là !*

Un homme : *On est tranquille ici !*

On a vu d'autre part le gain d'autonomie que conférait la vie au squat par rapport à d'autres types de logements. C'est cet argument qui est mis en avant pour refuser le relogement en hôtels :

(lundi 8 novembre)

Cheïk : *Il y a des logements tu peux pas préparer à manger. Tout le monde a pas les moyens d'aller au Mac Do*

Une femme : *Oui, à l'hôtel, on peut pas faire à manger*

Un homme : *Et on est relogé dans des mauvais quartiers*

Une des jeunes femmes à qui je donnais des cours d'alphabétisation s'est vue fin novembre proposer un relogement en hôtel. Elle a donc quitté le bâtiment F, la Préfecture a fait murer sa chambre, mais au bout d'une dizaine de jours, elle est revenue, insatisfaite de l'hôtel. Elle a dû se trouver une nouvelle chambre, toujours au 5^e, puisque l'ancienne était condamnée.

Si ces côtés « positifs » du squat parviennent dans une certaine mesure à contrebalancer les contraintes matérielles, ils n'ont toutefois que peu de poids dans la balance face aux contraintes sociales. Les habitants du bâtiment F sont nombreux à partager des représentations complexes et nuancées de ce lieu, mais ceux qui ne le voient que de l'extérieur en ont souvent une conception beaucoup plus tranchée. Le mot « squat » est très négativement connoté, à sa seule évocation, la plupart s' imagine un lieu peuplé de drogués, de « délinquants »...

La vision souvent misérabiliste qu'ont donnée les médias du bâtiment F n'a fait que renforcer l'image négative de ce lieu, devenu symbole de misère et d'infériorité sociale. Les habitants se voient ainsi

affublés d'une étiquette dont ils ne peuvent vraiment se détacher, le squat consacrant dans une certaine mesure leur « disqualification sociale »¹⁰¹. Ils sont pleinement conscients de la stigmatisation sociale du lieu et de ses habitants, stigmatisation qu'ils dénoncent, la jugeant sans fondement, mais dont ils souffrent :

« Il y a des gens qui savent pas comment un squat vit. On nous traite de tout. Un squatter, il est pas respecté. Un jour, j'ai croisé une fille, elle me dit « tu habites où ? » je lui dis « A Cachan, dans la cité U » « Ah bon, c'est quoi ton numéro de chambre ? » Elle pensait que j'étais étudiant. Et quand j'ai dit F, elle a dit « ah, mais c'est le squat !! ». Elle s'est dit, c'est pas un bon mec. Mais on est normal, on est comme les autres. Y'a des gens qui ont des idées arrêtées sur nous. Pour d'autres, squatter c'est voleur, gangster, drogué. Quand tu les approches pas, tu sais pas qu'il y a des gens normaux. Mais on est obligé. Mais un squatter, c'est quelqu'un qui n'est pas respecté, il est traité de tout. » (Fofana)

Dans quelle mesure le statut socialement dévalorisé de squatter influence-t-il l'identité¹⁰² « pour soi » de l'individu, la représentation qu'il se fait de lui-même ? De quelle marge de manœuvre les habitants du bâtiment F disposent-ils pour modifier l'image que les autres ont d'eux ? Leur statut de « squatter » leur laisse-t-il une prise sur leur « identité sociale » ?

b) Gérer le stigmate face à autrui.

Comment les squatters se présentent-ils face aux autres ? Dans la mesure où être squatter constitue un stigmate social, toute rencontre avec une personne « normale », c'est-à-dire dépourvue de ce stigmate, est placée sous le sceau de l'incertitude¹⁰³. L'individu porteur du stigmate ignore dans quelle catégorie il sera placé et, dans la mesure où son statut de squatter n'est pas apparent, il peut choisir de le dissimuler ou non.

De manière générale, les squatters n'adoptent pas la même stratégie face à toutes les personnes qu'ils rencontrent ou, plus précisément, ils s'adaptent aux scènes sociales¹⁰⁴ sur lesquelles ils évoluent. On peut se révéler comme squatter devant certains proches, mais pas sur son lieu de travail ou inversement. Les choix dépendent de la qualité des relations entretenues. Si l'individu tente de

¹⁰¹ On emprunte ce terme à Serge Paugam, qui relie la notion de disqualification à la logique de la désignation et ses effets sur le plan identitaire. Il insiste sur le fait que « dans les sociétés modernes, les pauvres ne sont pas seulement privés de ressources économiques, ils exercent aussi peu d'influence sur le pouvoir politique et leur respectabilité correspond généralement à leur position sociale inférieure ». PAUGAM Serge, *La disqualification sociale, essai sur la nouvelle pauvreté*, PUF, 1991

¹⁰² On utilisera ici fréquemment le terme d'identité, tout en restant conscient de ses limites théoriques et des critiques qui lui ont été faites, notamment celles de R.Brubaker et Frederic Cooper, dans l'article « Au delà de l'identité », paru en 2000 dans *Theory of Society* (tradition dans Actes de la Recherche en Sciences Sociales, 2001, n°139). Il s'agit de se détacher d'une conception essentialiste de l'identité, qui insisterait sur la similitude à travers le temps. L'identité n'est pas quelque chose qui existe, qui caractérise les gens, quelque chose qu'ils ont.

¹⁰³ développement qui s'appuie sur les analyses de Goffman dans *Stigmate* (GOFFMAN Erving, *Stigmate, les usages sociaux des handicaps*, Ed de Minuit, 2001)

¹⁰⁴ On emprunte ici à F. Weber le mot « scène » tel qu'elle le définit dans *Le travail à-côté : « le sous-ensemble des relations orientées par une pratique dans l'ensemble des relations que noue un individu. »* (WEBER Florence, *Le travail à-côté, Etude d'ethnographie ouvrière*, INRA, Editions EHESS, 1989)

dissimuler son statut, il est alors en position de fragilité et risque à tout moment de perdre la face¹⁰⁵, c'est-à-dire d'être découvert en tant que squatter. L'individu « discréditable » doit exercer un contrôle permanent sur l'information sociale¹⁰⁶ qu'il donne aux autres. Ainsi Bamba se voyait-il obliger de multiplier les mensonges sur son lieu de travail pour ne pas dévoiler sa véritable situation :

Bamba : *J'ai JAMAIS invité quelqu'un chez moi ; au travail, je leur mentais*

MB : *Tu disais quoi ?*

Bamba : *Je leur disais, je vis avec une tante, alors ils savaient qu'ils pouvaient pas venir, parce que c'était pas chez moi, mais il fallait mentir. Et ils me disaient : mais pourquoi tu cherches pas un studio ? et il fallait encore que je mente.*

La dissimulation peut conduire à l'isolement. C'est le cas de Sliman, 25 ans, venu d'Algérie en 1999, au bâtiment F depuis février 2003, pour qui la seule façon de ne pas révéler sa situation aux membres de sa famille vivant en France a été de rompre tout contact. En effet, être invité sans pouvoir rendre l'invitation était pour lui une atteinte à son intégrité personnelle qu'il ne pouvait supporter. Ne pouvant éviter de perdre la face vis-à-vis de ses proches, il s'est condamné à la solitude pour se préserver du déshonneur.

Quant à celui déjà discrédité, dont le stigmaté est connu, il tente d'en minimiser la valeur et de produire malgré tout une image de lui-même valorisante. Ce travail de minimisation du stigmaté relève autant de la présentation de soi face à autrui que du rapport de soi à soi. Comme le souligne Goffman, l'individu stigmatisé tend à partager les mêmes idées que les « normaux » sur la société, à en intérioriser les critères et, de fait, risque de voir son identité pour soi négativement affectée. La nécessité de « faire avec » ce stigmaté est d'autant plus forte que les habitants du bâtiment F accumulent par ailleurs d'autres stigmates : ils sont squatters, mais aussi parfois sans-papiers, chômeurs, noirs, immigrés...

De fait, leur identité personnelle risque d'être profondément détériorée s'ils acceptent la définition d'eux-mêmes qui leur est socialement imposée. Placés sur les derniers échelons de la hiérarchie sociale, ils se voient assigner un statut et une identité sociale fortement dévalorisés. Il s'agit dès lors de lutter contre cette identité, de tenter de la renégocier afin de la rendre acceptable. A défaut de pouvoir modifier les représentations des autres, les squatters peuvent s'efforcer de modifier les leurs et ce, principalement au moyen de trois stratégies mentales¹⁰⁷ : retournement ou détournement du stigmaté, relativisation.

¹⁰⁵ Selon Goffman (op.cit), perdre la face, c'est être découvert comme porteur d'une identité sociale réelle différente de celle que les autres nous avaient attribuée (identité sociale virtuelle). Ce décalage brise les cadres de l'interaction, qui doivent être redéfinis en fonction de cette nouvelle information.

¹⁰⁶ Information sociale : information à propos d'un individu, à caractère durable, émise par la personne qu'elle concerne, transmise par symboles. On peut opposer les symboles de prestige et ceux de stigmaté.

¹⁰⁷ On s'est ici inspiré des développements de L.Gruel, GRUEL Louis, *Conjurer l'exclusion, Rhétorique et identité revendiquée dans des habitats socialement disqualifiés*. Revue française de sociologie, XXVI, 1985, 431-453

Le retournement du stigmat

Si « la France » critique les individus, une façon de se défendre est de ne pas la considérer comme juge valable, voire même de transformer ce juge en accusé. Un certain nombre d'habitants originaires d'Afrique Noire valorisent la solidarité qui règne dans le bâtiment et entre « les Africains » en général. « *Si on veut préparer, que y'a de l'huile qui nous manque, oignon, on frappe chez le voisin, c'est la famille, c'est la communauté, c'est ça être Africain* » me dit Ibrahim, « *c'est grave la solidarité* » confirme Francis. Si le mode de vie africain représente le désirable, l'individualisme français ou européen devient logiquement ce que l'on rejette :

« Les Africaines sont mal vues, même Chirac, il dit le bruit et l'odeur... Chirac il a dit un Africain dans l'appartement, l'odeur elle reste... Bon, dire qu'on fait du bruit, ça c'est normal, nous on peut pas vivre comme les Français, on peut pas rester comme ça, tout le monde est triste, tu va trouver un vieux dans son pavillon ou une daronne toute seule avec son petit chat. Moi je dis comme les socialistes, c'est tout le monde, tout le monde vient manger, tu peux pas galérer, faut qu'on s'attache. » (Ibrahim)

Etre africain devient alors source de fierté puisque cela signifie être porteur de valeurs positives, comparées aux valeurs françaises : « *Les Africains, ils sont solidaires, sauf ceux qui sont déjà français dans leurs têtes.* » « *En France, c'est chacun pour soi et Dieu pour tous* » (Bamba) ; « *Ici c'est un peu la vie européenne, c'est pas tout à fait pareil. Ici chacun vit chez lui, est chez soi.... je crois que quand les gens arrivent ici, ils deviennent un peu dissociés* » (Fofana). Ceux qui valorisent les relations de solidarité, l'idée de communauté et d'entraide, se montrent choqués de voir des SDF, des gens abandonnés par leur famille.

De plus, le squat n'est finalement pas un fait africain, mais bien un fait français : « Y'a pas de squat en Afrique », « j'en avais jamais vu avant ». Si le squat doit entraîner une stigmatisation, ce n'est pas celle de ses habitants, mais celle des responsables de cet état de fait. Faire reposer la « faute » sur « la France » permet de protéger l'image que l'on a de soi, puisque l'on n'est pas responsable de la situation.

Le détournement du stigmat, la différenciation

Une autre stratégie consiste à rabattre le stigmat vers d'autres, à le détourner vers l'autre-le-plus proche¹⁰⁸, pour recréer une parcelle de différence positive. Pour les occupants du bâtiment F, les figures-repoussoirs sont celles du clochard, de l'ivrogne ou du délinquant, ceux qui sont « tombés plus bas ». Les habitants revendiquent le fait que la plupart d'entre eux travaillent, qu'ils ne sont pas responsables de leur situation.

La relativisation par re-contextualisation

¹⁰⁸ voir notamment G.Althabe, ALTHABE, Gérard, « Le quotidien en procès », *Dialectiques*, n°21, 1977

Dans *Politique du squat*¹⁰⁹, I. Coutant introduit le concept de capital de conformité, qu'elle définit comme la capacité à jouer sur les classements sociaux dont on fait l'objet, et les ressources déployées à cet effet. Plus ce capital est faible, plus la distance à la conformité est grande, plus le sentiment de honte s'accroît. Mais de quelle conformité parle-t-on ? Dans l'ouvrage d'I. Coutant, il s'agit de celle définie par la société française, mais il peut aussi s'agir de la conformité au parcours-type de l'immigré. Il paraît difficile aux résidents d'échapper à des normes définies à la fois par la société d'accueil et la société de départ. Néanmoins, il leur est possible de changer le référentiel à l'aune duquel ils sont jugés. Dans le contexte français, leur situation ne peut qu'apparaître défavorable, aussi choisissent-ils souvent de se référer à leur situation en Afrique.

Lorsque je demande à Bouagué s'il se sent gêné de vivre dans un squat, il me répond : « *Ça me gêne ? Pourquoi ça me gêne ? parce que bon... si je regarde comment c'était chez moi en Côte d'Ivoire, moi ma douche où j'étais chez moi, c'était comme ma chambre ici.* ». Lors d'une discussion avec un groupe de femmes maliennes vivant au premier étage, femmes que je rencontrais pour la première fois, l'une d'entre elles me montre la chambre où nous étions installées : « *Au Mali, on vivrait jamais ici, au Mali ça c'est pour les moutons* ». De même, Bineta insiste pour me montrer les photos de sa maison à Bamako et Fofana me décrit en détail la maison où il a grandi. Ces insistances tendent à souligner qu'être squatter n'est pas une caractéristique intrinsèque de leur personne, mais dépend du contexte, du lieu.

Ces différentes stratégies ont pour but de protéger l'image de soi, son identité personnelle, mais s'adressent également à autrui, en l'occurrence à l'observateur extérieur que j'étais. En acceptant la définition qu'ils proposaient d'eux-mêmes, j'ai indirectement contribué à les revaloriser.

La combinaison de ces différentes stratégies et leur systématisation peuvent aboutir à la constitution d'une véritable identité oppositionnelle.

c) « *Eux* » et « *nous* »¹¹⁰ *la construction d'une identité oppositionnelle*

La gestion des stigmates rattachés à leurs statuts de squatter, d'immigré, « interdit » finalement à nombre d'habitants d'accepter les normes françaises. Exclue du corps national, ils s'efforcent de transformer cette exclusion passive en refus actif de s'y identifier. Trop dévalorisé, le squat ne peut être source de fierté, les références constantes à l'Afrique permettent en revanche de garder une distance vis-à-vis du pays d'accueil et de se construire une identité propre, qui ne soit pas une identité par défaut, simple « autre » de l'identité dominante, pensée en termes de manques, d'handicaps.

¹⁰⁹ COUTANT Isabelle, *Politiques du squat : scènes de la vie d'un quartier populaire*, La Dispute, 2000

¹¹⁰ Je reprends ici le titre du chapitre 3 dans *La Culture du Pauvre* de R.Hoggart

Si comme l'a montré Barth¹¹¹, toute identification est en même temps différenciation, c'est par opposition à « la France » qu'un « nous » positif peut être pensé. Cette opposition « nous »/ « eux » est nettement perceptible dans certains discours :

Francis : « *(le système de tuteurs) c'est chez les noirs, c'est pas que les Ivoiriens. J'ai vu que c'est chez les noirs. Seulement les blancs, ils sont méfiants, il y a d'autres, ils ont la possibilité d'aider, ils vont jamais le faire. (...) Ils voient un problème, ils ferment les yeux. C'est du côté des noirs que ce problème il est un peu vu quoi* »

Fofana : « *Chez nous c'est comme ça. Quelqu'un qui est plus âgé que toi tu dois l'appeler « mon grand », mon grand frère, tu dois pas l'appeler par son nom, c'est comme ça. Alors que chez vous, c'est pas comme ça. » « Nous on veut des téléphones à la mode, vous les blancs vous vous en foutez, vous voulez juste téléphoner !! Les Africains, ils aiment la marque, ils aiment la qualité. Chez vous un habit, l'essentiel, c'est qu'il soit propre ; les Africains ils s'habillent très cher, pour 300/400 € !! »*

Ibrahim : « *Une fois sur la ligne 5, il y avait une femme âgée debout et chez nous ça se peut pas ; je lui laisse la place, je lui dis à la daronne : « vous pouvez vous asseoir », elle me dit : « je vous demande pas ça, je vous demande de rentrer chez vous ». Ils ont la haine dans le cœur. »*

Néanmoins, il faut se garder de dresser un tableau trop simple de ces questions identitaires complexes. Malgré leur volonté de s'affirmer, ils ne disposent pas de l'autorité légitime, qui seule permet d'imposer sa propre définition de soi et des autres¹¹². L'identité collective construite autour de ce « nous » est un compromis, une négociation entre une « auto-identification », réalisée par soi et une catégorisation réalisée par les autres¹¹³.

* * *

Comment les occupants du bâtiment F font-ils face à la déception ressentie à l'arrivée en France, à l'incompréhension parfois éprouvée devant le traitement qui leur est accordé, et à la douleur d'être stigmatisé ? Nous nous sommes efforcés de dresser un tableau des stratégies à la disposition des individus, stratégies qui sont en réalité plus ou moins déployées, combinées les unes avec les autres. Les modes d'acceptation de soi et de la situation dépendent en grande partie des trajectoires individuelles, du degré ressenti d'exclusion mais aussi de la manière dont est envisagé l'avenir. Il s'agit maintenant de voir comment ces différentes façon de se vivre comme squatter se traduisent dans les modes d'habiter.

¹¹¹ BARTH Fredrik, 1995, « Les groupes ethniques et leurs frontières » in Philippe Poutignat, Jocelyne Streiff-Fenart, *Théories de l'ethnicité*, 1995, Paris, PUF

¹¹² BOURDIEU Pierre, "L'identité et la représentation", *Actes de la recherche en sciences sociales*, 30: 3-6, 1980.

¹¹³ R.Brubaker Rogers et Frederic Cooper , op.cit.

III/ « Ici on est pas chez nous » : l'impossible chez-soi ?

« Chaque matin, on se réveille ici, on sait qu'on n'est pas chez nous »

Ibrahim

L'absence de légitimité sociale, les statuts juridiques incertains, les phénomènes de stigmatisation... : ces difficultés contribuent à rendre l'identité des individus problématique et conflictuelle. Ces conflits identitaires peuvent être appréhendés dans les discours, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, mais aussi dans les pratiques. En effet, la négociation de l'identité se fait également dans le rapport avec le lieu de vie, la tentative d'appropriation d'un « coin », la constitution d'un lieu privé. Comme le souligne M. Eleb¹¹⁴¹¹⁵ : « *Ce qui est en jeu dans le travail d'aménagement des lieux semble toujours plus fondamental que ce que l'habitant en dit dans un premier temps. Aménager, transformer lui permet de s'aménager, de se transformer lui même* ». Par le travail d'aménagement, l'individu traduit en outre la volonté de refléter quelque chose de soi, de maîtriser, conforter une certaine image de lui-même, « *La maison est un lieu qui protège contre l'extérieur, mais aussi qui reconforte par la permanence, la possibilité de s'y reconnaître, et d'y repérer les signes de son identité* ».

Ainsi, pour les résidents du bâtiment F, le recours à l'aménagement, la constitution d'un espace « privé », protégé, peuvent apparaître comme un moyen de redéfinir une identité mise à mal. Mais si l'aménagement des lieux contribue à façonner l'image de soi, il est aussi fonction de la façon dont l'individu se perçoit et se définit. La variété des modes d'habiter dans le squat apparaît alors extrêmement significative, dans la mesure où elle est révélatrice d'un certain rapport à soi.

Que peut nous apprendre l'analyse des espaces de vie ? Jusqu'où les individus peuvent-ils s'approprier les chambres du bâtiment, en faire *leur* espace ?

On montrera s'il est difficile de raisonner en terme de « construction du chez-soi », on peut néanmoins parler d'appropriations de l'espace. On analysera ensuite quelques cas particuliers.

1) L'immigré : un individu a topos ?

Préfaçant *La double absence* de Sayad, Bourdieu décrit l'immigré comme « *a topos, sans lieu, déplacé, inclassable* ». L'immigré n'est nulle part, son corps est dans le pays d' « accueil », mais ses pensées, ses attaches, ses espoirs sont entièrement tournés vers le pays d'émigration et beaucoup

¹¹⁴ ELEB Monique, « Le logement et la construction de l'identité », *Bulletin de Psychologie*, tome XXXXVI, 361, 735-746, 1982.

¹¹⁵ ELEB, op.cit

envisagent de retourner, dans un futur plus ou moins proche, là-bas, «chez eux ». Sayad souligne la contradiction fondamentale de ce « provisoire qui dure » :

- si le pays d'origine est présent dans les pensées de l'individu, lui-même ne peut être présent dans son pays d'origine puisque l'ubiquité est impossible
- par ailleurs, l'immigré ne se considère pas chez lui dans le pays d'immigration, ne cherche pas à s'y installer, à marquer sa présence : or « *ne pas être totalement présent là où on est présent, c'est-à-dire y être partiellement absent* ».

L'immigré expérimente donc une « *double absence* », il est absent du pays d'émigration comme de celui d'immigration. Absent partout, présent nulle part, son « chez lui » ne peut avoir de réalité effective, matérielle, et n'existe de fait que dans ses pensées ou ses discours, c'est un lieu construit par la parole et les souvenirs.

Ce sentiment d'étrangeté, de ne pas être « chez soi », est constamment évoqué par les occupants du bâtiment F. Par opposition à la France, froide, hostile, l'Afrique apparaît comme le « chez-soi » ou plutôt le « chez-nous » de la chaleur et la convivialité. Ainsi Fofana, qui aimait me parler de son pays, me montrait souvent des vidéos avec des concerts de danse, me parlait des fêtes : « *Chez nous c'est un pays de joie, les gens sortent, ils vont au maquis ...* ». Etre chez soi est un avantage qui peut faire hésiter avant de tenter l'aventure de l'immigration. Malgré les difficultés économiques qu'ils rencontrent, les frères de Bamba sont restés au Mali : « *Ils sont au Mali. Ceux qui sont au Mali, ils veulent plus venir ici. Au moins là-bas, ils sont chez eux. Moi je suis venu juste pour étudier* »

J'ai mis du temps à percevoir le sens de ces références constantes à l'Afrique et surtout à en mesurer la portée. J'avais pour but initial d'analyser « la construction du chez soi », la manière dont les occupants du bâtiment s'approprient les lieux. Mais à la relecture de mon journal de terrain, je me suis aperçue que les termes « chez moi », « chez nous » n'étaient presque jamais utilisés pour désigner la chambre, mais bien le pays d'origine ou la maison possédée là-bas. Un extrait de conversation avec Foubou lors d'une manifestation en décembre, que j'ai retranscrit après coup, montre bien l'incompréhension dans laquelle j'étais alors :

Foubou : Il faudra un jour que je t'invite chez moi !

MB : Mais je suis déjà venue chez toi, on a fait l'entretien

Foubou : Mais non ! Chez moi en Côte d'Ivoire, j'ai une grande maison là-bas ! »

Il semblait dès lors impossible de parler de construction de « chez-soi » dans le bâtiment F. Néanmoins, cela n'impliquait pas que toute forme d'appropriation de l'espace était impossible. Il fallait simplement en interroger les modalités avec plus de précisions et surtout plus de prudence

2) Appropriation

Bien qu'ils ne se sentent pas chez eux, que le squat ne leur appartiennent pas et qu'ils y soient de manière illégale, malgré les contraintes matérielles, physiques..., certains occupants du bâtiment se sont de fait appropriés ces lieux.

Lorsque Sayad écrit, à propos des familles maghrébines en HLM : *« l'appartement moderne est un espace déjà structuré, portant dans sa forme, son organisation, dans son étendue, l'indication de l'usage qui soit en être fait. (...) Habiter un appartement, c'est l'habiter comme il demande à être habité, c'est l'« habiter » conformément à l'intention qui l'habite (...) »*¹¹⁶, il réfute la possibilité pour ces familles de « dialoguer » avec l'espace qui leur est attribué. Certes, le lieu a été construit, pensé par des architectes en référence à certains modes de vie, à certaines normes. En ce sens, le lieu influence les comportements de ses habitants. Mais habiter, ce n'est pas seulement se soumettre aux contraintes d'un espace, c'est aussi lui donner un sens particulier, y déposer sa trace, ses empreintes, par des objets, mais aussi des gestes, des utilisations particulières. En définitive, *« ce qui a lieu est fonction du lieu »* mais *« ce qui a lieu fabrique le lieu »*¹¹⁷.

a) *Un espace à soi*

Si l'on ne peut qualifier de « construction du chez-soi » le processus d'appropriation de l'espace occupé dans le squat, peut-on parler malgré tout de production d'un espace spécifique ?

A partir de la notion de privée telle qu'elle est définie par Philippe Ariès, on peut réaffirmer le caractère fondamental des notions de maîtrise, d'autonomie et d'intimité dans l'appropriation d'un lieu par un individu. En effet, les trois niveaux déterminations du « privé » établis par Ariès recourent largement ces trois notions :

- Le premier niveau correspond à ce que nous avons appelé jusqu'ici « l'intime » : idée du secret, du protégé et du caché à quoi s'oppose le public, le visible.

- A un second niveau, si l'on définit le public comme *« ce dont l'usage est ouvert à tous, qui relève de l'appropriation collective »*, alors à l'inverse, le privé renvoie à l'idée de propriété, de possession, et, partant, de contrôle et de maîtrise.

- Enfin, le privé peut désigner le « monde propre », c'est-à-dire un espace de libre jeu, de libre rapport à soi, un « lieu d'autonomie ». C'est une sphère que l'acteur peut s'approprier, dans laquelle il peut jouir souverainement de ses forces, c'est un champ ouvert dans lequel il peut s'autoriser à prendre une marge d'écart par rapport à la norme.

Nous pouvons alors tenter de préciser ce que signifie construire, non pas un chez-soi, mais du moins un espace privé, un « espace à soi ».

¹¹⁶ SAYAD Abdelmalek, « le logement des familles immigrées », *Le groupe familial*, vol.1, 114, janv-mars 1987

¹¹⁷ COLLIGNON Béatrice et STASZAK Jean-François, « Entrées dans l'espace domestique », *Espaces domestiques. Construire. Habiter. Représenter*, Rosny, Bréal, 2003, p.4

Construire une sphère intime

Un espace intime est d'abord un espace à l'abri du regard des autres. Sa constitution passe par le contrôle des accès, notamment portes et fenêtres, qui permettent de couper la communication avec l'extérieur mais aussi de la rétablir. Posséder les clés d'un lieu, décider qui en franchit le seuil, protéger certains espaces par l'installation de « frontières » (comme par exemple mettre un rideau qui sépare le lit du reste de la pièce)... autant de pratiques qui participent de la construction de l'intime.

Contrôle des accès : certains éléments jouent un rôle déterminant : murs qui coupent de la communication, les fenêtres et les portes permettent de la rétablir.

Maîtriser l'espace

Plus que la possession ou la propriété, soulignées par Ariès, il semble que ce soit le contrôle qui soit déterminant dans la maîtrise d'un espace. S'approprier un lieu, le maîtriser, ce n'est pas nécessairement en avoir la propriété, mais y mettre son empreinte, en faire son territoire. En disposant des objets personnels, agençant les meubles, l'individu peut manifester le contrôle qu'il exerce sur les lieux.

Construction d'un espace aux normes spécifiques

Avoir un « espace à soi », c'est pouvoir se soustraire aux normes véhiculées par le modèle majoritaire qui régissent la vie sociale du pays. Cela ne signifie pas qu'il s'agit d'un espace non-normé mais plutôt que les individus qui y vivent produisent des normes valables dans et pour ce lieu. La production de ces normes « privées » dépend du nombre d'occupants des chambres et de leur statut. Ainsi un homme seul pourra vivre selon ses propres règles, mais plusieurs hommes devront négocier entre eux tandis qu'une femme devra en partie se soumettre aux règles régissant les rapports hommes/femmes. Cet espace de liberté, d'autonomie relative joue ici un rôle d'autant plus important qu'il concerne des populations immigrées qui doivent dans la vie quotidienne, à l'« extérieur », se soumettre à des normes « étrangères » et, au contraire, ont dans leur espace la possibilité de reproduire des modes de vie plus conformes à ceux de leurs pays d'origine.

b) Une appropriation sous contraintes

L'appropriation des chambres et la construction d'un espace privé ne vont pas de soi. Les habitants doivent faire avec une double contrainte, spatiale et budgétaire.

Contraintes spatiales

Les contraintes sociales liées au bâtiment F ont été largement évoquées, mais il faut aussi prendre en compte les contraintes spatiales. Les chambres du bâtiment ne font que 9m² et ont été pensées pour

une seule personne, qui utiliserait les cuisines collectives. En outre, la plupart des occupants ont trouvé leur chambre dans un état de détérioration avancée.

Habiter un espace réduit, mais aussi un espace sans cloisons implique des stratégies particulières, qui permettent entre autre de diviser une seule pièce en plusieurs espaces. Les habitants mettent en place, physiquement ou symboliquement des « coins », fonctionnels (coin-cuisine, coin-télé...) ou attribués à quelqu'un. Ainsi les espaces sont-ils singularisés, contribuant à réintroduire du collectif et de l'intime dans le logement. En outre, les objets et les meubles comme le choix d'un lit double, simple ou superposé, la présence de tentures et d'affiches contribuent à singulariser les chambres standardisées. Mais c'est surtout la pratique quotidienne de l'espace qui offre à l'observateur les moyens d'étudier la diversité réelle des manières d'habiter, masquée par l'unité architecturale apparente¹¹⁸. En effet, les « espaces-temps » sont partagés. Une observation « photographique » de la pièce ne permet pas de prendre en compte les « actions habitants » : un même objet peut assumer différentes fonctions dans le temps quotidien. Ainsi le grand lit qui occupe presque tout l'espace dans la chambre d'Assitan, sert-il non seulement à dormir, mais à accueillir les invités (tous s'assoient dessus), à manger, à conserver des documents précieux (rangés sous le matelas)... La surface restreinte des logements n'empêche finalement pas que se réalise au moins partiellement, la construction de soi par et dans l'espace, au moyen du décor, des meubles et de l'action sur les objets.

Il faut également souligner la grande diversité des situations au sein du bâtiment : la marge de manœuvre pour aménager le lieu, mais aussi l'espace dont on bénéficie dépendent du nombre d'occupants de la chambre. Vivre seul ou vivre à six dans 9m² n'a évidemment pas les mêmes implications.

Contraintes budgétaires et incertitude

Les occupants sont d'autant moins disposés à investir dans l'aménagement de leur chambre qu'ils n'ont que très peu de revenus, mais aussi parce qu'ils savent qu'ils risquent l'expulsion. C'est ce que m'a expliqué Bouagué :

MB : *C'est toi qui a tout installé, le papier peint...*

Bouagué : *oui, je suis allé acheter, j'ai voulu aller acheter le papier peint, mais d'autres m'ont donné le papier peint, tout ça. Ils m'ont dit que bon, vu qu'on allait sortir.. Je n'ai pas (inaudible) je n'ai pas pu faire tout ça, je n'ai pas pu faire comme je veux, parce que tu vois, l'argent... et puis après deux jours, vous sortez tous ».*

Les habitants du F ne renoncent pourtant pas à « décorer » leur espace, par des systèmes de « débrouille ». On trouve ainsi, à côté des photos et des souvenirs du pays, des objets plutôt insolites : vieux sapin de Noël, jouets d'enfants dans des chambres d'adultes, images découpées dans des

¹¹⁸ ROSSELIN Céline, « De la catégorisation a priori à la construction des espaces : L'observation des pratiques habitantes dans des logements d'une seule pièce. » *Communications*, n°73, 2002

magazines, publicités, CD (voir fig.1, 2, 3)... Malgré les contraintes, les occupants parviennent à personnaliser leur chambre.

3) Quelques exemples

Les conditions de possibilité de la constitution d'un « espace à soi » sont fonction de plusieurs facteurs : parcours de l'individu, structures des capitaux, type d'immigration, mais aussi perception du logement, anticipation de l'avenir... Analyser les pratiques des individus dans l'aménagement de leur intérieur nous permet d'obtenir une typologie plus fine des modes d'habiter que celle obtenue à partir des seuls discours et des représentations des individus.

On s'est ici inspiré de la typologie de B. Allen, qui identifie quatre « modes d'habiter » : l'attachement, le refus, le repli et l'investissement impossible. Nous n'avons pu reprendre telle quelle cette typologie du fait de l'impossibilité d'un réel « attachement » au logement dans le bâtiment F. Le stigmate qui y est attaché ne permet pas de transformer ce lieu en ressource identitaire. En outre, l'incertitude quant à la possibilité d'une expulsion limite la fonction protectrice du lieu ainsi que le caractère durable des investissements individuels. Nous avons remplacé la catégorie « attachement » par deux catégories : « investissement masculin », « investissement féminin ». Les deux relèvent d'une forte appropriation de l'espace – dans le cadre des limites soulignées précédemment – mais il nous a paru important de souligner la différence entre l'investissement d'un homme seul et celui d'une épouse, les deux n'ayant pas la même signification.

Le refus

B. Allen définit le refus comme « refus d'investissement dans l'habitat actuel », perçu comme miroir d'une régression sociale. Les individus habitant sur le mode du refus partagent le sentiment qu'« *en vivant là, ils sont assignés, ils se vivent comme ces autres auxquels ils ne veulent pas être assimilés.* »

Le cas de Medhi illustre sans doute le mieux ce refus d'habiter, au sens fort du terme. Medhi passe la majeure partie de son temps dans la chambre 315, mais rien dans la pièce ne signale sa présence ; aucun objet personnel, aucune décoration qu'il aurait choisis lui-même. Le seul objet qu'il ne quitte jamais est son lecteur portable de CD, objet transportable, non assigné à un lieu. Medhi définit ainsi un territoire qu'il réduit à sa propre personne, à ce qu'il porte sur lui. Son refus d'investir l'espace, par des actes d'appropriation (aménagement...) relève de ce que M. Eleb¹¹⁹ appelle l'apragmatisme. L'apragmatisme, ou refus d'agir, est à comprendre comme un refus de l'individu de s'impliquer dans une situation qui le définirait. Plutôt que de réévaluer la distance entre ce qu'il a envie de devenir et sa

¹¹⁹ ELEB.M., op.cit.

situation, de réajuster sa représentation de lui-même, l'individu tend à dévaloriser son mode d'état habituel. Medhi refuse de se mêler à son entourage pour ne pas s'y trouver défini malgré lui, Il se désolidarise de l'espace physique qui marque un espace social auquel il se défend d'appartenir. Il s'agit d'un processus de défense personnelle : l'individu en situation de refus considère que l'extérieur est mauvais, pour que l'intérieur, c'est-à-dire lui-même, puisse rester bon. Ce refus est souvent lié à l'improbabilité d'une mobilité résidentielle et se manifeste par un repli sur soi. L'espace, honni, est abandonné aux autres.

Investissement impossible

Ce terme désigne tous les modes d'habiter où les personnes n'investissent par leur logement pt des raisons qui sont de l'ordre d'une impossibilité, le logement ne pouvant offrir de sentiment de protection, il n'est qu'un espace vide, impossible à combler auquel on essaie d'échapper.

Lorsque Sofiane s'installe au bâtiment, il ne considère pas un seul instant que cette installation puisse être durable. De fait, il ne cherche pas à aménager la chambre où il dort, la considérant simplement comme un toit provisoire, un abri :

« J'ai fait sept mois, mais au début, j'ai pas imaginé que j'allais rester sept mois. Je me suis dit : voilà, je vais me dépanner pour l'instant en attendant de trouver quelque chose et de trouver un boulot, de quoi payer un loyer et tout, et voilà, ça m'a vraiment aidé de m'installer momentanément. »

Sofiane considère le squat comme une étape de transition, ce qui explique en partie qu'il ne cherche pas à investir l'endroit, aussi bien en termes d'aménagement que de contacts avec les autres occupants : *« Au début j'ai vécu plus de quinze jours sans monter au 1^e étage, je connaissais pas, c'était pas une question de torts, mais je sais pas, je rentrais à ma chambre et je sortais, je montais pas ».*

Il entretient de bonnes relations avec les autres occupants du rez-de-chaussée, majoritairement de jeunes Algériens célibataires, bien qu'il se sente fondamentalement différent d'eux. Ayant suivi des études dans le supérieur, faisant des projets professionnels, il ne se trouve pas de points communs avec eux :

« Ce genre de gens, cette tranche de la population, c'est une tranche qui s'occupe beaucoup plus de leur gagne-pain, c'est des gens qui... depuis le matin jusqu'au soir, ils essaient de travailler dans des marchés en Algérie, c'était pas des gens qui occupaient des places dans l'administration ou des choses comme ça, c'étaient des gens marginalisés en Algérie, et la majorité, quand je te disais leur manière de venir en France, ici c'était clandestin(...) C'étaient pas des gens cultivés, mal informés sur leurs droits et mal informés sur leur sort, même c'est des gens qui se retrouvent en France, ils n'ont pas de projet dans leur tête, ils n'ont même pas d'objectif ».

Malgré ces différences, Sofiane parvient à nouer des relations de solidarité avec ses voisins, qui lui permettent de supporter un peu mieux la situation :

« Oui, c'était solidaire, heureusement qu'il y avait ça, c'était, quand t'avais besoin de quelque chose, tu venais frapper à la porte de ton voisin, y'a pas de problèmes, on s'entraidait, à chaque fois que quelqu'un... par exemple dans une chambre, on vivait à trois, on vivait à quatre, quand quelqu'un trouve des sous sur lui, c'est tout le monde qui bénéficie. Au rez-de-chaussée, des fois ça m'arrive de

prendre mon café le matin chez mon voisin, parce que j'ai pas de café, j'ai pas de sucre, (...) heureusement que y'avait ça, il nous a vraiment aidés, aidés à surmonter les problèmes et surmonter la galère, parce que c'était vraiment une grande galère. »

En d'autres termes, il s'investit plus dans les contacts humains que dans l'appropriation matérielle des lieux. Il continue d'ailleurs inlassablement à prospecter pour chercher un autre logement, ne pouvant se satisfaire de vivre ici. L'investissement de l'espace est donc impossible puisqu'il signifierait un renoncement, une acception de la situation. Il s'investit en revanche dans le mouvement, toutefois plus dans l'optique de protéger ses jeunes voisins que lui-même.

Si Sofiane ne peut se satisfaire de cet endroit, c'est d'abord en raison de l'inconfort physique dans lequel il se trouve contraint de vivre :

« Dans les chambres, on se débrouillait à faire des branchements, chacun se débrouille à mettre l'électricité dans sa chambre et tout, on s'est débrouillé des micro-ondes, des téléviseurs, et tout ça c'était bien ; mais question d'eau et d'hygiène, c'était pas possible au rez-de-chaussée, y'avait pas de douches, y'avait pas de bains, y'avait un lavabo au rez-de-chaussé, mais avec le temps, il s'est vraiment dégradé, y'avait un problème de toute façon. On prenait nos douches dans... moi par exemple je prenais ma douche chez des amis ailleurs, ou par exemple je prends mon sac et je prends ma douche à des douches municipales... y'avait toujours des solutions, mais c'était dur à vivre, c'était vraiment très très dur, à vivre »

A l'inconfort physique s'ajoute l'inconfort moral, la honte d'être un squatter. Sofiane me raconte longuement comment une jeune fille avec qui il avait commencé à faire du théâtre de rue a cessé de le voir quand il lui a appris qu'il vivait dans un squat :

« Depuis, je l'ai pas revue, je l'ai appelée une fois, elle a pas voulu me répondre. Et je me suis dit : laisse tomber. Pourquoi condamner quelqu'un parce qu'il n'a pas de toit ou parce qu'il est dans un squat ? Mais je suis dans un squat momentanément. Je dois m'en sortir, je DOIS m'en sortir... mais ça m'a vraiment touché ».

Sofiane souffre de cette situation, du regard des gens à son égard. Il reste dans une attitude volontariste, et quitter le bâtiment F apparaît comme l'un de ses premiers objectifs. Il estime que pour trouver un vrai travail, passer des concours pour suivre une formation d'éducateur, il doit être stable dans sa vie, et la stabilité passe par un « vrai » logement. *« J'avais peur de la vision des gens envers moi, le fait que je n'ai pas un chez-moi. Et c'est vrai, c'est vrai, des fois c'est vrai, ne pas avoir un chez-toi, c'est ne pas avoir une stabilité morale ».*

M'invitant un jour à boire un café, Sofiane insiste pour qu'on s'installe dans la grande salle du rez-de-chaussée : *« Je ne peux pas t'inviter chez moi, c'est trop le bordel ».* Ils vivent alors à quatre dans sa chambre et comme il me l'explique : *« Tant que je ne suis pas stable dans ma tête, je ne peux pas mettre de l'ordre... Pour s'occuper du ménage, de ces choses-là, c'est pas possible ».*

Instabilité, honte justifient l'impossibilité d'un investissement de Sofiane. Mais il éprouve également un sentiment d'insécurité qui l'empêche d'acquérir des objets personnels :

« Y'avait des vols, c'est pour cela que j'avais pas confiance d'investir par exemple dans des fringues ou dans des choses. Et quand t'as un chez-toi, tu peux t'investir d'acheter des fringues ou d'acheter des choses...par exemple pour toi, et t'es tranquille, y'a personne qui te vole ».

Ces multiples raisons concourent à faire de cette chambre un simple abri, un toit provisoire aux yeux de Sofiane. Il ne peut s'y stabiliser, construire un espace « à lui ». Il passe la majeure partie de son temps dehors, évitant sa chambre. Il n'ose inviter personne. Ses effets personnels se réduisent à un lit, à quelques vêtements, dans le coin d'une chambre qui semble laissée à l'abandon.

Repli

Le repli est un mode d'habiter qui se caractérise par la recherche d'un investissement dans le logement contre l'environnement dans lequel on habite.

Parmi les différentes personnes que j'ai rencontrées, c'est sans doute le cas de Fofana qui s'approche le plus de cette posture.

Sans travail, sans papiers, sans maison, Fofana vit son émigration comme un échec. Se retrouvant brutalement inférieur à d'autres compatriotes qui ont tenté l'aventure avec plus de succès, il refuse d'accepter ce nouvel ordre des choses. Ce refus se manifeste en particulier par un rejet déclaré des « valeurs » occidentales, comme l'idée d'égalité, mais aussi l'importance accordée à l'argent, aux biens de consommation.... Les deux entretiens que j'ai réalisés avec Fofana sont fortement structurés par l'opposition « chez vous/chez nous », le pôle français étant toujours le pôle négatif. Refusant le monde qui l'entoure, Fofana a choisi le repli dans un univers protecteur. Il passe la majeure partie de son temps dans sa chambre, aménagée avec soin, à regarder des vidéos de musique ivoirienne.

Arrivé en France en avril 2003, Fofana a d'abord été hébergé chez un membre de sa famille¹²⁰. Ne supportant plus la situation, il est venu à Cachan trouver une chambre. Il s'installe d'abord dans le bâtiment G où un étudiant lui a vendu une chambre pour 400€. Mais il n'y reste que quelques jours, le CROUS l'expulse quand il vide le bâtiment pour pouvoir effectuer les travaux de réfection. Son vendeur avait profité de cette occasion pour lui revendre frauduleusement sa chambre. Fofana va alors trouver une chambre libre dans le bâtiment F où le 5^e étage vient d'être ouvert, et s'y installe. Mais peu de temps après, il est jeté dehors en pleine nuit par « des Arabes » qui se déclarent propriétaires de la chambre :

« Les Arabes, ils avaient pris les chambres, mais après ils les vendent et ils s'entassent. Ils m'ont mis à la porte à 2h du matin et après, il fallait que j'attende pour voir s'il y avait une nouvelle chambre.(...) Les jeunes Arabes occupaient la plupart des maisons, j'ai vu ce jeune qui m'a vendu cette maison pour 500€, j'ai un reçu¹²¹(...) Mon ami il voulait faire pareil comme moi, mais il a pas eu de chance, il a pas eu de chambre. Il vivait avec ses frères mais vivre avec des gens c'est trop difficile. Alors il est venu dans cette chambre, il est depuis 5 mois ici. Les chambres, on les trouve plus, ça devient trop cher... 1000 euros !!! »

¹²⁰ cf Partie II, I/ 1) a

¹²¹ Il me tend une feuille de brouillon, déchirée « Reçu, le 04.12.2003 , je soussigné, (au dessus) je m'appelle XX, né en Algérie en 1973, a vendu pour la somme de 500 € ma chambre à Fofana.... »

Quand il envisage l'avenir, Fofana ne « voit pas de solution. Peut-être un jour, ils vont venir nous chasser tous. Quand on sait pas où aller, est-ce que tu peux prendre tes bagages ? Et on va se retrouver dans le métro ! »

Cette chambre qu'il a achetée apparaît comme un élément de stabilité dans une trajectoire heurtée. L'avenir est source d'angoisse et Fofana préfère ne pas y penser. Il n'a donc pas pris en compte les contraintes temporelles lorsqu'il a aménagé sa chambre.

La principale cause du repli de Fofana est qu'il n'accepte pas la perte de statut consécutive à son émigration. Originaire de Côte d'Ivoire, il continue à fréquenter nombre de ses compatriotes, dont un certain nombre qu'il connaissait déjà à Abidjan. Fofana rencontre de nombreuses difficultés dans son « parcours d'immigré » et de fait il éprouve une certaine gêne à se retrouver en situation d'infériorité face à des gens auxquels il était « supérieur » en Côte d'Ivoire :

« Parce que chez nous là-bas quand même ils me respectaient quand même. Bien sûr, j'ai quand même pas mal de copains ici. J'ai beaucoup de copains quand même qui sont ici et qui viennent même pas me rendre visite. Parce que je suis dans un squat, j'ai rien, je travaille pas, j'ai pas d'argent, j'ai pas de voiture, tu vois... alors que c'est des gens que moi j'ai aidés. Tu vois, c'est comme ça. Mais par contre, là-bas on me respectait beaucoup. Là-bas au moins j'avais une maison, j'étais bien. J'étais mieux vu qu'eux. Bien habillé toujours... mais bon... alors que ici ils ont eu plus de chance que moi. »

En valorisant constamment la vie en Côte d'Ivoire, « chez nous » au détriment de la vie « ici », « chez vous », et en affirmant le respect des coutumes, en particulier le respect dû aux aînés, Fofana tente de s'inscrire dans un système de classement des individus où sa position ne dépend pas de sa situation actuelle, ni de ses actes, mais de son seul statut d'« aîné ». Si des jeunes le méprisent, ce n'est pas lui qui est en faute, mais bien eux qui bafouent leurs traditions.

Ce rejet des valeurs comme la « réussite » ou l'argent est en fait symptomatique d'un rejet plus important, celui du « parcours type » de l'immigré. Ne pouvant s'y conformer, Fofana le rejette. Par là, il rejette ainsi les normes de son groupe, les buts collectivement fixés, et se contraint par là à une certaine marginalité. Ce rejet est plus déclaré qu'effectif et les problèmes de santé auquel Fofana doit faire face traduisent la profonde douleur qu'il ressent face à ses échecs.

Ce repli, consécutif au rejet de son environnement, a incité Fofana à aménager sa chambre pour en faire un lieu confortable, un espace protecteur, coupé de ce monde où il se sent méprisé. Il a posé sur les murs du papier peint, installé un tapis sur le sol. Le « coin-cuisine » est séparé du reste de la chambre par un rideau qui trace une frontière supplémentaire entre le couloir, c'est-à-dire l'espace extérieur, et la sphère de l'intime. Dans la chambre, le téléviseur, élément central dans l'univers de Fofana, semble avoir orienté le reste des aménagements : il est situé face au lit, qui fait aussi office de siège et, entre les deux, se trouve une petite table sur laquelle Fofana prend ses repas, face à la télé.

Sur les murs, on trouve des affiches chinées à droite et à gauche : une photo de chien, un vieux calendrier, une publicité pour un parfum.... Un ensemble hétéroclite complète la décoration : un petit

poney, trouvé dans la rue, une peluche, un vieux sapin de Noël en plastique... Ils témoignent de la volonté de posséder des objets quels qu'ils soient, mais aussi du rôle qu'ils jouent dans l'appropriation d'un lieu. S'approprier un espace, définir son territoire c'est y laisser sa trace, c'est se retrouver dans des objets qui reflètent notre existence et garantissent notre présence au monde.

Fort investissement féminin

Un grand nombre d'habitants du bâtiment F partagent une conception extrêmement rigide des différences hommes/femmes et des rôles qui doivent leur être attribués. Dans un système masculin qui favorise l'espace public, l'espace domestique et la sphère intime sont secondaires, mineurs. Lorsque l'homme est marié, c'est donc à la femme, considérée comme inférieure, qu'incombe la prise en charge de cet espace. C'est elle qui doit le maintenir propre, ordonné. Mais c'est aussi elle qui y passe la plus grande partie de son temps alors que son mari est le plus souvent à l'extérieur. Même si elle travaille, elle doit s'occuper du repas, des enfants... tâches qui se font dans la chambre. En outre, elle y reçoit beaucoup de visites tandis que son mari exerce la plupart du temps sa sociabilité dans des couloirs, devant le bâtiment, voire dans des foyers de travailleurs¹²². La chambre représente donc un lieu extrêmement important pour la femme, en termes d'investissement, mais aussi de temps d'occupation.¹²³

J'ai eu l'occasion de voir plusieurs chambres occupées par des femmes mariées, mais c'est sans doute celle d'Assitan que j'ai pu le plus observer, y ayant passé de nombreux après-midi. Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer la situation d'Assitan et de son mari Sakho. Rappelons qu'ils sont tous les deux originaires du Mali. Sakho est arrivé en France en 2000 et a résidé en foyer pendant trois ans, sa femme l'a rejoint en 2003. Ils ont vécu chez des proches dans le 14^e arrondissement avant de venir s'installer au F. Ils ont acheté leur chambre 500€ à des « Arabes ». Assitan est âgée de 25 ans. Elle a une petite fille d'un an et demi qu'elle a dû laisser à sa mère au Mali, lorsqu'elle est venue en France. Elle parle très peu français, ne sait ni lire ni écrire et ne travaille pas. Quand je fais sa rencontre à l'automne 2004, elle est en situation irrégulière ; elle sera régularisée en mai 2005, pour des raisons de santé¹²⁴.

Assitan passe la majeure partie de son temps dans le bâtiment F. Elle ne le quitte qu'à de rares occasions, pour rendre visite à sa sœur qui habite dans le 14^e ou lorsqu'elle fait les courses (mais son mari les fait lui aussi). Elle va parfois suivre des cours d'alphabétisation au centre socio-culturel situé

¹²² c'est le cas de nombreux maris maliens, qui se rendent très régulièrement dans des foyers sonacotra.

¹²³ « *La première rencontre qu'une femme étrangère fait avec la vie française, avant même d'avoir une image de la ville qu'elle habitera, est celle du logement où elle séjournera de longues heures avec ses enfants, beaucoup plus que son mari, (...). En ce sens, la question du logement pour la femme est prioritaire.* » NICOLET Albert, *Femmes d'Afrique Noire en France, La vie partagée*, CIEMI, L'Harmattan, 1992

¹²⁴ Souffrant de problèmes gynécologiques, elle a subi trois opérations en France et bénéficie d'un suivi régulier dans un hôpital parisien.

non loin du squat, mais elle juge ces cours difficiles, principalement en raison de sa faible maîtrise de la langue française. Elle éprouve une certaine appréhension vis-à-vis de l'extérieur, n'a finalement que peu de contact avec la société d'immigration et dans le bâtiment, ne fréquente presque que des Maliens. Cet investissement très réduit dans l'espace public a pour contrepartie un investissement fort dans l'espace domestique. La production d'un espace familier dans la chambre participe en fait d'un mouvement plus large constitutif d'une sphère de protection.

En effet, la chambre représente donc le cœur de l'univers d'Assitan. En outre, son rôle d'épouse l'oblige à en prendre soin. On peut ainsi comprendre le fort investissement qu'elle consacre à l'entretien du lieu : Assitan nettoie presque quotidiennement les 9m² de la chambre. L'aménagement répond plus à des impératifs fonctionnels qu'esthétiques : on ne trouve aucun poster, aucune photo. En revanche, des crochets ont été fixés au mur pour suspendre des sacs, des ustensiles. Des « coins » sont clairement identifiables : le lavabo est dédié aux soins corporels et à la vaisselle, près de la fenêtre une petite table agrémentée d'une plaque chauffante fait office de « coin-cuisine ». Le reste de la pièce est occupé par un immense lit qui fait également office de table, de canapé.... Les invités s'y asseoient, on y mange, on y travaille lors des cours d'alphabétisation. C'est aussi dans le lit qu'Assitan range les papiers importants, coincés entre deux matelas. Certains des dessus-de-lit ont été confectionnés par Assitan elle-même quand elle était encore en Afrique. Le fait qu'elle ait emporté avec elle en venant en France ce type d'objets témoigne à la fois du rôle prépondérant accordé à l'épouse dans l'aménagement du foyer et de la volonté de garder un lien avec le pays d'origine.

Concernant le futur, les représentations fluctuent selon les événements : l'automne et l'hiver 2004/2005 se déroulent sous le sceau de l'angoisse, les habitants du 5^e étage étant à plusieurs reprises menacé d'expulsion. Il faut noter que le niveau d'aménagement et le degré d'appropriation du lieu sont étroitement liés à la vision de l'avenir. Au mois de mai 2005, alors qu'elle vient d'être régularisée et que les risques d'expulsion semblent s'être éloignées, Assitan entreprend de nouveaux aménagements dans sa chambre : elle installe un rideau pour séparer l'évier du reste de la pièce et modifie le système de rangement.

Fort investissement masculin

Francis, originaire de Côte d'Ivoire est âgé de 26 ans. Il occupe seul une chambre au 4^e étage. Après avoir fait une licence en physique-chimie et une formation de bijoutier, Francis s'était lancé à Abidjan dans le commerce de l'or. Il semble qu'il appartenait à un milieu relativement aisé au vu des photos qu'il m'a montrées de sa vie là-bas. Mais il doit fuir son pays après que sa boutique ait été brûlée en raison de ses origines ethniques (il est dioula). Arrivé en France, il vit quelque temps chez un tuteur, puis s'installe à Saint-Ouen avec un ami. Ne travaillant d'abord que le week-end, il assume le reste du temps les tâches ménagères (ménage, courses). Une fois sa situation régularisée, il trouve un travail

comme agent de sécurité. Ce qui suscite des tensions, selon lui, en raison de la « jalousie » de son colocataire. Les tensions deviennent telles qu'il décide de s'installer seul au bâtiment F, après qu'un « jeune » de Saint-Ouen lui en ait parlé. Il achète une chambre au 4^e étage pour 500 €. Tout d'abord Francis n'envisage pas de rester au bâtiment ; il considère l'endroit comme une solution satisfaisante provisoirement « *si tu es dans un coin, même si c'est pas totalement bon, que tu rentres, tu sors le matin, tu rentres le soir... on te fait pas de prise de tête et voilà....* ». Quand il essaie de trouver un autre logement, conscient des inconvénients du squat, il saute sur l'occasion proposée par une femme qui s'engageait à lui sous-louer une chambre pour 376€ par mois charges comprises.

« On a pas de l'eau chaude, et puis les toilettes c'est pas.... C'est pas mon cadre de vie quoi... et puis c'est pas un lieu, c'est pas sûr, y'a certaines personnes qui veulent te rendre visite, mais vu que le nom squat il apparaît, ces personnes se font des idées sur toi, donc ils refusent de te voir.(...) et donc j'ai décidé, j'ai trouvé la chambre, j'ai payé, j'étais pressé, j'ai payé la dame, elle a même pas fait de contrat, elle a dit non.... ».

Cette offre s'avérant être malhonnête¹²⁵, Francis ressort profondément découragé de cette aventure et renonce à chercher un autre toit :

« Voilà pourquoi depuis... c'est pas facile d'avoir les sous, et si on les met dans l'eau, tu vois franchement c'est décourageant. Mais en ce qui concerne le problème de logement... c'est pas facile, dans les agences y'a plein de monde, ils n'arrivent pas à les loger (...) Sincèrement, j'ai même pas osé, ce n'est même pas dans mon programme. Même si ça va venir, mais en ce moment... parce que j'ai beau faire des demandes, on ne me donnera pas... »

Francis compense le fait de vivre dans un squat par l'achat d'objets coûteux : « *Je peux pas me plaindre, j'ai un toit et ceux qui ont un pavillon, tout ce qu'ils ont, je l'ai : voiture, mini-chaîne, ordinateur, lecteur DVD....* ». Il change très régulièrement de voiture, changements dont il m'informe à chaque fois que je le croise dans le bâtiment. Comme de nombreux habitants, il me parle de sa maison en Côte d'Ivoire : « *C'était bien décoré, c'était une grande maison* », et il tente de lutter contre le stigmatisme accolé au bâtiment et ses habitants en s'en prenant à ceux qui les dénigrent :

« C'est pas une honte. Je suis fier d'amener qui que ce soit chez moi. Au lieu de mentir aux gens, j'habite dans les HLM, j'habite dans les pavillons, or c'est archi-faux, je fais pas ça. Je t'amène chez moi, et maintenant, si c'est ma personne qui t'intéresse ou si c'est le milieu de vie qui t'intéresse... s'il y a des remarques que tu veux me dire, « c'est quoi cette maison ! », tu peux me dire... (...) mais nous savons qu'en France, ici, c'est pas parce qu'on est beau, c'est pas parce qu'on est fort, c'est pas parce qu'on a la tune qu'on gagne une maison ici, c'est clair. Ça dépend des relations.... Y'a le facteur chance aussi quoi »

Francis insiste sur le fait qu'il ne ment pas, qu'il ne cache à personne qu'il habite dans un squat. On peut voir comment, dans son raisonnement, il dissocie les qualités propres à la personne et ce qui n'en dépendrait pas, en l'occurrence le logement (opposition personne/milieu de vie).

¹²⁵ La femme lui donne le code d'entrée mais pas les clés de l'appartement. Lorsqu'il essaie de la recontacter, elle refuse de les lui donner et de lui rendre son argent. Francis menace de se plaindre, mais celle-ci lui rétorque « Va te plaindre où tu veux ». Il se rend alors au commissariat de police où on lui explique que sans trace écrite de la transaction, il est impossible de faire quoi que ce soit.

L'investissement de Francis dans l'aménagement de sa chambre est donc à comprendre comme une forme de compensation. Si le « dehors », les espaces communs du bâtiment peuvent être dévalorisants, il s'applique à aménager son « intérieur » en conformité avec la classe à laquelle il revendique l'appartenance. Il faut également souligner le fait que Francis a jusqu'ici effectué un parcours presque « sans faute » : en situation régulière, avec un travail relativement bien rémunéré, il n'a que peu de raisons de douter de lui et ne se sent pas en situation d'infériorité par rapport à ses compatriotes ou aux autres habitants du squat. Il entretient de très bons rapports avec les autres occupants (« *ici, c'est grave la solidarité. Tu vas t'habituer, après tu pourras plus retourner chez toi* »)

A la différence de Sofiane, Francis n'hésite pas à m'inviter dès la première rencontre. Loin de chercher à cacher son « coin », il lui importe de montrer ce qui lui appartient. Il me montre ainsi ses appareils audiovisuels et électro-ménagers, qui sont bien en évidence sur une table. Son ordinateur est alors en réparation, il insistera quelque temps plus tard pour que je passe le voir. Ses vêtements, vêtements de marque assez coûteux, sont également visibles pour quiconque entre dans la pièce. Sa chambre est soigneusement aménagée : papier peint, rideaux, objets de décoration... Il y a en revanche peu de meubles en plus du mobilier d'« origine » (un lit et une armoire). La majeure partie de l'investissement de Francis dans la pièce est concentrée sur l'acquisition d'objets censés témoigner de sa réussite.

* * *

Dans quelle mesure le fait de vivre dans un squat, et la perception que s'en font les individus au regard de leur position sur un « parcours d'immigré », contribue-t-il à modifier les identités individuelles, identité pour soi et pour les autres, des habitants ?

Tenter de répondre à ces questions a permis de mettre en évidence une grande variété de situations et de stratégies. Le terme « squatter » ne désigne pas des individus homogènes. En fonction de leur trajectoire, des ressources dont ils disposent et de leurs anticipations les habitants développent des modes d'adaptation à la marginalité qui diffèrent.

Il importe en outre de souligner que le squat, malgré les contraintes spatiales et sociales qui sont les siennes, permet aux individus une certaine appropriation, et la construction d'un espace « à soi », grâce à l'acquisition d'une certaine autonomie, d'une maîtrise de l'espace et d'intimité.

Troisième partie :

Faire société

Nous avons jusqu'à présent étudié la vie dans le squat de Cachan en termes d'effets sur l'identité individuelle, de construction d'un espace à soi... Néanmoins, on ne saurait comprendre ce que signifie vivre dans le bâtiment F sans prendre en compte sa dimension collective. Celui-ci se particularise en effet par son nombre extrêmement élevé d'occupants¹²⁶. Penser le squat comme un espace collectif implique d'étudier les nécessaires interactions entre les habitants. Si la proximité des résidents et l'existence d'espaces communs (couloirs, cages d'escaliers...), n'impliquent mécaniquement pas la création de liens spécifiques, ils suscitent néanmoins des rencontres entre les occupants. Dans ces espaces entre-deux, lieux de passage obligés, se croisent ainsi différents modes d'habiter, différentes cultures, différents rapports au squat.

L'étude des rapports sociaux au sein du bâtiment invite à se demander si ces différences sont source des tensions, créent des rapports de force ou, au contraire, si le sentiment d'une condition commune l'emporte, permettant alors une coexistence pacifique, voire l'instauration de relations de solidarité. Comprendre l'organisation de la vie collective dans le bâtiment passe par ce questionnement sur les relations inter-individuelles et inter-groupes, mais implique également de s'interroger sur les rapports à l'espace matériel, à ses usages. Le bâtiment constitue un bien, une *ressource individuelle* pour chaque habitant : tous tirent une utilité de cet espace, qui représente dans certains cas le seul logement auquel ils peuvent accéder. Mais il s'agit en outre d'appréhender dans quelle mesure le bâtiment est perçu comme un *bien commun*, qu'il importe de gérer collectivement. Cette question se pose à un double niveau :

- au niveau « matériel » : le bien commun représente alors les espaces collectifs, l'eau, l'électricité
- au niveau symbolique : le bien commun désigne alors la réputation du lieu qu'il s'agit de préserver ou de prémunir contre diverses attaques.

Par ailleurs, on peut se demander si la perception du bâtiment comme bien commun implique la construction d'une communauté résidentielle. Il apparaît de fait que les rapports de voisinage et la gestion commune des lieux oscillent entre ordre et chaos. Face aux facteurs de différenciation, rejet, isolement ou refus de certains de s'investir dans la vie commune, d'autres s'efforcent de produire et maintenir une certaine cohésion. On peut ainsi reprendre et appliquer au bâtiment F cette formule de

¹²⁶ Il est difficile de donner un chiffre précis quant au nombre d'habitant. Le recensement effectué au cours de l'été 2004 établit la population à environ 750 personnes, dont 150 enfants. On peut donc estimer que le nombre d'habitant tourne autour d'un millier, en tenant compte des personnes non-recensés.

Jean-Claude Kaufmann : « *Minutieusement et laborieusement, des résistances obstinées s'installent à lutter contre l'explosion, à construire des synthèses allant dans le sens de la vie sociale* »¹²⁷.

Etudier la vie collective dans le bâtiment F, c'est donc étudier les différentes forces qui y sont à l'œuvre, forces de stabilisation des interactions et forces d'oppositions, et s'efforcer de comprendre comment malgré tout les habitants parviennent à « faire société ». Par ce terme, on désigne la définition de principes organisateurs de la vie en collectivité et la production de normes plus ou moins pérennes qui régulent les rapports entre les habitants. Sur quels fondements s'appuie ce type d'organisations ? Quelles forces peuvent avoir des normes dans un lieu par définition « hors-norme » ? Dans quelle mesure ces formes d'organisation collective peuvent-elles être considérées comme une ressource pour les habitants ?

En premier lieu, on s'intéressera aux relations de voisinage et l'instauration d'échanges entre les habitants, compris comme mode de pacification des rapports sociaux. La co-existence pacifique n'allant pas de soi, il faudra voir comment la collaboration l'a généralement emporté sur le conflit, notamment grâce à l'action des « délégués d'étages ».

Dans un second temps, on abordera la question de la régulation et de la production normative au sein du bâtiment, nous arrêtant en particulier sur la question du propre et du sale. S'interroger sur les normes effectivement à l'œuvre, sur la production de cadres d'interactions plus ou moins stabilisés dans un espace collectif renvoie à une interrogation plus fondamentale sur la façon dont est produit le social.

On s'arrêtera enfin sur la question des rapports communautaires au sein du bâtiment, et sur l'usage des catégories « ethniques » mobilisées dans la pratique par les habitants. Il s'agira de voir le rôle des réseaux communautaire dans la production de normes et dans l'orientations des rapports entre les habitants.

I/ Vers une coexistence pacifique

L'étude des relations de voisinage au sein du bâtiment F présente un double intérêt :

- D'une part, il s'agit d'appréhender l'influence de ce cadre de vie – partiellement délabré, socialement stigmatisé et illégalement occupé – sur les rapports qu'entretiennent les individus entre eux. Dans quelle mesure ces rapports diffèrent-ils de ceux qu'entretiennent les habitants

¹²⁷ KAUFMANN, Jean-Claude, *La vie en HLM, usages et conflits*, Editions ouvrières, 1983

d'un logement « de droit commun » ? Les nombreuses analyses sur la sociabilité dans les habitats collectifs, notamment les HLM¹²⁸ sont-elles applicables au cas du bâtiment F ou bien la situation d'illégalité produit-elle des relations de voisinage spécifiques ? A priori, on pourrait penser que le partage d'une même condition, des mêmes épreuves contribuerait à créer une certaine solidarité entre les squatters. Mais inversement il est envisageable que le stigmate accolé au bâtiment et à ses habitants renforce les tendances à la différenciation.

- D'autre part, s'intéresser à la création de liens est fondamentale dans la mesure où ils peuvent expliquer la pacification des relations entre les habitants. Les rapports entre les premiers squatters s'apparentaient en effets à des rapports de force, allant jusqu'à la violence physique, à une lutte pour l'espace. De nombreux habitants ont décrit cette atmosphère de violence qui régnait lors des premiers temps de l'occupation. Bouagué mentionne des batailles au couteau, Omar des portes cassées, des hurlements.... Mais tous s'accordent à considérer cette période comme révolue. Francis évoque en ces termes l'ambiance qui régnait dans le bâtiment à son arrivée :

« C'était une période où on est venu massivement, il faut occuper les chambres, parfois même c'était la violence, une chambre occupée et puis ça fait deux jours qu'il n'y a personne, et là on considère que la personne a un toit pour dormir quoi ; alors on occupe sa chambre, parce que si il n'a pas un toit pour dormir, il ne va pas faire deux jours ailleurs, c'est clair. Donc c'était une période où y'avait beaucoup de tapage quoi, y'avait beaucoup de bagarres, y'avait des cris, y'avait des bruits quoi. »

La pacification des rapports entre les habitants peut s'expliquer par une évolution du type d'occupants - des familles proportionnellement plus nombreuses et une diminution des flux d'arrivants - mais aussi par l'instauration et le développement d'échanges entre les habitants et par l'action concertée d'un petit nombre d'entre eux, notamment les délégués.

1) Les relations de voisinage

Partager le même espace résidentiel est une condition de possibilité et non un générateur automatique de vie sociale¹²⁹ : cohabiter ne signifie pas faire société. De fait, les occupants du bâtiment F n'ont pas choisi de vivre dans un squat, encore moins d'être ensemble. Pourtant, toutes sortes de relations s'établissent entre eux: les voisins se rendent visite, se concertent à propos du ménage, se rendent service pour garder les enfants, mangent parfois ensemble.... De quels types de liens s'agit-il ? Comment se sont-ils créés ? et sur quels fondements reposent-ils ? Si certains habitants ont une sociabilité dense, tous ne sont pas insérés dans les réseaux relationnels qui se déploient au sein du bâtiment. Il s'agit donc d'appréhender plus généralement les facteurs qui expliquent, de l'isolement le

¹²⁸ Cf. notamment J.C KAUFMANN, op.cit, PINCON, Michel, *Cohabiter. Groupes sociaux et modes de vie dans une cité HLM*, Plan construction en architecture, 1982, ALTHABE Gérard, « Procès réciproques en HLM », in ALTHABE Gérard, LEGE Bernard, SELIM Monique, *Urbanisme et réhabilitation symbolique*, Anthropos, 1984

¹²⁹ ALTHABE, Gérard, « Le quotidien en procès », *Dialectiques*, n°21, 1977

plus total à la sociabilité la plus élevée, les différentes positions des individus face aux relations de voisinage.

a) *Liens préexistants et axes de similitude*

Selon A.Sayad¹³⁰, le partage d'un même espace et des mêmes conditions de vie peut contribuer à renforcer le sentiment que les immigrés éprouvent vis-à-vis de leur proximité sociale, voire de leur communauté de destin. Pourtant, il souligne, dans le cas des foyers que « *la communauté que l'on veut ainsi fonder sur la base de l'unité de résidence est en réalité indépendante de cette unité (...) Souvent la communauté préexistait à cette cohabitation et y survivra* »¹³¹.

De fait, il apparaît que de nombreux occupants du bâtiment F se connaissaient avant de s'y installer. Il n'y a là finalement rien de surprenant, la connaissance du squat se faisant « de bouche à oreille », c'est-à-dire en jouant sur l'existence de réseaux d'interconnaissance. Beaucoup d'habitants sont du même pays, du même village, voire de la même famille¹³². Ainsi Bouagué m'explique que sa sœur et un de ses cousins vivent dans le squat. Certains habitants se connaissent depuis leur pays d'origine, comme cette amie d'Assitan qui m'explique qu'elles se sont connues au Mali et se sont retrouvées « par hasard » à Cachan (« *Je ne savais même pas qu'elle était en France ! la dernière fois que je l'avais vu c'était sur un marché là-bas !* »).

D'autre part, il faut souligner l'importance des « axes de similitude », dans la constitution de relations de voisinage amicales. Par « axe de similitude »¹³³, on entend l'ensemble des éléments culturels (langue, religion, coutumes...) des modes de vie, que peuvent partager des individus originaires d'un même pays, d'une même région. Ainsi, la plupart des femmes du 5^e étage à qui j'ai donné des cours ne se connaissaient pas toutes avant d'aménager au bâtiment F. Mais étant presque toutes originaires de la même région du Mali, appartenant au groupe des Soninké, elles sont rapidement entrées en relation les unes avec les autres. Des liens d'entraides, mais aussi d'amitié se sont ainsi créés.

Le fait que certains habitants se connaissaient avant de venir vivre au bâtiment, et l'existence d' « axes de similitude » ont joué un rôle fondamental dans l'instauration de rapports stables, pacifique au sein du bâtiment. Néanmoins, ces éléments n'expliquent pas tout. Les rapports entre les habitants relèvent

¹³⁰ SAYAD Abdelmalek, « le foyer des sans-famille », in *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, De Boeck Université, 1991

¹³¹ A.Sayad, op.cit

¹³² la famille est en générale comprise par les habitants dans un sens très large. Ainsi Fofana désigne t-il par le terme de « frère » l'ensemble de ses cousins, et par cousins des personnes avec qui il n'a que des liens de parenté très éloignés.

¹³³ On emprunte cette notion à Christian POIRET, présentée dans *Familles africaines en France : ethnicisation, ségrégation et communalisation*, L'Harmattan, 1996

en effet d'un ensemble complexe de facteurs. Aux supports « importés d'Afrique »¹³⁴, viennent s'ajouter ceux qu'offrent les expériences partagées en France (comme la vie dans des foyers), la proximité résidentielle dans le bâtiment, les échanges de biens ou de services...

b) Les fondement de la sociabilité au sein du bâtiment F

Les rapports qui existent entre les habitants sont variés, allant de la simple reconnaissance, manifesté par des salutations, à l'amitié, en passant par l'échange de services multiples. Outre les affinités « communautaires », des liens peuvent se créer à diverses occasions et reposent sur des bases multiples.

Solidarité féminine

Dans le bâtiment F, j'ai pu constater l'existence d'une sociabilité féminine spécifique, certaines femmes entretenant des liens étroits, fondés sur le partage d'une même condition, l'entraide, la solidarité. Ce type de rapport se développe en particulier au sein des groupes où la division sexuée des rôles est encore très marquée. C'est notamment le cas chez la plupart des Soninkés¹³⁵. Dans la configuration la plus « traditionnelle », les femmes se voient confier la charge des enfants, la préparation des repas, le ménage... L'ensemble de ces tâches représentent une masse de travail importante qui n'est pas facilitée par les conditions matérielles : par exemple, peu de chambres étant équipées d'eau courante, les femmes doivent aller chercher de l'eau dans les douches, qu'elles transportent dans des seaux. Pourtant, malgré ces nombreuses tâches, certaines femmes peuvent éprouver un sentiment d'ennui, de nostalgie. Le travail qu'elles effectuent est différent de celui qu'elles effectuaient dans leur village (piler le mil...) : il apparaît moins rude, mais plus contraignant et solitaire. Une femme est obligée d'accomplir chaque jour toutes les tâches domestiques (repas, ménage...) alors qu'au Mali elles sont généralement réparties entre plusieurs membres de la famille ou assumées à tour de rôle (par d'autres femmes ou des petites filles)¹³⁶.

Au bâtiment F, les femmes qui travaillent pas se rendent de fréquentes visites afin de diminuer le sentiment de solitude et également de s'échanger des biens, des services ou des informations. Ainsi, lorsque j'ai commencé à donner des cours d'alphabétisation, Assitan était ma seule élève. Au fil des

¹³⁴ Christian Poiret, op.cit

¹³⁵ il semble que ce soit également le cas chez certains Kabyles, néanmoins je n'ai vraiment eu l'occasion d'observer les quelques femmes Kabyles du bâtiment. Le présent développement s'appuie en majeure partie sur des observations réalisées au 5^e étage, à partir d'un groupe de femmes Soninkés (et dans une moindre mesure au 1^e)

¹³⁶ voir au sujet de l'ennui et la nostalgie des femmes africaines : NICOLET Albert, *Femmes d'Afrique Noire en France, La vie partagée*, CIEMI, L'Harmattan, 1992

semaines, la nouvelle s'est diffusée, d'abord chez les femmes du 5^e, puis dans tout le bâtiment¹³⁷. Le canal de transmission s'est fondé principalement sur des bases « ethniques » puisque la grande majorité des femmes qui participent aux cours sont maliennes, généralement Soninkés¹³⁸. L'échange d'informations concerne aussi des questions « pratiques » : les femmes parlent contraception, aide sociale (AMI¹³⁹, etc...), se conseillent sur l'éducation des enfants, l'aménagement des chambres, les crèmes à utiliser...

Ces nombreux contacts entre les femmes permettent également de réintroduire un certain partage des tâches : garde d'enfant pendant que sa mère travaille, faire les courses ou à manger, préparation d'un repas pour plusieurs enfants, etc... On assiste à l'émergence d'une solidarité presque « organique », au sein durkheimien du terme, c'est-à-dire fondée sur une division du travail.

Enfin, la présence d'enfants tend à renforcer ces relations entre femmes. Une femme peut confier son enfant à une voisine, mais il n'est pas rare de voir des enfants plus âgés (autour de trois, quatre ans) « rendre visite » de leur propre chef à des amies de leur mère. Les enfants jouent en effet souvent dans les couloirs, et lorsqu'ils ressentent le besoin d'une présence adulte, ils se rendent chez la personne qu'ils connaissent la plus proche. Ces enfants sont toujours bien accueillis, ils se voient en général offrir un goûter ou un jus de fruit, leur présence ne suscitant sans aucune surprise¹⁴⁰.

Solidarité de proximité ?

Si la cohabitation n'implique pas le rapprochement des individus, dans quelle mesure peut-elle néanmoins le favoriser ? Lorsqu'on vit dans le même lieu, on se croise chaque jour et souvent l'on finit par se reconnaître et se saluer. L'échange de mot peut progressivement devenir échange de biens, de services, et ces multiples échanges tendent à favoriser les relations d'interconnaissance. Ces systèmes d'échange sont soumis à la triple obligation de donner-recevoir-rendre qui sous-tend le système de don/contre-don. Le contre-don est en général différé, et n'est pas nécessairement de même nature que le don. Ainsi, lorsqu'un après-midi une femme passe chez Ibrahim et Célestin pour leur apporter des gâteaux, ceux-ci m'expliquent qu'elle les remercie des l'avoir moralement soutenu après le décès de son mari. Néanmoins, le don donne souvent lieu à un premier contre-don immédiat : la reconnaissance, qui se manifeste par des salutations, comme l'explique Francis :

¹³⁷ Après la fin de mon terrain, j'ai continué à donner des cours d'alphabétisation. Dépassée par la demande sans cesse croissante, j'ai dû faire appel à d'autres étudiants pour m'aider dans cette tâche. Au moment où j'écris ces lignes, environ une vingtaine de femmes suivent de manière hebdomadaire les cours d'alphabétisation.

¹³⁸ La transmission d'information au sein de réseaux communautaire n'est pas le seul facteur explicatif de cette relative homogénéité du public. Les Soninkés, peuple majoritairement agricole, sont généralement peu éduqués. La plupart des femmes n'ont suivi qu'un ou deux ans d'enseignement primaire. A l'inverse, le système éducatif en Côte d'Ivoire est beaucoup plus développé, et les ivoirien(ne)s du bâtiment savent en général lire et écrire.

¹³⁹ Assistance Maternelle et Infantile

¹⁴⁰ Certains enfants passent de la sorte si souvent d'une chambre à l'autre que je n'ai jamais pu identifier leur mère.

MB : *Et quand tu es arrivé ici, tu ne connaissais personne ? ou tu as connu quand vous vous êtes installé ?*

Francis : *Ouais, au moment où on a installé on s'est connu, parce que en fait souvent on se donnait un coup de main, on empruntait d'autres objets, pour installer des portes. Si moi j'ai une porte, je n'ai pas le matériel complet, l'autre il l'a. Gentiment il y a la salutation au moins, et puis après gentiment tu lui demandes, il te donne, et ainsi de suite ; et qui t'a rendu service, la prochaine fois c'est un bonjour, ça s'agrandit quoi. La connaissance c'est un seul jour, et puis après ça s'approfondit, on essaie de voir les personnes, et maintenant si c'est (paix ?) quoi, si c'est paix, on peut marcher avec ces personnes, ou même on peut discuter, si ces personnes elles sont nulles dans la tête, on les évite pas trop, mais on a des limites quoi.*

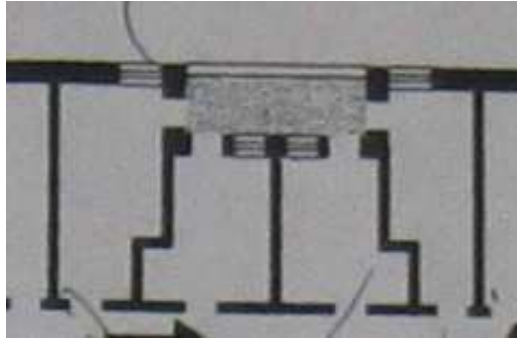
Cet exemple montre la manière dont les échanges, moments de rencontre, apparaissent comme les fondements de relations, plus ou moins approfondies.

Ces relations d'interconnaissances fondées sur l'échange ont plutôt tendance à se développer à l'échelle d'un étage qu'à celle de tout le bâtiment. Ibrahim me le rappelle à plusieurs reprises : « *Au 3^e, on se connaît tous, moi si dans la rue je croisais quelqu'un du 1^e, et qu'il me disait « j'habite au bâtiment F », je le croirais pas* ». Il la solidarité qui unit les habitants de l'étage : « *si on veut préparer, que y'a de l'huile qui nous manque, oignons, on frappe chez le voisin, c'est la famille, la communauté, c'est ça être Africain* »¹⁴¹.

Néanmoins, l'organisation spatiale – ici la proximité physique des habitants d'un même étage – n'est pas la seule donnée à prendre en compte pour comprendre les relations qui ont pu s'instaurer à cet étage. Les affinités communautaires, évoquées précédemment, jouent un rôle prépondérant. Ainsi Ibrahim reconnaît-il que : « *avec les Maghrébins, on parle, c'est pas facile, mais on se côtoie. On partage le même balcon. Quand tu vis avec quelqu'un, tu partages le même balcon, même si tu l'aimes pas, tu es obligé de le côtoyer* ». En l'absence de base « communautaire » , les contacts vont rarement au-delà des simples salutations dans le couloir. L'importance de cette base montre que partager un même lieu ne rapproche les individus qu'à certaines conditions. L'exemple du balcon commun, auquel Ibrahim, permet d'évaluer l'influence de la configuration des lieux sur les rapports entre habitants.

Les chambres sont regroupées par quatre autour d'un balcon commun, ce qui pourrait *a priori* favoriser les contacts entre les habitants, ou du moins les pousser à s'entendre, afin de trouver un « *modus vivendi* » pour partager cet espace.

¹⁴¹ Cette insistance sur le lien entre solidarité et « être africain » relève de la constitution d'une identité « oppositionnelle », que nous avons abordé dans la Deuxième Partie.



De fait, l'existence de ce balcon favorise parfois les échanges : certains voisins l'utilisent pour circuler d'une chambre à l'autre, sans passer par le couloir. Ainsi, lors de mon entretien avec Abib, sa voisine, également nigérienne, passe plusieurs fois, lui demander un renseignement, lui donner des cigarettes... et toujours en utilisant le balcon. Cependant, le partage de cet espace peut aussi s'avérer problématique, comme l'illustre cette anecdote :

(extrait de journal de terrain (21 mars) :

Après avoir fini les cours d'alphabétisation, je me rends Ayub, qui a demandé à me voir. Il a besoin de quelques renseignements concernant les allocations familiales. Alors qu'il cherche les documents qui lui posent problème, un Algérien arrive, et demande s'il peut passer par le balcon, car il n'a pas ses clés, et son « colocataire » est absent. Ayub se met à râler. Sa femme arrive à ce moment-là. Elle parle à peine français et comprend à peine ce que veut leur voisin, elle s'énerve contre lui. Celui-ci réitère sa requête ; finalement Ayub le prend par le bras, ouvre la porte du balcon et le pousse dehors. Il la referme aussitôt à clé. Or l'Algérien, s'apercevant que la porte donnant sur sa chambre est fermée, frappe à nouveau chez le couple, qui feint de ne pas l'entendre. Il continue, crie qu'il ne peut rentrer chez lui... Ayub finit par lui ouvrir et le renvoie de manière peu délicate dans le couloir ».

Cet espace ouvert sur d'autres chambres, et donc sur d'autres habitants peut même devenir source d'inquiétude. Bineta et son mari ont condamné la porte donnant sur leur balcon par crainte des vols. La clôture de l'espace apparaît comme un moyen d'en accroître la maîtrise, de protéger son intimité. Suivant J.C Kaufmann, peut considérer la porte comme symbolisant l'entrée dans le domaine intime et sacré du chez-soi¹⁴². Bien que, dans le cadre du squat, la notion du « chez-soi » soit problématique, la porte joue néanmoins ce rôle protecteur, matérialisant une frontière entre le dedans et le dehors, entre le territoire du soi et l'ailleurs des autres. Protection, la porte peut également se faire ouverture. La condamner, c'est alors refuser d'en faire un pont, une passage vers un autre espace perçu comme menaçant. Le balcon partagé représente ainsi une ouverture vers les autres, source potentielle de liens, lorsque cette ouverture est désirable, mais aussi de tensions, voire de craintes. Ceci montre l'influence limitée de la configuration spatiale sur les comportements des individus : l'espace ne contraint pas ou peu. Un espace pensé pour être partagé, susciter les rencontres n'agira comme tel que si d'autres facteurs, d'ordre social, incitent les individus à se l'approprier ainsi.

¹⁴² « La porte ne ferme pas seulement matériellement le logement : elle ferme le chez-soi, le délimitant et renforçant sa réalité homogène », in KAUFMANN Jean Claude, « Portes, verrous et clés : les rituels de fermeture du chez-soi », Ethnologie française, XXVI, 1996,

Si les liens préexistants, la proximité peuvent expliquer certaines relations entre voisins dans le bâtiment, on peut noter l'existence d'autres facteurs, le plus important étant la participation aux réunions hebdomadaires du comité de soutien, et aux diverses manifestations.

Conclusion : des après-midi chez Assitan (extraits de journal de terrain)

Lundi 6 décembre

Un homme passe chez Assitan vers 18h pour demander le nettoyage des toilettes. 18h15, le frère de Sakho du 4^e vient, regarde la télé dans un coin. Vers 18h45 Une femme passe, elle discute un moment en soninké avec Assitan (je ne parviens pas à savoir de quoi il s'agit). 19h : Kani passe un instant, mais une autre femme vient la chercher et elles partent ensemble.

Lundi 13 décembre

Aujourd'hui je suis restée de 17h40 à 21h. Lorsque j'arrive chez Assitan, le cousin de Sakho est installé devant la télé. Vers 18h, le frère de Sakho, qui vit au 4^e vient, et s'installe lui aussi sur le lit devant la télé. Kani arrive pour suivre le cours. Elle vient de revenir de l'hôtel. Comme sa chambre était blindée, on lui en a donné une autre. Elle discute avec les hommes : elle voudrait mettre du papier peint dans sa nouvelle chambre, mais ils lui disent que ce n'est pas la peine, le bâtiment va être évacué (la conversation est en soninké, je demande à me faire traduire après). Vers 18h45 Mounia, la femme griot passe. Elle parle longuement en soninké. Une fois qu'elle est partie, je demande à nouveau qu'on me traduise. Le frère m'explique qu'elle est griot, plus vieille que son mari et qu'ils se sont séparés (...) Elle est en fait venue raconter qu'elle avait vu son mari à un mariage et qu'il a donné de l'argent à quelqu'un pour qu'elle lui parle. Elle a refusé. Assitan nous sert à manger, sauf au frère.

Lundi 10 janvier

En arrivant chez Assitan, je fais la rencontre de l'une de ses cousines qui a habité quelque temps au 5^e étage puis est partie s'installer à Paris. Elle a 17 ans, est née en France, puis est partie vivre au Mali à 10 ans, elle s'y est mariée à 13 ans puis est rentrée en France. Voyant que l'on va commencer le cours, elle reste quelques instants puis nous quitte, m'expliquant qu'elle doit aller voir une cousine au 1^e étage. Un Maghrébin du couloir passe demander une marmite à Assitan. Celle-ci ne comprend pas. Il cherche dans la chambre, trouve l'objet convoité et s'en va en rigolant, décidant qu'il surnommait Assitan « marmite ».
(...) le frère qui regarde toujours la télé vient (et regarde la télé). Un ami à lui vient, ils échangent à peine quelques mots, puis il s'installe lui aussi devant la télé.

Lundi 14 février

Quand j'arrive chez Assitan, elle est en grande conversation avec la maman de Bakhari. Celui-ci est assis dans un coin et se lève à ma rencontre.
Sur le lit, un petit garçon dort ; Assitan m'explique que sa mère – une Ivoirienne – travaille, donc elle le garde.
Bineta vient suivre le cours, mais Kani n'est pas là. Au bout d'un moment, Amoro (le fils de Kani) vient accompagné d'une femme qui explique à Assitan que sa couche est sale. Le cousin de Sakho passe se faire cuire un truc dans le four à micro-ondes, sans parole, puis repart aussitôt

Ces quelques extraits montrent l'intensité de la sociabilité quotidienne entre les résidents. Les visites chez Assitan sont fréquentes et témoignent du large éventail des types de relations qui existent entre

les habitants. Les liens sont plus ou moins forts, simplement « organiques »¹⁴³, ou électifs, et peuvent être fondés sur la famille (cas du frère et du cousin de Sakho), la proximité (le voisin à la marmite), la communauté de langue...

La préexistence de réseaux relationnels, l'intensité des échanges, l'instauration de rapports de solidarité : autant d'éléments qui ont contribué à la cohésion des habitants du bâtiment F, à la création d'un sentiment d'appartenance, de partage d'une même condition. Pourtant, ces forces centripètes sont en lutte avec des forces opposées, qui tendent à atomiser les individus, faisant ainsi de l'expérience de la vie dans le squat une expérience solitaire.

c) *Les forces centrifuges*

Reprenant la perspective de L. Gruel¹⁴⁴, on peut s'interroger sur le statut – imaginaire ou réel – de la « grande famille » valorisée par certains occupants¹⁴⁵. Dans le cadre de son étude sur une cité que les habitants définissent comme réseau d'entraide généralisé, L. Gruel souligne que « *cette entraide existe bel et bien, mais à rayon court : au sein de plaques de convivialité, de commensalité, de solidarités familiales et péri-familiales, dans des réseaux entrelaçant des rameaux de parenté et des subdivisions privilégiées de voisinage.* ». Il semble que ce constat soit également valable dans le cadre du bâtiment F.

Si l'existence de relations stables et approfondies entre certains habitants est indéniable, il faut cependant se garder d'une généralisation trop rapide. Ainsi, les échanges sont une réalité, mais ils n'ont lieu qu'au sein de cadres limités, dans la délimitation desquels - on a pu le voir - la base communautaire joue un rôle fondamental. Or le bâtiment abrite des individus ne venant pas tous du même pays, et ne se retrouvant pas autour d'« axes de similitude ». Certaines personnes, dont la nationalité ou la région d'origine est faiblement représentée dans le bâtiment, ne s'inscrivent donc pas dans ces réseaux communautaires. L'altérité, la différence des modes de vie peuvent susciter une certaine méfiance et des prises de distances réciproques. En outre, l'isolement est parfois voulu en raison du stigmate attaché au squat et à ses habitants. Le refus de s'accepter comme squatter peut entraîner un refus d'échanger quoi que ce soit (salutations, paroles ou services) avec les autres occupants. En effet, échanger, c'est reconnaître à l'autre un certain statut, c'est créer des liens. Mais dans le bâtiment F, l'autre c'est le squatter, le marginal, miroir qui renvoie une image de soi difficile à

¹⁴³ on entend par là des liens fondés sur une certaine interdépendance, notamment à travers une division partielle du travail (ici il s'agit du travail domestique)

¹⁴⁴ GRUEL Louis, *Conjurer l'exclusion, Rhétorique et identité revendiquée dans des habitats socialement disqualifiés*. Revue française de sociologie, XXVI, 1985, 431-453

¹⁴⁵ Cf Ibrahim

accepter et que l'on préfère éviter. Ainsi, il apparaît que les relations de voisinage sont fonction du rapport que l'individu entretient avec sa propre situation

L'isolement est une réalité dans le bâtiment F. Il s'agit de comprendre qu'elles sont les forces centrifuges qui contribuent à ce phénomène, en analysant des cas particuliers. Nous avons déjà abordé la question de l'isolement à travers l'exemple de Cissé ou de Medhi¹⁴⁶. Le retrait de la vie sociale au sein de l'immeuble apparaît dans ces exemples comme volontaire, mû par le désir de se tenir à distance le stigmaté. Pourtant, le désir de distanciation n'est pas le seul facteur qui intervient. Les deux exemples que nous allons rapporter montrent la multiplicité des facteurs à l'œuvre dans la production de l'isolement.

Samir « je ne me sens pas concerné »

L'exemple que nous allons ici traiter montre comment, dans la mesure où une large partie des occupants du bâtiment F accepte et suit le modèle défini à travers le « parcours de l'immigré », le rejet de ce modèle peut conduire à l'isolement au sein du bâtiment.

Samir a 25 ans, il a quitté l'Algérie en 1997 : « *Mon père travaillait dans l'industrie de la pastèque, je travaillais avec lui. J'avais tout là-bas, mais je supportais pas la mentalité, alors je suis parti* ». Il ne parlait alors pas un mot de français, ayant arrêté tôt l'école (13 ans) « *je ne savais même pas dire bonjour* ». Venu grâce à un visa de tourisme, maintenant expiré, il s'est installé chez son oncle dans le 5^e arrondissement. Ce dernier, âgé de 41 ans, a des papiers, un emploi. « *La première année, j'étais bien, puis j'ai commencé à traîner avec des groupes, à faire des conneries, j'étais jeune...* ». Des tensions surgissent alors, l'oncle n'appréciant pas les fréquentations de Samir, son mode de vie. « *y'avait un conflit de générations quoi* ». Il s'installe alors au bâtiment F où il est depuis bientôt 3 ans (fin 2002), fier d'être « *un des tout premiers occupants* ». Il occupe depuis son arrivée la même chambre au 1^e étage, bien qu'après un séjour de trois mois en prison cet été, il ait eu quelques difficultés à « retrouver sa place ». Samir partage la chambre avec d'autres personnes, ils sont six en moyenne à vivre ici, le nombre variant : « *en fait des fois, je sais même pas combien il y a de personnes, je rentre, je me couche, je fais pas attention, je parle à personne* ». Samir a « son coin » où il entropose ses affaires, son poste de musique, ses K7. Il n'a que très peu de relations avec les autres occupants du bâtiment : « *tu es la première personne à qui je parle ici !* ». Il ne connaît aucun des délégués et n'a jamais participé à une réunion du collectif. Je lui parle d'une manifestation qui doit se dérouler dans deux jours « *tu sais, j'vais même pas venir à la manif, et pourtant je suis concerné...* ».

Samir a décidé de s'isoler des habitants du squat, mais aussi de ses compagnons de chambre dont il ne partage pas le mode de vie, bien qu'ils viennent presque tous du même village que lui. Ils travaillent

¹⁴⁶ voir dans la deuxième partie

tous, « *Et ils envoient tout leur argent au bled. Moi j'ai dû envoyer une fois 100 euros* » remarque Samir. Celui-ci gagne sa vie dans le « business » (petits trafiques de drogue, vols à la tire...). Il refuse les conditions de vie difficile de ses camarades de chambre, leurs horaires de travail, les sacrifices qu'ils font pour leur familles. « *Y'en a, ils mangent même pas, je les vois jamais manger. Moi si je passe deux, trois nuits sans manger, je peux pas!* ». Ces hommes renvoient à l'image « traditionnelle » de l'immigré décrit par A.Sayad¹⁴⁷, dont la présence en France n'a de sens que par le travail. Ils ont un projet orienté vers le pays d'émigration et n'ont que peu de contact avec la société française. Samir affirme sa différence, revendique un autre mode de vie, notamment par le choix de ses vêtements (il ne porte que des marques, des vêtements à la mode). Il a choisi un autre groupe de référence, le groupe de « jeunes issus de l'immigration », majoritairement de parents algériens, qu'il a connu à Paris et autour duquel sa vie sociale s'organise. Au début de l'entretien, il se moque ouvertement de Didi, un Algérien arrivé il y a huit mois en France, qui vit aussi dans cette chambre et qui vient du même village que lui. Il tourne en dérision son mauvais français, sa façon de s'habiller « traditionnelle ». Ainsi, non seulement Samir rejette les contraintes liées au statut de travailleur immigré, mais de plus se montre hostile vis-à-vis de ceux qui les acceptent, a fortiori quand ils lui ressemblent.

Refusant le « parcours de l'immigré », s'isolant par ce choix de ses « pairs », Samir ne s'en est pourtant pas totalement détaché. Par certains aspects, son parcours apparaît extrêmement « classique » : issu d'un village où le taux d'émigration semble élevé, il part lui aussi tenter sa chance en France. Hébergé par un proche, il finit par s'installer au bâtiment F, avec des habitants de son village d'origine. Toutefois, il refuse de s'identifier à ce groupe et à ses normes, rejetant la soumission et les contraintes du statut d'immigré, il fait le choix d'une déviance assumée.

Cet exemple montre la force du modèle d'immigration imposé par le groupe d'origine, même si dans ce cas particulier il agit en négatif, se présentant comme repoussoir.

Omar

Partager d'une même origine géographique, de la même langue, d'affinités culturelles joue un rôle fondamental dans l'institution de réseaux communautaires au sein du squat. Ceux qui se trouvent en dehors de ces réseaux ont plus de chance – au sens weberien du terme - de se retrouver isolés. C'est le cas d'Omar, Marocain. Le bâtiment n'abrite qu'une dizaine de ses compatriotes, qui vivent de manière relativement atomisée. Cependant, l'isolement d'Omar relève également d'une dissension sur les objectifs des actions de revendication menées collectivement par les habitants auprès des autorités.

Omar est arrivé en France en 2002. Il partage sa chambre avec un compatriote, venu en 2001. Agés respectivement de 33 et 35 ans, ils sont tous les deux étudiants à Paris VIII, Omar en DEA et son ami

¹⁴⁷ SAYAD Abdelmalek, L'immigration ou les paradoxes de l'altérité, De Boeck Université, 1991

en thèse, en civilisation juive. Tous deux ont quitté leur pays car après avoir fini leurs études (quatre ans d'études supérieures en sociologie pour Omar), ils ont connu le chômage durant plusieurs années. Leur venue en France est donc principalement motivée par des raisons économiques, leur statut d'étudiant leur servant avant tout à être en règle vis-à-vis de la loi, mais limitant le nombre d'heures durant lesquelles ils peuvent travailler. Tous deux vivent de manière relativement recluse dans le bâtiment :

MB : *Et alors, vous avez des contacts avec vos voisins ?*

Omar : *comme je t'ai dit, parce que nous on n'a pas, comme nos voisins sont des Africains... au niveau du respect, chacun respecte l'autre, parce que les Marocains on ne peut pas se comprendre avec les Africains parce qu'on est de culture tout à fait différente, au niveau de la langue, donc il y a ce moment on échange le salut, ça va, ça va, si il y a des problèmes au niveau des réunions comme ça, chacun donne son avis et son opinion, mais au niveau ... pour les visites non. On n'a pas les niveaux, on n'a pas les même cultures, même dans la cuisine, parce que chacun vit sa vie, vit comme il veut vivre. Comme ça... Mais les Africains entre eux ils se font des visites. Au niveau de la musique (petit rire), au niveau de la cuisine, au niveau de la langue ils sont comme ça.*

MB : *Et vous connaissez d'autres étudiants dans l'immeuble ?*

Omar : *Il y a des étudiants oui, mais il n'y a pas de rapprochements. Chacun comme je te dis...*

Ami : *y'a des Tunisiens, au 2^e étage*

Omar : *parce que, automatiquement tu ne peux pas te rapprocher d'un mec que tu ne peux pas être à l'aise. Parce que quand on est bien c'est qu'on a des points communs, au niveau de la culture, au niveau de la conscience, au niveau de beaucoup de choses... au niveau de ce qu'on appelle la discipline, parce que moi je crois quand il y a un clochard, qu'est-ce que je vais lui dire aussi, parce que je peux pas comprendre et causer avec lui, et ça automatiquement.....*

Il y a peu de Marocains dans le bâtiment et ils n'entretiennent quasiment pas de contacts avec eux. Omar impute cela à des différences culturelles, comme il me l'avait affirmé dans un précédent entretien : *« J'ai personne ici, juste un ami (...) j'ai de la famille ici, mais c'est une famille dégueulasse, je ne les ai vus qu'une seule fois depuis que je suis ici (...) Les Marocains ne sont pas solidaires. Les noirs sont solidaires, pas les Marocains »*. On perçoit également dans ses propos une volonté de garder une certaine distance, notamment lorsqu'il évoque des « clochards ». A la différence de Samir, Omar n'a pas réseau de sociabilité à l'extérieur du bâtiment, de groupe d'appartenance plus valorisant auquel il pourrait s'identifier. Le seul groupe auquel il pourrait être identifié, c'est celui des habitants du squat, vis-à-vis desquels il effectue consciemment un travail de différenciation.

Pourtant Omar ne s'est pas toujours tenu à l'écart de la vie du bâtiment. Il a été un temps « délégué », c'est-à-dire responsable des négociations établies avec les autorités suite à l'arrêté d'expulsion en mai 2004. Mais, déçu par les revendications des habitants, par la manière dont les choses se sont déroulées, il a préféré se retirer :

Omar : *parce qu' au moment où ils sont partis pour la mairie, discuter avec le maire, ils n'ont pas proposé les problème... ils parlent d'eux, ils parlent des papiers, ils n'ont pas parlé bien pour le squat, et les gens qui sont ici sans papiers, ils parlent des familles qui ont des enfants, c'est tout. Les choses restent comme ça. Chacun il profite.*

Ce discours témoigne d'un certain désaccord quant aux revendications exprimées par les autres délégués. Omar ne se sent pas représenté dans ces demandes, qui relèvent selon lui de cas particulier et

non pas de problèmes concernant la majorité des habitants, en particulier la question du relogement qu'il estime fondamentale (lui même étant en situation régulière). Abandonnant le mouvement, cessant de venir aux réunions, Omar s'est alors coupé d'une dimension importante de la vie collective du bâtiment.

S'ils apparaissent comme des cas extrêmes, ces deux exemples permettent néanmoins de mettre en valeur la pluralité des forces centrifuges qui poussent les occupants à se tenir à l'écart les uns des autres et à se désintéresser de la vie en commun dans le bâtiment, et notamment certaines forces spécifiques au bâtiment F. En effet, le bâtiment F est une configuration sociale particulière. Il abrite un grand nombre d'individus représentatif d'un certain modèle d'immigration, l'immigration de travail, tournée essentiellement vers la communauté d'origine. Ce sont ce modèle et les buts qu'il propose que rejette Samir, refusant par là les formes de sociabilité que pourrait lui offrir la vie dans le bâtiment. Le cas d'Omar rappelle comment l'existence de réseaux communautaires, mais aussi la grande variété, propre à ce lieu, des situations sociales et juridiques des habitants peuvent susciter des tensions, des divisions.

A ces phénomènes qui relèvent des spécificités de ce lieu à part qu'est le bâtiment F, s'ajoutent des facteurs d'individualisation moins caractéristiques, que l'on peut voir à l'œuvre dans d'autre type de logements collectifs.

Francis exprime par exemple une certaine « méfiance » vis-à-vis de ses voisins qui ne semble pas liée au caractère extraordinaire du logement, il présente son attitude comme un trait général de caractère :

MB : *Oui, mais tu peux t'entendre avec eux et ne pas beaucoup les connaître (à propos des voisins)*

Francis : *Oui, je les connais pas trop. Moi aussi j'évite aussi d'entrer dans la vie privée des gens, je n'aime pas du tout, parce que la personne elle a un mal dans sa vie privée, tu rentres, tu prends des renseignements, tu as des informations, après il trouve qu'il a été offensé, donc je n'aime pas. Je n'aime pas discuter de la vie privée. Quand on discute, on discute d'un fait, d'un truc qui se passe à la télé, d'un fait du jour, de quelque chose qui s'est passée dans la vie courante quoi. Mais non, pénétrer dans une vie privée ou dans ma vie privée, je mets stop. Quand ça arrive, stop.*

A cette méfiance s'ajoute parfois la volonté de « ne pas s'étaler », comme le souligne Abib :

Abib : *Je me dis que ça ne peut pas être pire que ce que j'ai vécu ces derniers temps et que je suis en train de vivre. Forcément la situation ne peut aller qu'en s'améliorant. C'est comme ça que je prends la chose. Même si c'est pas évident de garder toujours le moral. (silence)*

MB : *Mais vous arrivez à en parler, quand vous avez pas le moral, vous en parlez avec ceux qui habitent ici ?*

Abib : *Ils ont leur chat à fouetter aussi.... donc... oui, on en parle de temps en temps mais bon, faut pas trop aussi embêter les gens avec les problèmes.. Donc...parfois vaut mieux garder pour soi*

MB : *ça doit pas être facile de garder toujours...(grand blanc)*

Abib : *ça sert à rien de donner l'image de quelqu'un de pleurnichard donc....oui, c'est sûr que parfois j'ai envie de me confier, de dire à quelqu'un ce que je ressens profondément... mais bon....(les mots sortent difficilement)*

MB : *ici les gens parlent pas trop de leurs problèmes entre eux*

Abib : *quand vous vous confiez à quelqu'un, soyez sûr qu'il va le dire à d'autres ; ça sert à rien. Tout le monde préfère s'asseoir sur ses problèmes que de s'étaler devant d'autres personnes, auprès desquelles elles croient pouvoir trouver un peu de réconfort.... Mais c'est la dernière chose à faire*

Cet exemple montre en outre que les multiples difficultés auxquelles sont confrontés les habitants, bien qu'elles soient similaires sur de nombreux points, ne sont pas pour autant un facteur de cohésion. Chacun affronte ses problèmes sur un registre personnel, de l'ordre de l'intime, contribuant ainsi à une individualisation des expériences. Les autres squatters ne sont pas considérés comme des alliés potentiels du fait d'une commune condition, mais comme des juges, face auxquels il s'agit de ne pas « perdre la face ». Il n'y a pas de « nous », fondé sur le partage des difficultés, mais une coexistence de « je », d'identités individuelles qui tentent de se préserver face au regard des autres.

* * *

Ainsi, les rapports entretenus avec le voisinage dépendent principalement de l'existence de proximité culturelles et des rapports que les individus entretiennent avec leur propre situation. La proximité spatiale, les échanges, l'existence de réseau de sociabilité à l'extérieur du bâtiment, contribuent à accentuer ou minimiser les effets de ces deux principaux facteurs.

La pacification des rapports entre les habitants résulte de l'instauration de rapports d'entraide, d'échanges qui se sont tissés dans les interactions quotidiennes. Mais elle est aussi due à l'action volontariste des délégués, groupe d'habitant ayant à charge de gérer la vie au sein du bâtiment.

2) Le rôle des délégués

Les difficultés inhérentes à la vie en communauté, ainsi que la nécessité de négocier leur présence auprès de certaines autorités ont poussé les habitants à désigner des « responsables d'étage », devenus par la suite « délégués ». Nous nous attacherons ici en particulier à leur action en matière de création de lien social, néanmoins nous serons amenés à évoquer leurs autres activités, les évolutions dans l'organisation du groupe de délégués y étant étroitement liées. En effet, outre la question récurrente du rapport avec les autorités, les délégués ont eu à gérer une succession de problèmes variés, liés à la cohabitation dans un espace partiellement dégradé : régler les conflits, gérer les flux, organiser l'entretien et la gestion des espaces collectifs...

La première ébauche d'une organisation remonte au printemps 2003. Elle est consécutive au désir d'un certain nombre de résidents de lutter contre les violences exercées par une minorité.

Omar : *parce qu'ils ont tenu une grande réunion, à cause des bagarres...*

MB : *quand ?*

Omar : *les réunions commencent dès le début du squat...*

son ami : *ils ont dit les gens qui font la bagarre, on veut les sortir dehors*

Le printemps 2003 correspond à un moment charnière dans l'histoire du bâtiment. En effet, l'arrivée massive de familles originaires d'Afrique Sub-saharienne contribue à changer la structure de la population. Aux étudiants, aux jeunes marginaux, et à quelques groupes de punks succède un groupe de population plus cohérent et relativement organisé. Il faut en effet souligner que de nombreux hommes viennent de foyer de travailleurs, qui peuvent alors apparaître comme systèmes de référence en matière de vie dans un habitat collectif F, et qui ont du dans une certaine mesure servir de modèle pour l'organisation des squatters. Ainsi désignation de premiers délégués se calque sans doute en partie sur le système de délégués qui existe dans les foyers. L'arrivée d'une population plus homogène a donc permis l'instauration de principes d'organisations, et une certaine régulation des interactions dans le squat.

Très rapidement, le domaine d'intervention des délégués, ou « responsables d'étage », s'étend au-delà du seul bâtiment : ce sont eux qui vont entamer les discussions avec le CROUS, par l'intermédiaire de son directeur. Comme l'explique cet élève de l'ENS-Cachan, ancien membre du Conseil de résidence, les rencontres entre le directeur et les squatters concernaient alors surtout des questions pratiques :

« en fait Mr Gaulmin, tout ce qu'il gérait avec les squatters, il ne pouvait pas demander à ses employés de le faire parce prendre la responsabilité de rencontrer quelqu'un extérieur au campus c'est seulement un secrétaire général qui pouvait le faire, il ne pouvait pas demander à quelqu'un de la résidence de faire ça. Donc il y allait les voir, il gérait avec eux, rien que la gestion des poubelles, parce que ça faisait une surpopulation d'à peu près 500 personnes, c'était pas encore le nombre qu'il y a aujourd'hui, et 500 personnes sur le campus, bah les conteneurs de poubelle... Il fallait gérer ce bâtiment comme un autre du Crous, avec ses résidents, son organisation, et il devait absolument s'organiser avec les gens pour s'occuper de ça, parce qu'il pouvait pas non plus envoyer son personnel technique dans le bâtiment, parce que c'est un bâtiment dangereux, il ne pouvait pas envoyer des gens qui travaillent dans des conditions de travail... »

Cette collaboration entre le CROUS et les habitants du bâtiment F se poursuit jusqu'à l'heure actuelle : le CROUS continue de fournir du matériel d'entretien (tuyaux pour la plomberie, matériel électrique... qui sont entreposés chez Konaté), des conteneurs à ordures...

A mesure que les fonctions attachées au statut de délégué se multiplient, aussi bien dans la gestion interne du bâtiment que dans les relations avec l'extérieur (CROUS, Maire de Cachan, Préfecture...), le système de délégués d'étage se consolide. En septembre 2003, des élections sont organisées pour désigner de nouveaux responsables d'étage, afin de leur donner plus de « légitimité ». En effet, les premiers responsables s'étaient « auto-proclamés » et cela avait encouragé le développement d'un certain nombre de rumeurs¹⁴⁸, qui pouvaient affaiblir leur crédibilité vis-à-vis de l'extérieur. Ces nouveaux délégués mettent en place un système de ménage collectif, avec des cotisations de quelques

¹⁴⁸ « c'était pas des délégués, c'était des chefs d'étage, ils avaient pas été élus. Alors la rumeur qui a couru c'était que les chefs d'étage faisaient payer des loyers énormes et extorquaient de l'argent à qui venait habiter au bâtiment F. Y'avait en plus de ça des réseaux de prostitution, des trafics de drogue en tout genre et c'était la lie de l'humanité qui habitait là », extrait d'entretien avec l'élève de l'ENS-Cachan.

euros par chambre, servant à acheter les produits d'entretien... Choisi parmi les mieux dotés en capital culturel, ces délégués étaient semble-t-il majoritairement en situation régulière et travaillaient. Un certain nombre a donc eu la possibilité de quitter le bâtiment, ce qui ajouté à la lassitude de certains a contribué à un affaiblissement du système.

En mai 2004, l'organisation et la mobilisation des délégués connaît un véritable renouveau, lorsqu'un arrêté d'expulsion est prononcé à l'encontre des occupants du bâtiment. Des associations se rendent sur les lieux et incitent les habitants à désigner des délégués pour former un collectif¹⁴⁹. Deux délégués par étage sont désignés, ce qui représente un accroissement par rapport au précédent système. Cet accroissement numérique va de pair avec un accroissement des responsabilités : les délégués vont participer à l'organisation de réunions hebdomadaires avec le comité de soutien, aux négociations avec la Mairie et la Préfecture, à l'organisation de manifestations, de fêtes... Cette forme d'organisation, fortement mise en valeur par le collectif les membres du comité de soutien contribue à forger l'image du « bon squatter »¹⁵⁰. Il s'agit de modifier les perceptions des autorités, des associations susceptibles d'aider le mouvement, et de l' « opinion publique », notamment à travers les médias, en insistant sur la capacité d'organisation, le sens des responsabilités et le respect des règles des habitants. Cette image se construit contre celle du « sauvage », qui danse en pagne dans les couloirs, ou du délinquant, qui s'adonne à toutes sortes de trafiques.

b) Qui sont les délégués ?

Une nébuleuse

Créé au début de l'année 2003, le système de délégués s'est maintenu, tout en connaissant plusieurs transformations. , le nombre et les noms des délégués¹⁵¹ ont changé à plusieurs reprises, qu'il s'agisse de changement brusque, comme en mai 2004, ou progressif, suite à des désistements ou des départs. De fait, je n'ai jamais vraiment réussi à savoir qui étaient les délégués ni combien il y en avait, bien que j'ai souvent abordé la question lors de mes entretiens¹⁵². Cette méconnaissance du système des délégués par les habitants du squat est certes due en partie à un relatif désintérêt de ces derniers pour ce type de question. Mais elle révèle cependant le flou réel de cette organisation, aux contours imprécis, fragiles et variables. Selon Konaté, considéré par un grand nombre d'habitants comme « le délégué du bâtiment », il y aurait 13 délégués auxquels il faut ajouter une série d'auxiliaires : « *et en plus des délégués, derrière y'a des gens, c'est comme des délégués, mais qui sont à côté pour toi, c'est*

¹⁴⁹ Voir la quatrième partie.

¹⁵⁰ On emprunte ce terme à Isabelle Coutant, in *Politiques du squat : scènes de la vie d'un quartier populaire*, La Dispute, 2000

¹⁵¹ Francis et Omar ont eux-mêmes été à un moment délégués, Francis a participé aux premières rencontres avec le directeur du CROUS en 2003 et Omar a rencontré le Maire de Cachan pendant l'été 2004.

¹⁵² Abdoul n'en connaît que 5, Francis me répond « *ils sont nombreux* », Bouagué en connaît trois, Ibrahim m'en nomme 4.

des gens ils sont toujours prêts pour tout, ils font le travail des délégués mais ils sont pas délégués ». Le groupe des délégués s'apparente ainsi plus à un réseau, une « nébuleuse », qui rassemble des individus diversement impliqués. Au centre de cette nébuleuse, on trouve quelques personnes très impliquées, à l'image Konaté. Autour de ce noyau dur gravitent des personnages « secondaires » : délégués présents de manière intermittente aux réunions, femmes qui s'occupent d'organiser les groupes de ménage, amis qui donnent un coup de main pour organiser les événements importants..... Ce caractère nébuleux témoigne de la fragilité d'une organisation dans un espace a priori hors-normes. La pérennité du système s'est faite au détriment d'une stabilité dans ses contours, et de sa lisibilité.

Malgré ce flou relatif dans l'organisation, on peut distinguer quelques traits caractéristiques :

- comme le souligne Cheik, un délégué du 2^e étage : *« pour être délégué, il faut quelqu'un d'éduqué. Ici les gens sont analphabètes, ils ne savent ni lire, ni écrire »*. Cheik est lui-même étudiant en droit à Paris I, en maîtrise. Originaire du Mali, il est venu ici poursuivre des études, mais envisage ensuite de retourner exercer dans son pays. Il est délégué depuis fin août 2004, c'est-à-dire au moment où la préfecture a mis en place le recensement.
- depuis novembre 2004, tous les délégués appartiennent au groupe des « Africains ». Les « Maghrébins » ont tenté d'avoir leur délégué mais sans succès. Ceci est en partie dû au fait qu'il y a moins de Maghrébins dans le bâtiment et que les liens entre eux sont beaucoup moins forts que ceux qui existent entre Africains. En outre, ces derniers n'ont rien fait pour tenter de développer un système de délégués plus « représentatif ». Le cas le plus frappant est sans doute celui de Sofiane qui a tenté d'être le porte-parole des habitants du rez-de-chaussée, en grande majorité des jeunes Algériens célibataires.

Sofiane est désigné par une partie du comité de soutien et des habitants du rez-de-chaussée pour être délégué du rez-de-chaussée en octobre 2004, peu de temps après l'avis d'expulsion concernant cette partie spécifique du bâtiment. *« La seule tentative où j'ai essayé de faire quelque chose, de représenter quelque chose tu étais là (...) je déteste m'autoproclamer, il fallait que j'attende des gens qui me mandatent, c'est comme ça que j'aime travailler, j'ai une culture de la représentativité, pour moi c'est sacré, quand tu parles au nom d'un peuple, il faut vraiment que tu représentes ce peuple »*. Face à l'échec de la mobilisation en faveur du rez-de-chaussée – qui sera finalement vidé et condamné-, méfiant vis-à-vis des autres délégués qui le tiennent à l'écart des décisions, déçu par le comité de soutien, par les habitants des étages mais aussi du rez-de-chaussée, Sofiane décide de se retirer :

« < les jeunes du rez-de-chaussée > me faisaient confiance, et le fait que je parlais français et eux non, et ils avaient confiance en moi et ils ont assisté à une réunion où j'ai intervenu ; c'est à partir de là qu'ils avaient confiance en moi parce que je les ai défendus et j'ai bien parlé pour eux, et ils avaient... d'ailleurs, ce qui m'a poussé à me retirer, c'était leur désengagement et leur désintéressement, quand j'ai vu que des gens que je défends et où je parle à leur nom, mais c'est des gens qui sont désintéressés, j'ai préféré me désintéresser moi-même, ils s'intéressent pas, c'est des gens découragés, quelque chose comme ça, ils n'ont pas confiance en ces délégués-là... même c'est tout le monde qui n'a pas confiance au début. »

Un noyau dur

Le système des délégués peut s'apparenter à une nébuleuse, celle-ci est néanmoins structurée autour d'un petit noyau très actif, parmi lesquels trois personnes, Touti, Sissoko et Konaté, jouent un rôle essentiel.

Dans un lieu où l'absence de règles de conduite préétablies risque de rendre les conflits autour des normes quasi-permanents, le rôle des délégués est central puisqu'ils bénéficient de plus de légitimité que n'importe quel autre groupe pour définir des règles. Comprendre la manière dont les délégués les plus impliqués vivent ces responsabilités, déterminer les ressources individuelles dont ils disposent pour mener à bien leur tâche, analyser leurs modèles de référence : autant d'éléments qui apparaissent essentiels pour interpréter l'action de ce groupe. Il s'agit également d'appréhender le sens qu'ils donnent à cette fonction, au regard de leur trajectoire individuelle, et les éventuels bénéfices personnels qu'ils peuvent en retirer, notamment sur le plan symbolique (réappropriation valorisante de son vécu, refus de subir passivement la situation...)

Touti ou la naissance d'une vocation

Touti¹⁵³, originaire du Sénégal, est âgée d'une cinquantaine d'années. Arrivée en France en 1988, elle est ici en situation régulière, mais ne travaille pas. Elle a été scolarisée jusqu'au BEPC au Sénégal et possède donc un niveau scolaire largement supérieur à celui de la moyenne des habitants du squat.

Discrète, elle parle très peu d'elle-même. Vraisemblablement mariée, elle a des enfants et même des petits-enfants, qu'il lui arrive d'évoquer brièvement au cours de conversations. Cependant je ne l'ai jamais entendu parler de son mari. Si elle ne parle pas d'elle, en revanche Touti parle souvent au nom des habitants du squat. « Je m'implique pour trouver des solutions aux multiples situations des résidents du squat » déclare-t-elle à un membre du comité de soutien, militant à l'APEIS¹⁵⁴, pour le journal de l'association¹⁵⁵. Touti entend avant tout s'engager pour aider les autres, au nom de valeurs humanistes comme « *la dignité humaine* ».

Touti joue un rôle important au sein du bâtiment : elle aide Konaté à organiser les réunions et les femmes à se coordonner pour le ménage... Malgré tout, son action se concentre surtout sur le plan « politique ». En outre, bien qu'elle s'efforce de développer des contacts avec l'ensemble des femmes du bâtiment, le fait qu'elle ne parle pas le dialecte soninké (elle est peul) limite la communication avec certaines Maliennes. Celles-ci se sont d'ailleurs parfois plaintes de son action, notamment au niveau de la transmission des informations¹⁵⁶.

¹⁵³ Je n'ai pas pu effectuer d'entretien avec Touti, aussi je ne dispose que de peu d'informations à son sujet.

¹⁵⁴ Association pour l'Emploi, l'Information et la Solidarité des chômeurs et travailleurs précaires

¹⁵⁵ *Existence*, journal de l'APEIS, n°25

¹⁵⁶ une jeune femme du 5^e étage se plaint devant moi de la mauvaise information concernant la distribution de vêtements : « *Tu as dit que Touti elle avait des vêtements, mais elle nous donne jamais rien !!* »).

Devenue déléguée en 2004, Touti considère que ce choix représente un « *tournant dans (sa) vie* » : elle a confié à Mme Allal, membre du Comité de soutien que ses responsabilités au sein du bâtiment lui donnaient envie d'orienter sa carrière professionnelle vers le social.

Sissoko, l'engagement de le combat des « 1000 »

Sissoko arrivé au bâtiment F en septembre 2003 est devenu délégué en mai 2004. Ayant déjà vécu dans deux squats, son engagement dans l'action menée par les résidents témoigne de son refus d'accepter passivement une nouvelle expulsion. Il lie étroitement son engagement à ces raisons « politiques ». Faisant partie de ceux qui ne s'intéressaient guère à la vie collective du bâtiment auparavant, il date de là la création du système des délégués : « *au départ, nous quand on est arrivé, il y avait pas ce genre de mouvement dans le bâtiment, il n'y avait pas d'organisation en tant que telle en fait (...) On a essayé de bouger un petit peu, de s'organiser, de chercher à rencontrer les élus ou les préfets, des trucs comme ça, et c'est à partir de là qu'il y a eu l'organisation en délégués* ». Mettant en avant l'action collective, il n'évoque pas spontanément la question de l'entretien du bâtiment. Quand je lui pose la question, il répond de manière assez laconique : « *ouais... bon... délégué, je sais pas.. y'a des trucs... il faut quand même veiller sur l'hygiène de l'endroit, de l'étage, il faut mobiliser les gens, des trucs.....* ». Pourtant, les fonctions de délégué au sein du collectif sont liés à celle de délégués d'étage, et progressivement Sissoko a été amené à assumer de nombreuses tâches liés à la gestion du bâtiment.

Sissoko n'a pas fait d'études supérieures, mais sait lire et écrire et parle parfaitement le français. Il estime que pour être délégué, l'important est avant tout d'être disponible. Il s'est désigné volontairement, et consacre une part non négligeable de son temps à son rôle de délégué. Son exemple montre bien la manière dont l'action collective a fortement restructuré le système, au cours du printemps 2004. Les tâches qui incombent aux délégués du collectif n'ont pas remplacées celles des délégués d'étage du précédent système, mais s'y sont superposés. L'engagement militant a pu conduire à l'engagement au sein du bâtiment

Konaté, une ascension par le squat

Konaté a 33 ans. Il est originaire de Côte d'Ivoire, mais à la différence des autres Ivoiriens du bâtiment, il ne vient pas du Nord mais du centre¹⁵⁷. Son père était un chef et la famille de sa mère est liée à celle de Houphouët Boigny. Mais Konaté est réticent à développer ce sujet « *Laissons la politique derrière, parlons d'autre chose, c'est un monde bizarre* ». Venu s'installer en France en 2002, il avait auparavant fait plusieurs aller-retours entre la Côte d'Ivoire et la France pour venir voir son frère qui y vit depuis 1987. Ce dernier, naturalisé français, est militaire de carrière et vit en

¹⁵⁷ Que lui, et un ou deux autres

banlieue parisienne. Konaté lui rend visite de manière quasi-hebdomadaire. Avant de venir s'installer au bâtiment F, Konaté vivait à Paris avec un ami. C'est le frère de ce dernier, étudiant, qui lui a cédé sa chambre en avril 2003.

En septembre 2003, Konaté, qui était dans la marine en Côte d'Ivoire, commence à travailler au centre socio-culturel Lamartine de Cachan : « *La même année où je suis arrivé là, je me suis intégré à Cachan, et je connais les Cachanais de la Cité bleue, j'ai quelques photos de la fête du quartier....* ». Il a connu ce centre par l'intermédiaire d'un ami, doctorant, qui vit sur le campus. Celui-ci donnait des cours de soutien au centre et y a conduit Konaté. Il a ainsi commencé à donner des cours d'alphabétisation, puis à faire de l'accompagnement scolaire auprès des enfants de 6 à 10 ans et de l'animation auprès d'un groupe de personnes du 3^e âge. Les animateurs du centre l'ont encouragé à passer son BAFA, qu'il a obtenu en 2004, et il a ainsi pu accompagner des groupes en voyage. Depuis, il continue à travailler au centre – moins depuis qu'il est délégué – plus ou moins bénévolement : « *Mais eux ils attendent que tout rentre dans la norme pour qu'ils m'emploient...(...) le directeur attend pour faire en sorte que je sois payé comme les autres, parce qu'il voyait que je m'investis, beaucoup plus même qu'eux.* ». Konaté accorde une grande importance à son engagement au centre, qui lui permet de développer tout un réseau de sociabilité à l'extérieur du squat.¹⁵⁸

Malgré un emploi du temps chargé, il essaie d'aller au moins une fois par semaine à l'église, variant de lieu selon ses disponibilités : « *Le dimanche je vais dans une église protestante, dans le 8^e* », « *à Cachan, c'est le samedi, en face du RER* », et « *parfois aussi pour rattraper quand j'ai pas pu, je vais à Drancy dans une église évangélique* ». Depuis qu'une paroisse catholique de Cachan soutient le combat des occupants du bâtiment F, il arrive à Konaté d'aller prier là-bas. Malgré des imprécisions au niveau du culte (est-il protestant ? catholique ?), Konaté apparaît profondément croyant et émaille son discours de références à Dieu.

Tout comme Sissoko, il n'a commencé à s'intéresser à la vie du bâtiment qu'à partir du printemps 2004, en venant assister aux réunions : « *Moi d'abord au départ, j'étais très calme, fermé, je m'occupais pas... je sors, je vais, je viens... mais il y avait un certain moment où c'était chaud, où il y avait beaucoup de réunions, où je venais, j'intervenais (...) ils m'ont remarqué (...) et pendant les vacances, comme c'était les vacances, je me suis investi dans les réunions, ils ont laissé le passage* ». Devenu délégué, son rôle n'a cessé de croître. Dès octobre 2004, les autres délégués tendent à le considérer comme « délégué en chef », « responsable du bâtiment ». Il joue un rôle important dans les négociations avec la Préfecture d'août à décembre 2004 et devient le porte-parole du bâtiment auprès des médias. Konaté s'affirme dépassé par l'ampleur de ses responsabilités : « *Ici je voulais même pas m'investir, je voulais pas me faire voir dans ce genre de trucs, je voulais passer inaperçu, mais*

¹⁵⁸ « En dehors du bâtiment, je me suis fait beaucoup d'amis au centre, j'ai pu voyager, voir, beaucoup de villes, j'ai découvert des réalités de la France ».

finalement les gens m'ont tiré, il m'ont mis dedans (...) quelqu'un est venu me voir, il m'a dit : « vous tenez une responsabilité ici que vous minimisez », donc il faut que j'assume... et quand tu prends cette position, tu vas tout entendre ». Rejetant de prime abord l'idée de faire de la politique, il va finalement l'accepter et jouer son rôle de leader avec efficacité. Il participe à des forums sociaux, est invité par le PCF à un grand meeting... « Je me lance dans la politique ! » me déclare-t-il un soir en riant.

Les activités de Konaté ne se résument pas à son action publique. Il assume aussi d'importantes fonctions à l'intérieur du bâtiment, notamment en ce qui concerne l'entretien des espaces communs (salles d'eau, cages d'escalier). A partir de janvier 2005, il commence de grands travaux de réfection des douches, aidé pour cela par un petit nombre de personnes sur lesquelles il sait qu'il peut s'appuyer, dont un Marocain, Ottman, qui s'occupe de plomberie et de l'électricité : « Il y en a d'autres qui savent faire ça dans le bâtiment, mais de toute façon je préfère les gens qui sont Konatés à moi ».

La prise de responsabilité de Konaté au sein du bâtiment révèle une volonté d'ouverture, mais aussi de reconnaissance plus large. Konaté entretient différents réseaux de sociabilité, mais à la différence de certains, il ne les cloisonne pas entre eux, il ne cache pas son statut de squatter : les personnes qu'il côtoie au centre socio-culturel et son frère connaissent sa situation. S'il assume ainsi son statut, c'est qu'il a su s'affranchir de sa dimension stigmatisante, notamment grâce à son rôle de délégué. En effet, être délégué lui confère des responsabilités extrêmement importantes au sein du bâtiment mais aussi à l'extérieur, lui donnait accès aux milieux dirigeants, aux médias. Assumer sa marginalité lui a paradoxalement permis de s'inscrire dans de multiples réseaux et de construire une image valorisante de lui-même. Ainsi, en participant à la lutte avec le comité de soutien, Konaté a pu présenter sa situation comme une injustice, et, en revendiquant des droits, désigner des coupables, et donc mettre définitivement le stigmaté à distance.

Ces trois portraits montre comment le rôle de délégué est un moyen de réappropriation de son vécu, l'expression d'un refus d'accepter passivement la marginalisation. Il permet en outre une certaine réappropriation du lieu de vie, dans la mesure où il revient aux délégués de veiller aux usages et à l'entretien des espaces communs du bâtiment. Enfin, il offre l'occasion de développer des liens non seulement avec les habitants, mais aussi avec les membres du comité de soutien.

L'analyse du système de délégués montre en outre que, faute de véritable collectif clairement identifié et connu de tous, il existe néanmoins un groupe dominant conscient de lui-même, qui tente d'assurer un contrôle social minimal. L'action des délégués est un élément décisif dans la régulation des rapports entre habitants.

c) L'action des délégués

Les délégués consacrent une partie de leur action au maintien d'une atmosphère pacifique dans le bâtiment. On a vu précédemment que l'entente entre voisins n'était pas une donnée allant de soi, le simple ajustement par interactions successives ne suffisant pas toujours, les délégués ont dû mettre en place des actions volontaristes pour gérer les rapports entre occupants.

Prévenir et régler les conflits

Les délégués jouent souvent le rôle d'arbitre ou de médiateur en cas de conflits, aussi bien entre les habitants qu'entre habitants et autorités extérieures. En cas de dispute dans le couloir ou en cas de litige, ils sont souvent appelés à intervenir. Konaté : « *Ils me respectent, quand il y a un problème, je viens soutenir les autres délégués. Par la violence on n'obtient rien, il faut calmer* ». Ainsi, par exemple, au cours du mois de novembre, des habitants du 5^e étage viennent se plaindre de vols qui auraient été commis par un jeune Arabe vivant au 2^e. Konaté va donc le voir avec deux autres délégués et tente d'exercer sur le suspect une certaine pression « *On s'est plaint de toi ici* ». Les vols cessent. Les délégués ont également été conduits à intervenir après qu'un certain nombre d'habitants soient allés insulter l'assistante sociale chargée par la Préfecture de faire le recensement. Lors d'une réunion du lundi, ils expliquent à l'assistance qu'il ne sert à rien de s'en prendre à cette femme.

Favoriser l'interconnaissance

Les délégués sont parfaitement conscients du lien qui existe entre la diminution des violences et l'intensification des relations de voisinage :

Konaté : *Au départ les gens ne se connaissaient pas, il y avait trop de violences, et depuis qu'on a commencé à s'organiser*

MB : *y'avait des violences ?*

Konaté : *oui, au départ en plus, on se connaissait pas, voilà, souvent des querelles.... Depuis que les gens se connaissent, ça a beaucoup diminué, c'est plus comme avant.... Maintenant c'est calme, et puis les gens se respectent aussi....*

Il leur importe donc de favoriser l'interconnaissance entre les différents occupants du bâtiment, afin de maintenir une coexistence pacifique. Les délégués ont ainsi organisé plusieurs fêtes dans le bâtiment. A l'origine, l'idée émanait du Comité de soutien qui a organisé pour la première fois en août 2004 une fête dansante au rez-de-chaussée. Puis les délégués se la sont réappropriés et ont organisé de manière indépendante une fête pour le Nouvel An, le 31 décembre, et une autre pour la fête du mouton. Konaté présente ces deux fêtes comme complémentaires : « *Tu comprends, on avait fait le Nouvel An, c'est une fête chrétienne, il fallait aussi que l'on fasse une fête musulmane. Il y a beaucoup de Musulmans ici, je ne voulais pas que comme je suis chrétien ils croient qu'on les néglige* ».

21 janvier : la fête du mouton

Les délégués ont organisé une collecte parmi les habitants pour acheter de quoi manger. La fête aura lieu au 3^e étage, dans le couloir.

Lorsque j'arrive vers 20h avec Kadiatou, il y a très peu de monde. Le voisin de Konaté a installé une petite machine à café devant sa porte, et il nous sert deux cafés. Des tables ont été installées, avec gâteaux, jus de fruit.... Célestin et un ami ont installé une chaîne hi-fi et des enceintes. Konaté m'explique que les femmes font la cuisine au 5^e étage (voir fig.1 et fig.2) (...).

Je monte au 5^e avec Kadiatou et nous retrouvons tout un groupe de femmes, dans la chambre de Bintou qui est une ancienne cuisine d'étage. Touti et Houdia s'occupent de faire cuire le mouton, une jeune fille balaie le sol. Assitan fait la vaisselle. Cinq autres femmes sont assises dans la pièce, deux sont avec leurs enfants. Je discute un peu avec elles, puis quand elles voient que j'ai mon appareil photo, je dois me lancer dans une série de portraits(...)

Vers 21h je redescends au 3^e étage. Il n'y a que des hommes maghrébins et africains se mélangeant bien plus que je ne l'aurai imaginé. Le vendeur de cigarettes malien du 2^e étage danse avec un ami de Samir. En face de moi, un Algérien et un Ivoirien débattent pour savoir si la fête du mouton est effectivement aujourd'hui ou si c'était hier. Le débat est tendu : « Mais tu as lu le Coran !?! ».

On me regarde un peu curieusement (je suis la seule fille), comme je me sens un peu mal à l'aise, je remonte au 5^e étage. Les femmes sont en pleine discussion sur la polygamie (...) Vers 22h45, Assitan, et trois autres femmes m'emmènent avec elles au 4^e étage, dans la chambre de l'une des femmes, Mimi.¹⁵⁹ Dans la chambre de Mimi commence une longue séance d'essayage. Assitan essaie trois robes différentes, Mimi tente de nouer un foulard dans ses cheveux. Elle a mis en fond sonore un morceau à la mode qu'elle fredonne tout en s'habillant. Au bout d'une quarantaine de minutes, les jeunes femmes sont prêtes, habillées, coiffées, maquillées... Le mari de Mimi passe un instant. Il me regarde d'un air affligé : « Regarde comment elles sont habillées !! » et il part. Mimi commente : « Il aime pas les tenues africaines, il préfère les jeans... il trouve qu'on s'affiche là !! ».

(...) (retour au 3^e étage) Touti, aidée par trois autres femmes sert le mouton à toutes les personnes présentes à la fête. Il y a une très nette séparation hommes/femmes dans le couloir. Les hommes dansent à une extrémité, les femmes sont assises à l'autre. Il y a très peu de femmes ivoiriennes, à peine quatre ou cinq, elles restent moins à l'écart que le groupe des femmes maliennes. Ces dernières, toutes aussi apprêtées qu'Assitan, Mimi et leurs amies, restent assises, me déclarant qu'elles n'ont pas envie de danser. (...) Francis insiste pour me montrer le « coupé-décalé », danse à la mode en Côte d'Ivoire. Une dizaine d'hommes dansent, plus quelques enfants. (...). Je quitte la fête vers 2h du matin.

La fête apparaît comme un temps fort de sociabilité, couronné par le partage du repas. Ces moments d'échanges joyeux contribuent à construire une image positive de la vie dans le squat, modifiant ainsi la perception qu'en ont les habitants, et la perception qu'ils ont d'eux-mêmes.

Si la fête est un moyen de favoriser le mélange et l'interconnaissance entre les occupants (fig.3), on voit qu'elles peuvent être les limites sur ce plan : les femmes maliennes par exemple restent relativement à part (fig.4).

¹⁵⁹ Mimi est née en France où elle a vécu jusqu'à l'âge de 11 ans. Puis elle est allée vivre au Mali, où elle s'est mariée et y est restée jusqu'en 2003. Elle est ensuite retournée en France où son mari vivait depuis 2000 dans un foyer. Ils se sont alors installés chez un oncle, puis chez la sœur de Mimi avant de trouver une chambre au bâtiment F. C'est assez bizarre de parler avec elle, malgré des vies et des parcours totalement différents, on a le même âge, on a été scolarisées dans des villes proches, jusqu'à l'âge de 10 ans. De fait on partage malgré tout certaines références culturelles, certaines façons de parler, ce qui est assez troublant. Elle me parle longuement d'une de ses amies d'enfance, une « Française » qui fait médecine. Elle a invité Mimi à venir la voir, mais Mimi hésite : « il y a tous les problèmes... la question des évacuations, et puis j'ai un enfant maintenant... ».

Réguler les flux

Le maintien d'un ordre relatif dans le bâtiment passe également par un certain contrôle quant aux flux de populations. En effet, la population du bâtiment n'est pas une donnée stable. Le passage au bâtiment F est une étape dans la trajectoire résidentielle dont la durée varie selon les situations personnelles, d'une nuit à plusieurs années. Lorsqu'une personne a la possibilité de quitter le bâtiment, sa chambre est généralement immédiatement récupérée, soit qu'elle l'ait revendue ou léguée à un proche, soit que des voisins se la soient réappropriés. De fait, la population a sans cesse évolué depuis l'« ouverture » du squat, mais le rythme de changement s'est ralenti. Ceux qui en avaient les moyens sont partis, ne laissant souvent que les plus démunis (sans-papiers, sans travail...). En outre, le nombre d'habitants ne peut plus vraiment s'accroître : toutes les surfaces potentiellement aménageables ont été investies : chambres, cuisines d'étage et même cages d'escalier.

Les départs des premiers occupants ont contribué à une certaine homogénéisation des habitants, ces derniers prévenant souvent parents ou amis lorsqu'une chambre se libérait. A cette homogénéisation « mécanique » se sont ajoutées certaines pressions qui expliquent notamment la présence majoritaire d'Ivoiriens du Nord. Comme me l'explique Ibrahim : « *Avant il y en avait d'autres du Sud, mais on les a fait partir. Moi je te dis, quelqu'un du Sud je lui disais si quelqu'un de ma famille meurt à cause de vous, je te tue, je m'en fous si je vais en prison.* » Ce type de menace aurait incité les Ivoiriens du Sud à quitter le bâtiment.

Comme le souligne Florence Bouillon¹⁶⁰, dans un squat collectif, l'aspirant squatter doit pouvoir donner des gages de sa non-dangerosité, de son appartenance au groupe. Par la présentation de soi, son vocabulaire, il doit négocier sa présence. Au sein du bâtiment F, cette négociation se fait de plus en plus par l'intermédiaire des délégués, à mesure que leur rôle s'accroît. Ainsi, au cours du mois de décembre lorsque la préfecture relogé certains habitants du 5^e étage dans des hôtels, Konaté veille à ce que les chambres évacuées soient murées, afin d'éviter « *qu'il y aient trop d'Arabes qui s'installent* ». En effet, depuis l'évacuation du rez-de-chaussée au mois d'octobre 2004, un grand nombre d'Arabes se sont réinstallés au 5^e étage et Konaté craint qu'ils ne fassent venir des proches: « *Il faut pas qu'il y en ait trop qui s'installent, après c'est plus gérable. Il y en avait plus au début, surtout au 5^e, il y avait plus de violence avant* ».

Mais Konaté s'est également chargé d'aider les anciens habitants du rez-de-chaussée à retrouver une chambre dans le bâtiment : « *On a relogé les Arabes, on a frappé chez leurs frères (...) mais ils sont*

¹⁶⁰ BOUILLON Florence, « Des migrants et des squats : précarités et résistances aux marges de la ville », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol.19, n°2, sept.2003, pp.23-46

pas solidaires, eux-mêmes le disent. Il y en a un il a dit « je refuse » parce qu'il a été tabassé par douze de ses frères. Il se méfie maintenant ».

Les délégués et la nébuleuse qui les entoure contribuent ainsi par une action volontariste à la pacification des rapports entre les habitants. Ils sont les seuls à disposer d'une autorité suffisante au sein du bâtiment pour pouvoir par exemple régler les conflits. Cette autorité repose sur plusieurs fondements : les capacités individuelles des délégués (liées au capital scolaire etc...), le besoin que certains habitants ressentent d'instaurer des normes, l'appui communautaire (ce sont tous des « Africains ») mais aussi la légitimation par le comité de soutien.

* * *

Le bâtiment regroupe des personnes en situation de précarité, qui n'ont pas souhaité se retrouver là, ni vivre ensemble dans la plupart des cas. Rien ne justifiait a priori que la cohabitation soit pacifique, dans la mesure où les sources de conflits potentiels sont nombreuses :

- aucune règle ne préside à l'attribution de l'espace, espace commun mais aussi espace des chambres. Quelqu'un qui occupe une chambre ne peut s'appuyer sur aucun droit de propriété, il ne peut qu'imposer sa présence aux autres¹⁶¹, de manière pacifique ou par la violence physique.
- Aucune norme ne régule les comportements au sein du bâtiment. Chaque interaction peut potentiellement devenir une lutte pour l'imposition de normes.

L'existence de réseaux communautaires, de modèles d'organisations collective comme le foyer, le développement de relation de solidarité et d'entraide ont entraîné une certaine stabilisation des rapports au sein du bâtiment et une diminution des violences, renforcée par l'action des délégués.

Il s'agit maintenant d'étudier plus précisément les usages et la gestion des parties communes, et la production des normes communes.

¹⁶¹ Certains occupants indiquent sur leur porte « chambre occupée », « O.Q.P », ou leur nom, pour signaler qu'ils se sont attribué l'endroit.

II/ Usages et gestion des parties communes

« Co-habiter, c'est sans cesse co-produire et négocier des temps et des lieux où sans cesse nous pouvons affirmer notre identité, sa pratique et sa représentation, et les façons dont nous négocions celles-ci avec d'autres, voisins... ».

Bernard HAUMONT

« Entre public et privé : des espaces et des lieux toujours en chantier », in *La société des voisins*

L'existence de relations d'entraide, l'interconnaissance entre les habitants permettent de pacifier dans une certaine mesure les relations au sein du squat, mais ne suffisent pas à elles seules à les réguler. Afin que les interactions se déroulent sans trop de heurts, il faut qu'elles se déroulent dans un cadre plus ou moins stabilisé, normalisé. La production de normes s'avère alors nécessaire. En outre, celles permettent de mieux gérer le « patrimoine commun » des habitants, c'est-à-dire le bâtiment dans son ensemble, et en particulier les espaces communs.

La production de normes au sein du bâtiment F révèle la nécessité que peut éprouver un groupe à s'organiser, à définir des principes d'actions déterminés.

Pourtant, dans le cadre d'un squat de près de mille personnes, la production de normes se heurte à des difficultés majeures :

- à la différence d'une collectivité « classique », il n'y a pas de normes instituées, de règlement, puisque aucune personne, aucun groupe, ne bénéficie de la légitimité et de l'autorité nécessaire pour produire ce type de normes. Comment produire des normes dans un espace hors-norme ? des règlements dans un espace illégal ? Si des normes parviennent malgré tout à être créées – soit comme résultat d'interactions, soit comme projet volontariste –, il ne peut s'agir que de faibles normes puisque aucune menace crédible de sanction ne pourra garantir leur application.
- Dans cet espace marginalisé, il est souvent difficile de respecter des normes – en particulier d'hygiène- souvent inspirées des normes de la société dominante, en raison des nombreuses contraintes (horaires de travail, budget restreint, difficultés matérielles...). On assiste alors au développement de « procès réciproques », tels qu'a pu les décrire G. Althabe¹⁶², l'objet du procès étant ici non pas les relations familiales, mais bien les usages de l'espace commun. Les sujets ne peuvent bien souvent occuper que la position d'accusé dans la mesure où les normes affichées sont difficiles à respecter. Il est par exemple difficile de se conformer à certains standards d'hygiène sans eau courante.

¹⁶² ALTHABE Gérard, « Procès réciproques en HLM », in ALTHABE Gérard, LEGE Bernard, SELIM Monique, *Urbanisme et réhabilitation symbolique*, Anthropos, 1984

- Enfin, la dimension stigmatisée et stigmatisante du bâtiment F peut, comme on l'a vu, inciter certains à rejeter toute idée de collectif et donc à refuser de s'accorder sur des normes communes.

L'étude de l'usage, de la gestion des espaces communs revient ainsi à s'interroger sur le mode de production de normes dans cette collectivité particulière et sur leur pouvoir coercitif. Plus fondamentalement, il s'agit de comprendre selon quels mécanismes les occupants du bâtiment F sont parvenus, dans une certaine mesure, à définir des *modus vivendi* interactionnels.

On s'attachera dans un premier temps à préciser quels sont les espaces auxquels les normes communes peuvent s'appliquer. Puis on s'interrogera sur le type de normes qu'il est possible de produire dans ce lieu à part qu'est le bâtiment F, avant d'analyser le cas des normes relatives à la propreté.

1) Les espaces communs

Sous ce terme, on regroupe les couloirs, les salles du rez-de-chaussée, les cages d'escalier et l'espace environnant le bâtiment. (voir fig.1, 2, 3, 4)

a) *Des espaces multifonctionnels*

Ces espaces se prêtent à différents usages. Il s'agit à la fois de :

- lieux de rencontre
- lieux de communication, aussi bien orale qu'écrite : sur les murs, on trouve des affiches posées par les délégués, informant les habitants des réunions, énonçant des règles, mais aussi des publicités (« vente de cigarettes au 5^e »)....
- lieux de vie, ressources d'espaces où l'on peut effectuer certaines activités particulières : jeux pour les enfants, réunions, séances de coiffure....
- lieux de passage et lieux de transition, entre la sphère du public et celle du privé, entre le dehors et le dedans
- lieux visibles : si les chambres sont des espaces clos, protégés du regard, ces espaces sont, à l'inverse, relativement ouverts et sont ce qui est donné à voir aux non-squatters. Ceci est particulièrement vrai des alentours immédiats de l'immeuble qui jouxtent la route empruntée par les étudiants du campus.

b) *Des espaces « entre-deux »*

Dans ces espaces règnent des rapports spécifiques. Il s'agit d'espaces qui ne relèvent plus de l'espace public, mais où prévaut encore la civilité propre à celui-ci : il convient d'observer une certaine distance et une certaine réserve. En même temps, c'est aussi des espaces privés où l'anonymat n'est pas possible et où les manières d'être de chacun font sens pour les cohabitants. Aux passants anonymes se substituent des inconnus familiers¹⁶³. Il s'agit donc d'espaces « entre-deux », lieux entre le privé et le public, l'ouvert et le fermé. Cette ambiguïté est perceptible dans les comportements : ainsi ai-je noté avec amusement qu'Assitan se couvre d'un voile lorsqu'elle se rend dans le couloir, comme lorsqu'elle va dans la rue, mais circule dans ce même couloir vêtue d'une simple serviette de toilette lorsqu'elle revient de la douche.

De prime abord, j'ai été tenté par l'image de la rue pour décrire les usages du couloir et des espaces intermédiaires, mais c'était négliger le contrôle qu'y exercent ces habitants : je me suis vu plusieurs fois demander au début de mon enquête « ce que je voulais » lorsque je circulais dans les couloirs, chose que personne n'aurait songé à me demander à l'extérieur du bâtiment. De fait, ces espaces « entre-deux » apparaissent comme des lieux sous contrôle, assez sûrs pour que les mères n'hésitent pas à laisser jouer leurs enfants. Il s'agit d'un espace d'ouverture par rapport à la chambre, mais qui reste néanmoins en retrait du monde extérieur. (cf fig.1 et 2.)

Plus précisément, on peut distinguer une succession de seuils¹⁶⁴ et de frontières qui, de l'espace le plus public, la rue, permettent d'atteindre le plus intime, la chambre. La plupart de ces seuils sont visibles : l'entrée du campus, l'entrée du bâtiment, la porte de la chambre ; mais d'autres sont plus informels : ainsi il semble qu'une frontière invisible existe autour du bâtiment, au-delà de laquelle les étudiants ne s'aventurent pas et où les habitants commencent leur « contrôle ». L'espace qui peut s'offrir à l'appropriation des résidents du bâtiment F et dont ils ont à charge l'entretien est donc relativement bien défini.

Une partie de la vie des habitants se déroule dans ces espaces entre-deux, qui peuvent ainsi devenir des espaces de vie, que l'on peut s'approprier. La question de l'autonomie des individus dans l'usage de ces espaces et de leur maîtrise apparaît donc primordiale. Dans ces lieux où aucune norme n'est imposée de l'extérieur, la liberté apparaît a priori totale. Certaines pratiques, comme faire sa cuisine dans le couloir ou y faire du vélo, seraient d'ailleurs impossibles dans un HLM ou dans la plupart des

¹⁶³ On s'inspire ici de PARIS Hervé, « L'inconnu familier, les interactions dans les parties communes d'un immeuble lyonnais », in HAUMONT Bernard et MOREL Alain (s.d), *La société des voisins*, Edition de la Maison des Sciences de l'homme, 2005

¹⁶⁴ « Le seuil traduit le passage entre des ordres qui régissent des rapports sociaux (ordre de la maison, ordre de la pratique religieuse..). Soit un passage comportant un caractère rituel qui s'inscrit dans l'espace en s'attachant à des repères symboliques. La porte, le seuil ou le parvis apparaissent comme autant de frontières qui sont pourtant fluctuantes et perméables, qui diffusent en amont et en aval car s'y greffent des pratiques de transition entre ces différents ordres. ». Hervé Paris, op.cit.

habitats collectifs. En outre, des groupes d'habitants peuvent s'approprier collectivement – et ponctuellement - ces espaces communs, par exemple à l'occasion de fêtes, lors des cours d'alphabétisation¹⁶⁵....). Ces formes d'appropriation du couloir pourraient gêner certains habitants, mais dans la mesure où elles sont faites sous l'égide des délégués, et des occupants qui confèrent une légitimité aux délégués, il est peu probable qu'un groupe suffisamment organisé parviennent à s'y opposer. Une fois de plus, on voit comment l'existence de délégués contribue à prévenir des conflits.

La maîtrise de l'espace, dans la mesure où il s'agit d'un espace non attribué, non réglementé, peut en effet devenir une source de tensions. La question de l'appropriation se pose également pour les biens communs que sont l'eau et l'électricité. Les délégués s'efforcent de les rendre disponibles pour tous, en les maintenant en état, secondés par des plombiers ou électriciens qui, par ailleurs, en échange de quelques euros, installent un nouveau lavabo, une conduite d'eau ou augmentent la capacité électrique des chambres.

La réduction des risques des conflits pour l'appropriation des biens, notamment des espaces, communs passe par la production de normes explicites, l'imposition de règles stables, en plus des normes informelles créées dans les interactions quotidiennes.

2) La production de normes

Malgré son statut à part de lieu occupé illégalement, marginalisé, le bâtiment F est le siège d'une production normative. Ces normes sont apparues indispensables pour réduire non seulement les risques de conflits et de violence, mais aussi pour réguler les rapports quotidiens entre voisins. En effet, la confrontation des manières d'habiter, des différents modes d'appropriation de l'espace peut induire des tensions. Pour éviter que les rapports sociaux ne se réduisent à des rapports de force, cette régulation du quotidien s'avère donc nécessaire, en particulier en ce qui concerne l'hygiène, le bruit (nuisances sonores, cris, disputes), les odeurs, la vue (salissures), en un mot tout ce qui est susceptible de perturber la quiétude des habitants. Suivant E.Goffman, on définira les normes comme des « guides pour l'action soutenus par des sanctions sociales », qui empiètent sur l'individu de deux façons, en définissant obligations et mais aussi des attentes par rapport au comportement des autres. Quel statut attribuer aux normes produites au sein du bâtiment F ? Quelle peut être leur validité ? Avec quelle force peuvent-elles s'imposer aux habitants ?

¹⁶⁵ Ceux ci ont lieu depuis le mois d'avril dans le couloir du 5^e étage

Le bâtiment F ne peut être le cadre que d'une forme minimale de régulation. En effet, aucun groupe ne dispose de la légitimité et des moyens de coercition suffisants pour imposer un cadre normatif valable à l'échelle de tout le bâtiment. Néanmoins, J.C Kaufmann souligne que la régulation dans une collectivité se fait plus facilement s'il existe un groupe dominant, conscient de lui-même, en mesure de donner le ton et d'assurer un contrôle social minimal¹⁶⁶. Au sein du bâtiment F, la « nébuleuse des délégués » assure ce rôle. Des formes d'ajustements mutuels, sans garantie de conformité à des références partagées, peuvent ainsi s'y développer, ce que J.C Kaufmann qualifie d'« usage moyen »¹⁶⁷.

Si les délégués peuvent définir quelques normes minimales, de quels moyens disposent-ils pour les imposer ? Ils ne peuvent menacer les contrevenants de sanctions et ne peuvent user que de moyens informels comme la dénonciation publique, l'évitement... autant de façons de manifester une réprobation qui apparaissent toutefois limitées. En effet, ces moyens informels n'ont de validité que pour ceux qui acceptent l'autorité des délégués, et surtout qui souhaitent prendre part à la vie collective du bâtiment. Etre menacé d'évitement lorsque soit même l'on évite les contacts est peu dissuasif...

En observant la vie telle qu'elle se déroule dans le bâtiment F, on s'aperçoit vite que les normes énoncées par les délégués, telles qu'on les trouve affichées sur les murs sous forme d'interdits (par exemple « il est interdit de faire du bruit après 23h ») ne sont pas les normes effectivement en vigueur. Il n'y a là rien de surprenant : l'opposition entre normes énoncées et normes effectivement appliquées est bien connue et il apparaît logique que l'écart entre les deux soit d'autant plus grand qu'il n'existe pas de réelle sanction. Les normes effectives sont le résultat des interactions entre individus, des confrontations inter-groupes, des pressions... Hervé Paris montre bien que la régulation sur le mode de l'énoncé de règles et de normes d'usage n'est finalement qu'une modalité particulière de stabilisation des collectifs résidentiels, parmi un ensemble plus vaste de productions normatives, qu'il s'agisse de modes d'évitements, de palabres.... Les normes du collectif doivent se penser sur un mode dynamique.

En outre, si ces normes apparaissent d'abord comme « auto-génératives »¹⁶⁸, c'est-à-dire formulées en réponse à des impératifs internes à la dynamique du collectif, elles sont cependant toujours en rapport avec un extérieur plus vaste qui sert souvent de modèle, de référence mais aussi de juge. Cette référence à l'extérieur apparaît prépondérante pour comprendre les enjeux autour de la question du propre et du sale, que nous allons maintenant aborder.

¹⁶⁶ KAUFMANN, Jean-Claude, *La vie en HLM, usages et conflits*, Editions ouvrières, 1983

¹⁶⁷ Par ce terme, J.C Kaufmann désigne un type d'usage non généralisable (il naît d'un rapport de force) et qui peine à s'établir à grande échelle. (KAUFMANN, op.cit.)

¹⁶⁸ On emprunte de terme à H.Paris, op.cit.

3) Un cas concret de production normative : le propre et le sale.

Parmi les différents conflits normatifs qui opposent les résidents, c'est sans doute la question du propre et du sale qui cristallise le plus de tensions. Le poids de cette question n'est pas spécifique au bâtiment F. Etudiant les rapports entre les habitants d'un immeuble en partie squatté, Isabelle Coutant constate que « *ce que chacun veut reprocher aux autres passe par la question de la propreté de l'immeuble* ». Comment expliquer la dimension centrale de cette question dans les rapports de voisinage ? A la différence d'autres nuisances, comme le bruit, la notion de saleté comporte une importante charge symbolique. Dans les imaginaires sociaux, elle est associée à la pauvreté, à la maladie, à la déchéance physique et bien souvent morale.¹⁶⁹ En outre, la symbolique associée à la saleté, aux déchets est ici d'autant plus importante que le bâtiment F est un espace fortement stigmatisé. Le déchet, c'est ce qui est inutile, mis de côté, exclu. La métaphore du « déchet humain », sans être explicite, est encore souvent au fondement des descriptions sur la pauvreté, la misère¹⁷⁰

De par sa dimension symbolique, sa forte connotation morale, la question de la propreté du bâtiment joue ainsi un rôle prépondérant. Elle apparaît étroitement corrélée plusieurs questions:

- la question du confort et du bien-être
- la construction de l'image du groupe qui est donnée à l'extérieur, liée à la volonté d'apparaître comme de « bons squatters ».
- la question de l'image de soi, de l'auto-identification, étroitement dépendante de la question précédente. En effet, la gestion des espaces communs contribue à produire une image du groupe qui rejaillit sur chacun.

En outre, les déchets, les souillures, en tant que manifestations tangibles de la présence de l'autre, sont un enjeu majeur dans les relations inter-groupes. On peut analyser les discours sur la propreté comme révélateurs des tensions entre « Africains » et « Maghrébins », catégories fondés sur des appartenances communautaires, utilisés par les habitants pour définir deux groupes parfois antagonistes. Ces discours sur le propre et le sale jouent comme élément de différenciation et ce registre est souvent convoqué lorsque les deux groupes s'opposent : ainsi il est plusieurs fois arrivé lors des réunions du lundi qu'Africains et Maghrébins se prennent à parti sur un sujet quelconque et finissent par dériver sur la question de la propreté.

¹⁶⁹ Cette dimension morale que l'on retrouve dans les discours rationalistes des médecins hyginénistes du XIXe siècle n'est pas propre aux sociétés occidentales puisqu'elle trouve ses origines dans les discours religieux qui distinguent le pur de l'impur.

¹⁷⁰ Les médias n'hésitent d'ailleurs pas à souligner la saleté du bâtiment sur un ton souvent larmoyant et misérabiliste.

a) *Les multiples enjeux liés à la propreté*

Autour du ménage et de la propreté se cristallisent divers enjeux qu'il s'agit d'analyser plus précisément.

Une question de confort et de bien-être

Les règles relatives à la propreté sont en général profondément intériorisées depuis l'enfance. Vivre dans un espace que l'on juge sale peut représenter une gêne, susciter un dégoût et un inconfort physique bien réels. Fofana m'explique qu'il essaie d'éviter d'aller aux toilettes dans le bâtiment, tant elles sont « dégueulasses » : « *c'est sale, il y a de la merde partout, les gens ils laissent le papier ou les journaux par terre, et comme il y a l'eau... C'est vraiment dégueulasse* ». De même, lorsque Houdé porte un jugement sur le bâtiment, il déplore le manque de place, mais aussi l'absence de propreté : « *mais ici c'est pas une bonne maison, il n'y a pas beaucoup de place, et les toilettes... phhhhhhhhhh... c'est pas bien propre. Y'a des sauvages qui mettent de l'eau partout. Les femmes elles lavent tous les jours, ils s'en foutent. Tu laves, ils salissent dix fois et puis tu laisses tomber* ». La référence à la saleté se fait sur le registre de la plainte. Ce qui est ici en jeu, c'est le bien-être de la personne, au sens physique du terme.

Il faut noter que l'évocation des souillures suscite dans ces deux exemples un réflexe immédiat de mise à distance : les responsables sont « les gens », « des sauvages ». En outre, il s'agit de discours qui me sont adressés, et au travers desquelles, en se présentant comme victime et formulant des accusations, ils font de moi un juge dans le « procès réciproque » relatif à la propreté. Par ces accusations, l'autre, celui qui salit, est renvoyé à l'animalité : c'est un « sauvage », quelqu'un qui n'est pas normal : « *C'est une question de civisme, souligne Sofiane, Si il y a quelqu'un de pas civilisé, il jette sa poubelle, il peut même la jeter chez lui. Mais si c'est quelqu'un de civilisé, les gens normaux, chaque matin, tu prends tu sac poubelle, tu le jettes et l'affaire est réglée.* »

Image de soi

L'espace dans lequel vit un sujet est partie prenante de la construction de son identité : « *L'importance accordée au logement par un très grand nombre d'individus semble renvoyer au-delà de toutes les raisons « objectives » ou clairement perçues par l'habitant, à une confortation de l'image de soi que chaque individu se forge* »¹⁷¹. Or les résidents du bâtiment F se trouvent confrontés à l'impossibilité de se reconnaître dans cet espace dégradé qui ne peut conforter leur identité, mais seulement la détruire. Ceux qui souffrent le plus souvent de la saleté des lieux, ou du moins s'en plaignent, sont ceux qui

¹⁷¹ ELEB Monique, « Le logement et la construction de l'identité », *Bulletin de Psychologie*, tome XXXXVI, 361, 735-746, 1982.

accordent une grande importance à l'aménagement de leur chambre. Les plaintes, outre leur fonction de dénonciation et de mise à distance, expriment ce sentiment que quelque chose leur échappe. Refusant d'être identifiés aux lieux souillés, ils se trouvent face à l'alternative suivante : ou bien tenter de se le réapproprier et lutter pour son entretien ; ou bien « céder » ces espaces aux autres habitants, renoncer à les utiliser pour s'en distinguer.

Mais renoncer à ces espaces communs demande des sacrifices. Cela implique bien souvent une réclusion à l'intérieur de sa chambre, mais aussi un isolement vis-à-vis de l'extérieur. La peur d'être associé à la saleté, aux dégradations peut dissuader de recevoir. Bineta m'explique ainsi qu'elle n'a jamais invité qui que ce soit chez elle, non pas qu'elle ait honte de sa chambre, mais « *il faut passer dehors avec les déchets* » ; surtout elle estime ne pas pouvoir le faire parce que « *les toilettes sont vraiment trop sales. Tu ne peux pas inviter quelqu'un s'il ne peut pas utiliser les toilettes* ». Les souillures, la saleté contribuent à la dévalorisation de l'habitat, qui entraîne bien souvent une dévalorisation de soi.

Néanmoins, l'état de propreté n'explique pas à lui seul la dévalorisation du bâtiment F. Le fait qu'il soit squatté par des sans-papiers, son caractère illégal... sont des causes plus fondamentales du discrédit qui l'affecte. On peut même aller plus loin et inverser la causalité : les souillures ne seraient plus seulement la cause du discrédit, mais le discrédit expliquerait les souillures. C'est du moins l'idée mise en avant par D. Lepoutre¹⁷², et qui peut nous permettre d'éclairer le comportement de certains squatters. S'intéressant à ce qu'il nomme les « pratiques de souillures » dans une cité fortement stigmatisée à La Courneuve, il relève les pratiques extrêmes de rejet dont font l'objet les espaces publics de la cité où les habitants n'hésitent pas à jeter des ordures... Il s'agit de fait de se distancier ces lieux socialement imposés, dévalorisés. Lepoutre s'inspire ici des développements de Bourdieu, dans « Effets de lieux »¹⁷³. Si désorganisation sociale il y a, c'est d'abord le fait d'un espace d'habitat non respectable, non respecté et honni. Les comportements de souillures ne sont pas la cause d'une « mauvaise éducation », mais bien une réaction symbolique à l'imposition d'un lieu.

L'image du groupe : la salubrité

L'état de propreté du bâtiment se donne immédiatement à voir. Il influence par conséquent la représentation du squat et de ses habitants que se font les personnes qui le cotoient. Or l'image du groupe et la réputation du bâtiment apparaissent comme des biens à préserver précieusement pour nombre des occupants. En effet, dans la mesure où l'image du groupe rejaillit sur l'image de chacun de ses membres, il importe aux résidents de la protéger pour protéger leur identité sociale. En outre, la

¹⁷² LEPOUTRE Francis, *Cœur de banlieue, Codes, rites et langages*, Odile Jacob, 1997

¹⁷³ « *Le quartier stigmatisé dégrade symboliquement ceux qui l'habitent, qui en retour le dégradent symboliquement, puisque, étant privés de tous les atouts nécessaires pour participer aux différents jeux sociaux, ils n'ont en partage que leur commune excommunication* », BOURDIEU Pierre, « effets de lieu », in Bourdieu Pierre (sd), *La Misère du Monde*, Seuil, 1993

propreté du bâtiment est perçue comme un élément décisif dans la lutte menée par les habitants contre les autorités.

Pensée en référence à la lutte, la propreté est alors désignée par les résidents sous le terme de « salubrité ». L'usage de ce mot relève d'une confusion entre les termes « insalubre » et « sale ». Une des raisons mise en avant par la préfecture¹⁷⁴ pour justifier l'évacuation du bâtiment est son caractère insalubre : pour Konaté, cela signifie que le bâtiment est sale et il s'agit donc de le maintenir propre pour pouvoir rester¹⁷⁵. Il fait plusieurs fois ce raisonnement, aussi bien lors de l'entretien que j'ai réalisé avec lui, que lors de réunions avec les habitants :

« Quand on fait la salubrité, y'a personne qui descend. Et si tu fais aux autres, tu fais ça à toi. Car si on évacue le bâtiment, tu vas avec ton frère, ta mère, mais tu seras jamais aussi tranquille qu'au bâtiment F. La salubrité c'es très important, c'est là qu'a commencé le problème avec l'Administration, il disent que c'est insalubre. Nous on fait le combat et vous vous le sabotez.... Mais il y en a, ils mettent des saletés partout. On est pas des esclaves, à bon entendeur salut. » (réunion du 15 novembre)

Le sens spécifique attribué au terme « insalubre » témoigne du besoin qu'éprouvent les groupes de construire une terminologie commune, de classer pour diriger une action mis en évidence par A.Strauss¹⁷⁶. En changeant le nom d'une action, on réajuste sa relation avec elle et on modifie son comportement en fonction de ce réajustement. Ainsi, en changeant « propreté » en « salubrité », l'action de nettoyage acquiert une dimension supplémentaire en devenant un moyen de lutte. Ceux qui ne participent pas à l'entretien du bâtiment, ou pire contribuent à le dégrader, agissent alors contre les intérêts de l'ensemble des occupants. Ce sont eux les responsables d'une potentielle évacuation. Konaté s'est appliqué au cours des réunions à diffuser ce message. Le mot salubrité est repris par un grand nombre d'habitants, ainsi que le raisonnement qui y est attaché. Fofana m'explique ainsi que *« le maire était gentil mais les opinions ont changé, peut-être à cause de la salubrité, les gens qui déposent des sachets devant le bâtiment, des chiens qui aboient, les mouches.... ça a peut-être dégoûté les gens. »*

b) Une difficile régulation

La question de la propreté est un thème récurrent abordé par les occupants du bâtiment sur le mode de la plainte. Il est en outre souvent débattu lors des réunions. Pourtant, si la plupart s'accorde sur le fait

¹⁷⁴ zerrezz (nom du truc de mai 2004) + « Pour des questions de sécurité, d'hygiène et de salubrité, vous êtes priés de quitter les lieux dans les plus brefs délais et au plus tard dans un délai de 48h »

¹⁷⁵ cet raisonnement a en outre été suggéré par le représentant du DAL en juin 2004 : leur délivrant une série de conseil, il préconisait « maintien du lieu le plus salubre pour un éventuel accueil de la presse et/ou éviter accélération de l'expulsion »

¹⁷⁶ STRAUSS Anselm, Miroirs et masques, une introduction à l'interactionnisme, Métailié, 1992 (1989), « Tous les groupes d'individus ayant une certaine permanence élaborent un langage particulier qui reflète leur manière d'identifier ce qui est important pour l'activité du groupe. ».

que la saleté dérange, l'énonciation de règles relatives à la propreté et, plus encore, leur mise en application ne va pas de soi. Les délégués, relayés par quelques habitants, s'efforcent d'agir dans deux directions :

- l'organisation d'un système de ménage collectif
- la mise en place d'un système d'interdits

L'organisation d'un système de ménage collectif : entre discours et réalité

Assez rapidement, les habitants se sont organisés pour mettre sur pied un système collectif de ménage qui repose sur une division sexuée des tâches. Une collecte est organisée (environ 2€ par chambre), afin d'acheter des produits d'entretien avec lesquels les femmes nettoient à tour de rôle les couloirs, les sanitaires, les douches de leur étage. Il semble que ce système, relativement efficace durant la première année d'occupation, se soit progressivement délité. Non pas que les couloirs ne soient plus entretenus ou nettoyés, mais ceci se fait de manière beaucoup moins systématique. Un certain nombre de personnes ont souligné cette relative désorganisation. « *Les femmes ne nettoient plus trop l'étage, elles sont peut-être découragées. Je ne sais pas, c'est peut-être les mauvais résultats du 5^e¹⁷⁷ qui les ont découragées...* » remarque Fofana.

Par ailleurs, les hommes ont en charge d'effectuer « la salubrité » aux alentours du bâtiment. Il est remarquable que ce terme soit davantage utilisé pour désigner l'entretien de l'espace extérieur, c'est-à-dire visible, ce qui souligne la dimension symbolique de cette tâche : il s'agit avant tout de donner une image positive du bâtiment afin de faire avancer la lutte. La « salubrité » est en principe faite tous les dimanches matins. Mais il semble qu'en réalité elle se fasse de manière beaucoup plus irrégulière. Je n'ai essayé qu'une seule fois d'assister au ménage du dimanche matin, mais mes attentes ont été déçues : il n'y avait personne.¹⁷⁸ C'est par hasard, un lundi après-midi, que j'ai eu finalement l'occasion de voir quelques délégués « faire la salubrité » : alors que j'attendais avant d'aller à la réunion, j'ai croisé Konaté, Sissoko et un ami de Konaté, habitant au 3^e étage mais non délégué, en train de ramasser les déchets autour du bâtiment. Ils étaient relativement bien équipés (gants en plastique, pinces pour ramasser les débris...). Mais leur petit nombre m'a surpris : d'après les discours qui m'avaient été tenus sur l'organisation du ménage, je m'imaginais qu'une armée d'habitants sur-motivés venait régulièrement nettoyer les abords de l'immeuble...

De fait, il apparaît que les discours sur l'organisation relèvent en grande partie d'une stratégie de présentation du groupe et sont parfois déconnectés des actions effectivement accomplies. Les

¹⁷⁷ Fofana fait ici allusion aux décisions prises par la préfecture suite à l'étude des dossiers des habitants du 5^e étage. Voir à ce sujet la quatrième partie.

¹⁷⁸ 10 octobre (journal de terrain) : *Je viens le dimanche matin à 9h15, pour « voir le ménage ». Je suis venue un peu à contre-cœur, difficile de se lever. Il n'y a personne, je me sens assez peu légitime d'être là, un peu bête et énervée d'être venue. (A quoi je m'attendais ? à voir plein de gens dehors en train de nettoyer ?)*

délégués, Konaté en tête, ont compris que plus que la propreté effective du bâtiment, ce qui importait vraiment était qu'il soit donné à voir comme tel dans les médias. Ils n'hésitent pas à diffuser un discours mettant en valeur leurs capacités d'organisation, d'auto-gestion, la façon dont le ménage est fait... dans le but d'être perçus comme de « bons squatters ».

La mise en place d'un système d'interdits

L'action des délégués passe également par l'énonciation d'interdits, sous forme d'affiches dans les couloirs ou de rappels lors des réunions. Néanmoins, ces interdits n'ont qu'une valeur contraignante extrêmement faible. Les menaces de sanctions proférées à l'encontre de ceux qui saliraient le bâtiment n'ont pas de fondement et de fait aucun effet dissuasif. En outre, si certains approuvent l'action des délégués, d'autres refusent de leur reconnaître la moindre légitimité. Comme on l'a souligné auparavant, il apparaît extrêmement difficile d'instaurer des normes dans un lieu occupé illégalement. Les habitants sont conscients de ces limites qui finissent par susciter un certain découragement, comme dans le cas de Bouagué :

MB : *Et avec la propreté, il y a des problèmes ?*

Bouagué : *Oui, oui, oui, surtout sous l'escalier, précisément, surtout sous l'escalier, bon, il y a beaucoup de gens ici... il y a toutes les qualités dedans... il y a en a qui vident les ordures, y'en a qui jettent... y'en a qui descendent sous l'escalier et puis s'en vont. Avant moi je ramassais et puis j'ai trouvé que ramasser les ordures c'est pas mon truc. On peut pas manger et puis aller déposer au-dessous de l'escalier alors que c'est pas moi seul. A chaque fois que je descends l'escalier je prend un colis pour aller... non c'est pas la peine. C'est.. les gens c'est une foutaise... si j'ai une poubelle ici au bout de trois jours je prends et je descends. (...)*

MB : *Et les délégués ne surveillent pas ça que les gens ne mettent pas les déchets partout ?*

Bouagué : *Ah, mais le problème, tu sais c'est quoi, c'est que les délégués ils peuvent pas faire tout, mais c'est nous-mêmes qui n'ont pas courage à aider les délégués. Pourquoi ? Parce que le délégué il va te dire, il faut faire ça. J'ai une histoire. Un jour moi je montais, y'avait un jeune qui montait il crachait dehors, il a craché dehors là-bas, il est monté sur l'escalier, il est venu cracher sous l'escalier. Je lui ai fait « Ça c'est pas bien. Quand tu craches comme ça... Y'a des enfants qui sont avec nous et les gens qui viennent aussi. Et les mecs qui viennent aussi. Y'a des contrôleurs aussi qui viennent aussi souvent, coller des choses » et le gars il s'est enflammé « Vous êtes malade ! c'est ton papa qui a construit ici ?! C'est un squat, je fais ce que je veux » Contrairement bon, quand tu es propre, tu peux avoir un logement (...) si ils voient que tu es bien installé, si il est obligé de te faire sortir, vraiment il peut avoir un peu de honte, même s'il est obligé de te faire sortir, avec ta propreté il peut te laisser tranquille un peu.*

Bouagué, après avoir œuvré en faveur de la propreté du bâtiment (« *Avant moi je ramassais* »), a fini par se lasser face à l'indifférence des autres occupants. Il reconnaît l'action des délégués, mais aussi son caractère limité, dans la mesure où elle n'est relayée par personne. Il est important de souligner qu'il associe lui aussi la propreté du bâtiment à la lutte contre l'expulsion (« *Quand tu es propre, tu peux avoir un logement* »), et qu'il utilise cet argument pour contrer celui de l'illégitimité des normes (« *C'est un squat, je fais ce que je veux* »).

Une source de tensions

L'exemple de Bouagué montre que la confrontation de différentes attitudes quant à la propreté et l'entretien du bâtiment peut être source de tensions, voire de conflits entre les habitants. Le refus de

certain d'accepter une régulation minimale quant à la propreté, l'« usage moyen » des espaces communs défini au cours des interactions, provoque une réaction de colère chez les autres occupants. La récurrence de ce thème et des plaintes associées m'a surprise au début. En tant qu'extérieur au bâtiment, j'ai été fréquemment prise à partie comme juge dans ces procès réciproques.

Extrait de journal de terrain

Je rencontre un homme devant le bâtiment qui me demande ce que je cherche. Je lui explique que je suis étudiante, que je fais ma maîtrise sur le bâtiment, etc.... Il me regarde avec un air de défi « Il n'y a pas de problèmes ici ! ». J'acquiesce, je tente de justifier ma présence.... Finalement il reprend : « Il n'y a pas de problèmes ici, sauf la saleté... ». Il me montre les débris qui jonchent le sol devant le bâtiment. « Ceux qui jettent leurs poubelles là, ce n'est pas gentil ». Une femme passe à ce moment, elle porte une poubelle qu'elle amène aux containers. Il la montre du doigt « Tu vois, elle a fait l'effort de descendre avec la poubelle, pas comme les autres qui jettent tout ».

Ceux qui se plaignent de la saleté accusent toujours un autre dont ils cherchent à se différencier et cet autre est souvent celui qui n'appartient pas à la même « communauté ». Omar, qui est marocain, s'en est pris à plusieurs reprises aux « Algériens » du bâtiment : « *Les Algériens, ils sont sales, ils sont dégueulasses, et puis ils volent* ». Les discours sur la propreté apparaissent en outre comme révélateurs des tensions qui peuvent exister entre les deux groupes dominants dans le bâtiment : les « Africains » et les « Maghrébins »¹⁷⁹. Ces discours étaient particulièrement virulents au cours de l'automne 2004, lorsque les deux groupes se sont opposés à propos de l'évacuation du rez-de-chaussée. Les Africains, cherchant à justifier leur rejet, s'attaquaient au mode de vie des occupants du rez-de-chaussée. Et pour cela, ils s'appuyaient sur ces « traces » tangibles que sont les déchets, expression matérielle d'un mode de vie et de normes qu'ils jugeaient incompatibles avec les leurs. Lors des réunions du lundi soir, la question de la propreté a souvent été utilisée comme argument à l'encontre des « Maghrébins » : « *Nous les Africains, on a fait le recensement, on a confiance ! Les Maghrébins, c'est eux qui jettent les déchets !!* »

La question de la propreté au sein du bâtiment est donc au cœur de la production normative. Il n'apparaît pas nécessaire d'énoncer des normes relatives aux usages des balcons (tout le monde peut y accrocher son linge, ce qui est interdit dans de nombreux habitats collectifs), aux jeux d'enfants... dans ce type de cas, les simples interactions quotidiennes suffisent à trouver un compromis. Mais dans la mesure où la propreté possède une valeur symbolique extrêmement forte, que l'état du bâtiment influence l'image de soi, et l'image du groupe, elle apparaît comme trop importante pour être laissée dépendante du bon vouloir de chacun. Enjeu central de la production des normes, cette question révèle néanmoins la faiblesse du pouvoir des délégués : ils ne sont pas parvenus dans ce domaine à mettre en place une régulation durable, réellement efficace, même si les effets de leur action sont visibles¹⁸⁰.

¹⁷⁹ Ainsi Fofana m'explique-t-il qu' : « *il y en a, ils sont vraiment sales, ils laissent les poubelles. C'est les Arabes encore. Moi, quand je pars, je prends ma poubelle et je la mets directement dans le container.* ».

¹⁸⁰ je n'ai pas été spécialement choquée par la saleté du bâtiment, surtout en tenant compte du nombre d'habitants qu'il abrite.

* * *

Le bâtiment F n'est donc pas un espace sans normes, mais la régulation y est minimale. Lorsque j'ai commencé mon enquête de terrain, je m'imaginai trouver une organisation stable, rationnelle, étant influencée par les articles de journaux et les propos du comité de soutien à ce sujet. Face au flou du système de délégués, ne voyant personne faire le ménage aux jours et heures qui avaient été annoncés, je me suis alors représenté le bâtiment comme un espace anémique, où régnait un véritable chaos. Il faut croire que la vérité se trouve quelque part entre ces deux extrêmes... Il existe bien une forme de régulation, mais elle n'est pas vraiment stabilisée. En outre, si elle est pour une part explicitée par les délégués, elle relève pour une autre part de « bricolages », d'accords implicites et éphémères négociés au cours des interactions quotidiennes entre les habitants.

III/ Les réseaux communautaires

Les relations des occupants du bâtiment F apparaissent organisées en fonction d'un système normatif, pour une large part informel, pour une autre part réfléchi par un groupe d'habitants. Nous avons abordé la question de la production de ces normes, en évoquant rapidement les sources d'inspirations, conscientes ou non. Parmi ces sources, on trouve les règles mises en œuvre dans les foyers de travailleurs. Les règlements appliqués dans les habitats collectifs type HLM ont également pu influencer les occupants du F.

Mais les rapports entre habitants sont aussi fonction des « catégorisations ethniques » que les individus mettent en œuvre, en référence à des appartenances qui dépassent le cadre du bâtiment F. Nous avons déjà souligné la façon dont ces catégories étaient parfois utilisées dans les interactions entre les individus, la principale distinction effectuée par les habitants étant entre « Noirs » ou « Africains » d'une part et « Arabes », « Maghrébins » de l'autre. La plupart des habitants savent où se placer dans cette distinction¹⁸¹. Elle apparaît comme un moyen de se situer dans la multitude des occupants du bâtiment, de s'identifier à un groupe.

Dans la mesure où ces catégories font sens pour les individus, qu'elles fondent et orientent un certain nombre de leurs pratiques, il est nécessaire de les prendre en compte. Mais peut-on pour autant les utiliser comme catégories de notre analyse ? La pertinence de certains termes pour les enquêtés ne justifient pas qu'ils le soient pour l'étude. Reprendre telles quelles ces distinctions pourrait conduire à réifier des représentations, à considérer comme donné ce qui n'est que pensé. Dire qu'un individu est classé par lui-même et ses pairs dans la catégorie « Africain » ne suffit pas à le définir, encore moins à expliquer ses comportements. En outre, le risque est grand de penser « les Africains » comme un tout cohérent et homogène, c'est-à-dire de tomber dans ce que Sayad appelle l'« illusion communautaire »¹⁸². Pourtant, les différences liées au pays d'origine jouent un rôle important pour comprendre les modes de vie mis en œuvre dans le bâtiment, la manière dont le bâtiment dans son ensemble est régi par des normes inspirées des pays d'émigration. On aura alors recours aux notions de communauté, entendu dans un sens faible, et de réseau communautaire, étant entendu qu'elles se déclinent à plusieurs niveaux en fonction desquelles elles apparaissent plus ou moins castes. L'individu peut se penser comme originaire d'un village, d'une région, d'une ethnie, d'un pays, d'un ensemble géographique (Sahel..), d'un continent... Les critères retenus comme éléments de démarcation et d'identification varient en fonction de l'échelle retenue (langue, couleur, religion....). On s'attachera dans cette partie à l'étude des réseaux communautaires comme catégorie de référence

¹⁸¹ Qui ne concerne évidemment pas les Indiens, ou les Chinois....

¹⁸² Par « illusion communautaire, Sayad désigne le « préjugé identifiant les uns aux autres tous les immigrés d'une même nationalité, d'une même ethnie ou d'un groupe de nationalités (les Maghrébins, les Africains noirs etc...) ». SAYAD Abdelmalek, La double absence, des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré, Seuil, 1999

en terme rapport inter-individuels. Faire société dans le bâtiment est-ce d'abord « faire communauté » ?

Dans un premier temps il s'agira de considérer dans quelle mesure le bâtiment F peut-être qualifié d' « espace communautaire », après avoir explicité ce que l'on entendait par ce terme.

Puis à travers l'exemple des « petits métiers », on montrera qu'au-delà le qualificatif d'espace communautaire, le bâtiment F est avant tout un espace à l'écart de la société française, qui échappe partiellement à ses lois, aux normes dominantes.

1) Peut-on parler d' « espace communautaire ? »

a) *Autour de la notion de communauté*

On voudrait ici s'arrêter un bref instant sur la notion de « communauté », entendu au sens de communauté d'immigrés. Souvent utilisée sans être explicitée, cette notion aboutit à une vision parfois réductrice des relations qui peuvent exister entre immigrés issus d'un même espace géographique.

En premier lieu, l'unification sous le terme de « communauté ethnique » peut conduire à sous-estimer les différences et les divisions qui existent au sein même du groupe¹⁸³. Afin de souligner ces différences, M.Timera¹⁸⁴ invite, dans le cadre de ses recherches sur les Soninkés en France, à parler non pas d'une mais des communautés soninkés. En outre, il s'agit de ne pas considérer la communauté comme un tout homogène, à forte cohésion, mais bien comme une structure informelle, variable. A ce titre, on peut préférer lui préférer la notion de « réseau communautaire », le terme réseau renvoyant à un phénomène virtuel que l'acteur amène à l'existence par ces actes. Cette actualisation peut être exceptionnelle, intermittente ou régulière. De fait, on a au cours de ce travail, et dans les développements qui suivent, utilisé les deux termes, préférant parler de réseaux quand on insistait sur l'usage qu'un individu en faisait dans une situation précise, et communauté quand on voulait souligner la dimension collective d'un fait. Mais dans les deux cas, on fait référence à une structure favorisant le développement de liens forts entre les individus, fondée sur des échanges de nature et d'intensité diverses, qui n'exclut pas la possibilité de divisions en son sein. Cette structure se fonde sur la construction d'une culture d'immigration commune et une identité encore majoritairement définie en référence au lieu d'origine

¹⁸³ J.Siémand : « *L'immigration, la communauté, c'est les autres, et le regard extérieur discerne souvent plus l'homogénéité que les divisions internes propres à une collectivité.*

¹⁸⁴ TIMERA Mahamet, *Les Soninké en France, d'une histoire à l'autre*, Karthala, 1996

En second lieu, la communauté est souvent pensée, en référence à Tönnies et Weber, comme structure de relations sociales non rationnelles, fondées sur le sentiment subjectif (traditionnel ou affectif) des participants d'*appartenir à un même groupe (Zusammengehörigkeit)*. C'est oublier la variété des fonctions qu'assure ce type d'organisation sociale auprès de ses membres. Outre les fonctions de solidarité, de convivialité¹⁸⁵, mais aussi de contrôle social, la communauté peut assurer une fonction économique non négligeable, ainsi qu'une fonction informative. L'individu peut donc y avoir recours d'un point de vue strictement rationnel. Il importe ainsi de ne pas considérer les communautés ethniques au sens de l'idéal-type weberien : les liens qui unissent les individus ne reposent pas seulement sur des sentiments affectifs ou le respect de la tradition. En outre, on a parfois tendance à considérer qu'il est « naturel » que les immigrés se regroupent entre eux, ce qui toutefois ne va pas nécessairement de soi. Les réseaux communautaires sont travaillés par des tendances centripètes qui portent à la différenciation. Leurs membres peuvent vouloir s'en détacher, pour échapper notamment au contrôle social, à la pression normative ou à l'imposition d'un « parcours-type », et ne les réactiver que lors de situations très précises. De fait, le réseau communautaire dans lequel s'inscrit un individu peut varier en fonction des occasions d'y faire appel (arrivée en France, recherche d'un logement, d'un emploi...).

De plus, les réseaux communautaires ne sont pas tous organisés de la même façon, ils peuvent être plus ou moins structurés, plus ou moins denses selon l'espace d'origine de ses membres. En effet, les relations sociales et familiales du groupe d'origine, mais aussi la tradition migratoire de ce groupe en France, son implantation... sont autant de facteurs qui peuvent faire varier l'intensité des liens au sein d'une communauté.

Ces quelques considérations autour de la notion de communauté nous sont apparues nécessaires dans la mesure où elles permettent de mieux appréhender les rapports au sein du bâtiment F. On a souligné à plusieurs reprises l'importance des « axes de similitude » dans les rapports entre habitants. Il s'agit plus précisément de voir dans quelle mesure le bâtiment F permet la reconstitution de mode de vie communautaires. D'autre part, l'appartenance à des réseaux communautaires fonde les catégorisations pratiques, notamment la division Maghrébins/Africain, mises en place par les habitants. Nous avons de nombreuses fois fait référence à ces distinctions, et à leurs conséquences dans les interactions. Nous ferons ici quelques remarques à ce sujet.

¹⁸⁵ Nous empruntons ici cette typologie des fonctions à Poiret. Fonction de solidarité : face à un environnement peu accueillant et souvent mal maîtrisé. Solidarité en direction du pays d'origine, mais aussi solidarité ici (pour le logement, la garde d'enfants...) ; fonction de convivialité (visite des femmes, réconfort en cas de malheur), fonction économique, fonction informative, fonction de contrôle social qui peut se développer sur le registre de la médiation (notamment dans les conflits intra familiaux), de la pression (ragots) ou de la sanction (mise en quarantaine) pour faire respecter certaines normes internes, tout particulièrement en ce qui concerne les rapports hommes/femmes.

b) Reconstituer des modes de vie communautaires ?

Les relations entre les habitants s'établissent dans une large mesure sur la base d'axes de similitude de réseaux communautaires, plus ou moins structurés. Il apparaît alors possible aux habitants de reproduire, un mode de vie s'inspirant de celui du pays d'origine, que ce soit au niveau de la langue parlée ou des pratiques quotidiennes. L'absence de règlement régissant le bâtiment apparaît alors à certains niveaux comme un avantage, puisqu'il permet une appropriation plus libre, et plus conforme à la culture d'immigration que dans d'autres lieux collectifs.

Loin d'enfermer les habitants dans une position de repli, le bâtiment joue alors le rôle de « sas » mis en avant par les sociologues de Chicago. En effet, l'interaction inégale entre la société d'accueil et les immigrés suppose une re-socialisation de ces derniers. Ils portent en eux ce qu'on pourrait appeler un « bagage social » qu'ils ont reçu de leur société d'origine. Ainsi, beaucoup de leurs aspirations, valeurs et normes quotidiennes peuvent apparaître décalées une fois en France, ne correspondant pas aux modèles dominants.

Le bâtiment F peut jouer un rôle transitoire pour ses habitants, dans la mesure où il est un espace à part, dans lequel nombre des normes du pays d'origine sont encore valables. Ni tout à fait la France, ni tout à fait le pays d'origine, il pourrait permettre une adaptation progressive aux nouveaux arrivants.

La reconstitution d'un mode de vie proche de celui du pays d'émigration passe par divers éléments. On a déjà évoqué le mode d'éducation « collectif des enfants ». On peut signaler le rôle de l'habillement l'habillement. J'ai pu constater que certaines femmes modifiaient totalement leur tenue selon qu'elles passaient la journée au bâtiment ou qu'elles sortaient. Ainsi j'ai eu l'occasion de voir des femmes en tenue « traditionnelle » (boubou) dans le bâtiment, mais aussi en jean quand elles allaient travailler.

Dans une large mesure, les habitants s'efforcent de manger comme « chez eux »¹⁸⁶. Au cours d'une réunion du lundi soir, un homme, logé en CADA, raconte comment s'y déroule sa journée et fait part de ses impressions. Ses remarques à propos de l'alimentation sont significatives : « *Nous avons reçu un menu. A 19h15 nous sommes allés manger. Le menu c'était des plats européens, mais nous avons quand même mangé.* » La réalisation des plats nécessite parfois des produits importés qui sont achetés en général dans les quartiers Nord de Paris, mais aussi dans le bâtiment. En effet, une femme ivoirienne vient régulièrement les samedi vendre les céréales que les Ivoiriens utilisent comme aliment de base.

¹⁸⁶ J'ai été souvent invitée à manger dans le bâtiment, chez Assitan, chez Bineta, chez Ibrahim, chez Fofana, chez Francis... Je me suis toujours vue offrir des plats « africains », qu'ils étaient fiers de me servir (« *ça c'est de la nourriture de chez nous* », « *ça c'est de la cuisine africaine* »)

Les liens avec le pays d'origine passent également par la télévision. Beaucoup d'habitants ont installé le satellite chez eux, pour capter les chaînes étrangères. La plupart des « Africains » sont équipés d'un magnétoscope grâce auquel ils peuvent visionner des cassettes vidéos : films, clips musicaux, tous produits au Mali, en Côte d'Ivoire, au Sénégal ou en Guinée . La circulation de cassettes entre les habitants est très dense.

Concernant la pratique religieuse, le bâtiment possède le grand avantage aux yeux des habitants- très majoritairement musulmans – d'être situé à proximité d'une mosquée.

c) Au sujet des catégories « Africains »/ «maghrébins »

Parmi les catégories mises en œuvre par les individus pour se situer au sein du bâtiment, la distinction entre Arabe et Noir ou Africain et Maghrébins a été plusieurs fois souligné. Rappelons avant toutes choses que d'autres catégories sont évidemment utilisés par les habitants, comme régulier/irréguliers, travailleurs/chômeurs, hommes/femmes, célibataire/mariés, vieux/jeunes...

Mais ayant évoqué à plusieurs reprises au cours de ce travail les différences « Africains »/ « Maghrébins », je voudrais ici faire quelques remarques :

- Il ne s'agit pas d'une distinction figée. Elle est plus ou moins pertinente selon les moments. Ainsi, au cours du mois d'octobre, suite à l'évacuation du rez-de-chaussée – occupé par des Algériens, pour lesquels les « Africains » n'ont rien fait – les tensions entre « Africains » et « Arabes » se sont exacerbées. Mais elles se sont ensuite apaisées et les références à un éventuel clivage se sont faites de plus en plus rares dans les propos des habitants.

- Cette distinction massive entre deux groupes ne doit pas masquer les autres lignes de démarcation. Ainsi le pays d'origine reste un élément important pour comprendre les relations. Il existe par exemple des éléments de différenciation entre Maliens et Ivoiriens. Moussa, un Ivoirien m'explique ainsi que *« les Maliens ne sortent pas du foyer. Ils restent entre eux, le foyer c'est comme un centre commercial pour eux ! Il y en a, ils connaissent pas le nom des stations de métro, ils sont en France depuis 5 ans. Moi je suis là depuis un an, je connais mieux »*. Les différences entre Maliens et Ivoiriens sont d'autant plus vivement ressenties que les premiers sont dans une large majorité d'anciens ruraux, peu éduqués, tandis que les seconds viennent d'Abidjan...

- Enfin, la division « Africains »/ « Arabes », ou même « Ivoiriens », « Maliens », « Algériens » ne permet pas de rendre compte du grand nombre de nationalités qui sont représentées dans le bâtiment, même dans une faible proportion, et des rapports qu'entretiennent les habitants qui ne se placent pas dans ces catégories entre eux, et avec les « Arabes » et les « Noirs »

Peut-on parler d'espace communautaire ? Répondre par l'affirmative serait surestimer l'importance des réseaux communautaires au sein du bâtiment, et les éventuels « clivages » entre « Africain » et « Maghrébins ». Ces réseaux servent de base au développement de relations d'amitié, de solidarité, d'entraides, mais ne les produisent pas mécaniquement. Il ne faut pas surestimer leur influence, ou imaginer qu'il existe des groupes cohérents structurés sur des bases communautaires.

D'autre part, on a vu que les distinctions Maghrébin/Africain étaient mobilisées dans certains cas seulement, et qu'elles se fondaient sur d'autres différences, notamment dans la structure familiale.

Plus qu'un espace communautaire, le bâtiment F par son statut en marge de la légalité offre à ses habitants la possibilité d'être un espace protecteur, qui offre un nombre de ressources inconcevable dans un logement de droit commun. Parmi ses ressources, la possibilité de trouver sur place et pour un prix défiant toute concurrence des produits et des services

2) Le bâtiment F, un espace de ressources. L'exemple des petits métiers.

Les céréales de Côte d'Ivoire ne sont pas le seul produit que l'on peut trouver au bâtiment F. On peut y acheter des cigarettes (au paquet ou à l'unité), au 2^e étage chez un Malien et au 5^e chez un Algérien. Celles-ci sont évidemment moins chères que celles que l'on trouve sur le marché légal. Des annonces indiquent la possibilité de se fournir en « épicerie » ou en carte téléphoniques internationales chez un habitant

Outre les produits, on peut aussi trouver certains services. Sofiane me raconte que durant un certain temps il y avait un coiffeur algérien :

Sofiane : *on avait un coiffeur qui nous faisait des coiffures à 3 euros*

MB : *Dans le bâtiment ?*

Sofiane : *Dans le bâtiment oui, c'était quelqu'un qui habitait le 2^e étage.*

MB : *Il est toujours là ?*

Sofiane : *Non, il s'est marié avec une Française et il s'est installé à Paris avec sa femme et il est bien maintenant, mais avant c'était notre coiffeur. Tu frappes à la porte, il sort son matériel et il fait la coiffure dans le couloir à 3 euros... au lieu d'aller voir un coiffeur dehors, c'est cher. C'était ça, c'était sympa, mais en faisant la coiffure, on discutait avec lui, il nous conseillait, il nous oriente, c'est quelqu'un, ça fait très longtemps qu'il est là en France (...) il s'est installé avec sa femme à Paris, mais c'est un mec, il vient souvent voir les anciens copains.*

J'ai en outre assisté à une scène qui sur le coup m'a étonnée. Arrivant un jour au 5^e étage pour donner les cours, je vois un homme en train de raser la tête d'un petit garçon. A côté, une femme, tient par la main son fils Amoro à moitié rasé : « *Regarde Amoro, lui il ne s'enfuit pas et il ne pleure pas !* ». Le sol est couvert de cheveux. La femme m'explique que cet homme coiffe les hommes du bâtiment contre un peu d'argent et gratuitement les enfants. Quant à elle, j'ai eu plus tard l'occasion de voir qu'il lui arrivait également de se faire coiffer dans le bâtiment, mais par une femme au 2^e étage. La

coiffure étant liée à l'apparence physique et à l'identité, elle est effectuée dans le bâtiment par des coiffeurs « communautaires ».

En ce qui concerne des services plus « neutres » du point de vue culturel, l'origine joue extrêmement peu. En échange de quelques euros, Oussman, un Marocain proche de Konaté, fait les travaux d'électricité et de plomberie de la plupart des habitants. Un Ivoirien, connu sous le nom du « rasta », assure lui aussi le rôle d'électricien. On trouve également un réparateur de téléphones portables. « *On a tout ici, on a des plombiers, on a des électriciens, on a tout... même des réparateurs de portables ! c'est un continent, c'est un continent...* » (Konaté)

La multitude des « petits métiers » au sein du bâtiment m'a surpris, je me représentais initialement le squat comme étant un simple lieu d'habitation. Cette représentation était liée en premier à la fonction originelle du bâtiment. Il avait été construit pour loger des étudiants et géré en tant que tel par le CROUS. En outre, ma surprise était due au « mélange » des fonctions, au fait de trouver des échanges monétaires au cœur d'un espace d'habitation. Pourtant, la disjonction habitation/commerce n'est qu'une pure convention. Les bâtiments sont construits dans le but d'assurer une fonction bien déterminée : logement, commerce, service public..... Espace à part, hors normes, le bâtiment F échappe à toute détermination fonctionnelle, dans la limite des contraintes physiques. N'étant régi par aucune loi, il est un espace où les activités illégales, marché noir, etc... peuvent aisément se développer dans la mesure où elles sont tolérées par l'ensemble des habitants. On a vu en effet qu'ils exercent un contrôle, réduit mais effectif, sur les occupants et leurs activités. L'absence de détermination légale quant aux usages du bâtiment permet aux habitants de développer des formes d'organisations spécifiques, inconcevables dans des logements de droit commun. Lorsque Ibrahim ou Francis m'affirment : « *Ici c'est l'Afrique* », ils expriment bien plus que les relations de solidarité qui unissent certains habitants : ils signifient par là que le bâtiment F est un espace à l'écart de la société française. Il échappe à ses normes et à ses lois. La vie s'y organise dans une large mesure en référence à d'autres systèmes de valeurs, à d'autres modèles que ceux de la France. Les habitants s'y retrouvent dans un « entre-soi » rassurant, familial, qu'ils peuvent maîtriser face à un extérieur qui apparaît souvent incompréhensible, absurde, voire hostile. Le changement de vêtements que nous évoquions symbolise bien ce passage entre deux mondes, entre deux systèmes de normes et de valeurs.

* * *

Si la prise en compte des affinités communautaire apparaît fondamentale pour comprendre les rapports qui s'instaurent entre les habitants, et les normes qui régulent les interactions, il ne faut pourtant pas en faire le seul principe explicatif. Une pluralité de systèmes de distinctions (sexe, âge, situation judiciaire.....) sont mis en œuvre par les habitants, et les systèmes de références à partir desquels les

individus construisent les cadres des interactions sont également nombreux. En outre, il ne faut pas surestimer l'étendue des rapports entre les habitants, nous avons vu que des forces centrifuges contribuaient à limiter les rapprochements. On ne peut pas dire que les habitants « font communauté » dans le bâtiment.

* * *

Nous avons tenté dans cette partie de prendre en compte les spécificités de la vie dans le bâtiment F qui résultaient du grand nombre d'occupants. Il est apparu qu'au fil des mois les relations se sont pacifiées, des règles se sont instituées. Il est difficile de dégager un système de normes qui régulerait le bâtiment. Une multiplicité de normes, formelles, informelles, explicites, non explicites, résultant de mode de production et de sources d'inspirations variées sont à l'œuvre dans le bâtiment. Si le lieu est hors-norme, les habitants sont venus avec des schèmes normatifs, des valeurs, des modèles de réglementations variées, qui servent de socle aux rapports individuels. Il faut également prendre en compte les différences liées à la façon dont les individus se perçoivent, acceptent ou non la situation. Dans la mesure où les habitants parviennent à « faire société », une société à part, protégée, le bâtiment F apparaît alors comme un espace d'entraides, de sociabilité, un lieu de vie.

Quatrième partie : Mener une action collective

Le bâtiment F peut par certains aspects être considéré comme un support : support pour la constitution d'un espace à soi, support pour l'élaboration de liens de solidarité, mais aussi support pour l'action collective. En effet, outre le fait qu'il concentre sur un même lieu des individus susceptibles de participer à une mobilisation en faveur de relogements ou de régularisations, il a, par son ampleur, sa localisation – au cœur d'un campus – et sa longévité, pu devenir un objet d'intérêt pour les médias.

Par ailleurs, l'organisation interne et la mise en place de délégués ont favorisé le développement de contacts avec l'extérieur, et les dialogues avec les autorités, d'abord en vue de négocier leur présence dans ce bâtiment puis pour présenter leurs revendications. Dès l'hiver 2003, des contacts se sont ainsi instaurés entre délégués du bâtiment et responsables du CROUS. Les délégués participent également à des rencontres avec des élèves de l'ENS afin de dissiper les malentendus et les rumeurs qui circulent au sujet du bâtiment F sur le campus.

A partir de mai 2004, et l'affichage de l'arrêté d'expulsion prononcé par le Tribunal Administratif sur les murs du bâtiment, un groupe d'habitants s'organise pour lutter contre l'expulsion et fonde le « collectif des 1000 de Cachan. Parallèlement, des militants de plusieurs associations fondent un comité de soutien. Ces deux structures vont agir de concert pour mener à bien une série d'actions collectives : manifestations, conférences de presse, journées « portes ouvertes », assemblées générales..... La notion d'action collective telle qu'on l'entend ici renvoie à deux critères : il s'agit d'un agir-ensemble intentionnel, marqué par le projet explicite des protagonistes de se mobiliser de concert. Cet agir-ensemble se développe dans une logique de revendication, de défense d'un intérêt matériel ou d'une cause.¹⁸⁷

Si les « 1000 de Cachan » aidés par le comité de soutien ont su obtenir gain de cause sur certains points, il faut pourtant souligner que la naissance de ce mouvement était loin d'aller de soi. Outre les obstacles « classiques » auxquels se heurte toute forme d'action collective (problème du « passager clandestin », difficultés à construire un collectif), le mouvement des « 1000 de Cachan » a dû faire face à des difficultés spécifiques :

- D'une part, ce mouvement s'est trouvé dans l'impossibilité de s'unifier autour d'une revendication unique, du fait de la variété des situations des habitants du squat. A la question du (re)logement s'est superposée celle des sans-papiers qui demandaient une régularisation. Oscillant sans cesse d'une problématique à l'autre, le mouvement n'a pas su définir de consensus mobilisateur. Et on peut supposer que cela a incité les associations « spécialisées » (comme le DAL ou le Gisti) à moins s'investir que pour une cause plus spécifique.

¹⁸⁷ Erik Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux*, La Découverte, 1996

- D'autre part, qu'il s'agisse de la question du relogement ou des papiers, il est apparu difficile de créer un collectif autour d'une identité « négative ». Comme le souligne E. Neveu¹⁸⁸, dans le cas des groupes qui se heurtent à une certaine stigmatisation, la mobilisation passe par un moment identitaire initial où le militantisme ne se déploie pas tant contre un adversaire que comme un travail du groupe sur lui-même.
- Enfin, comme toute manifestation de personnes « dominées », marginalisées, s'est posée la question des ressources. En effet, les faiblesses économiques et sociales, en termes de revenus, de statut, de compétences politiques et d'autorité des occupants du bâtiment F rendaient peu probable une action collective si l'on suit les théoriciens de l'action collective rattachée au paradigme de la mobilisation des ressources¹⁸⁹

Et pourtant ils se sont mobilisés... Il s'agit donc de comprendre pourquoi et comment ces individus que tout semblerait désigner comme particulièrement démunis ont réussi à passer à l'action collective. Ou plus précisément, comprendre pourquoi, comment et avec qui cette mobilisation a pu émerger¹⁹⁰. Suivant la perspective ouverte par J. Siméant¹⁹¹, on prendra en compte les calculs des individus, de manière contextualisée afin de déterminer pourquoi certains habitants se sont engagés dans ce mouvement et d'autres pas. On s'attachera également à essayer de saisir leurs représentations et le sens qu'ils attribuent à cette mobilisation, en d'autres termes à rendre compte de cette expérience qui participe pour eux à leur vie dans le bâtiment F¹⁹².

Avec quelles ressources, quelles aides cette mobilisation a-t-elle pu émerger ? Le mouvement des résidents du bâtiment F ne serait sans doute pas né sans l'intervention d'entrepreneurs de mobilisations. Outre les délégués du bâtiment, représentants du « Collectif des 1000 », ces

¹⁸⁸ E. Neveu, op.cit.

¹⁸⁹ Le courant de la mobilisation des ressources, dont McCarthy et Zald représentent deux figures emblématiques, fait référence aux concepts économiques. Il s'agit de comprendre comment se déclenche, se développe, réussit ou échoue une mobilisation, en fonction des ressources dont elle dispose, mais aussi de son organisation.

¹⁹⁰ On reprend une partie des développements de J. Siméant dans *La cause des sans-papiers*. Elle pose dans l'introduction de son ouvrage ce triple questionnement, pourquoi, comment, avec qui, soulignant que les mobilisations de sans-papiers ne sont jamais uniquement des mobilisations de sans-papiers. Soutien d'acteurs extérieurs.

¹⁹¹ « On voudrait tenir cette proposition « hérétique » que l'analyse de l'action collective immigrée gagne à être analysée à partir d'un modèle qui met en avant les calculs des individus, fût-ce pour proposer une version socialisée des calculs. » « C'est avec cette vision de l'immigré comme « passif et agi » que nous souhaitons rompre, non pas au nom d'une vision héroïque des mobilisations immigrées, mais au contraire parce que le misérabilisme politique est porteur de fâcheuses conséquences. », J. Siméant, op.cit.

¹⁹² L'étude du mouvement des 1000 de Cachan ne va pas sans difficultés, dans la mesure où, chargée d'une dimension politique, l'analyse des mouvements sociaux illustre l'une des difficultés constantes des sciences sociales : prendre de la distance par rapport aux passions de la vie sociale, sans renoncer à traiter des objets « chauds »¹⁹². Prendre de la distance s'est avéré parfois d'autant plus difficile que j'ai pu être émotionnellement impliquée, participant aux réunions, aux manifestations, et ne pouvant m'empêcher dans certains cas de prendre –intérieurement – position, dans les périodes de tensions, ce qui a nécessairement influencé ma perception des choses et mes notes.

entrepreneurs sont des militants associatifs, regroupé au sein du comité de soutien. Les relations entre ces deux structures, collectif des 1000 et comité de soutien, ne vont pas sans tensions.

On s'intéressera ensuite à la manière dont le mouvement est perçu, et vécu par les habitants. Se mobilisent-ils ? Pourquoi ? Quel importance lui attribuent-ils ?

Enfin on étudiera les actions menées par le mouvement, et on dressera un rapide bilan.

I/ Les entrepreneurs de mobilisation

Comment, suite à l'arrêté d'expulsion de mai 2004, les habitants du bâtiment F se sont-ils mobilisés non seulement pour éviter une expulsion brutale et revendiquer un relogement, mais aussi pour demander la régularisation des occupants sans-papiers ? Le bâtiment constituait une matrice idéale pour une action collective, réunissant sur un même lieu un grand nombre de personnes qui représentaient autant de militants potentiels. Mais encore fallait-il trouver un dénominateur commun, un but autour duquel construire un véritable collectif. En effet, l'existence d'un ensemble d'individus potentiellement mobilisables n'implique pas mécaniquement l'émergence d'un mouvement. Ceux-ci doivent prendre conscience non seulement du caractère commun de leur dans l'action, mais aussi de l'utilité de s'engager. En outre, la plupart des habitants n'avaient jamais participé à une action collective ou un mouvement social. Dénués de savoir-faire, de moyens d'entrer en contact avec les autorités, sans aucune conscience de groupe, sans but commun, il est peu probable que le seul affichage de l'arrêté ait pu suffire à lui seul à déclencher une mobilisation. Comme le souligne J. Siméant¹⁹³, dans le cas des mobilisations de sans-papiers, les groupes ne se mobilisent pas, ils *sont* mobilisés et constitués par ce que la théorie de la mobilisation des ressources appelle des « entrepreneurs de mobilisation ». Véritable « schumpétérien du mouvement social » (Neveu), l'entrepreneur de mobilisation joue le rôle de porte-parole et d'organisateur, apportant souvent de l'extérieur un savoir-faire, des réseaux, une logistique, que le groupe latent – parce que trop atomisé, désarmé culturellement, stigmatisé – n'était pas parvenu à construire à partir de ses ressources propres. Ces entrepreneurs ne partagent pas nécessairement les caractéristiques du groupe pour lequel ils vont se mobiliser. Leur militantisme relève alors d'un « militantisme de solidarité », sans recherche de gains immédiats.

Dans le cadre du bâtiment F, on peut distinguer deux types d'entrepreneurs de mobilisation. D'une part, les membres du comité de soutien qui s'est constitué au printemps 2004. Il s'agit d'habitants de Cachan et ses environs, membres des classes moyennes et supérieures, déjà fortement impliqués dans les milieux associatifs et politiques locaux. Ils ont su impulser le mouvement des squatters, guidant leurs actions dans les premiers temps, poussant à une organisation plus structurée des délégués, fournissant contacts avec les autorités et les médias. D'autre part, certains délégués au sein du « collectif des 1000 de Cachan », collectif d'habitants fondé parallèlement au comité de soutien, se sont efforcés de mobiliser l'ensemble des occupants du bâtiment, luttant contre les divisions internes, définissant des orientations communes etc....

¹⁹³ J.Siméant, op.cit

Dans un premier temps, on s'attachera à une présentation du comité de soutien qui s'est d'emblée défini comme simple « auxiliaire » du collectif, apportant les ressources nécessaires aux actions, mais ne prenant pas de décisions quant à leur mise en place (date, lieu...). Cependant, les relations entre ces deux structures n'ont pas toujours été simples, le comité reprochant certaines de ses décisions au collectif et le collectif se plaignant de son manque d'autonomie. Nous étudierons ces rapports parfois tendus entre le collectif et le comité de soutien, avant de considérer la manière dont, malgré les divisions, ces deux groupes d'entrepreneurs de mobilisation se sont efforcés de construire un mouvement collectif avec les occupants du bâtiment F.

1) Le comité de soutien

En mai 2004, un comité de soutien s'est constitué pour venir en aide aux occupants du bâtiment F. Il s'agira ici de comprendre qui en sont les membres, quelles sont les ressources qu'ils apportent et au nom de quoi ils se mobilisent. Nous verrons également quels sont les causes de la fragilité de ce comité, fragilité qui peut expliquer les moments de « creux » qu'a parfois connu la mobilisation.

a) *Qui constitue le comité de soutien ?*

Le comité se présente comme un collectif d'associations¹⁹⁴ « citoyennes », de syndicats et de partis politiques. Ce sont majoritairement des sections locales (Cachan et communes avoisinantes) qui se sont déclarées solidaire des habitants du bâtiment F.¹⁹⁵

Ayant eu connaissance de l'existence du comité de soutien alors que j'étais à l'étranger, je ne me le représentais au début qu'à travers cette longue liste d'associations disponible sur le site internet du comité. Aussi ai-je été surprise quand je me suis rendue à ma première réunion en septembre : le nombre d'associations affiché contrastait avec le peu de personnes présentes (huit). Au fil des

¹⁹⁴ Le comité regroupe 17 associations : Attac Arcueil, Attac Fresnes, CGT Educ'action 94, CGT Union Locale Arcueil-Cachan, Citoyens à L'Hay, Collectif des sans-papiers du 19^e, Collectif anti-raciste de l'Hay-les-Roses, DAL, Décidons notre ville Cachan, FCPE, Gisti, LdH section Val de Bièvre, MRAP Arcueil, MRAP 94, PCF, Sud Education Créteil (au départ la LCR était également présente)

¹⁹⁵ On retrouve trois des quatre types de soutiens « traditionnels » des sans-papiers mis en avant par J. Siémand : les associations, « aspect classique des mouvements minoritaires », les syndicats, les partis politiques d'extrême gauche, la cause des « 1000 » concernant « *des organisations partisans qui ne sont pas engagées prioritairement dans la compétition électorale (LCR) ou dont les résultats sont assez médiocres et l'électorat assez spécifique pour que soutenir une telle cause ne fasse pas grande différence (les Verts)* ». Les organisations religieuses qui représentent le dernier type de soutien, se sont également manifestées en faveur des habitants du bâtiment F, mais sans devenir membres du comité de soutien. Plusieurs évêques ont apporté leur soutien en signant la liste du « comité des personnalités », et une paroisse catholique proche du bâtiment F s'est aussi mobilisée pour aider ses habitants (collectes de vêtements...)

semaines, j'ai pu constater que la très grande partie du travail sur place mais aussi avec les diverses autorités était effectuée par une poignée d'activistes dont le nombre n'a jamais dépassé dix.

En novembre 2004, la mailing-liste du « bureau » du comité de soutien comportait 24 adresses dont huit d'associations et 16 individuelles. Compte tenu des variations, on peut estimer à une vingtaine de personnes, le « noyau dur » du comité de soutien. Les membres du comité de soutien sont tous membres d'une ou plusieurs associations.

Un militantisme « citoyen »

Si certains membres du comité de soutien sont membres d'un parti, voire élus, on peut cependant remarquer la prépondérance d'engagements associatifs relevant de la société civile (Attac, FCPE). Dans le domaine politique, il faut en outre souligner le poids des engagements au niveau local, notamment à travers deux organisations : DNV et Citoyens à l'Haÿ¹⁹⁶.

On est ici en présence d'un groupe de personnes dont le militantisme est majoritairement de nature associative ou en dehors des structures politiques traditionnelles. Ce type de militantisme constituerait un substitut du militantisme politique, trop dévalué¹⁹⁷. Il toucherait particulièrement d'anciens militants de partis politiques déçus, désireux de faire naître une « nouvelle citoyenneté ». Ce rapport particulier à la politique permet de comprendre certaines tensions qui ont pu se développer, tensions dues notamment à la crainte d'une « instrumentalisation » du mouvement. Ainsi lorsqu'en octobre 2004 les militants de la LCR décident de se retirer, certains s'estiment plutôt satisfaits :

*« C'est parce que la LCR a pas pu instrumentaliser le truc. Et le MRAP d'Arcueil, c'est la LCR qui le dirige. La LCR, si elle a pas le sentiment de contrôler, si elle est pas seule, elle se retire. Ça fait des années que je milite, la LCR, ces gens-là, je les connais. »*¹⁹⁸

Des capitaux culturels et sociaux élevés

Les membres du « bureau » du comité de soutien sont tous membres de la CSP « Professions libérales et cadres supérieurs »¹⁹⁹. En outre, ce sont en général des militants « multi-positionnés » dans le champ du militantisme, c'est-à-dire membres de plusieurs associations. De fait, ils disposent d'un réseau associatif et professionnel relativement développé, capital social qu'ils peuvent à tout moment mobiliser pour les causes du mouvement. Ainsi, lorsqu'en décembre 2004, un « comité de personnalités » est créé, le comité de soutien parvient par l'activation des réseaux individuels à

¹⁹⁶ DNV (Décidons Notre Ville) est un parti de gauche alternatif sur Cachan, créé au début des années 80, alors que le maire socialiste était au pouvoir depuis des années. Depuis la fin des années 1990, DNV a des élus au conseil municipal. « Citoyens à L'Haÿ » est un groupe qui se veut « a-politique », mais proche de la gauche toutefois, qui intervient à l'Haÿ-les-Roses, commune voisine de Cachan.

¹⁹⁷ Siméant, op.cit.

¹⁹⁸ propos tenus par un membre du comité de soutien lors d'une réunion, sans la présence des résidents du F

¹⁹⁹ on trouve de nombreux enseignants du supérieur, des chercheurs, des médecins, assistants de direction...

recueillir les signatures de 129 « personnalités »²⁰⁰ qui déclarent soutenir les revendications des squatters.

b) Le comité de soutien face aux incertitudes : quel type d'action mener ? que revendiquer ?

Depuis sa création, le comité de soutien apparaît traversé de tensions, d'orientations contradictoires.

Des objectifs pluriels

Ces tensions sont d'abord liées à la difficile mobilisation d'un consensus : pourquoi se bat-on ? Faut-il privilégier le relogement, la régularisation des sans-papiers ou peut-on mener les deux combats de front ? La « non spécialisation » choisie par le comité de soutien ne lui a pas nécessairement été favorable. On aurait pu penser que la pluralité des buts tendrait à mobiliser plus d'associations (le DAL pour le logement, le Gisti, le MRAP pour les sans-papiers) et donc à donner plus de poids au mouvement, mais ce ne fut pas, semble-t-il, le cas. Bien que présentes, ces associations « spécifiques », c'est-à-dire spécialisées dans la défense d'une cause unique, ne sont pas celles qui se sont le plus investies en faveur des occupants du bâtiment F²⁰¹. Par sa complexité, la situation du squat de Cachan ne se prête pas à une lecture simple et les associations défendant une cause précise ont pu ne pas se sentir concernées en premier lieu..

Au nom de quoi les défendre les habitants ?

Il importe de souligner les différents registres de justification mis en avant, afin de mieux comprendre les divisions qui peuvent exister au sein du comité de soutien . Outre le thème classique et général de l'antiracisme, celui plus « politique » de l'exploitation des immigrés ou des classes populaires –thèmes défendus en ayant recours au registre « humanitaire »²⁰², une autre thématique est souvent mobilisée : celle de la justice. « Il n'est pas juste que ces gens se retrouvent à la rue, qu'ils soient expulsés du bâtiment ou hors du pays ». Néanmoins, le recours à ce registre est ambigu dans la mesure où il peut limiter l'action en faveur des squatters. Il est en effet parfois lié à deux arguments, celui du mauvais exemple, le relogement des squatters étant susceptible d'être interprété comme un encouragement à

²⁰⁰ il s'agit en fait de 17 élus du Val de Bièvre (dont les maires de trois communes voisines de Cachan), 31 élus du Conseil Général du Val-de-Marne et du Conseil régional d'Ile-de-France, 19 « autres élus » (dont Noël Mamère, député Gironde, Alain Lipietz, député européen), 27 « responsables d'associations » (dont José Bové, Marie-George Buffet) et 35 « autres personnalités » (notamment des intellectuels, comme Pierre Hassner ou Stéphane Hessel) (sources : site du comité de soutien, liste datée du 25 décembre 2004)

²⁰¹ Les délégations du comité de soutien auprès des responsables politiques comptent quand même généralement un responsable du DAL et/ou du MRAP

²⁰² . Siméant définit ce registre comme « basé sur la pitié pour des personnes qui n'ont que leur qualité d'être humains souffrant à faire valoir. Toutes les personnes qui souffrent ont droit à être entendues, du fait de leurs souffrances, quel que soit par ailleurs leur statut. » (Siméant, op.cit.)

squatter, et celui de l'injustice que constituerait le fait de privilégier les occupants sans droit ni titre sur les ménages en attente d'un appartement. (« *Le squat est illégal et il ne doit pas y avoir de passe-droit ou de priorité à accorder face aux citoyens réglos* » (mail d'un membre du comité de soutien))

La coexistence de ces registres au sein du comité peut parfois être une source de désaccord. Le « légalisme » de certains, en particulier, et peut entrer en contradiction avec les idéaux d'autres militants.

Faut-il faire des compromis ?

En juillet 2004, la préfecture décide de procéder à un examen individuel de chaque cas, afin d'éviter une opération d'expulsion massive. Lors d'une rencontre le 4 août 2004 entre Mr Derrouche, chef du cabinet du Préfet du Val-de-Marne, une délégation du comité de soutien et quelques délégués du bâtiment, il est décidé de procéder à un recensement des habitants, sur la base de laquelle la Préfecture pourra examiner les situations individuelles. Une fois recensés, les habitants seront en effet convoqués à la « cellule sociale » où une assistante sociale étudiera le cas de chacun. La cellule sera installée dans le bâtiment G sur le campus de Cachan.

Au cours de l'automne suivant, le comité de soutien se divise sur l'attitude à adopter face à ce système. Une partie des membres juge qu'il faut tout faire pour le faciliter, aider la préfecture, et que ce traitement individualisé est le meilleur compromis que l'on puisse attendre des autorités. Une autre partie estime en revanche que les habitants ne pourront ainsi obtenir satisfaction, que la voie « légale » du compromis et de la discussion ne mène nulle part. Il faut procéder à des coups d'éclat et présenter des revendications plus larges : régularisation pour tous, relogement, pas d'expulsion pendant l'hiver....

Ces divisions se manifestent par des échanges houleux durant les réunions. Après l'épisode du rez-de-chaussée²⁰³, les trois membres de la LCR, parmi les principaux tenants d'une radicalisation du mouvement, décident conjointement de se retirer et de retirer leur section du comité de soutien . Un membre du comité de soutien tenant de la solution du compromis commente ce départ : « *C'est une foutaise ! (les habitants) savent bien qu'ils ne vont rien gagner à la lutte frontale, ils ne sont pas fous, ils connaissent les lois Sarko. Ils veulent un compromis favorable. Ils veulent pas partir en guerre avec une pancarte : régularisation pour tous. C'est une réalité. Si on met des bâtons dans les roues dans le processus... il faut pas l'accompagner pour le faciliter, mais pour l'améliorer.* » Le choix de faire des compromis assumé par certains contribue à créer une atmosphère de suspicion au sein du comité de soutien.

²⁰³ voir plus loin dans cette même partie

Le comité de soutien doit-il assumer un rôle politique ou « social » ?

Lorsque les membres de la LCR décident de se retirer du comité de soutien, ils saisissent l'occasion pour soulever un autre point de désaccord : selon eux, l'action du comité de soutien ne doit être que politique, tout autre type d'intervention serait nuisible au mouvement. Ils s'adressent particulièrement aux femmes qui amènent des vêtements et des couvertures au bâtiment, contribuant ainsi selon eux à susciter la confusion dans l'esprit des habitants et à les placer dans une situation d'assistance passive. « *Pour donner des couvertures, ils sont là, mais pour les réunions, il n'y a personne (...) ça a donné une image où on mélange tout* » (un membre LCR). Le comité de soutien continuera malgré tout à assumer cette double fonction : d'un côté aider à l'organisation de l'action collective, de l'autre apporter une aide matérielle aux habitants. On peut toutefois remarquer la forte division sexuelle de ces tâches, les hommes s'occupant plutôt du politique et les femmes du « social », de l'aide directe aux habitants.

Ces différends au sein du comité de soutien ont été perçus par les habitants, malgré les efforts des militants pour ne rien laisser paraître, suscitant parfois de l'inquiétude. Ainsi lors d'une réunion du lundi un squatter s'interroge :

« Je m'adresse au comité de soutien. La dernière fois, on a vu avec les membres du comité de soutien, y'avait la dame-là (Carine) et puis cette dernière (moi) et puis ce Monsieur (CD), il nous a aidé. Et c'est le premier que j'ai vu. Et je sens un peu de recul par rapport à lui.

Membre du comité de soutien : *il n'y a pas de divisions. Quelques-uns ont décidé de quitter le comité de soutien, ce sont des décisions qui les regardent. Le comité de soutien reste, avec des gens de bonne volonté. »*

Il est indéniable que ces divisions ont contribué à affaiblir le mouvement. Néanmoins, elles apparaissent pour une part liées à la complexité et au nombre des problèmes à affronter. Le caractère « flou » du comité m'est également apparu comme une source de fragilité. Ce flou tient à l'impossibilité de fonder un consensus autour d'une unique cause, mais également à une organisation peu structurée.

c) L'organisation du comité de soutien

Le comité de soutien n'est pas une structure clairement définie. Créé en mai 2004, il n'est à l'origine qu'une liste d'associations décidées à apporter leur soutien au bâtiment, mais sans préciser la nature exacte de ce soutien (soutien symbolique, présence effective sur les lieux...). Rapidement des réunions sont organisées au bâtiment à l'appel des premiers signataires (DAL, LDH) et des personnes s'investissent à titre individuel dans la cause des habitants. Parmi ces personnes, Roger Leloup, membre de DNV, chercheur, a joué un rôle fondamental. Alors que deux habitants sans-papiers sont interpellés en juin, mis en détention et menacés d'expulsion, il décide de se rendre au centre de

détention, puis aux audiences et de contacter des avocats. Il jouera par la suite un rôle tout aussi important, animant les réunions le lundi soir (c'est en général lui qui fixe l'ordre du jour, décide de clore les séances) dont il fixe les horaires et les dates²⁰⁴ via la mailing-liste. Il entretient des contacts étroit avec Konaté, délégué du bâtiment, et participe à toutes les rencontres avec la Préfecture. Il s'impliquera également pour lancer des recours après que la Préfecture ait délivré des APRF aux habitants du 5^e étage en novembre 2004.

Autour de Roger Leloup, sans doute le plus impliqué de tous dans le comité, on trouve une petite dizaine de personnes qui, sans venir à toutes les réunions, sont souvent présentes, participent autant que possible aux actions (manifestations...) et contribuent à diffuser l'information sur le bâtiment. Ce sont ces personnes plus quelques autres que l'on retrouve sur la mailing-liste « bureau ». Le terme « bureau » ne renvoie à aucune réalité tangible, le comité n'ayant pas de dirigeant, ni même de membres « officiels ».

Une autre liste « contact-squat » a été créée afin de transmettre les informations importantes concernant le bâtiment, avertir lorsqu'un événement (manifestation, conférence de presse) va avoir lieu. Ce système de diffusion qui touchait à l'origine moins de cent personnes a été considérablement élargi lorsqu'une pétition de soutien a été mise en ligne. En effet, chaque signataire était automatiquement inscrit sur une liste de destinataires d'informations.

L'importance des mailing-listes permet de souligner le rôle fondamental qu'a joué Internet dans la lutte. Outil rapide de communication, il a permis aux membres du comité de soutien de dialoguer, de se tenir informé régulièrement des évolutions de la situation (Roger Leloup envoyant presque systématiquement des compte-rendus de réunion sur la liste bureau). Il fut aussi un moyen simple de faire connaître le bâtiment, en contactant les médias, des personnalités.... La création d'un site Internet à la rentrée fut un important outil de médiatisation du bâtiment²⁰⁵. L'usage d'Internet a permis dans une certaine mesure de compenser les faiblesses logistiques de l'organisation. Pourtant, il connaît une limite majeure : les habitants n'y ont en général pas accès. De fait, les échanges de mails intra-comité de soutien peuvent contribuer à isoler celui- de ses habitants.

2) Les délégués et leurs rapports avec le comité de soutien

Lorsque les associations décident de fonder un comité de soutien, les habitants fondent en parallèle un collectif, baptisé « Collectif des 1000 de Cachan ». Animé par les délégués du bâtiment, il va agir de

²⁰⁴ ces réunions sont en général hebdomadaires, mais il est arrivé qu'elles soient annulées ou déplacées.

²⁰⁵ Le site présente brièvement le bâtiment, ses habitants, mais aussi le comité de soutien. On y trouve des photos, une revue de presse, une petite chronologie et, depuis décembre 2004, une pétition de soutien aux habitants

concert avec le comité pour mener les actions collectives et organiser diverses manifestations (fêtes, « portes ouvertes »...). Cette coexistence de deux structures dès les débuts du mouvement traduit un principe fondamental du comité de soutien : celui-ci revendique le fait de n'être qu'un « soutien », d'aider les habitants dans leur combat, mais de ne pas le mener. Ceci correspond au souhait de ces derniers de garder une certaine autonomie dans la gestion du mouvement. Pourtant, les principes énoncés n'ont pas toujours été appliqués dans les faits, le comité de soutien regrettant parfois que le collectif ne suive pas ses préconisations et le collectif se plaignant du paternalisme du comité.

a) *Les délégués, entrepreneurs de mobilisation au sein du bâtiment*

Les délégués n'assument pas seulement la régulation des rapports au sein du bâtiment et la gestion des parties communes, ils sont aussi les principaux acteurs du « Collectif des 1000 ». Comme nous l'avons déjà signalé auparavant, la formation du collectif représente un tournant dans l'organisation des délégués. Le comité de soutien demande « *aux squatters de s'organiser et de désigner des délégués* »²⁰⁶. Simple organisation interne au bâtiment à l'origine, le système de délégués devient la base des contacts avec l'extérieur, les prérogatives des délégués s'élargissant alors « officiellement » aux relations avec les autorités et à l'organisation du mouvement. Cette reconnaissance de l'extérieur accroît par effet de retour la légitimité et donc, dans une certaine mesure, l'autorité des délégués au sein du bâtiment F.

Ces nouvelles prérogatives, cette nouvelle légitimité contribuent à accroître les rétributions symboliques du rôle de délégué. En s'investissant dans la lutte, les délégués peuvent ainsi réacquiescer une bonne image d'eux-mêmes, se réapproprier leur vécu, maîtriser à nouveau une partie de destin. Mais ces avantages ont un coût : être délégué représente un investissement en temps important. Il s'agit en effet de gérer plusieurs problèmes à la fois : les problèmes liés à la vie dans le bâtiment, les rapports avec le comité de soutien, l'organisation des réunions, les rencontres avec les autorités, l'organisation des manifestations, les contacts avec les médias....

A la différence des entrepreneurs de mobilisation sans papiers étudiés par J.Siméant, les délégués, entrepreneurs de mobilisation au sein du bâtiment F, n'ont finalement qu'une culture politique et un capital scolaire relativement faibles. La grande différence entre le mouvement des sans-papiers et le mouvement des 1000 est la limitation spatiale. Le mouvement des sans-papiers peut mobiliser un grand nombre de personnes, d'origine socio-économique extrêmement variée. A l'inverse, on trouve peu de personnes fortement dotées en capital culturel ou avec une forte culture politique dans le bâtiment F, notamment en raison du phénomène de sélection négative qui a permis aux individus les

²⁰⁶ Extrait d'un compte-rendu d'une réunion le 26 mai 2004 au bâtiment, rédigé par Roger Leloup

mieux dotés en capitaux de quitter le bâtiment, tandis que les plus démunis restaient. On retrouve finalement un problème classique de mobilisation des « dominés » : les plus susceptibles de parler en leur nom sont aussi les plus susceptibles de faire « exit »²⁰⁷, investissant leurs ressources dans des stratégies individuelles et non en faveur du groupe dont il font partie. Les individus qui peuplaient à l'origine le bâtiment, dont une grande part d'étudiants, ont trouvé des moyens personnels de quitter les lieux, sans passer par l'organisation collective.

Touti mise à part, la grande majorité des délégués est en situation irrégulière et aucun n'est demandeur d'asile. La prise en compte de leur situation personnelle oriente dans une certaine mesure les choix qui sont pris pour mener la lutte, même s'ils s'efforcent d'affronter tous les problèmes de front. Je n'ai pas observé de déséquilibre criant en faveur d'une revendication particulière, bien que certains habitants ont pu estimer qu'ils étaient mal représentés. Ainsi ce demandeur d'asile, lors d'une assemblée générale des résidents (24 octobre 2004), se plaint des manifestations devant la préfecture

(extrait de journal de terrain) :

Un délégué : *la Préfecture est pas compétente pour régulariser les demandeurs d'asile, c'est l'OFPRA.(...) L'OFPRA dépend de la Convention de Genève.*

Le résident : *quelle personne on peut voir qui aide les demandeurs d'asile ?*

Konaté : *pour les aider dans quel sens ?*

Le résident : *pour les aider à faire avancer leur dossier*

Touti : *c'est nous-mêmes*

Cheik Coulibaly : *pour les demandeurs d'asile, c'est la Convention de Genève. C'est l'OFPRA qui est habilitée, on peut pas aller manifester devant l'OFPRA.*

Le résident : *vous dites que la Préfecture elle peut rien faire pour les demandeurs d'asile ?*

Cheik Coulibaly : *c'est l'OFPRA*

Le résident : *donc si on doit marcher, on va devant l'OFPRA*

(rires, agitations, cris)

Une « professionnalisation » des délégués

Multipliant les réunions avec les élus et les responsables politiques, amenés à s'exprimer de manière récurrente dans les médias, organisant manifestations, conférences...., les délégués ont au fil des mois acquis une compétence politique telle que l'on serait tenté de parler de « professionnalisation ». Le cas de Konaté est sans doute le plus frappant. En très peu de temps, il a su prendre la tête du collectif, devenir le principal interlocuteur du comité de soutien (il s'entretient régulièrement avec Roger Leloup), mais aussi s'imposer comme porte-parole du collectif auprès des médias²⁰⁸, Il passe plusieurs fois au journal télévisé, ce qui lui vaut une certaine reconnaissance de la part de son entourage :

²⁰⁷ On reprend ici un terme de la typologie de Hirschman appliqué à la mobilisation collective

²⁰⁸ un rapide coup d'œil sur l'ensemble des articles publiés sur le squat donne la mesure de son importance, Konaté est interrogé dans près d'un article sur deux. Quelques exemples : 3 novembre 2004, *Libération* « Les gens avaient une très grande confiance dans la parole des représentants de l'Etat. Et ils espéraient une issue digne pour tous », rappelle Konaté Nitiéma, porte-parole du squat »; 14 janvier 2005 « toujours tiré à quatre épingles, Konaté prend sa mission de « délégué d'étage » très au sérieux »; 14 décembre 2004, AFP : « « On demande un médiateur car les problèmes de Cachan sont complexes, ce n'est pas seulement un problème de régularisation ni seulement un problème de logement » a déclaré Konaté Nitiéma, membre du collectif »; *Valeurs actuelles* n°3534, 20 août 2004 « 73 chambres n'ont pas été recensées explique Konaté Nitiéma, Ivoirien

Konaté : *(il rigole) même à l'église, ils m'ont dit « on t'a vu à la télé », alors que la fois dernière j'étais passé à la télé et je crois que c'était passé inaperçu, alors que cette fois-là je crois que les gens ont vu*

MB : *mais là c'est passé le midi, le soir*

Konaté : *mais la fois passée, c'était aussi midi et soir*

MB : *oui, mais là c'était les journaux nationaux !*

Konaté : *ahhhh ! parce que moi je n'ai même pas eu le temps de regarder, parce que le jeudi, après la manif, j'étais bousculé, les gens viennent, les gens me disent : fais ceci, fais cela... Mais il y a une dame avec laquelle je donne des cours d'alphabétisation, elle m'a vu dans le bus « et mais Konaté, je t'ai vu à la télé ! j'ai dit à mon mari d'enregistrer, on a enregistré ! »*

Les bénéfices symboliques que reçoit Konaté en retour de son action confirment l'hypothèse développée dans la troisième partie, selon laquelle affirmer son statut au grand jour lui a paradoxalement permis d'échapper au stigmat qui y est attaché. Sans papiers, sans domicile, il parvient à construire une image de lui-même valorisante, à se doter d'importantes responsabilités.

L'engagement des délégués dans l'action collective est ainsi rétribué par des retombées symboliques. Ils se retrouvent dans une certaine mesure sur un pied d'égalité avec des militants français, dans une situation où ils se trouvent pris en considération. Le statut de sans-papiers, de squatter n'est plus un stigmat, mais un marqueur d'intérêt

b) Les rapports avec le comité de soutien

Le comité de soutien se définit comme un simple accompagnateur du mouvement des 1000 de Cachan, visant à conseiller les habitants et à les aider à mobiliser les ressources nécessaires, en termes de capital social, de visibilité dans le champ des médias ou de maîtrise des registres de protestation. En théorie, il ne devrait pas y avoir de conflit d'autorité entre le collectif et le comité de soutien, qui se place d'emblée comme auxiliaire. Mais les choses s'avèrent plus complexes dans les faits : il arrive que le comité de soutien prenne des décisions qui ne conviennent pas au collectif ou le pousse à des actions qui lui déplaisent pas. Ou à l'inverse, le collectif peut agir d'une façon que le comité de soutien juge irraisonnable, inefficace. Lorsque les vues des deux structures sur un point divergent, cela peut conduire à des tensions, voire des conflits, qui mettent en danger l'efficacité du mouvement.

Injonction à être indépendant

de 33 ans propulsé coordinateur du collectif » ; 4 septembre 2004, L'Humanité « « les autorités ont fait un pas et nous aussi. Il fallait négocier. On a besoin de solutions. Nous verrons par la suite s'il y a lieu de critiquer » explique Konaté Nitiéma, l'un des délégués du collectif. » ; The Daily Telegraph, 26 janvier 2005 (traduction de MB) : « Konaté N'Tiema, un enseignant de Côte d'Ivoire, représentant en chef du squat (squatters'chief representative), a déclaré que tant que les gens ne pourront trouver du travail qu'au noir, ils resteront fiers »

Qui mène effectivement la lutte ? Qui prend les décisions quant à l'organisation de manifestations, de conférences de presse ? La question mérite d'être posée dans la mesure où discours et réalité ne semblent pas toujours coïncider.

A plusieurs reprises, les membres du comité de soutien ont souligné leur simple rôle d'auxiliaire, enjoignant les habitants à plus d'autonomie dans le mouvement : « *C'est d'abord votre affaire, c'est à vous de décider* » (réunion du 27/09/04) « *le comité de soutien reste avec des gens de bonne volonté, mais on ne dirige pas à votre place. Les décisions de manifestations, c'est à vous de les prendre.* » (24/10/04). Ces injonctions sont toujours produites à des moments où le comité de soutien estime que l'action du collectif et la mobilisation des résidents sont trop faibles. Les membres du comité essaient alors d'inciter les habitants à agir plus, mais sans leur imposer. Le but revendiqué est de rendre le collectif plus indépendant afin qu'il puisse s'organiser de façon autonome, sans être « poussé » par les militants. Ceux-ci investissent en effet beaucoup de temps pour défendre « les 1000 » et souhaiteraient alléger leurs tâches en déléguant au collectif. Cette volonté de responsabiliser les habitants, de montrer que c'est *leur* combat, qu'eux seuls sont concernés passe en outre par un discours de mise à distance de la part des membres du comité : « *On est tous dans la galère, enfin vous êtes tous, moi je suis bien* » (08/11/2004)

Pourtant, tout en insistant sur la primauté du collectif dans l'organisation du mouvement, le comité de soutien a été dans les faits le principal instigateur des diverses actions menées par les habitants. La rhétorique du « Il faudrait faire ça. Mais c'est vous qui décidez... mais il faudrait le faire » a largement fonctionné. En outre, l'intervention du comité de soutien s'est parfois faite plus directement, celui-ci n'hésitant pas à imposer ses vues lorsqu'il jugeait que les habitants s'engageaient dans une mauvaise voie.

Un certain paternalisme...

Le comité de soutien a exprimé son désaccord vis-à-vis du collectif principalement dans deux cas de figures : d'une part lorsqu'il jugeait la mobilisation insuffisante, d'autre part lorsqu'il n'approuvait pas les modes d'action choisis par le collectif.

Les reproches quant à l'insuffisance de la mobilisation ont parfois été violemment ressentis par les délégués en raison du décalage dans les systèmes de référence. N'ayant pour la plupart jamais participé à des manifestations ou toute autre forme d'action collective, les habitants ont pu s'estimer satisfaits d'une manifestation rassemblant une soixantaine de personnes, quant les membres du comité de soutien jugeaient cette manifestation « ratée ». Lorsque les membres du comité reprochent aux délégués le peu de mobilisation des habitants, ceux-ci réagissent vivement :

extrait de la réunion du 18/10/04, à propos d'une manifestation à la sous-préfecture le 14/10/04 :

Un membre du comité de soutien : *si il n'y a pas de mobilisation, on va obtenir moins que la loi. (...)*

Touti : *mais jusque-là on était mobilisé !*

Sissoko : *sinon, on aurait pas pu faire de manifestation !(...)*

Konaté : *et la manifestation, c'est que la veille que je les ai prévenus, ils travaillaient, ils pouvaient pas tous prévenir leur patron.*

Membre du comité de soutien : *mais on avait décidé le lundi soir de la manifestation. On avait mardi, mercredi, pourquoi vous n'avez pas ressenti l'urgence dès le lundi (...)*

Konaté : *il fallait obtenir les autorisations*

Les délégués qui étaient jusque-là plutôt satisfaits de la manifestation qui a débouché sur une audience avec le Sous-Préfet ne comprennent pas qu'on leur reproche le manque de mobilisation. Sans aucune référence à ce qu'est une manifestation « réussie », ils sont satisfaits dès lors qu'ils parviennent à mobiliser des habitants et surtout à rencontrer les autorités. Le comité de soutien quant à lui raisonne en termes de « rapports de force » : rencontrer les autorités ne sert à rien si il n'y a pas une pression par le nombre. Le bâtiment abrite près de 1000 personnes, chiffre en comparaison duquel une soixantaine de manifestants paraît dérisoire. Pour eux, une manifestation réussie serait celle qui montrerait l'importance du bâtiment et la force que peuvent déployer les squatters pour obtenir satisfaction.

Des tensions peuvent également surgir entre le comité de soutien et le collectif des 1000 quant aux orientations à suivre. Lorsque, à la fin du mois d'octobre, la Préfecture commence à délivrer des APRF aux habitants du 5^e étage suite au recensement, Marc Praille²⁰⁹, membre du comité de soutien, s'oppose à un délégué, Cheik Coulibaly, étudiant en droit (M1) à Paris 1. Ce dernier soutient qu'il faut déposer un recours au Tribunal administratif tandis que Marc Praille le juge impossible, faute de temps, inefficace, voire dangereux. En effet, en cas de confirmation de l'APRF par le Tribunal, le Préfet n'aura plus les pouvoirs de l'annuler :

Cheik Coulibaly : *On a 7 jours pour faire appel, pour faire un recours au Tribunal, il faut détailler les différentes solutions, on n'a qu'une semaine.*

Konaté : *il nous reste que deux jours, après la décision est exécutoire à tout moment la police peut débarquer (...)*

Marc Praille : *on a fait faire un examen des dossiers par une avocate. On ne peut pas attaquer les APRF sur la forme. Si il y a une décision de justice qui le confirme, on ne peut plus le retirer. Mais ce qu'a fait le Préfet, il peut le défaire. Moi je ne vous conseille pas le recours au Tribunal, puisque vous voulez qu'on vous enlève ces APRF, il ne faut pas se mettre dans une situation où on ne pourra plus vous les enlever, il y a 99% de chances que le Tribunal les confirme. (...) Pour faire un recours administratif, on a que 2 jours, on a pas les moyens matériels.(...)*

Cheik Coulibaly : *Mais ceux qui ont des enfants nés sur le territoire français sont pas expulsables !*

Marc Praille: *si !*
(.....)

²⁰⁹ militant à la Ligue des Droits de l'Homme en charge d'une permanence hebdomadaire depuis plusieurs années pour aider les personnes à régler les problèmes liées à la régularisation,

Cheik Coulibaly: *moi je serais parti au tribunal si j'étais au 5^e.*

Finalement les autres délégués se plient à l'avis de Marc Praille et décident d'organiser une manifestation auprès de la Préfecture et devant le Ministère de l'Intérieur. Cependant, ce débat a suscité une certaine confusion chez les habitants. M'étant ensuite rendue chez Sakho et Assitant, qui habitent au 5^e et avaient reçu un APRF, j'ai pu constater leur trouble. Sakho, extrêmement inquiet et agité, m'a demandé à de très nombreuses reprises s'il devait faire un recours, auprès de qui, Préfet ou Tribunal ?, et à qui il pouvait s'adresser, lui-même sachant à peine écrire²¹⁰ ...

Le comité de soutien a également adressé des reproches aux délégués lorsque ceux-ci prenaient des décisions sans les consulter : on voit à quel point l'autonomie du collectif est parfois toute relative, ceux-ci pouvant prendre des décisions par eux-mêmes... dans la mesure où le comité de soutien les approuve. Lorsque en décembre les délégués décident sans l'avis du comité de soutien de prendre un rendez-vous avec le Préfet afin d'évoquer l'évacuation du 5^e étage, quelques membres du comité, Roger Leloup en tête, qualifient cette décision d'« erreur ». Les délégués refusant ce jugement, il s'ensuit une certaine tension entre eux et les membres du comité.

Une revendication d'autonomie

Face à ces interventions parfois « dirigistes » du comité de soutien, les délégués tentent de revendiquer une certaine autonomie. Ils annulent des réunions de manière unilatérale, organisent des assemblées générales de résidents auxquelles les membres du comité ne sont pas conviés, contactent eux-mêmes la presse... La décision de rencontrer le Préfet peut s'interpréter comme une de ces initiatives que les délégués choisissent de prendre, autant en raison de leur efficacité supposée que pour prouver leur autonomie.

Ces actions menées de manière unilatérales sont un signal indirect que le collectif envoie aux membres du comité, mais il arrive qu'il soit plus explicite. Ainsi lors d'une réunion au cours du mois d'octobre, Konaté s'est-il exclamé : « *Vous avez dit que vous êtes le comité de soutien, c'est notre lutte, vous nous suivez. A la réunion, on conclut quelque chose et vous, vous décidez autre chose* ». Konaté insiste sur la fonction de soutien revendiquée par le comité, qui de fait ne doit pas diriger le mouvement mais seulement le suivre et l'assister. Il n'a donc aucune légitimité à contester les décisions du collectif. Tout au long de l'année scolaire 2004/2005, les délégués continueront d'affirmer ponctuellement leur autonomie vis-à-vis des membres du comité, ce qui suscitera un certain énervement chez ces derniers. En mai dernier, Roger Leloup diffuse sur la liste « squat-bureau » le message suivant :

J'ai eu un mail de Konaté ce matin m'annonçant qu'"ils" avaient décidé d'annuler la réunion de

²¹⁰ Je n'ai pu que lui faire part de mon ignorance en la matière, lui conseillant de suivre les décisions des délégués.

demain. Je viens de l'avoir au téléphone et il m'a confirmé qu'il n'y aurait personne demain. Je propose donc d'annuler cette réunion au risque de ne se retrouver qu'entre nous comme la semaine passée.

J'ai exprimé ma préoccupation devant le temps qui passe, j'ai eu pour réponse que le comité de soutien n'a pas à donner des ordres et qu'ils ont leur démarche décidée entre eux... (...)

Les membres du comité de soutien expriment constamment une certaine défiance vis-à-vis de Konaté alors que son importance au sein du bâtiment ne fait que croître. Au cours de l'automne 2004, certains soulèvent l'hypothèse selon laquelle il serait acheté par la Préfecture. Si l'hypothèse est abandonnée par la suite, Konaté ne sera pas pour autant disculpé de certains soupçons. Le « ils » entre guillemets de Roger Leloup montre bien cette méfiance.

Les rapports entre le comité de soutien et les délégués, représentants du collectif des 1000, s'avèrent ainsi extrêmement complexes. Le comité, censé apporter des ressources en termes de logistique et de réseaux outrepassa parfois son rôle d'auxiliaire pour imposer ses vues quant à l'orientation du mouvement. Néanmoins, il est vrai que ses militants bénéficient d'une expérience et d'un savoir-faire bien plus important et sont souvent plus lucides quant aux décisions à prendre. Sans leurs interventions, aucune action collective n'aurait sans doute pu voir le jour. Les délégués souhaiteraient plus d'autonomie, conformément aux injonctions des militants du comité, mais cette revendication d'autonomie passe parfois par des décisions contre-productives en termes de mobilisation. Ces tensions entre comité de soutien et collectif des 1000 sont une source permanente de faiblesse et de division pour le mouvement, sur laquelle les autorités ont parfois su jouer, comme dans le cas de l'évacuation du rez-de-chaussée.

Il nous faut nous arrêter quelque peu sur cet épisode, fondamental pour comprendre l'histoire du mouvement mais aussi celle du bâtiment F. Lors de ce temps de crise, les divisions internes au comité se sont exacerbées, ainsi que les rapports de force entre comité de soutien et collectif des 1000. Cet épisode permet en outre d'éclairer les tensions qui existent entre les deux groupes principaux dans le bâtiment, « Africains » et « Maghrébins ».

c) l'évacuation du rez-de-chaussée

Suite à la décision de la Préfecture de mettre en place un recensement, environ. Près de 700 personnes se font recenser durant le mois d'août, ce qui représenterait les deux tiers environ des habitants.

Fin septembre, le comité de soutien obtient de rencontrer Mr Derrouche lors d'une réunion où sont également présents les membres de la cellule sociale et des délégués du bâtiment. Les trois membres

du comité de soutien présents (dont Roger Leloup et Marc Praille) en font le compte-rendu le lundi suivant, le 27 septembre. Les deux points qui ressortent de cette rencontre sont les suivants :

- sur la base des dossiers des habitants du 5^e étage déjà traités par la cellule sociale mise en place par la préfecture, il y aurait 45% des résidents non régularisés qui se retrouveraient avec une APRF
- le rez-de-chaussée du bâtiment sera condamné au début du mois d'octobre pour des raisons de sécurité, « *ce qui veut dire évacuation de ses occupants actuels (une cinquantaine ?) dont la plupart ont refusé de se faire recenser (et donc n'existe pas/plus officiellement).* » (compte rendu de Roger Leloup)

Lundi 27 septembre

Lors de cette réunion²¹¹, des tensions apparaissent entre Roger Leloup et Paul Hervé. Ce dernier est membre de la LCR, médecin, et vit à Arcueil. Les positions des deux hommes symbolisent les deux lignes de conduites entre lesquelles le comité de soutien est alors amené à faire un choix : d'un côté collaborer avec le Préfet, choisir une solution de compromis ; de l'autre, rester sur des positions dures, refuser le processus entamé par la Préfecture qui propose trop peu de régularisations.

Roger Leloup rappelle les chiffres donnés par la Préfecture concernant les prévisions de reconduite à la frontière. Paul Hervé conteste ces chiffres : selon lui, beaucoup plus de personnes seront touchées par les APRF. Il ne comprend pas pourquoi les chiffres sont donnés en % et non pas en valeurs absolues. La tension monte encore d'un cran lorsque Roger Leloup déclare que le comité de soutien ne peut s'occuper que des personnes recensées : « *Dans ce bâtiment il y a désormais les occupants officiels et les autres. Vous n'êtes plus tous égaux. Certains ne se sont pas faits recenser au mois d'août parce qu'ils ont eu l'impression qu'ils ne pouvaient qu'y perdre. Ceux-là on va leur demander de partir.* » Des voix s'élèvent contre Leloup, Paul Hervé en tête : « *Mais on va tous leur demander de partir !* ».

La réunion se poursuit, les membres du comité de soutien insistant sur la nécessité de relancer la mobilisation, « *Vous n'avez rien fait depuis juin !* ». Marc Praille propose aux délégués de demander une audience à la Préfecture et que, si celle-ci accepte, la délégation s'y rende accompagnée d'une cinquantaine de personnes pour faire pression. Konaté juge l'idée satisfaisante : « *C'est une bonne idée, nous-mêmes on avait pensé à ça. Il faut re-mobiliser les gens.* » Un certain nombre de membres du comité soulignent leur inquiétude face à la démobilisation des résidents qui semblent avoir été rassurés par le recensement. Ils décident alors d'organiser une assemblée générale avec tous les résidents pour le dimanche suivant. Il s'agit de faire vite, s'ils veulent réussir à mobiliser les habitants

²¹¹ combien de personnes sont présentes ? qui ?

avant le 4 octobre, date annoncée pour l'évacuation du rez-de-chaussée. Sofiane prend alors la parole, à propos des personnes non recensées au rez-de-chaussée :

« Les jeunes du rez-de-chaussée, c'est des jeunes comme tout le monde. La majorité est pas recensée, mais comme au 1^e, au 2^e, au 3^e, au 4^e et au 5^e étages. Cela ne veut rien dire, chacun a sa manière de voir les choses. Pour moi, le recensement ne peut pas amener loin, c'est un cercle vicieux « ils ont mes coordonnées, si ils ne me régularisent pas, ils peuvent me donner un APRF ». C'est comme ça que les jeunes voient les choses. (...) C'est des jeunes, par manque de confiance ils n'ont pas été chez l'assistante sociale. Mais pour le rez-de-chaussée, si l'évacuation est début octobre, il faut qu'on fasse quelque chose. Ce que je vois, les délégués, mes jeunes délégués, mes frères, y'a un manque d'information. Ce que je sais, je le tiens de Mme Boudjema²¹², ce n'est pas un délégué qui me l'a dit. (...) Entre les jeunes Africains et les jeunes Maghrébins, y'a pas de contacts qui passent, comme si c'était pas le même continent. Il y a un problème entre les Algériens et les Ivoiriens, entre les Algériens et les Maliens. (...) J'apprends des nouvelles du squat où j'habite par le journal, dans 20 minutes. »

Ces paroles montrent bien le sentiment de division entre communautés qu'éprouvent certains habitants. Ces divisions nuisent à l'organisation du mouvement puisqu'elles mettent à mal la cohésion du groupe et empêchent la transmission des informations. Cet extrait est également important dans la mesure où il montre comment la division recensés/non-recensés est perçue comme recoupant celle « Maghrébins »/ « Africains ». Konaté répond assez sèchement aux propos de Sofiane :

Konaté : *Monsieur, ça fait combien de temps que vous êtes là ? (...)*

Sofiane : *7 mois*

Konaté : *Nous on a commencé le combat avec tout le monde, les Maghrébins ils se sont tenus à l'écart.*

(je remarque seulement à ce moment là qu'il y a plutôt des Maghrébins à ma droite et les Africains à gauche).

Un « Maghrébin » : *J'ai pas voulu me recenser parce que j'ai pas confiance en ces gens-là (ambiguïté : je ne sais pas qui sont « ces gens-là », parle-t-il du comité de soutien ou des délégués, tous « africains » ?)*

Un « Africain » : *Voilà, nous les Africains ont a confiance (grondements à ma droite)*

Un autre : *Les Maghrébins, c'est eux qui jettent les déchets !*

Réponse d'un « Maghrébin » : *Tu m'excuses, je vois des noirs qui jettent des déchets du 5^e !!*

Le ton monte, les gens crient dans tous les sens. Finalement Sofiane déclare : « *On fera une manifestation sans vous !* ». Une femme du comité de soutien reprend : « *Nous on ne peut rien faire pour les gens qui ne sont pas recensés* ». Paul Hervé s'exclame alors : « *Non ! je suis pas d'accord du tout ! Je trouve ça scandaleux ! Vous tuez ces gens !* ». Il dénonce violemment le fait d'accepter sans réagir les règles fixées par le Préfet. Pour lui, il faut absolument que le bâtiment entier se mobilise en faveur du rez-de-chaussée, sans tenir compte de qui est recensé ou non. Konaté reste sur ses positions : « *Moi je peux pas lutter pour quelqu'un qui refuse d'être dans le groupe.* ». La réunion se termine en maintenant l'idée d'une assemblée générale le 3 octobre.

²¹² membre du comité de soutien

Vendredi 1^{er} octobre

Konaté contacte Marc Praille pour lui annoncer l'annulation de l'assemblée générale. Cette annulation suscite un vif mécontentement chez certains membres du comité : « *C'est grave d'avoir annulé cette AG (...) Je pense que ça gênait un peu trop les délégués des étages et ce n'est pas une réaction très saine.... La tension Afrique noire-Maghreb doit être aplanie avant que la Préfecture ne joue le rapport de force.* » (mail de Pierre Champ, membre du comité de soutien et de DNV, envoyé le 01/10/04)

Dimanche 3 octobre

Bien que l'assemblée générale soit annulée, je décide de me rendre au bâtiment F. Dans le hall, je rencontre Paul Hervé, une femme de la LCR, membre du comité de soutien, un autre homme (je ne l'ai jamais vu auparavant, il se présente comme membre de la CGT), en grande discussion avec Sofiane et quelques autres habitants du rez-de-chaussée. Selon Paul Hervé, il y aurait des accords secrets entre Derrouche et des membres du comité de soutien. Selon lui, la seule solution est de « tout reprendre à zéro ». Discutant avec Sofiane, il approuve son choix de ne pas s'être fait recensé. Sofiane suggère de faire un nouveau recensement et à partir de là, de fonder un nouveau collectif où les revendications ne seraient pas examinées au cas par cas, mais de manière collective. Paul Hervé le soutient. En partant, je discute un peu avec Sofiane. Il est extrêmement enthousiaste : « *On va fonder un nouveau comité de soutien ! Je me lance dans la politique !* ». Il m'explique qu'il est habitué à être un leader, surtout auprès des jeunes.

Lundi 4 octobre

Alors que je sors du bâtiment vers 18h, je croise Konaté qui m'annonce que la réunion du soir est annulée. Je m'étonne : « *Je n'ai pas reçu de mail, je vais aller voir à la bibliothèque de l'ENS* ». Il me répond aussitôt : « *Non, non, ce n'est pas sur Internet, j'ai vu Denis²¹³, il m'a dit que c'était annulé* ».

Lorsque je reviens de la bibliothèque, il me croise à nouveau et me dit que la réunion aura lieu. Je reste donc devant le bâtiment et quelques instants plus tard, il m'annonce qu'elle est annulée. Je me décide à partir quand je me rends compte que des gens sont réunis dans la grande salle du rez-de-chaussée.

Jean Denis me montre une feuille « *Note à tous les occupants du rez-de-chaussée du bâtiment F de Cachan. Pour des raisons de sécurité, d'hygiène et de salubrité, vous êtes priés de quitter les lieux dans les plus brefs délais, et au plus tard dans un délai de 48h . Serge Pirron, directeur du CROUS* »

Ces affiches ont été placardées partout au rez-de-chaussée dans la matinée. Jean Denis continue ensuite à traiter des questions « logistiques », tentant de remettre au propre les mailing-listes. Sofiane

²¹³ Jean Denis, militant à la LdH est membre du comité de soutien, avec sa femme.

s'énerve : « *Y'a des priorités ! (...) Où sont les délégués ? Nous on est dans le pétrin et on attend jusqu'à demain soir ?* »

Vers 19h05, la réunion débute. Sont présents Jean Denis, Paul Hervé, deux autres membres de la LCR (dont une qui représente le Gisti), Pierre Champ, Roger Leloup, trois ou quatre autres personnes. P. Hervé, les deux membres de la LCR sont d'avis qu'on ne peut pas « laisser passer ça » : « *Si on ne réagit pas à ça, à quoi on réagit ?* ». P.Hervé énonce son analyse : « *Les accords servent le Préfet. Je pense que certaines personnes du collectif ont été achetées* ». R. Leloup prend la défense des délégués, notamment de Konaté, visé en première ligne. Il soulève ensuite la question du recensement :

Roger Leloup : *Ce recensement doit permettre qu'il n'y ait pas de nouvelles personnes qui arrivent à Cachan. Un autre point me paraît clair, c'est qu'on a accepté que le bâtiment devrait être vidé*

Paul Hervé : *Ce n'est pas mon point de vue*

Roger Leloup : *Maintenir les gens dans le bâtiment est une cause perdue*

Paul Hervé : *Surtout si on ne la mène pas*

Roger Leloup : *Je pense qu'on ne peut pas se battre de la même façon pour ceux qui se sont fait recenser et les autres (...)*

(...)

Paul Hervé : *Ce que tu dis est scandaleux Roger ! Tu dis aux gens de partir ! Tu te fous du monde ! Ce que tu dis n'est pas acceptable !*

Les autres membres du comité interviennent pour calmer les deux hommes. Mais le ton monte à nouveau quelques instants plus tard lorsque Paul Hervé demande aux délégués s'ils seraient prêts à manifester devant la préfecture pour éviter l'évacuation du rez-de-chaussée. Les délégués arguent que le rez-de-chaussée doit être fermé pour des raisons de sécurité. Touti souligne qu'un jeune s'est fait poignardé au rez-de-chaussée, Sofiane rétorque que ce n'est pas quelqu'un du rez-de-chaussée qui l'a agressé. La question du recensement est de nouveau abordée, Roger Leloup et Paul Hervé s'affrontent à nouveau. Une femme intervient : « *On est tous membres du comité, il ne faut pas que ce soit un duel entre Paul et Roger. On n'était pas au courant de cette histoire de coup de couteau.* ».

La salle s'est progressivement remplie, si au départ il n'y avait qu'une dizaine de « spectateurs », il y a maintenant une trentaine de personnes, majoritairement des Maghrébins – les habitants du rez-de-chaussée. Un petit groupe de personnes du comité de soutien décide d'aller faire du porte-à-porte, de mobiliser les gens pour une manifestation à la cellule (située sur le campus un peu plus loin) le lendemain à 11h. Touti commente cette décision : « *Ce n'est pas bien* ». Après un temps de discussion, des membres du comité, les trois de la LCR en tête, se lèvent pour aller frapper aux portes. Je les accompagne. La plupart des habitants se montrent « coopératifs » et disent qu'ils iront manifester le lendemain. Seuls un ou deux couples se montrent réticents « *Pourquoi ? Nous on a fait le recensement, ils vont pas nous mettre à la rue avec nos enfants, ils ont dit qu'ils allaient reloger les*

familles ». Les membres du comité de soutien se quittent satisfaits, avec l'impression que « c'est reparti ».

Mardi 5 octobre

Lorsque j'arrive à 10h30, je suis étonnée de ne voir personne, mis à part les habitants du rez-de-chaussée. Peu à peu, quelques personnes se rassemblent, trois femmes, deux hommes, un délégué. L'assistante sociale en charge de la cellule vient discuter avec les habitants et tente de les rassurer. Trois journalistes de FR3 sont présents (un communiqué de presse a été envoyé par le comité de soutien la veille au soir). Sofiane et deux occupants du rez-de-chaussée m'expliquent que Konaté a tout fait annuler. Ils montent le voir, mais il est absent. Serge Pierron, directeur du CROUS, arrive et commence à s'adresser aux habitants – de plus en plus nombreux à venir voir ce qui se passe –, ainsi qu'aux membres du comité de soutien. Il explique que la fermeture du rez-de-chaussée ne signifie pas la fin du processus, qu'il s'agit simplement de sécuriser l'endroit alors que les risques d'incendie y sont extrêmement élevés. Il répète à plusieurs reprises qu'il n'est que le directeur du CROUS, il n'est pas Préfet et n'a rien à voir avec les APRF. Les membres du comité de soutien qui sont présents (Paul Hervé et 4 ou 5 autres) sont découragés : « *Le comité de soutien est mort* ».

Cet épisode est extrêmement révélateur sur plusieurs plans. D'une part, il montre l'échec d'une radicalisation de la lutte, en faveur d'une position de compromis et de dialogue avec le Préfet. Ce dialogue sera rompu lorsque les résultats de l'analyse des dossiers des habitants du 5^e seront donnés fin octobre : aucune régularisation ne sera en effet accordée, il y aura un grand nombre d'APRF²¹⁴ et aucune solution viable proposée pour le relogement. Il montre aussi l'importance des divisions entre « Maghrébins » et « Africains » et leurs conséquences sur le mouvement. Enfin, il permet de mettre en évidence l'interdépendance étroite qui existe entre le comité de soutien et le collectif. Certes le comité de soutien est un important pourvoyeur de ressources, en capital social, symbolique, en matière de savoir-faire, de logistique. Sans lui, le collectif ne pourrait sans doute pas se mobiliser de la sorte. Néanmoins, l'échec de leur tentative de mener une mobilisation sans l'accord du collectif montre le rôle prépondérant de ce dernier. Les entrepreneurs de mobilisations venus de l'extérieur ne peuvent pousser le mouvement à aller dans une direction qui ne satisfait pas les délégués. C'est finalement les habitants, ou plutôt les membres de la communauté la mieux représentée dans le bâtiment, celle des Africains, qui parviennent à imposer leurs vues. On voit à quel point l'efficacité de la mobilisation est liée à l'existence de réseaux ethniques.

²¹⁴ décision de la préfecture concernant le 5^e étage, suite à l'examen des dossiers concernant 111 adultes et 9 enfants, dont 33 adultes et 11 enfants en situation régulière. 23 adultes avec des procédures de demande d'asile en cours, 15 personnes non expulsables en vertu de leur situation vulnérable : se voient proposer un relogement. Sur les 44 adultes en situation irrégulière, seuls 4 ont été régularisés : tous justifiaient d'une présence sur le territoire française de plus de 10 ans

Les conséquences : « il y a deux luttes dans ce bâtiment ». (lundi 11 octobre)

La réunion qui a lieu ce lundi 11 octobre revêt une importance particulière : le rez-de-chaussée a été condamné le 7 octobre au matin. Un certain nombre de ses occupants sont partis, d'autres se sont installés dans les étages, sur les balcons, dans les cages d'escalier. En outre, la Préfecture a annoncé qu'elle délivrerait le 15 octobre les résultats concernant les dossiers du 5^e étage²¹⁵. Craignant un grand nombre d'APRF, les membres du comité de soutien voudraient organiser une manifestation d'ici là. Certains membres du comité reprochent aux délégués leur inaction. Konaté se défend : « *Nous, la veille, on a dit ce qu'on pensait en tant que délégués du bâtiment. Ceux qui ne se sont pas identifiés, on peut pas faire le combat avec eux* ». Il entend par là affirmer l'autonomie des délégués vis-à-vis des membres du comité. Ils ont pris une décision et l'ont maintenue, contre le comité de soutien.

Les délégués et les membres du comité se mettent d'accord pour organiser une manifestation à la Sous-Préfecture le jeudi suivant. Roger Leloup s'adresse alors à Sofiane :

Roger : *Sofiane, qu'est-ce que tu en penses ? Nous, ces derniers temps, on a beaucoup interpellé les délégués pour la lutte avec les non-recensés et on interpelle les non-recensés. La plus grande cata, ce serait qu'il y ait deux luttes dans ce bâtiment. On va se bouffer le nez, c'est ce que la Préfecture a voulu en évacuant le rez-de-chaussée. Est-ce que vous êtes prêts à dire qu'il y a des difficultés et qu'on va construire un collectif où tout le monde a sa place ? Soit y'a une lutte dans ce bâtiment, soit y'en a deux et là c'est la catastrophe totale. Quel est ton sentiment ? Pour la manif de jeudi, tu es d'accord ?*

Sofiane : *on est pas partant avec vous, que les choses soient claires. Je ne peux pas m'engager avec des gens qui ne m'ont pas soutenu, qui n'ont pas fait un geste.*

Roger : *qu'est-ce que ce serait le geste qui compterait pour toi ?*

Sofiane : *y'a des gens qui ont démobilisé et exercé des menaces pour démobiliser. Y'a deux luttes, je vous informe. Ce bâtiment n'appartient à personne. Mais y'a deux luttes. Si vous voulez quelque chose ensemble, on peut en parler, on est pas des extrémistes. Y'a du racisme*

Le discours de Sofiane révèle la cassure durable qui s'est instaurée entre « Africains » et « Maghrébins ». De fait, seul deux ou trois Maghrébins participeront à la manifestation le jeudi suivant. Sofiane, découragé par le comité de soutien, par les délégués mais aussi par la passivité des « jeunes du rez-de-chaussée » finira par abandonner l'idée de mener une deuxième lutte. Paul Hervé et les deux autres membres de la LCR se retireront fin octobre du comité de soutien.

Malgré les tensions qui existent entre le comité de soutien et le collectif, tensions exacerbées au cours de l'épisode du rez-de-chaussée, ces deux structures se sont attelées à la difficile tâche de mobiliser les habitants du bâtiment F et de les unir autour d'un projet commun.

3) Construire un collectif

²¹⁵ ces résultats ne seront en fait délivrés qu'à la toute fin du mois d'octobre

Parce que le travail de constitution des groupes s'apparente au travail de mobilisation, voire en fait partie intégrante, c'est une des constantes du travail des entrepreneurs que de tenter d'homogénéiser les prises de position et les groupes qu'elles mobilisent. Or le collectif des 1000 n'a de collectif que le nom. En réalité, seuls les délégués et une poignée d'habitants participent régulièrement à l'organisation d'actions collectives. Malgré des efforts constants de mobilisation, ils n'ont réussi à rassembler qu'une faible proportion des occupants du bâtiment pour mener les actions.

Le travail des délégués, aidés par le comité, pour construire un véritable collectif de résidents recouvre en fait différentes tâches : lutter contre les divisions, définir un but commun au mouvement, produire une identité positive, produire des incitations pour éviter les « passagers clandestins ».

Lutter contre les divisions

Les sources de divisions entre les résidents à propos du mouvement sont nombreuses : outre les divisions communautaires, celle recensés/non-recensés, les habitants peuvent se diviser quant aux buts à poursuivre, la façon de mener les actions...

Les délégués ainsi que les membres du comité de soutien ont ainsi été amenés à répéter presque à chaque rassemblement qu'il était nécessaire de rester unis. Par exemple, cette déléguée explique lors d'une réunion (24/10/04) : « *Moi je dis que demandeurs d'asile, sans-papiers, du moment qu'on est diagnostiqués, il faut se mobiliser. On continue à lutter pour tout ça, pour tout le monde. On continue à se mobiliser, à être solidaire, c'est pour tout le monde, on continue pour tout le monde, à la Préfecture, tout le monde a des dossiers là-bas, c'est pour tout le monde, ne baissez pas les bras.* » On perçoit cependant les limites de son discours qui n'est valable que pour ceux qui sont « diagnostiqués », c'est-à-dire les recensés.

La plupart des incitations à rester unis insistent sur le fait qu'une scission serait fatale au mouvement (« notre force, c'est le groupe »). Il s'agit aussi de ne pas faire le jeu de la Préfecture qui ferait tout pour diviser les habitants. « *Derrouche joue psychologiquement. Il faut rester unis, c'est la lutte qui vient de commencer* » (Touti, 10/12/04)

Maintenir la cohésion du groupe passe par la définition de buts communs, la détermination d'un consensus mobilisateur. Or, ce travail s'avère complexe en raison de la pluralité des situations individuelles

Définir un but

Le seul dénominateur commun qui existe entre les résidents est qu'ils squattent le même bâtiment. Or ce dénominateur est trop faible pour servir à lui seul de point de départ pour la lutte. En effet, il ne pourrait entraîner qu'une seule revendication commune : le refus de l'expulsion. Or cette position n'est

pas tenable à long terme, le bâtiment devant être détruit, ne serait-ce qu'en raison de son mauvais état. Un petit nombre d'habitants s'attache pourtant à cet objectif

Les deux autres objectifs qui peuvent être affichés sont la demande de relogement et celle de régularisation ; demandes qui par définition ne concernent pas les mêmes personnes, les candidats au relogement devant être en France en situation régulière. Toutes les personnes en situation irrégulières ne s'adressent pas au même organisme pour obtenir gain de cause : les demandeurs d'asile dépendent de l'OFPRA tandis que les autres doivent s'adresser à la Préfecture. A ces objectifs « massifs » s'ajoutent des revendications ponctuelles, comme les demandes de scolarisation pour les enfants etc...

Il apparaît ainsi extrêmement difficile de mobiliser les habitants autour d'un objectif unique et consensuel. Afin de toucher le plus de monde, les délégués et les militants du comité de soutien se sont efforcés de garder un champ d'action le plus large possible. Le mouvement n'a donc pas un but clairement affiché, ce qui contribue à affaiblir à la fois l'investissement des habitants, aucun ne se sentant précisément concerné, et sa lisibilité dans l'espace associatif et médiatique.

Construire une identité positive

L'unification et la mobilisation d'un groupe passe en outre par un travail de définition identitaire, d'autant plus nécessaire qu'il s'agit ici de personnes marginalisées, stigmatisées. En effet, l'impossibilité de se doter individuellement d'une identité sociale acceptable peut bloquer un mouvement social.²¹⁶ La mobilisation d'un groupe dont les membres, comme les occupants du bâtiment F, doivent gérer une image sociale négative passe par un moment identitaire initial où le militantisme ne se déploie pas tant « contre » un adversaire que comme un travail du groupe sur lui-même²¹⁷.

Les délégués et membres du comité de soutien se sont ainsi efforcés de produire des discours valorisant les habitants du bâtiment F afin de les rassembler autour d'une identité positive. Les délégués mettent l'accent sur le fait qu'ils sont organisés, qu'ils ne sont ni des « clochards », ni des « ivrognes », ni « des bandits ». Les membres du comité insistent sur la « dignité » des résidents. Tous mettent en avant les responsabilités de l'Etat et des autorités françaises et contribuent ainsi à disculper les squatters : ils ne sont pas responsables de leur situation.

Néanmoins, le rejet du stigmat ne résoud pas tout. En effet, qu'ils soient sans-papiers et/ou sans logis, les occupants du bâtiment F représentent une population qui n'a pas vocation à garder le statut à partir duquel elle se mobilise. Il n'y a pas de construction positive et valorisée de la figure du sans-papiers ou du sans-logis. Le recours à la notion de « dignité » permet là encore de sortir de l'impasse : on se

²¹⁶ Des études ont montré que l'une des causes de la non-mobilisation des chômeurs réside dans la difficulté à prendre appui sur une identité peu valorisante (cf Maurer et Pierru, « Le mouvement des chômeurs de l'hiver 1997-1998. Retour sur un miracle social », Revue Française de Sciences Politiques, vol.51 (3), 2001)

²¹⁷ E.Neveu, op.cit

mobilise non pas en tant que sans-papiers ou sans logis, mais en tant qu'être humain et, en tant que tel, on revendique la dignité auquel on a droit. Militants du comité de soutien et délégués ne cessent de répéter qu'ils cherchent à obtenir « des solutions humaines et dignes ». J. Siméant suggère en outre que dans le cas des sans-papiers, l'identification est désormais plus facile, le qualificatif ayant perdu de son pouvoir stigmatisant à la suite des nombreuses mobilisations. On peut penser que cet argument vaut également pour les sans-logis. La présence d'associations spécialisées, comme le DAL ou le Gisti, a pu contribuer à déculpabiliser les habitants, leur montrant qu'ils n'étaient pas les seuls dans cette situation, qu'ils n'étaient pas responsables et étaient en droit d'exiger autre chose.

Produire des incitations

Comme dans la grande majorité des actions collectives, les entrepreneurs de mobilisation que sont les délégués et les militants du comité se sont trouvés confrontés au problème des « passagers clandestins » du mouvement. Comment lutter contre ce phénomène ? La solution classique proposée par M. Olson²¹⁸ consiste à produire des incitations sélectives à une participation.

Le premier travail d'incitation mené par les délégués consiste à rendre les habitants conscients du rôle qu'ils ont à jouer (« *C'est nous tous qui avons un problème, ne dites pas c'est les délégués qui font, c'est d'abord vous-mêmes qui êtes délégués* »). Certains tendent en effet à se reposer totalement sur les délégués, considérant que « ce sont eux qui savent » qui doivent prendre les décisions et agir. Il s'agit en outre de faire comprendre aux habitants que la mobilisation ne sera utile que si un grand nombre de personnes se mobilise et qu'une action collective sera toujours plus efficace que celles entreprises individuellement par des occupants (« *Si on est dispersés, tu ne peux pas lutter seul. Il faut être unis, il faut enchaîner la lutte* », 31/10)

Cependant, les habitants sont peu incités à se mobiliser du fait d'un traitement des dossiers étage par étage et cas par cas, d'une manière qui n'apparaît pas directement corrélée à la mobilisation. La tâche des délégués et les membres du comité consiste alors à souligner :

- qu'il faut à tout prix éviter la division. Si la Préfecture traite les dossiers individuellement par étage, cela ne signifie pas pour autant que les situations des habitants n'ont rien de comparable. De fait, se battre pour ceux d'un autre étage, c'est se battre pour soi-même (« *ce qui arrive au 5^e, ça peut nous arriver à tous* »).
- qu'exercer une pression sur les autorités est nécessaire pour obtenir une prise en compte favorable des demandes de logement et de régularisation (« *Tant que vous vous asseyez, y'aura un moment où on pourra plus rester dans le bâtiment* »)

²¹⁸ M.Olson, *Logiques de l'action collective*, PUF, 1978

- que rien n'est sûr, y compris pour ceux qui, pensant bénéficier de résultats favorables suite à l'étude de leur dossier, doivent se mobiliser (« *Pour le 5^e, les propositions de logement, c'est des propositions, t'es pas encore dedans ! Si tu viens pas aider tes frères dans la détresse, ils ne t'aideront pas. C'est des propositions, qu'est-ce qui prouve que là-bas ils vont t'accepter ? Il n'y a rien qui le prouve ! Les gars, faites gaffe aussi, il n'y a rien qui le prouve !!* (31 octobre)

L'idée est bien de montrer que les habitants retireront un avantage à participer, tandis que la passivité pourrait leur nuire. Il est fait appel à la raison et au calcul individuel (« ça pourrait t'arriver ») plus qu'au sentiment (« il faut être solidaire »).

* * *

Le recours aux théories de l'action collective et de la mobilisation des ressources, permettent grâce à la notion d'entrepreneurs de mobilisation d'expliquer sous certains aspects l'émergence du mouvement des résidents. Il importe néanmoins de les combiner avec une prise en compte du contexte et de la constitution des représentations, qui jouent un rôle essentiel. En outre, la localisation particulière du bâtiment F, au cœur d'un campus universitaire a pu favoriser la connaissance de cette situation par des militants associatifs.

Mais une fois le comité de soutien et le collectif créés, le bon fonctionnement de ces deux structures n'allait pas de soi. En effet, des tensions sont apparues. Mais surtout, leur efficacité dépend de la mobilisation de l'ensemble des occupants du bâtiment F. Il s'agit maintenant de voir dans quelle mesure ces derniers ont participé aux actions collectives.

II/ Du côté des habitants

On a jusqu'ici considéré le rôle des entrepreneurs de mobilisations. Il s'agit maintenant de s'intéresser à l'ensemble des habitants et de comprendre le sens qu'ils attribuent à cette mobilisation. Qu'en attendent-ils ? A quelles occasions et pourquoi y participent-ils ? Quelles sont les raisons du retrait ?

La prise en compte des questions relatives au mouvement est déterminante pour comprendre l'expérience des squatters de Cachan. L'organisation de ce mouvement occupe en effet une place importante dans la vie du bâtiment, par l'organisation des réunions hebdomadaires, la présence régulière des membres du comité de soutien, mais aussi parce que de lui dépend l'avenir de tous les habitants. Qu'ils soient actifs, attentistes ou découragés, la grande majorité d'entre eux tente de s'informer sur les évolutions du mouvement, les rencontres avec les autorités... Pourtant, malgré la présence des délégués, la communication au sein du bâtiment est difficile, les informations circulent mal, sont déformées. La plupart des habitants comprennent mal les enjeux de la mobilisation, ne saisissent pas le rôle du comité de soutien ni celui de la Préfecture et participent parfois à des actions sans en maîtriser totalement le sens. Ils prennent les décisions relatives au mouvement dans un univers incertain ne sachant pas vraiment ce qu'ils peuvent gagner à participer, ce qu'ils peuvent y perdre²¹⁹, à qui il faut faire confiance. Ces incertitudes sont renforcées par les divisions internes au comité de soutien et par les tensions qui existent entre celui-ci et le collectif, représenté par les délégués.

On s'attachera ici à déterminer les facteurs de la participation et ceux de la non-participation. Puis on abordera la question de la communication à l'intérieur du bâtiment. Comment les habitants s'informent-ils des évolutions ? Et comment les délégués font-ils passer les informations relatives aux mobilisations ?

1) Les facteurs de la mobilisation

Quels qu'en soient la cause ou le but, la participation d'un individu à une action collective n'a rien d'évident. Elle implique que plusieurs conditions soient réunies. En premier lieu, l'individu doit éprouver la nécessité de mener une lutte, identifier des adversaires et des buts, s'identifier avec le groupe qui se propose de les atteindre. En second lieu, il doit juger que cette lutte est utile, qu'elle est menée de manière à pouvoir atteindre le but fixé. La perception vraie ou fautive qu'ont les acteurs de leurs chances de réussite détermine leur comportement. Enfin, et c'est là qu'interviennent les analyses

²¹⁹ notamment pour les personnes en situations irrégulières

d'Olson²²⁰, il doit juger que non seulement la lutte est utile, mais qu'il est encore plus utile qu'il y participe lui-même. Or on a vu que dans le cadre du bâtiment F, une faible proportion d'habitants se mobilisait effectivement, malgré les tentatives des délégués pour produire des incitations sélectives. Ceci peut en partie s'expliquer par la situation irrégulière de nombre d'entre eux. L'insécurité permanente qui est celle du clandestin dans l'espace urbain fait que ce qui semble évident dans la plupart des mobilisations (se rassembler, s'informer, sortir de l'ombre), ne va pas de soi ici. Mais l'insécurité n'explique pas tout.

Pour comprendre les différentes manières dont les habitants du bâtiment F se situent par rapport à la mobilisation, et le sens qu'ils lui attribuent, il s'agit de prendre en compte les perceptions des acteurs, leurs calculs effectués dans un univers souvent relativement incertain (en particulier pour les sans-papiers), mais aussi le contexte. Il apparaît difficile de construire des catégories du type d'engagement stable, tant celui-ci est variable. Une même personne peut assister à quelques réunions, participer à une manifestation mais pas à la suivante, retourner quelques mois plus tard à une réunion... De fait, hormis les délégués, il n'y a pas d'individus qui sont apparus mobilisés sur la durée. D'une action collective à l'autre, les participants n'étaient pas toujours les mêmes.

a) Un engagement faible et variable

L'analyse des perceptions relatives à leur situation de squatter, d'immigré, de sans-papiers, menée dans la deuxième partie montre le sentiment de révolte qui anime certains résidents. La « France » est coupable de mal les accueillir, d'autant plus qu'elle leur est redevable en plusieurs domaines. Pourtant, cette révolte ne se traduit pas par un investissement fort dans le mouvement initié par le collectif des 1000. Si une grande partie des habitants n'a jamais participé au mouvement – aussi bien aux réunions qu'aux diverses actions –, l'investissement des autres relève plutôt d'un engagement « mou », extrêmement contingent. En outre, qu'ils s'investissent ou non, il semble que la très grande majorité des habitants privilégie le combat individuel au combat collectif.

Le combat individuel

Les habitants du bâtiment F privilégient les questions qui concernent directement leur avenir plutôt que celui du bâtiment. Ils mènent souvent des démarches à titre individuel : démarche pour trouver un autre logement, demande de régularisation.... Plusieurs raisons peuvent être évoquées pour expliquer ce phénomène. D'une part, les individus sont dans une situation difficile, et il s'agit pour chacun de mettre toutes les chances de son côté pour s'en sortir. D'autre part, nous avons vu dans la troisième

²²⁰ L'apport fondamental de Olson est d'avoir brisé le lien d'évidence qui semblait lier l'existence d'intérêts communs à un groupe et sa mobilisation, focalisant de ce fait l'attention sur le passage de la mobilisation individuelle à la mobilisation collective.

partie que le fait de squatter le même bâtiment ne suffisait pas à produire un sentiment d'appartenance à un collectif. Les divisions au sein du bâtiment sont nombreuses. En outre, au sein d'une même communauté, l'existence d'une certaine compétition entre ses membres peut favoriser le choix d'une action individuelle. La pluralité des situations individuelles et l'impossibilité qui en résulte pour le collectif de définir un objectif unique autour duquel se rassembler, contribuent par ailleurs à la faible implication des individus dans l'action collective. Ne se sentant pas spécifiquement concernés, ils préfèrent « s'en sortir » par eux-mêmes. Cette attitude n'est pas incompatible avec l'action collective – un certain nombre cumule les deux –, mais ne la favorise pas. Ainsi, bien qu'il ait participé à quelques manifestations, Francis estime qu'il vaut mieux se débrouiller seul :

« Tu vois, je me confie à Dieu et puis c'est bon quoi, mais ça veut pas dire que je me laisse faire aussi. Je prends mes propres soins, j'essaie de voir dans quelle mesure je peux m'en sortir quoi.... Maintenant je me confie à Dieu, le reste.... Le reste.... Et je laisse le temps faire les choses quoi »

« Aide-toi et le ciel t'aidera », cette maxime pourrait résumer son attitude. Attitude qui est bien évidemment aussi fonction de sa situation et de sa trajectoire²²¹

L'importance accordée aux actions individuelles concerne l'ensemble des habitants du bâtiment F, qu'ils participent ou non au mouvement. Il s'agit maintenant de considérer le cas de ceux qui ne se sont jamais investis, qu'il s'agisse d'assister à une réunion ou de participer à une action collective.

Le non-investissement permanent

Ce non-investissement peut s'expliquer par la priorité accordée à l'action individuelle. L'individu ne croit absolument pas en l'efficacité d'un mouvement collectif et de fait ne souhaite pas y consacrer du temps. Mais d'autres raisons peuvent expliquer ce retrait :

- l'impossibilité de s'identifier au mouvement

Nous avons précédemment montré que certaines personnes vivaient de manière extrêmement isolée dans le bâtiment. Ces personnes ne s'informent pas des réunions, de l'avancée des revendications. Vivant en situation d'anomie par rapport aux autres occupants, elles ne se sentent « pas concernées », et ne parviennent pas à s'identifier un tant soit peu au collectif. Il faut également souligner le rôle que joue, une fois de plus, la dimension communautaire. Les délégués sont tous des « Africains » et ceux qu'ils parviennent le plus à mobiliser sont d'autres « Africains ». Les habitants appartenant à d'autres groupes peuvent estimer que cette lutte ne les concerne pas, ceci à plus forte raison pour les Maghrébins, marqués par l'épisode du rez-de-chaussée et la cassure qui en a résulté.

²²¹ On a vu que Francis se méfiait des gens qui l'entourent, craignant la « jalousie », les « rivalités ». En outre, il a été victime d'une escroquerie et, de ce fait, préfère ne faire confiance qu'à lui-même.

- le refus de s'identifier au mouvement

La non-identification au mouvement peut résulter non pas d'une impossibilité mais d'un refus. Une fois de plus l'attitude de Medhi est particulièrement représentative de ce refus :

« Les gens, ils viennent dehors, mais quand je les entends, moi j'ai honte (...) Les marches, j'y suis jamais allé. Je les entends mais... (...) ils crient, ça fait des mois, ils ont rien eu (...) ils demandent des papiers, ils demandent des maisons, mais tout ça ils l'ont en Afrique... le Préfet va finir par venir avec la police (...) il y en a ils sont attachés, ils veulent rester ici, je ne comprend pas ».

Participer au mouvement, c'est selon Medhi demander à rester dans cette situation : dans ce bâtiment, pour certains, ou dans ce pays où les étrangers sont si mal traités. En outre, Medhi vivrait comme une humiliation le fait de devoir demander ce qu'il a chez lui, de se placer volontairement dans une situation de soumission, presque de mendicité. Il évoque à plusieurs reprises le désir de garder « sa dignité » et « son honneur ». Descendre avec les autres, agir avec eux, serait dans un certain sens devenir membre d'un groupe dont Medhi, on l'a vu auparavant, tout fait pour s'en différencier.

La position de Bamba relève également, mais dans une moindre mesure, de ce refus d'identification. Il juge l'action du collectif et du comité de soutien non fondée :

« Je participais pas, pour moi c'était le blabla, je me disais qu'ils avaient été gentils avec nous, ils nous ont laissés deux ans sans payer l'électricité et l'eau, même si c'était insalubre. J'ai appris aussi que Cachan faisait un jumelage avec une ville au Mali, ils sont gentils. »

A la base de sa position, on trouve l'idée qu' »il n'y a pas lieu de se plaindre ». « Ils », terme flou qui désigne les autorités, les propriétaires du bâtiment, ont rendu service aux habitants, cela n'a pas de sens de leur demander plus. Bamba a quitté le bâtiment par ses propres moyens, trouvé un emploi, s'est procuré de faux papiers : au cours de l'entretien, il valorise son parcours, me présente ses projets futurs. Pour lui il ne s'agit pas d'attendre quoi que ce soit des autorités françaises. « Si la France pouvait voir du côté des Africains, ce serait bien.(...) Ils nous prennent pour des idiots ».

Un engagement mou

Les résidents qui restent en dehors du mouvement ne se sentent pas concernés, ne le jugent pas fondé, n'en perçoivent pas la nécessité et/ou l'utilité. On a vu que les entrepreneurs de mobilisation se sont efforcés depuis le début du mouvement de modifier les représentations que les habitants se faisaient du mouvement. Pourtant, l'observation des faits montre qu'il ne s'agit pas seulement de changer leurs perceptions, mais aussi d'obtenir qu'ils participent effectivement à l'action collective. Un certain nombre accepte en effet l'idée d'une mobilisation, mais ne jugent pas toujours utile d'y participer. Leur engagement existe, mais varie en fonction de nombreux critères. Il n'est ni stable, ni durable. On peut à ce titre parler d'engagement « mou ». Les raisons qui pourraient inciter les squatters à mener des actions collectives – gagner en estime de soi, accéder à la scène publique, renforcer l'efficacité du mouvement... - pèsent peu face aux multiples facteurs de désintéressement.

- un certain attentisme

Les habitants ont tendance à se placer dans une situation d'attente tant qu'ils ne ressentent pas l'urgence d'une mobilisation. C'était le cas de Fofana lors de l'automne 2004, quand les résultats de l'étude des dossiers du 5^e étage n'étaient pas encore connus :

« Pour le moment on peut pas faire de manifestation. Quelqu'un qui veut t'aider (...) mais on ne peut pas manifester dans le vide. Si le recensement ça n'aboutit pas, on peut manifester. (...) Les délégués, on attend, on est derrière eux, on les suit. On a de la chance, le recensement c'est déjà une première chose. Même s'ils n'arrivent pas à avoir les papiers et le logement, au moins qu'ils aient un des deux. Et il y a des gens qui ont déjà les papiers. Mais on a pas de papier et pas de maison, là c'est la catastrophe ».

Fofana, comme beaucoup d'autres habitants, ne raisonne pas en termes de « rapport de force ». Alors que les membres du comité de soutien souhaiteraient une mobilisation permanente, pour faire pression sur la Préfecture et obtenir satisfaction quant au traitement des dossiers, la plupart des résidents qui ont participé au recensement se jugent plutôt satisfaits. La Préfecture s'est montrée bienveillante (« on a de la chance »), il ne sert à rien d'aller manifester contre elle. Ils se placent dans une situation d'attente et estiment qu'ils n'ont aucun rôle à jouer, les choses ne dépendant plus d'eux. La formulation « s'ils n'arrivent pas » est à ce titre significative : Fofana se distancie de ceux qui mènent l'action.

- Un certain renoncement

On a mis en évidence précédemment (deuxième partie) le sentiment largement partagé de se trouver face à un monde absurde. De fait, le sens du mouvement échappe à de nombreux habitants. La pluralité des interlocuteurs (Préfecture, Mairie, comité de soutien, Ministère, OFPRA) les déroutent, ainsi que la complexité des stratégies présentées par les membres du comité de soutien. Face à ce qu'ils ne comprennent pas, le recours à la notion de Destin ou de Dieu est, on l'a vu, fréquent. Il permet de couper court à la révolte, et tient lieu de seul espoir face à l'avenir. Il ne sert à rien de se battre contre ce qu'on ne comprend pas, encore moins contre ce qui est perçu comme ne dépendant pas de nous.

- La nécessité matérielle

Outre la peur de certains clandestins de se rendre visibles, la nécessité matérielle constitue sans doute le principal obstacle à une forte mobilisation. Face aux nombreuses exigences de leur emploi du temps (longues journées de travail, longs trajets à effectuer, prières, garde des enfants...), la lutte collective n'apparaît pas comme une priorité aux yeux des habitants. Comme le souligne Francis : « *Souvent je suis pas là, et puis je m'en occupe pas aussi, j'ai trop de trucs dans la tête, je veux pas m'encombrer...* ». Les résidents ont déjà beaucoup à faire, ils ne s'intéressent au mouvement que s'ils n'ont rien à accomplir de plus urgent. Et le plus urgent, le plus important, c'est en général le travail. C'est grâce à ce travail qu'ils peuvent vivre, c'est pour lui qu'une partie d'entre eux est venue en

France. A propos d'un collectif de sans-papiers qui avait tenté de mobiliser les habitants au cours de l'année 2003, Bouagué constate :

« On a vu que cette association, c'est pour parler seulement, faire des relations, chacun a voulu se débarrasser d'eux (...) on a vu vraiment que c'est pas ça. J'ai rencontré un jeune homme, ça fait 3 ans qu'il est avec eux, tous les jours on dit manifestation, tous les jours on dit ceci cela... Tous les jours on va venir comme ça, crier, crier, crier, c'est pas la peine de venir en France si c'est pour crier... au lieu de travailler on va aller manifester ? y'a pas de solutions... »

En outre, les différentes actions organisées par le comité de soutien et les délégués ont presque toujours eu lieu en semaine. Pour ceux qui travaillent, même les plus motivés qui acceptent de perdre une journée de salaire, il n'est pas toujours évident de pouvoir y participer. Elles sont en effet souvent décidées dans un délai trop court, insuffisant pour qu'ils puissent prévenir leurs patrons qui, même prévenus, n'acceptent pas toujours. En cas de refus, aller à la manifestation pourrait signifier perdre son emploi, risque qu'aucun habitant ne saurait prendre. La nécessité matérielle, les contraintes de la vie quotidienne²²² expliquent pour une large part l'investissement « mou » de certains résidents. La contrainte de temps à laquelle ils sont soumis est trop forte pour qu'ils puissent participer à toutes les actions du mouvement.

- Se tenir au courant malgré tout

Bien qu'ils ne participent que de loin au mouvement, ces résidents à l'engagement « mou » essaient néanmoins de se tenir informés des événements, de l'évolution du mouvement, ne serait-ce que parce qu'il est partie intégrante de la vie au bâtiment F :

« La moindre des choses, c'est quand tu vois une affiche, si tu es pas trop pressé, tu peux jeter un coup d'œil, on ne sait pas ce qui est écrit... donc surtout, le lieu où tu habites, tu vois une affiche, il faut prendre 5 petites minutes, c'est le quotidien que tu vis quoi... Alors comme ça moi je m'informe, et puis en face de chez moi, y'a le délégué, je m'entends avec elle. »
(Francis)

b) De fortes fluctuations

La mobilisation des habitants a connu de très fortes fluctuations en fonction des événements. Ces fluctuations peuvent se mesurer par le nombre d'actions organisées, mais aussi par celui des habitants présents aux réunions. Lorsque j'ai débuté mon travail de terrain, les réunions attiraient en moyenne une vingtaine de personnes, dont une très faible proportion de femmes. Se tenant au rez-de-chaussée, elles avaient une audience majoritairement constituée de personnes qui y vivaient, auxquelles venaient

²²²« L'observation confirme que les attitudes de « passager clandestin » sont plus fréquemment observées chez les sans-papiers « de base », davantage immergés dans la nécessité que chez les promoteurs de la cause des sans-papiers. Traiter de ce type de mobilisation, c'est aussi rappeler que les dominés sont souvent dans une nécessité assez profonde pour ne pas pouvoir s'abstraire de leur situation matérielle, et sont peut-être plus susceptibles que d'autres de voir leurs actions expliquées par un modèle fondé sur la rationalité instrumentale. », J. Siméant,

s'ajouter ceux qui rentraient du travail et gagnaient la cage d'escalier en passant par la salle ou qui apercevaient les réunions de l'extérieur à travers les baies vitrées.

Après la fermeture du rez-de-chaussée, les réunions se sont faites plus « intimes », seuls les délégués et une poignée d'habitants venant y assister. Il faut souligner ici l'importance du lieu où elles se tenaient, au rez-de-chaussée, dans une salle, lieu de passage, qui les rendait visibles et incitait à s'y arrêter un instant. Une fois cette salle condamnée, les réunions se sont tenues un moment au bout d'un couloir ou sur un balcon, ce qui les rendaient moins « accessibles ». Outre leur faible audience, la mobilisation lors des actions collectives était réduite : une manifestation organisée au mois d'octobre rassembla à peine une soixantaine de personnes.

Après avoir pris connaissance des résultats du recensement du 5^e, les habitants se sont fortement mobilisés, quittant leurs positions attentistes. Ceux qui s'étaient faits recenser avaient pu jusque-là penser que la préfecture répondrait favorablement à leurs requêtes et estimaient inutile d'aller manifester. Mais en voyant que la Préfecture ne s'était pas montrée souple, qu'elle avait appliqué très strictement les lois et donc donné un grand nombre d'APRF ; en voyant que les propositions de relogement étaient surtout à l'hôtel, un grand nombre des « recensés » a estimé important de se tenir mieux informés, de participer aux actions et d'assister aux réunions. A partir de fin octobre, celles-ci se sont tenues dans une petite salle du rez-de-chaussée que la préfecture avait laissé accessible à cet effet. Elles attiraient en général de cinquante à cent personnes, dont une proportion non négligeable de femmes.

La figure du chef de cabinet du Préfet, Mr Derrouche, fut alors diabolisée et devint le symbole de l'ennemi à abattre, point de cristallisation des récriminations des habitants. Les propos négatifs à son égard se succédaient lors des réunions : « Derrouche nous a trompés » « On est en guerre contre Derrouche », voire même « Il ne faut plus prononcer son nom ! ». Les délégués et les membres du comité de soutien qui jusqu'ici s'étaient montrés favorables au dialogue et à la conciliation changèrent de position, favorisant l'essor du mouvement protestataire. Les APRF délivrés par la Préfecture fin octobre étant assortis d'une invitation à quitter le bâtiment avant le 1^e décembre, sous peine d'évacuation policière, la tension ne cessa de monter pendant le mois de novembre. Une conférence de presse a été organisée pour le 1^e décembre, à laquelle près d'une centaine d'habitants assista. Le 11 décembre, une quarantaine d'entre eux se rendit même à Paris, pour une manifestation à l'appel de plusieurs collectifs de sans-papiers.

Néanmoins la pression finit par retomber, la Préfecture ne mettant pas ses menaces à exécution. Le nombre de participants aux réunions diminue rapidement après les vacances de Noël, jusqu'à ce que les réunions ne concernent plus que les délégués. Ce « relâchement » est aussi perceptible du côté des militants du comité de soutien, qui ne sont guère plus de trois ou quatre à venir assister aux réunions

hebdomadaires. Quelques initiatives sont prises (journée portes ouvertes, rencontre avec les étudiants du campus), mais non relayées par les habitants.

Ces fluctuations montrent la dimension contingente de certaines implications : l'assistance aux réunions dépend du lieu, mais aussi de la perception d'une menace imminente. Il n'y a donc pas, le cas des délégués mis à part, d'engagement « fort » dans le mouvement de la part des résidents. Les gains possibles d'une participation ne sont que peu de poids face aux nécessités économiques et les représentations des résidents ne tendent pas à favoriser cette participation. Il faut en outre souligner que le recours à l'action collective n'est pas la solution « naturelle » pour nombre d'entre eux. La plupart des occupants du bâtiment F n'avaient jamais participé à une action collective auparavant, quelle qu'elle soit. Faire comprendre les enjeux de la lutte, les avantages liés à l'action collective aurait nécessité un fort travail d'explication, d'« éducation » à ce type d'action. Or ce travail s'est avéré impossible, en particulier du fait des problèmes de communication.

2) Question de communication

La mobilisation des résidents est fortement liée aux représentations qu'ils se font de la situation. Or ces représentations dépendent des informations qu'ils ont à leur disposition. On perçoit alors le rôle fondamental que jouent la communication et la diffusion des informations au sein du bâtiment F. Il s'agit donc de s'intéresser à la façon dont les nouvelles concernant la mobilisation y circulent pour pouvoir comprendre les éventuels biais, les rumeurs et les incompréhensions.

Le rôle des délégués

Les délégués sont la principale source d'information des habitants concernant l'évolution du mouvement. Outre la transmission par bouche à oreille, ils s'efforcent d'informer les habitants de manière plus systématisée. Ainsi, lorsqu'une réunion importante (type assemblée générale) ou une action particulière (manifestation, sitting...) sont prévues, ils posent des affiches dans les couloirs et la cage d'escalier. Ce système présente une limite évidente, beaucoup d'habitants ne sachant pas lire. Avant les réunions importantes, ils vont en outre frapper aux portes des résidents pour les inciter à y participer. Ils agissent de même avant les manifestations, Konaté se munissant généralement d'une alarme avec laquelle il traverse tout le bâtiment. Mais certains estiment le travail des délégués insuffisant : les informations circulent mal, sont données trop tard. Houdé justifie ainsi son faible engagement : « *Je suis au courant des manifestations, mais il faut que tu préviennes avant. Il faut qu'ils préviennent les gens, parce que quand tu travailles, t'es pas au courant qu'il y a une réunion le lendemain, et puis quand je rentre, je regarde pas les affiches sur la porte* ».

De plus, informer qu'une action a lieu s'avèrera inutile si les habitants n'en mesurent pas les enjeux. Ces derniers n'ont en effet pas toujours à leur disposition les éléments nécessaires pour comprendre la situation.

Une méconnaissance des structures du mouvement

Il m'est apparu en discutant avec des résidents présents aux réunions qu'un certain nombre ne saisissaient pas qui étaient les membres du comité de soutien, n'établissant pas vraiment de différence entre le comité de soutien, la Préfecture, la Mairie. Au cours d'une réunion, alors qu'un membre du comité évoque les relogements en CADA, un habitant lui demande : « *Toutes ces décisions ça vient de la Préfecture ou de vous ?* ». Mais c'est sans doute le discours de Sakho qui m'a le plus frappée. Peu de temps après avoir reçu un avis défavorable à sa demande de régularisation dans le cadre du recensement et un APRF, il s'en prend devant moi aux membres du comité de soutien :

« L'homme aux cheveux blancs²²³ il est avec le Préfet, ils sont comme ça (il joint ses doigts côte à côte), c'est lui qui a dit cas par cas. Mais moi j'ai pas besoin d'eux pour aller poser mon dossier à la Préfecture. Les blancs ils sont comme ça, ils sont ensemble. »

Je lui explique alors que Marc Praille n'a rien à voir avec la Préfecture, qu'il est membre de la Ligue des Droits de l'Homme, qu'il vient ici pour aider les occupants du bâtiment. Mais Sakho ne veut rien entendre :

« Ce que les gens disent, c'est qu'il s'en fout. Il est payé par Droits de l'Homme, ça ne l'intéresse pas le résultat. Il est payé pour venir, c'est tout »

J'insiste à nouveau, lui explique que Marc Praille est bénévole, mais pour Sakho, la seule explication aux APRF reçus par les habitants du 5^e étage est que Marc Praille « est du côté de la Préfecture ». Si la plupart des habitants ne comprennent pas très bien le statut des membres du comité de soutien, ces réactions d'hostilité dues à une confusion avec les autorités ne sont pas majoritaires. En général le comité de soutien est désigné comme « l'association », appellation floue, mais qui suffit à le distinguer de la Préfecture ou de la Mairie.

Méconnaissance des enjeux de la lutte

La perception du système de régularisation ou d'attribution des logements en France est fortement variable chez les occupants du bâtiment F. Concernant les régularisations, si les sans-papiers les plus mobilisés ont une connaissance convenable du fonctionnement des institutions françaises, d'autres ont une perception très « patrimoniale » de la gestion administrative. Ils se figurent que les régularisations dépendent d'une seule personne, à l'image de Sakho qui, évoquant les élections américaines, m'explique qu'il faut que Bush gagne : « *Il est gentil, il a été au Sénégal et il a dit qu'il régulariserait*

²²³ il parle ici de Marc Praille.

tous les sans-papiers ». De même pour le relogement, certains ne comprennent pas pourquoi on ne peut leur proposer que des solutions provisoires. « *On est pas nombreux dans le bâtiment, le Val-de-Marne il peut bien nous donner des logements, pourquoi il ne nous les donne pas ? Il y a assez de logements vides* » me demande un habitant . On peut noter à ce titre que l'importance de la figure de Derrouche correspond à cette lecture patrimoniale du conflit. On se bat contre un individu, et non pas contre un système complexe.

Méconnaissant les différents niveaux du système de régularisation et les problèmes liés au logement, ces habitants ne peuvent réellement saisir l'enjeu d'une manifestation à la Sous-Préfecture par exemple. Ainsi lors d'une réunion en novembre, un homme interpelle les délégués : « *Moi la première manifestation, j'y suis allé, mais je sais pas pourquoi* ». Sissoko lui répond : « *Les manifestations, tout le monde sait la cause : c'est les papiers et relogement. Tout le monde sait, on tient des réunions hebdomadaires, tout le monde sait pourquoi on marche.* ». On voit ici que les délégués se défendent de ne pas informer les habitants, sans toutefois saisir que leur discours n'est pas toujours accessible à ces derniers.

La barrière de la langue

Les tentatives de diffuser des informations au sein du bâtiment menées par les délégués se heurtent à un autre obstacle : la barrière de la langue. Outre le problème de ceux qui ne peuvent lire les affiches se pose celui des résidents qui ne comprennent pas le français. Ils ne peuvent donc suivre les réunions, qui se déroulent en langue française. Ce problème s'est posé de façon aigüe au mois de novembre, peu après que la Préfecture ait annoncé ses décisions quant aux habitants du 5^e étage. En effet, beaucoup de femmes ne parlant pas français étaient concernées. Elles s'efforçaient malgré tout d'assister aux réunions, mais cela représentait pour elles un effort difficile. Elles devaient fréquemment demander à d'autres personnes la traduction de ce qui était en train de se dire, ce qui suscitait du bruit, de l'agitation et le mécontentement des délégués. Il est ainsi arrivé que Touti se retourne énervée vers elles « *Si vous ne comprenez pas, taisez vous !* ». De manière générale, elles s'arrangeaient cependant pour qu'après la réunion, quelqu'un leur résume ce qui s'était dit, mais elles perdaient de fait une partie des informations.

En outre, cette transmission des informations par le bouche à oreille était susceptible de favoriser la création de rumeurs, déjà nombreuses au sein du bâtiment.

Les rumeurs

La faible maîtrise de ce qui se joue lors des réunions, le risque d'une mauvaise compréhension, les traductions successives, les différentes sources d'information...., autant de raisons qui favorisent la production et la diffusion de rumeurs parmi les résidents du bâtiment. Parmi ces rumeurs, la croyance selon laquelle le bâtiment serait démoli en 2007 était sans doute la plus répandue, j'ai entendu

plusieurs personnes m'expliquer cela. Un habitant l'a même évoquée en réunion, suscitant les rires de certains, l'énervement des délégués (« *Tout est fini dans 6 mois, on a pas dit 2007* » « *2007 que tu dis, c'était une rumeur* ») mais aussi les exclamations d'autres, partageant son opinion (« *C'est vrai ce qu'il dit, il y avait une pancarte qui disait 2007* »)

* * *

Du fait du grand nombre d'habitants, de la faible maîtrise que ces derniers peuvent avoir des enjeux du mouvement, mais aussi de l'absence d'une structure stable de diffusion des informations, la communication au sein du bâtiment s'avère ainsi difficile. Par conséquent, les habitants n'ont pas les moyens de modifier leur représentations, et de saisir l'importance d'une mobilisation. Ils privilégient les démarches personnelles et ne s'engagent que « mollement » dans le mouvement.

III/ Les actions entreprises

Après avoir étudié l'action des entrepreneurs de mobilisation auprès des habitants et la manière dont ceux-ci se situaient par rapport au mouvement, il s'agit maintenant de considérer les actions qui ont été menées. Quelles ont-elles été ? Quels répertoires d'actions²²⁴ les squatters avaient-ils à leur disposition et comment se les sont-ils appropriés ? Quels ont été les résultats obtenus ?

Etudiant les mobilisations des sans-logis, C. Péchu²²⁵ souligne que « *les pauvres, dont la participation institutionnelle est souvent faible, ont une capacité d'action réduite, et celle-ci se limite souvent à la rupture de la paix civile.* ». Ne pouvant accéder aux arènes sociales institutionnalisées²²⁶ que sont les tribunaux, les élections, les conseils municipaux, le mouvement des occupants du bâtiment F se situe d'emblée dans l'arène des conflits sociaux où il ne peut mener que des actions contestataires (manifestations, campagnes d'opinions...), le but étant d'accéder aux arènes institutionnelles, notamment grâce au rôle des médias.

Il nous faudra ainsi analyser dans un premier temps les différents répertoires d'actions mis en œuvre par les résidents. On s'intéressera ensuite particulièrement à la médiatisation du mouvement. En effet, si celle-ci apparaît nécessaire pour obtenir gain de cause, elle n'est pas sans danger car les militants ne contrôlent pas toujours l'image qui sera donnée d'eux. Enfin, il faudra tenter d'évaluer les résultats obtenus par les différentes actions.

1) L'apprentissage du politique

Nous avons auparavant souligné la « professionnalisation » des délégués qui ont progressivement acquis une maîtrise des registres d'action collective, mais aussi des connaissances sur le fonctionnement des institutions, sur la manière de dialoguer avec les responsables politiques et de parler aux journalistes.... Dans une moindre mesure, les habitants participant aux actions collectives ont eu eux aussi à faire un apprentissage, ne s'étant pour la plupart jamais auparavant investis dans un mouvement de revendication. Chaque action entreprise par les habitants était le résultat d'une série

²²⁴ On reprend ici la définition devenue classique de C. Tilly, qui définit les répertoires d'action comme « *un modèle où l'expérience accumulée d'acteurs s'entrecroise avec les stratégies d'autorités, en rendant un moyen d'action limitée plus pratique, plus attractif et plus fréquent, que beaucoup d'autres moyens qui pourraient en principe servir les mêmes intérêts.* »

²²⁵ PECHU Cécile, Quand les exclus passent à l'action. La mobilisation des mal-logés, Politix n°34, 1996

²²⁶ Erik Neveu définit une arène comme « *un système organisé d'institutions, de procédures et d'acteurs, dans lequel des forces sociales peuvent se faire entendre, utiliser leurs ressources pour obtenir des réponses – décisions, budget, lois – aux problèmes qu'elles soulèvent.* »

d'apprentissages. Ainsi, dans le cas d'une manifestation, il fallait tout d'abord la considérer comme un type possible d'action ; puis apprendre à préparer des banderoles, inventer des slogans... Toutes sortes de gestes ritualisés, codifiés qui paraissent évidents à qui a déjà participé à ce type de mouvement, mais que les habitants ont du acquérir progressivement.

a) Rôle du comité de soutien

Le comité de soutien a joué un rôle primordial dans l'apprentissage de ces savoirs-faire. C'est lui qui a suggéré les différentes actions menées par les résidents : manifestation, sitting, conférence de presse. C'est encore lui qui a montré aux délégués comment demander les autorisations de manifestation, convoquer la presse, organiser un cortège, quels slogans crier. A l'occasion de la première manifestation organisée à la mairie de Cachan en juillet 2004, le comité achète un haut-parleur pour les délégués, le DAL fournit aux habitants des banderoles aux couleurs de l'association et quelques militants viennent peindre sur une banderole : « collectif des 1000 de Cachan » (voir fig.1 et 2)

La présence de quelques militants aguerris, notamment un membre du DAL et d'« anciens de Saint-Bernard », va permettre une organisation rapide du mouvement selon des schémas éprouvés : manifestation, pression. On assiste à une véritable transmission d'un savoir-faire militant, fondé sur l'expérience. D'autre part, les membres du comité de soutien se renseignent sur les conflits passés dont ils pourraient s'inspirer et s'efforcent de les donner en exemple aux résidents. C'est en particulier la position de Roger Leloup, persuadé qu'« *il faut réexpliquer aux gens l'histoire des luttes des sans-papiers ces dernières années.* » Il fait constamment référence à d'autres conflits (à Lille, à Dijon, à Nîmes), exemples qui servent à appuyer les idées qu'il défend face aux résidents, mais aussi à orienter ses choix et son action. Fin août, une projection du film *La ballade des sans-papiers* est organisée dans le bâtiment. Roger Leloup s'y réfèrera à plusieurs reprises pour montrer aux habitants qu'il faut « *apparaître mobilisés. C'est un rapport de forces* »

Les répertoires d'action proposés par le comité de soutien sont donc des répertoires « classiques » des luttes de sans-papiers et de sans-logis. Cependant, la transmission ne va pas de soi, tant ces modes d'action sont étrangers à la plupart des habitants.

b) L'acquisition progressive de nouveaux répertoires d'action

Cette transmission se fait en partie par l'intermédiaire des délégués. Ils se réapproprient les modèles proposés par les membres du comité de soutien, tout en cherchant à garder une certaine autonomie. Cette volonté d'indépendance a donné lieu à des actions parfois peu efficaces : lorsque le comité de soutien proposait aux délégués d'organiser un nouveau type d'action, ceux-ci cherchaient souvent par

la suite à se le réapproprier. Les délégués voulurent par exemple multiplier les conférences de presse, après que le comité de soutien en ait organisé une en décembre, ou les « journées portes ouvertes » au printemps 2005²²⁷. Acquérir un savoir-faire militant, ce n'est pas seulement savoir qu'un type d'action existe, c'est aussi être capable de l'organiser. Assistant pour la première fois à une manifestation organisée par les habitants le 14 octobre 2004, j'ai été étonnée de la façon dont ils s'approprièrent ce type d'action en y introduisant des registres connus, notamment ceux de la fête.

Des manifestations qui jouent sur plusieurs registres.

Cette manifestation devait effectuer un parcours du bâtiment F jusqu'à la Sous-Préfecture de L'Haÿ-les-Roses, parcours d'une vingtaine de minutes au terme duquel il était prévu de ceinturer les lieux jusqu'à l'obtention d'une audience avec le Sous-Préfet. Le cortège n'était pas extrêmement important, mais il parvint tout de même à se faire remarquer par diverses actions : blocage de la circulation, distribution de tracts. En outre, les femmes s'étaient placées en tête, avec des poussettes, image plutôt inhabituelle qui attirait l'attention²²⁸. (fig.3 et 4)

Une fois devant la Sous-Préfecture, il fallait que le cortège soit suffisamment bruyant et visible pour attirer ses occupants. Les manifestants se sont alors relayés pour scander des slogans. Cependant, ils en connaissaient très peu et s'épuisaient les uns après les autres à en chercher de nouveaux. Les « *qu'est-ce qu'on veut ? des papiers ! pour qui ? pour tous* » et autres « *so-solidarité avec les sans-papiers* » ont vite laissé place à des improvisations (« *les papiers ! on en a marre* » « *la préfecture on en a marre !* » « *le froid on en a marre !* » « *la chaleur on en a marre !* »). Finalement, Bintou, une femme griot, s'est emparé du microphone et s'est mise à chanter des chansons de variété à la mode en Afrique que toutes les femmes ont reprises en chœur. Les gens ont commencé à danser, la manifestation s'est transformée en fête.

Une logistique difficile à mettre en place

Ne maîtrisant pas tout à fait les codes, ne sachant pas réellement à qui s'adresser, les délégués et les habitants étaient favorables à l'organisation de manifestations dans Cachan et ses environs. Aller jusqu'à Paris paraissait plus complexe. Outre le fait qu'il fallait savoir où manifester dans Paris, ce type de manifestation posait également d'importants problèmes logistiques.

Il faut signaler que pour les manifestations à Cachan, il n'avait pas été simple de réunir un cortège assez conséquent pour démarrer : il fallait non seulement mobiliser les habitants, mais en outre, les mobiliser à une heure donnée. Pour un rendez-vous fixé à 9h, il n'était pas rare de voir les gens

²²⁷ Voir la chronologie en annexe

²²⁸ Il faut d'ailleurs souligner qu'une manifestation dans Cachan ou dans l'Haÿ-les-Roses est un fait qui en lui-même est inhabituel.

descendre vers 11h. Les membres du comité de soutien ont fini par prendre en compte dans les paramètres de l'organisation « l'heure africaine » et avancer d'une ou plusieurs heures les rendez-vous. Réunir les habitants à l'heure souhaitée, faire que tout le monde soit prêt à partir en même temps pour prendre les transports en commun, essayer de ne perdre personne lors du trajet... autant de tâches qui n'étaient pas chose facile lors des manifestations qui ont été organisées à Paris²²⁹. Celles-ci s'avéraient pourtant nécessaires, après le relatif échec d'une première manifestation au mois de novembre. Aucune heure précise n'avait été fixée pour le rendez-vous devant le Ministère aussi les résidents s'y sont-ils rendus tout au long de la journée. En outre, certains se sont perdus en chemin. Konaté en fait le compte-rendu lors d'une réunion (22 novembre)

Konaté : *on a été là, on a manifesté, on a grogné, mais ils ont pas voulu nous recevoir. Il fallait donner nos doléances, on avait les lettres, on a insisté pour avoir une audience avec le ministre (...); on disait il faut absolument que le ministre nous reçoive, absolument, sinon il va se passer quelque chose (...) on a patienté toute la journée, dans le froid, il y avait des femmes, on a dit aux femmes de rentrer, nous on est resté jusqu'à 17h (...) Il y en a qui attendaient depuis 9h.*

Roger Leloup : *je pense qu'on aurait dû se concentrer sur l'après midi.*

Marc Praille : *dommage qu'on n'était pas plus nombreux, s'il y avait pas eu les comités de sans papiers...*

Konaté : *les gens ne connaissaient pas les manif's avant que vous veniez au bâtiment. La première manifestation était à la mairie et on avait jamais fait à Paris. Il y a un groupe de 6 personnes qui s'est perdu. Et nous-mêmes, on était dans le métro et on a vu un groupe avec les banderoles dans l'autre sens. On s'est dit « voilà un groupe ! » (tout le monde rit)*

Une femme du comité : *il faudrait mieux encadrer !*

Pour la seconde manifestation à Paris, organisée en décembre, les membres du comité de soutien s'efforcent d'encadrer les manifestants, du bâtiment F jusqu'au lieu de manifestation.

Chaque manifestation organisée par les résidents est annoncée à la presse, via internet (envoi de communiqué de presse) ou par téléphone, lorsqu'il s'agit de journalistes dont les membres du comité ou du collectif ont les coordonnées parce qu'ils se sont déjà rendus au bâtiment F. La médiatisation de ces actions paraît en effet être une condition primordiale de leur succès.

2) Le rôle des médias

Les actions menées par le comité de soutien et le collectif des 1000 sont toujours pensées dans une double optique : il s'agit d'obtenir des satisfactions immédiates (entrevues avec le ministre, le Sous-Préfet), mais aussi de faire connaître le mouvement en attirant les médias. La médiatisation est en effet nécessaire puisqu'elle permet de renforcer le poids du mouvement et de compenser dans une certaine mesure sa faiblesse numérique. Cependant, il n'est pas toujours facile de susciter l'attention des

²²⁹ Sans compter que beaucoup d'habitants s'effrayaient à l'idée d'aller manifester dans Paris

médias, attention souvent réservée aux actions d'éclat. Et une fois que les médias sont là, encore faut-il réussir à imposer une image positive du mouvement, ce qui n'a pas toujours été le cas.

a) Une médiatisation nécessaire

La médiatisation est une étape nécessaire vers l'accès aux arènes institutionnelles. Elle permet de donner voix aux militants, de les faire entendre, sans que ceux-ci soient nécessairement très nombreux. En ce sens, elle apparaît à la fois comme un palliatif à la faible force numérique du mouvement des résidents et un « médiateur » entre ce mouvement et les autorités. La publicité faite aux actions des résidents agit sur les représentations que les autorités s'en font, conditionnant ainsi pour partie la probabilité de répression ou de satisfaction des revendications.

Se faire connaître est donc un moyen de se faire entendre. C'est aussi un moyen de se protéger. Comme le souligne Konaté : « *Il faut que les médias entrent dans la danse, ils veulent te taper sans que les gens voient, ils veulent te mettre KO* » (réunion du 31 octobre). En d'autres termes, les autorités ne pourront agir en toute impunité si les actions des résidents sont révélées au grand jour par les journalistes. En outre, la présence de ces derniers sur les lieux des actions peut inciter les autorités à jouer la carte de la négociation plutôt que celle de la répression, leur image étant en jeu. Les militants du comité de soutien et les délégués en sont pleinement conscients. « *Si les journalistes envahissent le cabinet du Ministre, la pression va monter* » (militant du DAL, 8 novembre)

Enfin la médiatisation apparaît nécessaire dans la mesure où elle permet d'obtenir le soutien de l'« opinion publique », autre manière d'effectuer une pression sur les élus politiques. De plus, en permettant de faire connaître la situation à un cercle élargi de personnes, en les sensibilisant aux problèmes des résidents, la médiatisation offre au mouvement la possibilité de s'agrandir, de recruter de nouveaux volontaires ou de bénéficier de soutiens. Elle relaye ici les actions menées par le comité de soutien, par l'intermédiaire du site Internet, c'est-à-dire information, mais aussi recueil de signatures en signe de soutien...

b) Mobiliser l'attention

Pourtant, parvenir à attirer l'attention de la presse et de la télévision n'est pas chose aisée, les logiques d'inscription des événements dans l'agenda médiatique étant soumises à de nombreuses exigences, dont celle de la nouveauté, de l'inattendu.

Les mobilisations des « sans » (sans papiers, sans logement...) se heurtent souvent à un désintérêt de la part des médias, a fortiori quand elles concernent à peine une centaine de personnes, comme dans le

cas des mobilisations du bâtiment F. L'idée est alors de jouer la carte de l'originalité, en mettant en avant les spécificités de la lutte : les membres du comité et du collectif soulignent qu'il s'agit « du plus grand squat de France », qu'il abrite « 1000 personnes »... Comme le dit Konaté : « *Le bâtiment, c'est comme du Coca-Cola, il faut vendre* ». L'insistance sur le caractère exceptionnel du squat se double d'une recherche de dramatisation. La formule de « nouveau Sangatte aux portes de Paris », lancée par un membre du comité, a, à ce titre, joué son rôle de manière remarquable. Elle a été reprise dans les journaux²³⁰ et même par certains hommes politiques²³¹. Cette façon d'attirer les médias présente le risque qu'ils ne se concentrent que sur le bâtiment, oubliant le mouvement. De fait, très peu d'articles mentionnent l'existence d'un comité de soutien et d'un collectif et moins encore relatent les actions menées par les résidents. En outre, la répétition des manifestations peut contribuer à réduire l'intérêt des journalistes.

Si l'évocation du bâtiment F dans les médias nationaux s'est faite de manière très concentrée, au printemps 2004 (début du mouvement) et durant l'hiver 2004/2005 (forte mobilisation suite aux décisions imposées au 5^e étage), elle a trouvé un appui plus régulier dans la presse locale, notamment l'édition Val-de-Marne du *Parisien*, un journaliste s'étant « spécialisé » sur la question.

c) *Contrôler le sens*

S'il est clair que, pour les promoteurs de mobilisations que sont les délégués et le comité de soutien, l'accès aux médias paraît essentiel, encore faut-il que cette couverture réponde aux intérêts des résidents et présente leur action sous un jour favorable.

Faire venir les médias est une chose, parvenir à leur imposer sa définition de la situation en est une autre. La création de nouvelles peut se penser comme un processus interactif auquel participent avec des ressources inégales les médias, le mouvement des résidents et les autorités. Le mouvement propose une vision des choses à son avantage, montrant les résidents comme de « bon squatters », organisés, honnêtes, propres et qui mènent un combat juste, au nom de la dignité humaine. Les autorités tendent à justifier l'expulsion, insistant sur le caractère insalubre, voire dangereux du lieu, et l'impossibilité de satisfaire toutes les revendications, en raison de la crise du logement et des problèmes liés à l'immigration clandestine. Les médias enfin obéissent à une troisième logique, qui est la recherche du sensationnel, du dramatique, de l'émouvant²³². Ils vont avoir tendance à insister sur le caractère « exotique » du squat (taille extraordinaire, nombreuses nationalités, modes de vie

²³⁰ voir notamment l'article paru dans le Canard Enchaîné, "Un Sangatte clandestin aux portes de Paris", 4 août 2004

²³¹ d'après un article paru dans le Figaro le 14 janvier 2005 : « *C'est Sangatte aux portes de Paris, confie un conseiller de Jean-Louis Borloo, il faut être prudent.* »

²³² voir CHAMPAGNE Patrick, « La vision médiatique », in Bourdieu Pierre (sd), *La Misère du Monde*, Seuil, 1993

« traditionnels »), à chercher des détails tragiques, des histoires de vie émouvantes²³³ et à insister sur la pauvreté et la vétusté des lieux.

Un rapide coup d'œil sur les articles portant sur le bâtiment F montre que les habitants n'ont pas toujours pu contrôler l'image d'eux-mêmes qui était diffusée

Les dangers d'une médiatisation non maîtrisée

Les médias s'apparentent à un couteau à un double tranchant : autant ils peuvent favoriser le mouvement, autant ils peuvent lui nuire.

Ainsi lorsque le 5 octobre, FR3 convoqué par le comité de soutien se rend au bâtiment F, pensant filmer une manifestation en faveur des habitants du rez-de-chaussée, les journalistes ne trouvent qu'une poignée d'habitants rassemblés au pied de l'immeuble. Ils feront malgré tout un reportage sur l'évacuation du rez-de-chaussée, qui donne largement la parole au directeur du CROUS. Ce sera donc le point de vue des autorités (« *Ce lieu est dangereux. Nous le fermons pour des raisons de sécurité* ») qui sera diffusé, et non celui des habitants et du comité de soutien.

L'exemple précédent n'est pas un cas isolé. Konaté m'expliquera lors d'un entretien qu'il se méfie désormais des journalistes de TF1, venus tourner un reportage et qui n'ont filmé que les endroits délabrés, la saleté... L'entretien sera d'ailleurs interrompu par un coup de fil de journalistes de cette chaîne, à qui Konaté répond violemment : « *Vous êtes venu filmer tous les coins sales pour intoxiquer la population !* »

Des images variables

Les premiers articles sur le squat sont parus au début de l'année 2003. Il s'agissait d'articles au ton extrêmement misérabiliste, montrant une image relativement négative du lieu et de ses habitants. A mesure que le collectif s'organisait, que les délégués apprenaient à parler aux journalistes et comprenaient la nécessité de diffuser une bonne image, le ton des articles s'est fait moins dramatique, l'image du « bon squatter », travailleur et bien organisé prenant plus d'importance. Il est à ce titre instructif de comparer quatre articles parus à quelques mois d'intervalles dans *Le Figaro*.

Le premier article paraît en décembre 2003²³⁴. Les journalistes se sont rendus sur le campus sur invitation d'élèves de l'ENS-Cachan, et insistent longuement sur le contraste entre cette institution et le squat. Le bâtiment est présenté sous un jour extrêmement défavorable (les journalistes évoquent « *une odeur nauséabonde* », « *les inondations, les rats morts et les punaises* »). Les squatters sont présentés comme une sorte de parasite : « *Système D à tous les étages, des fils électriques sortant des chambres témoignent du piratage des installations, les anciens WC douches tournent à plein*

²³³ une journaliste m'a appelée pour me demander de lui raconter des « histoires tragiques et émouvantes » d'habitants....

²³⁴ Jeudi 11 décembre 2003, Le Figaro « Sur le campus, le squat », Muriel Fitoussi et Rabah Aït-HAssitanuche

régime. ». En outre, le bâtiment est présenté comme un lieu de délinquance (« *Il se développe sur ce squat de vrais réseaux qui encouragent la délinquance* »).

Le deuxième paraît le 7 août 2004²³⁵, peu de temps après que la Préfecture ait lancé le processus de recensement. Le ton est différent. Certes, la population a évolué, l'organisation des habitants sciences sociales'est structurée. Néanmoins, on ne peut imputer ce changement de ton aux seuls évolutions du squat. Le comité de soutien et le collectif existent depuis 3 mois et tentent de médiatiser²³⁶ la question du bâtiment F, afin que les promesses faites par la Préfecture d'effectuer une évacuation « en douceur », en tentant de trouver des solutions pour les habitants, ne restent pas lettre morte. Ils insistent beaucoup auprès des journalistes sur l'organisation des résidents, notamment sur l'existence d'un système de délégués. L'article est beaucoup moins misérabiliste que le précédent, le journaliste mettant en évidence les efforts faits par les habitants : « *A l'intérieur, malgré l'insalubrité apparente, les peintures ont été refaites, l'électricité et l'eau courante sont en état de marche « On est une communauté, on s'organise. Les femmes font l'entretien, les tâches ménagères. Les hommes repeignent, réparent l'électricité, descendent les poubelles » explique Dambaga Dalla, une Malienne de 34 ans, officiellement nommée « responsable des femmes »* ». Néanmoins, l'article se termine sur les modalités de la procédure d'évacuation du bâtiment, présentées comme une innovation par Pierre Derrouche, innovation dûe à l'impossibilité matérielle d'évacuer le bâtiment d'un seul coup. Le journaliste explique qu'hormis les individus des catégories protégées (malades...), « *ce sera une procédure classique de reconduite à la frontière* ». Les squatters sont d'ailleurs présentés de la façon suivante : « *Plus des trois quarts sont en situation irrégulière ou en cours de régularisation (...) La plupart sont sans emploi* ».

Dans les troisième et quatrième articles, parus en janvier 2005²³⁷ le changement d'approche est notable. Le titre du troisième article, « *Ici, on bosse tous, mais illégalement* » s'inscrit en rupture évidente avec le précédent publié en août. Le comité de soutien, à peine évoqué auparavant, est ici présenté comme une énorme machine politique : « *De Droit au Logement à la Ligue des Droits de l'Homme, en passant par le MRAP, Danièle Mitterand, José Bové, Mgr Gaillot, toute la gauche associative et militante s'est mobilisée pour soutenir les 1000. Dans un tel contexte, la Préfecture, sous la pression du Ministère de la Cohésion Sociale, a choisi cet été la voie de la « concertation » avec les habitants* ». Ce qui était au mois d'août présenté comme un choix pragmatique – le nombre d'habitants était trop élevé pour procéder à une évacuation globale – devient une capitulation politique. Les chiffres concernant la population ne sont plus les mêmes : « *Un tiers sont des immigrés possédant des papiers en règle mais n'ayant pas les moyens de se loger légalement. Un autre tiers est constitué de demandeurs d'asile en attente d'une réponse. Les autres, plus de 200 personnes, sont des*

²³⁵ « L'avenir incertain des squatters de Cachan », *Le Figaro*, 07 août 2004, Camille Sayart

²³⁶ Question traitée dans différents journaux / :

²³⁷ *Le Figaro*, 14 janvier 2005 : « ici on bosse tous mais illégalement » et « Le squat qui embarrasse Villepin »

clandestins ». Si l'exotisme (« *les mères en boubous traditionnels* ») et le misérabilisme sont toujours présents, l'image du « bon squatter », bien organisé, « *malin* » domine. Konaté fait l'objet de trois paragraphes entiers où les citations qui lui sont attribuées contribuent à renforcer une image positive du bâtiment.

L'analyse de ces articles montre comment les délégués et les membres du comité de soutien sont parvenus au fil du temps à modifier – en partie - les discours tenus sur le bâtiment, à mieux contrôler les images diffusées dans la presse.

Présenter le bâtiment comme « une lutte exemplaire »

Le but de certains membres du comité de soutien est pourtant encore loin d'être atteint. Ils souhaitent en effet ériger le mouvement du bâtiment F en « lutte exemplaire ».

Les journalistes ont eu trop souvent tendance à négliger la lutte des résidents au profit d'anecdotes de vies, de descriptions sensationnalistes des lieux. Lors d'une réunion le 8 novembre, le représentant du DAL souligne ce fait : « *En plus au niveau médiatique, en ce moment, ça prend, on reçoit beaucoup de coups de téléphone. C'est pas un hasard, cette situation n'est pas une fatalité. Il faut les amener à voir pas seulement le côté exotique mais aussi venir quand on accueille le Ministre.* ». Le 1^e décembre, à l'occasion de la conférence de presse organisée au bâtiment, il présente le bâtiment comme « une situation emblématique », illustrant les méfaits des « *lois Sarko qui renforcent la précarité et les errances urbaines* ».

Pourtant, le message n'est pas relayé par la presse. L'idée de lutte emblématique n'a pas le même succès que celle du nouveau Sangatte. Roger Leloup, au cours d'une réunion (le 3 janvier), insiste sur la nécessité de faire passer cette image de « lutte phare » : « *Au niveau de la médiatisation, on n'a pas passé ce statut-là, on n'a pas mis en avant les aspects exemplaires de la lutte* ».

3) Quels résultats ?

Malgré les faiblesses que nous avons souligné – liées entre autre aux divisions, aux tensions entre comité de soutien et collectif des 1000, à la faible mobilisation des résidents - le mouvement a su obtenir quelques résultats significatifs, principalement en terme d'accès aux arènes institutionnelles. Le mouvement a su éviter l'évacuation policière, et obtenir l'ouverture de négociations. Concernant la satisfaction des autres revendications – relogement et régularisation – le bilan est plus contrasté.

a) Un rapide bilan

Les actions visibles, comme les manifestations, les conférences de presse, se sont doublés d'un travail « dans l'ombre » du comité de soutien, qui a adressé un certain nombre de lettre à des responsables politiques, mobilisé les élus au sein du conseil régional et du conseil général du Val-de-Marne. L'ensemble de ces actions a permis d'obtenir plusieurs rencontre avec le maire de Cachan, le préfet du Val de Marne, le président du Conseil Général, des responsables ministériels et divers élus²³⁸. Il s'agit ici de gains procéduraux, si l'on reprend les termes de Kitschelt²³⁹, c'est-à-dire des résultats en termes d'accès à des instances de concertation. Les 1000 de Cachan et le comité de soutien ont su se faire reconnaître comme interlocuteurs officiels, acteur à part entière des négociations autour de l'avenir du bâtiment.

En ce qui concerne les résultats *substantiels*, c'est-à-dire se traduisant en mesures concrètes, il faut distinguer plusieurs niveaux. D'un point de vue général, la mobilisation en juillet, et l'ouverture des négociations a permis d'éviter une évacuation rapide, initialement prévue en août 2004. De même, la mobilisation au mois de décembre a stoppé le processus d'évacuation du 5^e étage – la préfecture avait commencé à reloger à l'hôtel certains habitants – permettant ainsi à ceux qui étaient menacés par une évacuation policière (c'est-à-dire tous ceux qui n'avaient pas droit au relogement) de rester dans le bâtiment pour encore au moins une année²⁴⁰

La mise en place du système de recensement en août 2004 était en outre initialement pensée comme une victoire. Mais les propositions de relogement et de régularisations faites par la préfecture ont été estimés insuffisantes par le comité de soutien et par les 1000, et de nombreux habitants ont reçu un APRF. Parallèlement au combat politique s'est alors ouvert un combat juridique, le comité de soutien déposant des recours contre les APRF, faisant appel en cas de non annulation... Ce combat s'est, mis à part quelques exceptions, majoritairement soldé par un échec. Concernant les revendications des sans papiers, il y a donc eu peu de régularisations, et beaucoup d'APRF : le mouvement n'a pas pu obtenir les résultats escomptés.

Sur le plan du relogement, si les premières propositions de la préfecture, concernant les habitants du 5^e, se sont avérées insatisfaisantes, le comité de soutien s'est estimé satisfait des dernières avancées, après une rencontre avec le préfet au mois de février 2005²⁴¹.

²³⁸ pour une vision plus détaillée des diverses actions, voir la chronologie située en annexe

²³⁹ D'après H.Kitschelt (« Political Opportunity Structure and Political Protest : Anti-nuclear Movement in Four Democracies », *British Journal of Political Science*, 1986), un mouvement social peut gagner des résultats procéduraux en terme d'accès à des instances de concertation, d'obtention d'un statut d'interlocuteur officiel. Les résultats peuvent être substantiels, c'est-à-dire se traduire en mesures concrètes : réformes, lois, changements d'orientations. Les gains peuvent être enfin structurels, s'ils produisent une modification de la structure des opportunités politiques elle-même (on reprend ici la présentation de Kitschelt, faite par E.Neveu, dans *La Sociologie des Mouvements Sociaux*)

²⁴⁰ dans le compte rend de la réunion avec le préfet du 10 février, Roger Leloup estime que l'évacuation étage par étage du bâtiment F ne devrait pas s'achever avant la fin de l'année 2005.

²⁴¹ « Cette rencontre a marqué un déblocage significatif du processus qui s'était enlisé à l'automne. Il apporte des réponses satisfaisantes sur le dossier du logement pour les personnes en situation régulière » (CR de Roger Leloup)

Ce bilan n'est que provisoire, le comité et les résidents continuant à défendre un certain nombre de revendications²⁴², notamment en termes de régularisation. Le comité et les résidents souhaitent à ce titre entamer une négociation au niveau national (« Cette négociation doit impliquer notamment le ministère de l'intérieur (directement ou via un représentant qu'il mandaterait) car l'ampleur du dossier dépasse le pouvoir d'appréciation du préfet » CR de la rencontre avec le préfet, le 10/02/2005).

Malgré quelques déception, le bilan s'avère relativement positif. Ceci s'explique en partie par un contexte politique particulier.

b) *la structure des opportunités politiques*

La plupart des théories de l'action collective s'accordent à dire qu'aucun mouvement social ne peut émerger s'il ne bénéficie pas d'un minimum d'opportunité politique.

De fait, les résidents ont dans une certaine mesure bénéficié d'un contexte politique, qui loin d'être favorable a tout de même pu jouer en leur faveur sur certains points.

D'une part, si a priori le fait que la droite soit au pouvoir a pu jouer en défaveur du mouvement, J.Siméant montre dans *La cause des sans papiers*²⁴³, que le public de gauche est plus attentif et plus enclin à défendre cette cause quand la droite est au gouvernement. En effet, il s'agit d'une cause « de gauche », mais qui n'est pas défendue par le Parti Socialiste²⁴⁴. Il est donc plus facile, par définition, de s'opposer ouvertement au pouvoir lorsque l'on est dans l'opposition.

D'autre part, les gouvernement Raffarin qui se sont succédés au long de la période se traduisent par une relative impopularité. Le gouvernement s'efforce d'éviter de « faire des vagues », d'autant plus qu'à partir de l'hiver 2005 l'échéance du référendum sur la constitution européenne les incite à une grande prudence. Comme le souligne Roger Leloup début décembre : si les contacts avec le cabinet du ministre de l'intérieur se sont multipliés à cette période, c'est que ses membres semblaient « *soucieux d'éviter un nouveau « Saint-Bernard »* »²⁴⁵

Cette référence à Saint-Bernard n'est pas anodine : elle révèle la crainte des autorités face au très fort potentiel de mobilisation qui semble exister autour du bâtiment F. Par son ampleur, mais aussi par la médiatisation dont il a déjà fait l'objet, par le soutien dont il bénéficie de la part de partis de gauche,

²⁴² voir en annexe les dernières propositions

²⁴³ Siméant, op.cit.

²⁴⁴ « De la gauche à la droite, il apparaît désormais impensable de défendre la cause des clandestins, ces derniers sont au contraire dénoncés comme « empêchant l'intégration des réguliers ». La principale différence réside dans le fait que les partis de gauche évoquent avant tout les étrangers en situation irrégulière sous l'angle de la répression du travail clandestin, alors que la droite dénonce les clandestins comme des menaces à l'ordre public. »

²⁴⁵ mail au comité de soutien, du 2 décembre 2004

d'associations²⁴⁶, le bâtiment F pourra déclencher une crise majeure, que les autorités cherchent à tout prix à prévenir. Ainsi lorsque le chef du cabinet Mr Derrouche décide le 2 décembre de mettre un terme au processus d'étude des dossiers, et d'évacuer tout simplement le bâtiment avec l'aide des forces de l'ordre, il est quelques jours plus tard démenti par le directeur du CROUS puis par le préfet lui-même

* * *

La mobilisation des habitants s'est donc faite en dépit des faibles ressources dont ils disposaient, en partie grâce à la constitution d'un comité de soutien. La forte concentration de personnes précarisées en un même lieu a en outre pu servir de support à la mobilisation, mais de manière différente de ce que l'on aurait pu imaginer a priori. En effet, malgré le grand nombre de squatters, la participation aux actions collectives était réduite. Ce n'est donc pas de manière directe, en fournissant des militants, que le poids numérique a joué, mais de manière indirecte, dans la mesure où il a contribué à attirer l'attention des médias.

Si l'on tente de saisir le sens qu'accordent les habitants à ce mouvement, on voit qu'il relève pour une large part du caractère parfois incompréhensible du monde qui les entoure. La participation à l'action relève en outre des anticipations, des représentations des résidents, mais aussi de la manière dont ils se situent dans les réseaux relationnels au sein du bâtiment. On a vu que les « Africains » étaient généralement plus mobilisés. De plus, un habitant qui vivra sa situation sur le mode du rejet ne pourra s'investir dans le mouvement.

²⁴⁶ Le fait que plusieurs personnalités ayant apporté leur soutien soient des « anciennes » de Saint Bernard peut contribuer à faire le rapprochement

Conclusion

Nous nous sommes proposés dans cette étude de mettre en évidence les possibilités de jeu et de stratégies dont disposaient individuellement et collectivement les squatters du bâtiment F. L'enjeu était double : il s'agissait de saisir dans quelle mesure vivre dans le bâtiment F pouvait se présenter comme support pour la mise en œuvre de stratégies d'appropriations - appropriation de son image, de l'espace, des normes auxquelles on se soumet – , mais également d'appréhender les contraintes spécifiques que ce lieu fait peser sur ses occupants.

La multiplicité des cas individuels, la grande variété des situations interdit de conclure de manière générale sur « les habitants » ou « les squatters ». Néanmoins, on peut raisonner en termes de conditions de possibilités, de potentiels offerts par le bâtiment, et de contraintes inhérentes à cet espace ; et voir quelles sont les stratégies qu'il est alors possible de développer pour les habitants.

Un des premiers résultats de cette étude est que les contraintes matérielles, le manque d'espace semblent n'avoir qu'une importance secondaire face au poids des contraintes symboliques, en particulier la nécessité de faire face au stigmat. Qu'il s'agisse d'évaluer les logements précédents ou le lieu de vie actuel, les enquêtés utilisent des couples d'opposition comme honneur/déshonneur, fierté/honte, liberté/contrainte, autonomie/soumission bien plus fréquemment que spacieux/petit, confortable/inconfortable... La façon dont le logement est socialement perçu, et la liberté dans le mode de vie que l'individu pourra y adopter apparaissent ainsi comme des critères déterminants dans le choix des individus.

La majeure partie des habitants n'ayant pas véritablement choisi de venir vivre dans le bâtiment F, ils doivent développer des stratégies pour faire face au stigmat qui y est attaché. En fonction de leur trajectoire, des ressources dont ils disposent et de leurs anticipations les habitants développent des modes d'adaptation spécifiques, et ont plus ou moins les moyens de « faire avec » cette situation. Certains ne parviennent pas à faire face, et s'enferment dans le repli, ou le rejet de leur situation. Pour ces personnes, le squat n'apparaît que comme une source de contrainte. Il offre certes la possibilité de se loger à peu de frais, mais le coût moral en est immense, puisque c'est au prix d'une dévalorisation de soi.

L'acquisition d'une chambre est pour d'autres un moyen de conforter l'image qu'ils ont de même, en se recréant une sphère d'intimité, en acquérant une certaine autonomie et en développant une maîtrise sur

cette espace. Cette maîtrise passe notamment par le contrôle des entrées, mais aussi l'aménagement du lieu. L'importance accordée au « superflu », à la décoration par les habitants montre qu'ils ne font pas toujours le « choix du nécessaire ». Réintroduire une dimension esthétique dans les lieux est une façon de se l'approprier mais aussi de créer un espace valorisant pour soi.

Un deuxième grand résultat de notre étude est d'avoir mis en avant certains avantages liés à dimension collective du bâtiment.

Le squat apparaît sous certains aspects comme un lieu de sociabilité, où peuvent se développer des liens d'entraide et de solidarité, qui permettent de compenser une certaine marginalisation. Le bâtiment F peut donc être pensé comme une ressource de capital social, capital qui permet l'inscription dans des réseaux de solidarité, mais aussi de bénéficier d'informations précieuses sur les démarches administratives (comment obtenir l'AME²⁴⁷ etc....), sur d'éventuels emplois.....

Cependant, on a vu que l'existence de réseaux communautaires structurait fortement les rapports sociaux au sein du bâtiment.

Un autre résultat concerne l'absence de règles qui président à l'utilisation et à la gestion des lieux communs. Cette absence de règle peut apparaître comme positive dans la mesure où elle permet a priori une grande liberté dans l'usage des lieux. En outre, les individus peuvent mettre en place des normes et des modes de vie proches de leur pays d'origine, ce qui évite une rupture trop grande. Toutefois, l'hétérogénéité des habitants fait que l'absence de véritables normes communes, assorties de sanctions, peut donner lieu à des conflits. La vie collective, ressource lorsqu'il s'agit d'établir des liens d'entraide et de solidarité, se fait ici contraignante.

La dimension collective du bâtiment a également joué un rôle fondamental dans les succès qu'ont pu obtenir le comité de soutien et le Collectif des 1000. Comme on l'a souligné, elle a joué non pas directement – en permettant la mobilisation d'un grand nombre d'habitants – mais indirectement en suscitant l'intérêt des médias. Cette médiatisation a permis au squat d'être inscrit sur l'agenda politique des dirigeants, mais pourtant elle ne va pas sans ambiguïté. La presse a elle aussi mis en place des stratégies de « récupération », mais ici c'est de récupération de la misère qu'il s'agit.

Ces quelques points tirés de notre étude montrent la difficulté qu'il y a à caractériser le bâtiment, tant il semble que parfois on puisse dire « tout et son contraire » en raison de la grande diversité des situations individuelles.

²⁴⁷ Aide Médicale d'Etat

Nous avons mis en évidence le fait que la vie dans ce bâtiment n'était pas nécessairement synonyme de misère, d'acception passive et douloureuse des contraintes sociales, d'enfermement. Le squat est potentiellement un espace de création, d'autonomisation, de résistance. Mais il ne faut pas oublier que résister n'est pas synonyme de vaincre. Si pour certains résidents, les stratégies mises en place ont une incidence réelle sur le cours de leur vie, pour un grand nombre d'habitants elles apparaissent surtout comme un ajustement.

Les faiblesses du mouvement, la fragilité de l'organisation interne, les limites à l'appropriation d'un espace.... autant d'éléments qui rappellent que « les armes des faibles restent toujours dans une certaine mesure de faibles armes »²⁴⁸.

²⁴⁸ (Lucien Bianco à propos des résistances paysannes en Chine, *Actuel marx*, n°22, 1997), cité par BESSIN Marc et ROULLEAU-BERGER Laurence, « Les armes du faible sont-elles de faibles armes ? » *L'Homme et la société*, n°143-144, janvier-juin 2002

Bibliographie

Méthode

- ANTONIADIS Leonardo, « Chronique visuelle d'une migration tsigane, une expérience de la photographie : outil de recherche et/ou lieu de rencontre et d'interrogation », *Journal des anthropologues*, n°80-81, mai 2000
- BEAUD Stéphane et WEBER Florence, *Guide de l'enquête de terrain*, La Découverte, 2002
- BEAUD Stéphane, « L'usage de l'entretien en sciences sociales . Plaidoyer pour l'entretien ethnographique », *Politix*, 35, septembre 1996
- BECKER Howard *Les ficelles du métier, comment conduire sa recherche en sciences sociales*, La Découverte, 2002
- BRUNETEAU Patrick, LANZARINI Corinne, « Les entretiens informels », *Sociétés contemporaines*, 1998, n°30
- DEVEREUX George, *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*, Flammarion, 1980 (1967)
- LEPOUTRE David, « La photo volée, Les pièges de l'ethnographie en cité de banlieue », *Ethnologie française*, XXXI, 2001,1
- MARESCA Sylvain, introduction au numéro 80-81 sur le thème « question d'optique. Aperçu sur les relations entre la photographie et les sciences sociales » du *Journal des anthropologues*, mai 2000
- MAUGER Gérard, « Enquêter en milieu populaire », *Genèses*, 6, décembre 1991
- SCHWARTZ Olivier, « L'empirisme irréductible », postface à Niels Anderson, *Le Hobo*, Nathan, 1993
- STRAUSS Anselm, *Miroirs et masques, une introduction à l'interactionnisme*, Métailié, 1992 (1989)
- LAHIRE Bernard (sd) *A quoi sert la sociologie ?*, La Découverte, 2002

Divers

- BARTH Fredrik, 1995, « Les groupes ethniques et leurs frontières » in Philippe Poutignat, Jocelyne Streiff-Fenart, *Théories de l'ethnicité*, 1995, Paris, PUF
- BESSIN Marc et ROULLEAU-BERGER Laurence, « Les armes du faible sont-elles de faibles armes ? » *L'Homme et la société*, n°143-144, janvier-juin 2002
- BOURDIEU Pierre, "L'identité et la représentation", *Actes de la recherche en sciences sociales*, 30: 3-6, 1980.

- BOURDIEU Pierre, « effets de lieu », in Bourdieu Pierre (sd), *La Misère du Monde*, Seuil, 1993
- BRUBAKER Rogers, COOPER Frederic , « Au delà de l'identité », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 139, 2001
- BOURGOIS Philippe, *En quête de respect, le crack à New York*, Seuil, 2001
- de CERTEAU, *L'invention du quotidien, 1. Arts de faire*
- CHAMPAGNE Patrick, « La vision médiatique », in Bourdieu Pierre (sd), *La Misère du Monde*, Seuil, 1993
- GOFFMAN Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne (t.1 La présentation de soi, t.2 Les relations en public)*, Ed de Minuit, 1973
- GOFFMAN Erving, *Stigmate, les usages sociaux des handicaps*, Ed de Minuit, 2001
- GRIGNON Claude et PASSERON Jean-Claude, *Le Savant et le Populaire, misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Gallimard, 1989
- LEPOUTRE Francis, *Cœur de banlieue, Codes, rites et langages*, Odile Jacob, 1997
- PAUGAM Serge, *La disqualification sociale, essai sur la nouvelle pauvreté*, PUF, 1991
- SCHWARTZ Olivier, *Le monde privé des ouvriers, hommes et femmes du Nord*, PUF, 1990
- WEBER Florence, *Le travail à-côté, Etude d'ethnographie ouvrière*, INRA, Editions EHESS, 1989

Sur l'immigration

- BASTENIER Albert, « Intégration, mobilité, ethnicité », Agence pour le développement des relations interculturelles, *L'intégration des minorités immigrés en Europe*, problématiques, Tome.1, CNFPT, 1991
- LAPEYRONNIE Didier, « De l'altérité à la différence : l'identité, facteur d'intégration ou de repli ? », in DEWITTE Philippe (s.d), *Immigration et intégration : l'état des savoirs*, La Découverte, 1999
- MILES Robert, « La politique et l'idéologie de l'intégration en Europe », Agence pour le développement des relations interculturelles, *L'intégration des minorités immigrés en Europe*, problématiques, Tome.1, CNFPT, 1991
- NICOLET Albert, *Femmes d'Afrique Noire en France, La vie partagée*, CIEMI, L'Harmattan, 1992
- POIRET Christian. *Familles africaines en France : ethnicisation, ségrégation et communalisation*, L'Harmattan, 1996
- QUIMINAL Catherine, *Familles immigrés entre deux espaces*, in *Les lois de l'inhospitalité, les politiques de l'immigration à l'épreuve des sans-papiers*, s.d D.Fassin, A.Morice, C.Quiminal, La Découverte, 1997

- RONGE Volker, « Les perspectives d'intégration des immigrés et des réfugiés en Europe », Agence pour le développement des relations interculturelles , *L'intégration des minorités immigrés en Europe*, problématiques, Tome.1, CNFPT, 1991
- SAYAD Abdelmalek, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, De Boeck Université, 1991
- SAYAD Abdelmalek, *La double absence, des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Seuil, 1999
- SOUSSAN Judith, *Les SDF Africains en France, Représentations de soi et sentiment d'étrangeté*, CEAN-Karthala, 2002
- TIMERA Mahamet, *Les Soninké en France, d'une histoire à l'autre*, Karthala, 1996
- TIMERA Mahamet , *Sans-papiers africains face aux « communautés » d'origine*, in *Les lois de l'inhospitalité, les politiques de l'immigration à l'épreuve des sans-papiers*, s.d D.Fassin, A.Morice, C.Quiminal, La Découverte, 1997

Le logement des immigrés et le logement précaire

- 8^e rapport du haut comité pour le logement des personnes défavorisées, *Vers un droit au logement opposable*, octobre 2002.
- BAROU Jacques, *Trajectoires résidentielles, du bidonville au logement social*, in DEWITTE Philippe (s.d), *Immigration et intégration : l'état des savoirs*, La Découverte, 1999
- BOUILLON Florence, « Des migrants et des squats : précarités et résistances aux marges de la ville », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol.19, n°2, sept.2003, pp.23-46
- BOUILLON Florence, « Squats et errance, quels enseignements ? », in *Les SDF : représentations, trajectoires et politiques publiques*, PUCA, 2003
- COUTANT Isabelle, *Politiques du squat : scènes de la vie d'un quartier populaire*, La Dispute, 2000
- GRAFMEYER Yves, *Logement, quartier, sociabilité*, in Segaud Marion, Bonvalet Catherine et Brun Jacques (sd), *Logement et habitat, l'état des savoirs*, La Découverte, 1998
- Groupe d'étude et de lutte contre les discriminations, « *les discriminations raciales et ethniques dans l'accès au logement social* », Notes de synthèse n°3 du GIP GELD, coordonné par P.Simon Mai 2001
- GRUEL Louis, *Conjurer l'exclusion, Rhétorique et identité revendiquée dans des habitats socialement disqualifiés*. *Revue française de sociologie*, XXVI, 1985, 431-453
- LEVY-VROELANT Claire, *Logements de passage, forme, normes, expérience*, L'Harmattan, 2000
- MAUREL Elisabeth, *Immigration et sans-abrisme*, Rapport pour l'observatoire européen sur les sans-abris, novembre 2002
- SAYAD Abdelmalek, « le logement des familles immigrées », *Le groupe familial*, vol.1, 114, janv-mars 1987
- SIMON Patrick, *Le logement des immigrés, Population et sociétés*, n°303, Juillet 1995

La construction du chez-soi

- ALLEN Barbara, *Les relations entre le dedans et le dehors, la construction du sens du chez soi dans les quartier d'habitat social*, in Collignon B et Staszak J-F (s.d), *Espaces domestiques, construire, habiter, représenter*, Bréal, 2004
- ELEB Monique, « Le logement et la construction de l'identité », *Bulletin de Psychologie*, tome XXXXVI, 361, 735-746, 1982.
- ROSSELIN Céline, « De la catégorisation a priori à la construction des espaces : L'observation des pratiques habitantes dans des logements d'une seule pièce. » *Communications*, n°73, 2002
- JOYEUX Ludovic, *Quand l'espace domestique se fait enjeu identitaire. Le cas d'une famille immigrée d'origine algérienne résidant en HLM*, in Collignon B et Staszak J-F (s.d), *Espaces domestiques, construire, habiter, représenter*, Bréal, 2004
- KAUFMANN Jean Claude, « Portes, verrous et clés : les rituels de fermeture du chez-soi », *Ethnologie française*, XXVI, 1996
- KILICKIRAN Didem, *Féminisme et sens de l'espace domestique des femmes déplacées. Les réfugiées kurdes à Londres dans leurs appartements*, in Collignon B et Staszak J-F (s.d), *Espaces domestiques, construire, habiter, représenter*, Bréal, 2004

Les rapports entre les habitants, relations de voisinage

- ALTHABE, Gérard, « Le quotidien en procès », *Dialectiques*, n°21, 1977
- ALTHABE Gérard, « Procès réciproques en HLM », in ALTHABE Gérard, LEGE Bernard, SELIM Monique, *Urbanisme et réhabilitation symbolique*, Anthropos, 1984
- HAUMONT Bernard, « Entre public et privé : des espaces et des lieux toujours en chantier », in HAUMONT Bernard et MOREL Alain (s.d), *La société des voisins*, Edition de la Maison des Sciences de l'homme, 2005
- KAUFMANN, Jean-Claude, *La vie en HLM, usages et conflits*, Editions ouvrières, 1983
- MOREL Alain, « la civilité à l'épreuve de l'altérité », in HAUMONT Bernard et MOREL Alain (s.d), *La société des voisins*, Edition de la Maison des Sciences de l'homme, 2005
- PARIS Hervé, « L'inconnu familial, les interactions dans les parties communes d'un immeuble lyonnais », in HAUMONT Bernard et MOREL Alain (s.d), *La société des voisins*, Edition de la Maison des Sciences de l'homme, 2005
- PINCON, Michel, *Cohabiter. Groupes sociaux et modes de vie dans une cité HLM*, Plan construction en architecture, 1982

La lutte et le comité de soutien

- CHAUVIERE Michel, DURIEZ Bruno, *Droit au logement contre droit de propriété, les squatters dans la crise du logement*, Les annales de la recherche urbaine, n°66,
- FILIIEULE Olivier, PECHU Cécile, *Lutter ensemble : les théories de l'action collective*, L'Harmattan, 1993
- NEVEU Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*, La Découverte, 1996
- MAURER S. et PIERRU E., « Le mouvement des chômeurs de l'hiver 1997-1998. Retour sur un miracle social », *Revue Française de Sciences Politiques*, vol.51 (3), 2001
- PECHU Cécile, *Quand les exclus passent à l'action. La mobilisation des mal-logés*, Politix n°34, 1996
- SIMEANT Johanna, *La cause des sans-papiers*, Presses de sciences-po, 1998
- TOMASIN Daniel, *Le droit au logement*, in Segaud Marion, Bonvalet Catherine et Brun Jacques (sd), *Logement et habitat, l'état des savoirs*, La Découverte, 1998

Autres sources

- BEAUD Stephane, DUBET François et FASSIN Didier, « Déontologie et éthique dans les sciences sociales, éthique des pratiques de recherche en sociologie et en anthropologie », intervention à l'EHESS, Paris, 2 février 2005
- FOURNIER Pierre, « Le sexe et l'âge de l'ethnologue, éclairant pour l'enquêté, contraignant pour l'enquêteur », intervention du 17 septembre 2004, colloque « Ethnografeast II- la fabrique de l'ethnographie », à l'ENS Paris.

Articles de journaux

- Le Nouvel Observateur "Les naufragés du bâtiment F", 28 avril 2005
- Le Figaro "Ici on bosse tous mais illégalement", 14/01/05
- Le Figaro, "Le squat qui embarrasse Villepin" 14/01/05
- L'humanité, Des logements décents, pas des chambres d'hôtel, 15/12/2004
- AFP, 14 déc 2004 Les "1.000 de Cachan" demandent la nomination d'un médiateur
- Le Monde, "A Cachan 800 personnes espèrent toujours être relogées", 3 décembre 2004
- Le parisien, "Les derniers jours du plus grand squat de France", spécial enquête, 26 novembre 2004
- Le Parisien, "Cinq chambres murées au squat de Cachan", 23 novembre 2004
- Le Parisien, "Bientôt la fin du plus grand squat de France", 7 novembre 2004

- Libération, "Manifestation des squatteurs de Cachan", 3 novembre 2004
- Libération , "A Cachan, un village sorti de nulle part", 27 octobre 2004
- Le Parisien, "Les squatteurs réclament plus de régularisations ",21octobre 2004
- Le Parisien, "La cellule de relogement accueille les premiers squatteurs", 24 août 2004
- Valeurs Actuelles n° 3534, "Dans le plus grand squat de France", 20 Août 2004
- Le Parisien, "La cellule de relogement des squatteurs se met en place", 16 août 2004
- Le Monde, "Evacuation en douceur des 800 squatteurs de l'ancienne résidence universitaire de Cachan", 12 août 2004
- Le Figaro, "L'avenir incertain des squatteurs de Cachan", 8 août 2004
- Le Parisien, " Le squat géant démantelé en douceur", 5 août 2004
- L'Humanité, "Première victoire pour les 1000 de cachan", 5 août 2004
- Le Canard Enchaîné, "Un Sangatte clandestin aux portes de Paris", 4 août 2004
- Politis, "Les oubliés de Cachan", Violette Lazard,1er juillet 2004, page 1, page2
- Le Parisien, "Plus de 1000 squatteurs en sursis sur le campus", 1er juin 2004
- , Le Figaro « Sur le campus, le squat », Muriel Fitoussi et Rabah Aït-HAssitanuche, Jeudi 11 décembre 2003

Chronologie

2002	
septembre	Des étudiants de l'ENS sont encore logés au bâtiment F
octobre	
novembre	
décembre	Officiellement, le bâtiment est vidé.
2003	
janvier	
février	
Mars	
avril	Grand « rush » Le 5 ^e étage est muré
Mai	
Juin	
Juillet	
Aout	Ouverture du 5 étage
Sept	
Octobre	
Novembre	
Décembre	
2004	
Janvier	Le bâtiment F est déclaré impropre à l'habitation (le maire de Cachan saisit les services préfectoraux d'un rapport de constat d'insalubrité)
Février	
Mars	
Avril	14 avril : arrêté d'expulsion du tribunal administratif de Melun, sur demande du Crous
Mai	6 mai : affichage du jugement sur les murs du bâtiment F 15 mai : création du comité de soutien et du collectif des 1000 de Cachan 26 mai : organisation d'une réunion de soutien aux habitants
Juin	25 juin : première audience avec Mr Derrouche
Juillet	2 juillet : manifestation à Cachan. le maire de Cachan reçoit une délégation des 1000. Il s'engage à ouvrir ses services aux squatters et à faire des démarches pour que ceux qui sont en situation régulière mais sans domiciliation puissent s'inscrire sur le fichier départemental des demandeurs de logement. 27 juillet : manifestation à l'Hay-les-Roses, devant la sous-préfecture La préfecture opte pour un « examen individuel » de chaque cas afin d'éviter une opération d'expulsion massive.
Aout	4 août : réunion avec mr Derrouche, chef du cabinet du préfet du Val de Marne ; conférence de presse ; début du recensement des résidents du bâtiment F (installation d'une « cellule sociale » sous l'égide du CROUS)
Septembre	17 septembre : mise en ligne du site du comité de soutien
Octobre	5 octobre : échec de la manifestation pour le rez-de-chaussée. 7 octobre : Fermeture du rez-de-chaussée

	<p>14 octobre : manifestation à la sous-préfecture de l'Hay-les-Roses. Une délégation est reçu par le secrétaire général</p> <p>15 octobre : Rencontre avec le cabinet de Mme Ollin, ministre déléguée à la lutte contre la précarité et l'exclusion contre l'exclusion. , suite au courrier adressé à JL Borloo le 27 septembre.</p> <p>28 octobre: décision de la préfecture concernant le 5^e étage, suite à l'examen des dossiers concernant 111 adultes et 9 enfants, dont 33 adultes et 11 enfants en situation régulière. 23 adultes avec des procédures de demande d'asile en cours, 15 personnes non expulsables en vertu de leur situation vulnérable : se voient proposer un relogement. Sur les 44 adultes en situation irrégulière, seuls 4 ont été régularisés : tous justifiaient d'une présence sur le territoire française de plus de 10 ans.</p>
Novembre	<p>2 novembre : manifestation à Cachan</p> <p>12 novembre : rencontre avec la préfecture</p> <p>16 novembre : constitution d'une liste de soutien de « personnalités »</p> <p>18 novembre : conférence de presse et manifestation devant le ministère de l'intérieur</p> <p>22 novembre : réunion avec le maire de Cachan, JY Le Bouillonec</p> <p>25 novembre : décision du Tribunal administratif : 6 recours contre des APRF sont jugés. 2 sont annulés.</p>
Décembre	<p>1 décembre : conférence de presse</p> <p>2 décembre : rencontre avec Derrouche</p> <p>6 décembre : mise en ligne d'une plate-forme des revendications des 1000 de Cachan un rendez-vous était prévu avec le préfet. Finalement c'est à nouveau Mr Derrouche qui rencontre la délégation. Celle-ci refuse la discussion et quitte la réunion, après avoir remis la plate forme des revendications</p> <p>9 décembre : intervention de De Villepin lors d'une réunion des préfets largement consacrée à la lutte contre l'immigration clandestine</p> <p>11 décembre : participation des 1000 à une manifestation nationale de sans papiers</p> <p>13 décembre : rencontre avec le préfet du Val-de-Marne, Mr Bergougnoux. Celui-ci affirme son attachement au processus, sa volonté de renouer le dialogue. Concernant le relogement, il souhaite toujours un départ rapide à l'hôtel de ceux qui ont rencontrés des difficultés dans la mise en œuvre des solutions. Deux exigences du comité de soutien : définition des critères de régularisation pour permettre une transparence, nécessité de critères plus larges que ceux de la loi ; refus des APRF en cas de non régularisation. Délivrance d'un APS de 6 mois avec autorisation de travail.</p> <p>14 décembre : visite de Marie-George Buffet lors d'une conférence de presse au siège de la Ligue des Droits de l'Homme à Paris, les 1000 demandent la nomination d'un médiateur le Conseil d'administration régional des Verts Ile-de-France vote à l'unanimité une motion de soutien en faveur des 1000 de Cachan</p>

	<p>15 décembre : toute la gauche vote au conseil général (vérifier) le versement une somme importante pour les résidents à l'occasion de Noël. Cette somme est débloquée pour acheter des jouets pour les enfants, des couvertures, des couches, du lait, des produits d'entretien, du matériel pour les cours d'alphabétisation.</p> <p>16 décembre : rencontre avec le maire de Cachan, qui annonce l'organisation d'une fête de Noël</p> <p>22 décembre : arbre de Noël organisé par la mairie de Cachan pour les enfants.</p> <p>29 décembre : le TA de Melun a fixé l'audience des 13 derniers recours contre les APRF délivrés aux résidents du 5^e étage. Résultats : une seule annulation</p> <p>31 décembre : nouvel an au bâtiment</p>
2005	
Janvier	
Février	<p>1 février : un membre du comité de soutien et un élu de la mairie de Cachan rencontre J.P Huchon</p> <p>10 février : rencontre avec le préfet</p> <p>15 février : rencontre avec le chef de Cabinet de C.Favier, président du Conseil Général du Val de Marne</p>
Mars	<p>13 mars : les 1000 participants à la manifestation contre les expulsions sans logement, organisée à l'occasion de la fin de la trêve hivernale à l'initiative du DAL et soutenue par la LDH, ATD...</p> <p>18 mars : nuit de la solidarité</p>
Avril	15 et 16 avril : deux journées de solidarité au bâtiment
mai	13 mai : visite d'un conseiller régional Vert